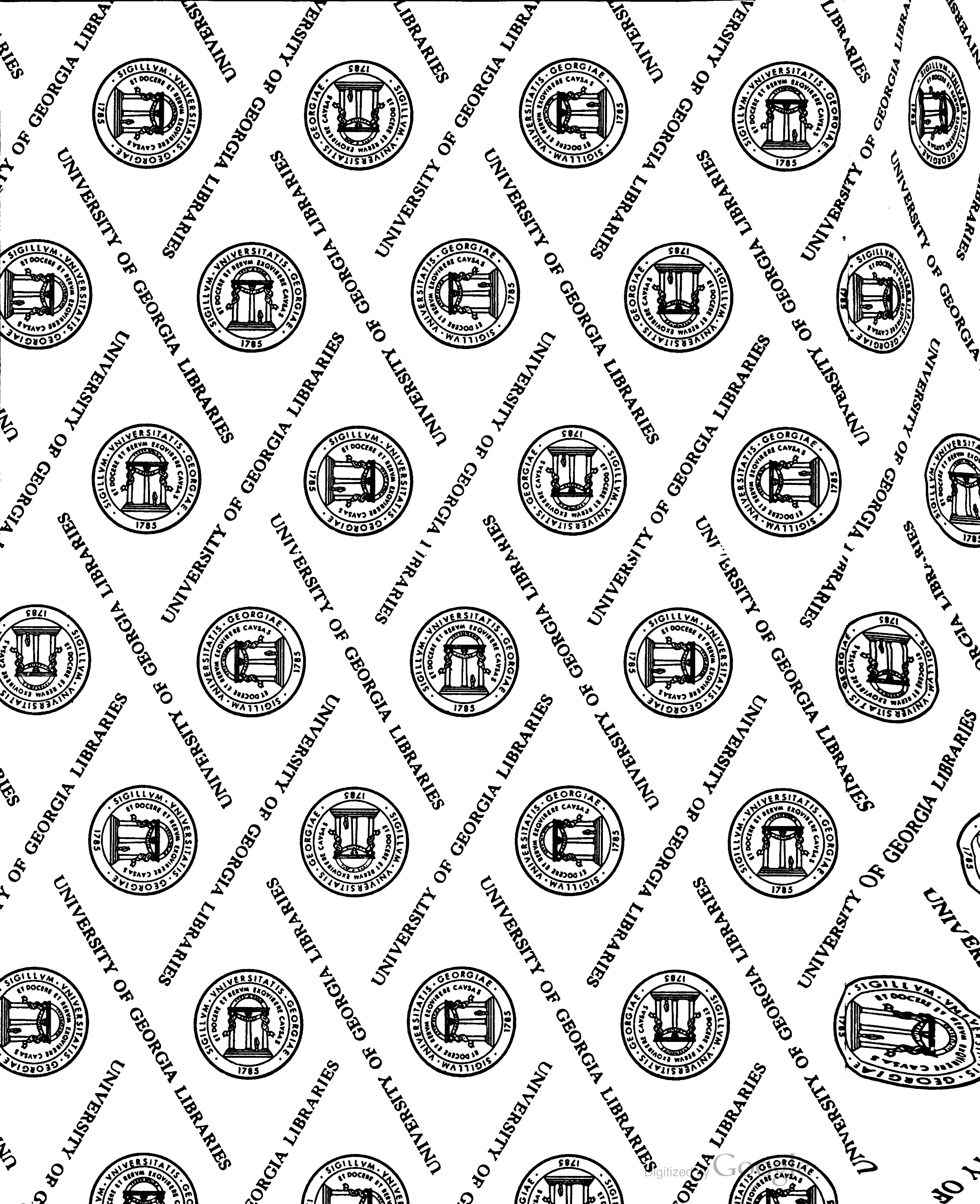
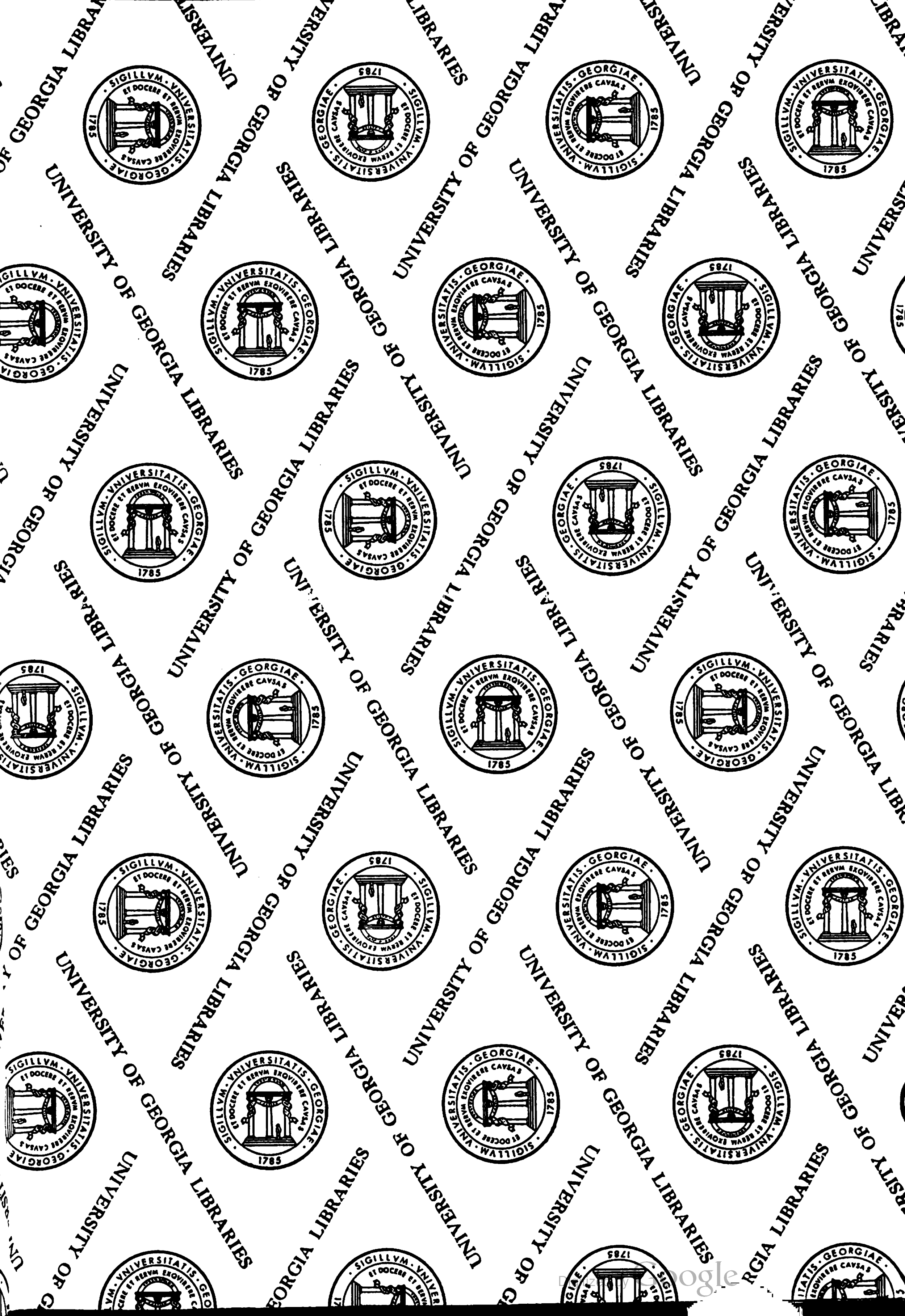

UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES
SIGILLVM VNIVERSITATIS GEORGIAE
ET DOCERE ET RERVM EXQVIRERE CAVSAS
1785


UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · GEORGIAE
ET DOCERE ET RERVM EXQVIRERE CAVSAS
1785

GÖTEBORGS HÖGSKOLAS ÅRSSKRIFT XXXIV.
1928: 2.

ÉTUDE
SUR
LES TERMES DÉMONSTRATIFS
EN PROVENÇAL

PAR
HILDING KJELLMAN

AVEC 9 CARTES

GÖTEBORG
ELANDERS BOKTRYCKERI AKTIEBOLAG
1928

AVANT-PROPOS

Ce travail est une étude d'ensemble. J'ai dû passer rapidement sur certaines questions de détail pour lesquelles mes matériaux étaient insuffisants. Notamment, bien des problèmes ayant trait aux parlers modernes auraient demandé un examen plus approfondi, difficile cependant sans une investigation spéciale, faite sur place, qu'il m'a malheureusement été impossible d'entreprendre.

La transcription phonétique est celle de l'Atlas linguistique, avec quelques petites modifications, cependant, qui sont autant d'inexactitudes mais qui ont été nécessitées par des difficultés d'ordre typographique. Tout particulièrement je signale que les voyelles articulées faiblement n'ont pas pu être désignées en petits caractères. En citant des recherches d'autres savants, je me sers aussi quelquefois des signes diacritiques employés par eux.

Sans mentionner aucun nom, je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance envers toutes les personnes qui m'ont gracieusement apporté des renseignements ou qui m'ont fait profiter de leurs conseils.

Göteborg, juillet 1928.

HILDING KJELLMAN.

CHAP. I INTRODUCTION

Le latin, en devenant du roman, a, comme on sait, subi de grandes pertes dans la catégorie des adjectifs et pronoms démonstratifs. Les langues romanes n'en ont conservé, dans la même fonction, que hic, iste et ipse; le premier de ces mots n'existe même qu'au neutre et dans certaines formules, comme a.-fr. *oan*, a.-it. *unguanno*, esp. *ogaño* < hoc anno, esp. *agora* < hac hora, a.-esp. *angora* < hanc horam.[1] Déjà dans le latin is a cédé la place à ille, qui, s'étant à son tour affaibli sémantiquement, a pris la fonction d'article ou de pronom personnel. Idem, remplacé par ipse, n'a pas laissé de trace dans les langues romanes. Pour remédier aussi bien à ces pertes qu'à l'affaiblissement des pronoms conservés, les langues romanes ont créé une série de formes nouvelles, toutes caractérisées par la juxtaposition de deux éléments, dont le dernier est l'un des anciens pronoms ille, iste, hic,[2] le premier un mot pronominal ou un élément d'autre nature. Pendant la période ancienne de toutes ces langues, et même, pour certaines d'entre elles, à une époque plus récente, il y a donc deux séries de pronoms démonstratifs, l'une sortie des formes latines simples, l'autre, plus jeune et plus résistante, présentant des formes composées de la manière susdite.

A ces pronoms s'ajoutent — et c'est là un trait caractéristique de toutes les langues romanes — d'autres mots apparentés, ainsi l'adjectif-pronom indéfini *tel* et certains adverbes, en premier lieu ceux signifiant 'ici' et 'là', mais aussi d'autres, comme *si*, *tant*, *donc*, etc. Tous ces mots présentent, excepté là où, comme en italien, l'aphérèse a été la règle, des formes doubles, l'une simple, l'autre munie d'un élément initial qui varie selon les langues mais qui, dans toutes, se retrouve dans les pronoms démonstratifs, et qu'on pourrait donc qualifier d'une espèce de préfixe démonstratif: fr. *i-cel*, *i-ço*, *i-tel*,

---

[1] Menéndez-Pidal, *Cantar de mio Cid*, p. 431,23.

[2] M. A. Thomas suggère pour expliquer l'article masc. *zco* (v. 288) de la *Fides* une combinaison ecce-eum, qui reste pourtant hypothétique, cf. l'édition de M. Thomas, pp. XXV et ss.

i-donc, prov. *a-quel, a-quest, a-qui; ai-zo, ai-ssi, ai-tan*, etc. Ce sont ces mots d'ordre divers que je comprends ici sous la dénomination de t e r m e s d é m o n s t r a t i f s et que je vais étudier dans ce travail, en ce qui concerne le provençal.

Cette étude pose un certain nombre de problèmes ayant trait aux langues romanes en général. C'est pourquoi je commence par donner un aperçu, langue par langue, de toutes les formes qui entreront dans la discussion. Dans cet aperçu, la catégorie I comprend les pronoms non-composés, II les pronoms sortis d'une composition, au masc. et au fém., III les formes neutres de même formation, IV les expressions pour 'ici' et 'là', et V des formes diverses.

F r a n ç a i s

I a) *ist* ‹ i s t e, *es* ‹ i p s e
b) *o* ‹ h o c
II (*i*)*cest*, (*i*)*cel*
III (*i*)*ço*
IV a) *y* ‹ i b i
b) (*i*)*ci*, (*i*)*ça* 'ici'
c) (*i*)*la* 'là'
d) *iqui*, *enqui*
e) *iluec* ‹ i l l o c
V a) (*is*)*si*, (*i*)*tel*, (*i*)*tant*, (*i*)*donc*, (*i*)*lores*, (*i*)*tout*[1]
b) *ensi*, *ansi*, *eissi*, *einsi*, *ainsi*, etc.

Le préfixe démonstratif du français est donc l'*i-* énigmatique qui a été l'objet de tant de tentatives d'explication. J'ai moi-même traité de cette question dans mon article *Fr. i c i - a i n s i*,[2] où je parle aussi de plusieurs des autres formes citées ci-dessus; la discussion de ce type sera reprise dans le dernier chapitre.

P r o v e n ç a l

I a) *est* ‹ i s t e, *eis* (*eps*) ‹ i p s e
b) *o* ‹ h o c

[1] M.-L., *Gramm. rom.*, II, § 564.

[2] Dans *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising* (Göteborg & Paris, 1925), pp. 161 et ss.; cf. aussi *Fr. i l u e c — a l u e c — l u e s*, dans *Minnesskrift* utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg (Göteborgs Högskolas Årsskrift, 1925, III), pp. 118 et ss.

II a) *aquest*, *aquel*
b) (*ai*)*cest*, (*ai*)*cel*
III a) *aquo*
b) *aizo* (*aiso*), *zo* (*so*)
IV a) *i* < ibi
b) *aici* (*aissi*), (*ai*)*sai* 'ici'
c) (*ai*)*lai* 'là'.
d) *aqui* 'là'
V (*ais*)*si* (*aisi*, *acsi*), *enaissi*, (*ai*)*tal*, (*ai*)*tan*, (*ai*)*tantost*.[1]

Le provençal a deux préfixes démonstratifs: *a-* caractéristique des formes à explosive, *ai-* qui forme l'élément initial de celles à spirante. Ce dernier seul est productif, à part quelques formes hybrides qui seront traitées dans la suite. Il est enfin à noter qu'on rencontre, mais seulement à une époque assez tardive, des formes abrégées *quest*, *quel*, etc.

Italien

I *esso* < ipsum, *esto* (procl. *sto*) < istum
II a) *questo*(-*i*), *quello*(-*i*), *cotesto*(-*i*) < 'ku-*ti-istum, *stesso*(-*i*) < ist'-ipsum
b) *costui* < 'ku-*istui, *colui* < 'ku-*illui
III a) *ciò* < 'ke-hoc
b) *questo*, *quello*, *cotesto*, *stesso*
IV a) *vi*, *ivi*, a.-it. *i*[2] < ibi, (*i*)*nde*, *indi* < inde
b) *là* < illac, *lì* < illic
c) *ci* < 'ke-hic
d) *qua* < 'ku-hac, *qui* < 'ku-hic
e) *colà* < 'ku-illac, *costà*, *costì*
f) *quivi*, *quindi*, a.-it. *quaci*, *quici*, *lici*
V (*co*)*sì*, (*co*)*tale*, (*co*)*tanto*.

L'italien est la seule langue romane où, d'une manière conséquente, les termes démonstratifs ont été privés de leur initiale vocalique. Cet état de choses est généralement expliqué par le fait qu'en italien presque tous les mots finissent par une voyelle.[3] Les seules exceptions — dans la langue littéraire — sont *ivi* et *indi*, qui sont des formes tout à part et dont je reparlerai.

[1] Appel, *Chrest.*, 118,80.
[2] Monaci, *Crest. it.*, 90 XV, v. 21.
[3] C'est ainsi que M. Meyer-Lübke, *It. Gramm.*, p. 86, explique la tendance générale de l'italien à retrancher la voyelle initiale.

L'italien n'en a pas moins son préfixe démonstratif; c'est *co-*, originaire de *cotesto, costui, colui, colà;* les doublets *colui — colà* donnent naissance à un *costà* à côté de *costui*, et cette série est augmentée encore par *costì* formé sur le modèle de *lì — là, qui — qua.*[1] A côté de ces mots se rangent ensuite *così* et, analogiquement, *cotale, cotanto.* Ajoutons, pour les dialectes, l'a.-gén. *coci* évidemment modelé sur *colà, costà* et *costì.*[2]

L'italien occupe une place à part sous un autre rapport aussi. Je vise les formes pour ainsi dire redoublées *quivi, quici, quaci* et *lici,*[3] qui sont des composites de *qui + vi, ci* et de *qua, lì + ci*, cf. M.-L., *REW* 4129. Körting ainsi que d'Ovidio regardent *quivi* comme un renforcement d'*ivi*, ce qui n'est certainement pas exact, à en juger par les formes collatérales *quici, quaci* et *lici.* Il paraît probable qu'il faut ranger dans cette catégorie également *quinde-quindi* < *qui + 'nde* et peut-être aussi *quinci REW* 4134 h i n c, ce qui rendrait compte du vocalisme de la syllabe tonique de ces formes.

Il ne reste maintenant qu'à classer les formes simples *ivi* et *indi.* On a beaucoup discuté la structure phonétique du premier de ces deux adverbes, issu de i b i avec la voyelle de *qui*, selon M. Meyer-Lübke, ou qui est, selon d'autres, un mot purement savant.[4] En me rangeant à l'avis de M. Meyer-Lübke, je voudrais hasarder l'hypothèse que la voyelle initiale non seulement de cet adverbe mais aussi d'*indi* dérive des formes composées *quivi* et *quindi*, soit par une décomposition fautive de celles-ci, soit par simple analogie. — Dans l'*-i* final on a voulu voir l'effet d'une assimilation syllabique, ce qui est confirmé

[1] Je préfère cette manière de voir aux étymologies proposées pour *costà, costì* par M. Meyer-Lübke et Ascoli. Le premier voit, *Gramm. rom.*, III, § 475, dans ces deux particules des dérivés de i s t a c, i s t i c, ce qui rendrait ces formes uniques dans leur genre, i s t a c et i s t i c n'ayant servi dans aucune autre langue pour former des adverbes locatifs. Selon Ascoli, *Arch. Glott.*, XV, p. 309, l'origine de *costà* serait une combinaison 'k u-i s t' -h a c également inconnue ailleurs. *Colà*, appuyé par esp. *acullá*, port. *acolá*, roum. (*a*)*coleá*, doit remonter à la latinité, tandis que les autres langues romanes ne possèdent pas de formes correspondant à *costà, costì*.

[2] Cf. M.-L., *Gramm. rom.*, III, § 475.

[3] A l'exception de *quivi*, ces particules ne semblent pas être très usitées. D'après d'Ovidio, *Arch. glott.*, IX, p. 94, *quici, lici* se trouvent surtout chez Dante. Il y a quelques exemples de *di quaci* 'di qua' dans le *Contrasto* de Cielo dal Camo, Monaci, *Crest. it.*, 46, vv. 79, 82.

[4] Voir M.-L., *Gramm. rom.*, III, § 475, ainsi que Canello, *Riv. fil. rom.*, I, p. 215, et d'Ovidio, *Arch. Glott.*, IX, p. 93.

par la forme *ove* < ubi à côté de *ivi*, *quindi* et *indi*.[1] *Ove*, qui remonte nécessairement à un ubĭ, empêche d'avoir recours, pour (*i*)*vi*, à ibī, forme qui, comme ubī, a existé dans la latinité.[2]

Espagnol

I a) *este* < iste, *ese* < ipse[3]
b) *esto*, *eso* (neutr.)
c) *el*, *lo* (déterm.)
II *aqueste* (arch.), *aquel*, *aquese* (arch.)
III a.-esp. *aquesto*, *aquello*, *aqueso*[4]
IV a) *y*, *hi* < ibi
b) *allí*, *allá*
c) *acá* < *akku-hac, *aquí* < *akku-hic, *acullá* < *akku-illac
d) *ahí*
V (*a*)*sí*, *ansí*; *atal*, *atanto*

Ce qui caractérise l'espagnol par rapport aux deux langues de la Gaule, c'est que les articles *el* — *la*, *los* — *las* et *lo* servent de pronom déterminatif et qu'il existe, de même qu'en italien, un pronom neutre *esto* — *eso*, a.- esp. aussi *aquesto* — *aquello* — *aqueso*,[5] à côté des formes masculines et féminines correspondantes. Ni le français, ni le provençal ne connaissent non plus de reflets de illic et de ~ -illac.

Le préfixe démonstratif est *a-*, qui, par analogie, s'est introduit dans *ahí*, d'où, plus tard, le doublet *hi* à côté d'*y*, *allí* (< illic), et *allá* (< illac) ainsi que dans *así*, etc.; *así*, plus ancien que la forme nasalisée *ansí*,[6] serait donc le pendant du fr. *issi* 'ainsi'.

Portugais

I a) *este*, *esse*
b) *o* (déterm.) < illum
II *aquelle;* a.-port. *aquesse*, (*a*)*queste*

[1] M.-L., *It. Gramm.*, p. 61.

[2] Voir Sommer, *Handbuch*, p. 119.

[3] Sur l'étymologie très discutée de *ese*, dans lequel M. Meyer-Lübke, *Gramm. rom.*, I, § 458, veut voir un reflet de iste refait sur une forme antéconsonantique *es*, voir Staaff, *Dial. léon.*, p. 272.

[4] Rydberg, *Gesch. des franz. ə*, p. 284, signale pour l'anc. esp. une forme neutre *zo*, *ço* que je n'ai pas réussi à identifier. Elle ne peut guère être autochtone mais doit être un emprunt au provençal ou au catalan.

[5] Selon Cuervo, ces formes se rencontrent encore aux 14e et 15e siècles.

[6] Voir là-dessus Cuervo, *Dicc.*, *asi*.

III a) *isto, isso*[1]
b) *aquisto, aquillo*[1]
c) *o*(déterm., neutr.) < illum
IV a) *y, hi* < ibi
b) *lá,* a.-port. *alá; allí*
c) *cá, aquí, acolá*
d) *ahí*
V (*as*)*si,* (*as*)*sim*

Le préfixe caractéristique des termes démonstratifs est donc ici, comme en espagnol, *a-*, qui, amené par l'analogie, s'est introduit dans les formes sorties de illac, illic, devenues *alá, allí,* ainsi que dans *ahí* et *assi.* Le portugais diffère de la langue sœur par le mélange des formes simples et des formes composées en ce qui concerne les adverbes de lieu. A d'autres égards, il y a entre les deux langues une ressemblance parfaite.

Catalan

I a) *est* < iste, *eix* < ipse
b) *ho* < hoc
c) *el, lo* (déterm.)
II a) *aquest, aqueix, aquell*
b) a.-cat. *cell* (fém. *cella*)[2]
III a) *aixo, axo; aço, asso* (arch.); a.-cat. *ço* (déterm.)[3]
b) *allo*
IV a) *hi* < ibi[4]
b) *alli, alla*
c) *aci, a*(*s*)*si,*
d) *aqui*
e) *ahi*
V *aixi, axi* (*si*)*; aital, aitant, aitambé.*

---

[1] On a expliqué l'*i-* de ces formes par l'inflexion, qui aurait été amenée par l'*-u* final de istu (d), etc., devenu *u̯* devant une voyelle, cf. M.-L., *Gramm. rom.*, I, § 82.

[2] Selon Fabra, *Gramática de la lengua catalana,* pp. 150 & 203, ces formes s'employaient devant *de* et *que*, c'est-à-dire au sens déterminatif. Aujourd'hui elles ont été remplacées par *aquel* et l'article défini.

[3] L'ancien *ço que* a été ressuscité de nos jours, cf. Fabra, *ib.*, p. 204.

[4] L'*h-* initial devrait provenir de la forme composée citée sous IV e.

Le catalan occupe, pour ce qui est du préfixe démonstratif, une place intermédiaire entre l'espagnol et le provençal: *ai-* se trouve dans *aixi, aital, aitan, aixo,* lequel, avec *aci,* présente aussi des formes avec un *a-* initial pour lesquelles il faut certainement compter avec une influence de *aquest, aqueix, aqui.* La même analogie a dû donner naissance aussi à *ahi,* et *allo* n'est que la forme simple *lo* augmentée, sous l'influence d'*aço,* du préfixe démonstratif originaire d'*aquest,* etc.

Les adverbes désignant 'ici' et 'là' montrent, en somme, les mêmes formes avec la même dérivation que ceux de l'espagnol et du portugais.

Rhétique

I
II a) sursilv. (*quest*), *quel, quei,* eng. *quaist — aquaist, quel — aquel,*[1]
frioul. *chest, chel — achel*
b) sursilv., b.-eng. *tschel*
III a) sursilv. *que*(*i*), eng. *que, quai,* a.-eng. *aque; chest* (Colle)
b) sursilv. *tsche, tschei,* b.-eng. *tschai*
IV a) eng. *cò, quà — accò, aquà* < *akku-hac
b) eng. *quì, quia — aquì, aquia* < *akku-hic
c) eng. *tschò, tscha,* a.-eng. *atschò*[2]
d) eng. *là, lò — allà, allò* < (∼)-illac
e) tyrol. *ilò* 'là', *chilò* 'ici'
V eng. *schi,* sursilv. *scha*[3] — eng., sursilv. *aschi, aschia*

Il ressort de cette série de formes, même si elle n'est pas complète pour tous les dialectes, que dans le rhétique le préfixe démonstratif est également *a-*, apparaissant dans des formes comme *aquaist, aque, aquà, atschò, allò.*

Là où il existe, *tschel* a le sens de 'celui-là'; 'celui-ci' est rendu par *quel.*[4] Il y a le même rapport sémantique entre les formes neutres.

---

[1] Les formes *aquaist, aquel* se trouvent chez Luci Papa, cf. M.-L., *Gramm. rom.*, II, § 564, et sont fréquentes dans la traduction haut-engadine de la Bible, cf. Hutschenreuther, *Syntaktisches zu den rätorom. Übersetzungen der vier Evangelien,* p. 100.

[2] Cette forme basée sur hac, cf. *cò* < ∼ hac, *lò* < illac est tirée par M. Rydberg, *Gesch. des franz. ə,* p. 284, de ecce-hoc, ce qui n'est certainement pas exact, cf. M.-L., *Gramm. rom.*, III, § 475.

[3] Selon M.-L., *Gramm. rom.*, III, § 607, forme contractée de *schi-a.*

[4] Le rapport sémantique des pronoms n'est pourtant pas toujours le même. Ainsi p. ex. à Sent, on se sert de *quel* et de *tschel* pour distinguer deux objets éloignés, tandis que *quest* désigne 'celui-ci'. Il y a la même relation entre les neutres

Ilò, signalé pour Colle et encore d'autres localités, doit être en rapport avec le franc. *iluec* et le lomb. *ilò*, *iloga*, voir l'article précité de l'auteur sur le franç. *iluec* — *aluec* — *lues*.

Roumain

I *ast* < iste

II (*a*)*cest*(*a*), (*a*)*cel*(*a*)

III neutr. = fém.

IV a) *aci*, *acolo*[1] < *akku-illoc, (*a*)*coleá* < *(ak)ku-illac

b) *ici* — *aici* < hicce

V a) a.-roum. *acsi*,[2] roum. du sud *aşí*; *aşá*

b) (*a*)*tare*[3] < (∼) -talis, *atît* < ∼ -tantum, *acú*, *acum* < ∼ -modo 'maintenant', *atuncea*(*ci*) < ∼ -tunc-ce 'alors'.

Acest, *acel*, *aci* répondent aux formes à explosive des langues romanes méridionales. Le son consonantique (*č*) s'explique par le fait qu'en roumain tout *k* (*c*, *cc*, *qu*, *cu*) a été palatalisé devant *e*, *i*.[4]

Le préfixe démonstratif est en roumain, comme dans toutes les langues présentant la même formation des termes démonstratifs, *a*-, que nous trouvons dans *acest*, *acel* — à côté de *cest*, *cel* — ainsi que dans *aci*, *acolo* et *acsi*, *aşi*. Il a dû être retranché de *coleá*. Analogiquement il s'est introduit aussi dans *aici*, de *ici* primitif, et dans tous les mots cités sous V b).[5]

Gartner, § 56, p. 149, propose la même explication pour l'-*a* final secondaire dans *acesta*, *acela*, *aşa*; je serais plus enclin à supposer avec Tiktin, § 224, qu'on a ici affaire à un élément de renforcement sorti

---

quai et *tschai*, cf. Pult, *Le parler de Sent*, p. 152; voir aussi Gartner, *Handbuch der rätorom. Sprache*, p. 218. Ces distinctions étant sans importance pour mon étude, je les passe sous silence pour toutes les langues autres que le provençal.

[1] Ce mot est prononcé *acólo* ou *acoló*, cf. Puşcariu, *Etym. Wörterbuch*.

[2] Sur cette forme, voir Puşcariu; *ib*; le *si* simple a pris le sens affaibli de 'et'.

[3] *Tare* signifie aujourd'hui 'fort', *atare* 'tel'.

[4] Voir p. ex. Tiktin, *Rum. Elementarb.*, § 143, 1. Tous les savants qui se sont occupés particulièrement du roumain, ainsi Tiktin, *op. cit.*, § 275, Puşcariu, *Etym. Wörterb.*, Gartner, *Rumän. Sprache*, pp. 148 & 171, sont d'accord pour dériver *acest*, *acel*, *aci*, *acolo*, *aşá*, etc., de eccu-iste, -ille, -hic, -illoc, -sic, etc. L'évolution *e*, *i* > *a* en position initiale étant fréquente en roumain, cette étymologie n'offre pas ici la même difficulté que dans les autres langues, cf. Gartner, § 14, p. 103, M.-L., *Gramm. rom.*, II, § 598.

[5] Sur l'*a* démonstratif (« das hinweisende *a* ») voir Gartner, § 56, p. 148.

de h a c, ce qui rapprocherait les formes pronominales du franç. *celui-ci*, *celui-là*, etc. Dans *aşa* on doit voir une forme contractée de *aşi-a*, cf. Gartner, § 6, 3 b, p. 91, et M.-L., *Gramm. rom.*, III, § 607.

On doit enfin noter que la forme *cel* remplit la fonction d'article, constituant ainsi une forme atone, contre-partie d'*acel* tonique.[1]

* * *

L'aperçu que je viens de donner des termes démonstratifs romans nous fait reconnaître, dans les différentes langues, deux types nettement définis, l'un — *aquest*, *aquel*, *aqui* — caractérisé par *-k-* et avec le préfixe *a-*, l'autre — (*i*)*cest*, (*i*)*cel*, (*i*)*ci*, (*ai*)*cest*, (*ai*)*cel*, (*ai*)*ci* — caractérisé par *-c-* fricatif et avec les préfixes *i-* ou *ai-*, d'ailleurs fort instables. Le premier type est représenté par toute la *Romania*, en français toutefois par une seule forme hybride, *iqui*, qui n'appartient qu'aux dialectes du sud et de l'est.[2] Ce type, de caractère plutôt méridional, l'a emporté dans la péninsule ibérique, dans les dialectes rhétiques et en roumain; ayant été sujet à l'aphérèse il prévaut aussi dans l'italien, qui comme le rhétique et surtout le catalan, connaît également des formes du type opposé. Celui-ci, qui appartient surtout au Nord, a son domaine principal en Gaule. Comme nous l'avons déjà vu, il domine complètement en français: la langue littéraire française n'a jamais connu que des formes à spirante. La Gaule méridionale, enfin, possédait autrefois un système complet des deux types.

Il n'est que tout naturel qu'il y ait par-ci, par-là des formes mixtes dues à la confusion de nos deux types. Les exemples, toutefois rares, d'une telle contamination seront traités, en ce qui concerne le français, le provençal et le catalan, dans ce qui suit. Je ne veux citer ici que l'a.-eng. *atschò*, seule forme hybride que je puisse signaler hors du domaine gaulois-catalan. Cette forme, remontant à e c c e-h a c, présente irrégulièrement l'*a-* initial d'*aquaist*, etc. Il est évident que ce type, qui forme dans les dialectes rhétiques une série complète de pronoms et se retrouve encore dans *accò*, *aquà*, formes adverbiales d'un usage fréquent, a été assez fort pour imposer son *a-* à *tschò*, qui serait donc à mon avis, par rapport à *atschò*, la forme primaire.

Dans tous les cas où le système est ébranlé, il s'agit — à part des formes toutes fortuites, — ou de régions se trouvant sur la limite des

[1] Voir là-dessus Gartner, pp. 171 & 192.
[2] Voir mon étude sur fr. *ici* — *ainsi*, pp. 167 et ss.

deux formations, ou de restes d'un ancien usage pas encore unifié. Les cas de ce genre étant de peu d'importance pour l'ensemble des faits, on peut soutenir que les deux types, celui à explosive et avec *a-* initial et celui à spirante et avec *i-*, *ai-* initiaux, si, toutefois, la voyelle initiale est conservée, ont été nettement distingués l'un de l'autre.

Notons, avant de passer à l'examen de ces deux types différents, que dans le domaine présentant les formes à explosive les termes démonstratifs accusent un double développement. Nous avons d'une part it. *quello, qui*, esp. *aquel, aquí*, port. *aquelle, aquí*, roum. *acel, aci*, d'autre part it. *cotesto costui, colui, colà, costà, costì, così*, esp. *acullá*, port. *acolá* roum. *acolo, coleá*. Il est évident que la composition s'est faite différemment selon que la voyelle initiale du deuxième élément portait l'accent ou non. Dans le type *quello* < *a k k u-i l l u m, *-u-* passe à l'état semi-vocalique devant l'*i* tonique, qui reste la voyelle accentuée du composé: *a k k u-i l l u m > a k k u̯ - e l l u > *aquel*. Dans l'autre type, le premier composant conserve sa voyelle finale, et c'est l'initiale du deuxième, étant atone, qui tombe: *a k k u- *i s t ú i > a k k u- 's t u i > *costui*. Il est naturellement impossible de décider si la voyelle était déjà afficiée lors de la composition. Grâce à ce fait, l'italien développe un préfixe démonstratif tout à fait différent des autres langues en question.

Grâce surtout aux recherches de M. Rydberg[1] nous pouvons nous faire une idée assez claire de la façon dont les pronoms démonstratifs ont évolué dans le latin postérieur. M. Rydberg nous fait voir en détail comment, à la suite de l'affaiblissement de i l l e et de i p s e, le besoin de rendre nettement l'idée démonstrative aboutit à la création de certaines combinaisons pronominales. Tel h i c i p s e, dont il ne reste aucune trace dans les langues romanes; tel aussi i s i p s e avec la forme neutre i d i p s u m, fort fréquente et conservée dans l'it. *desso* 'le même'[2]; i s t e i p s e, qui aboutit en italien à *stesso*, dont il faudrait rapprocher le rhét. *istess*[3] dans le même sens; enfin i p s e i l l e, i l l e i p s e, qui ont donné naissance à un nombre de formations intéressantes, parmi lesquelles on peut noter l'anc. esp. *eleiso*[4] et l'anc. roum.

[1] *Geschichte des franz. ə*, pp. 283 et ss.

[2] Étymologie acceptée par M. Meyer-Lübke, dans *REW*; cf. par contre *Gramm. rom.*, II, § 566.

[3] Alton, *Die ladinischen Idiome*, p. 99.

[4] Hanssen, *Span. Gramm.*, § 53,4.

cu-n-usul 'mit eben ihm' < c u m i p s o i l l o.[1] Avec Ascoli,[2] je vois une formule de même nature dans l'anc. it. *con esso lui*, que, dernièrement, M. Santesson[3] a voulu expliquer comme une contamination — avec le but de renforcer l'expression — de *con esso* et *con lui*, ce qui placerait l'origine et le développement de cette locution en pleine époque italienne. A cette manière de voir s'oppose déjà la fréquence de la combinaison i p s e i l l e dès l'époque latine. L'explication de M. Santesson se heurte aussi à une autre difficulté non moins sérieuse: cette construction présente dès une époque reculée un *esso* invariable, donc *con esso lei*, qui s'accorde fort mal avec la théorie d'une contamination. Il me paraît presque inévitable de supposer que nous avons ici affaire à la vieille combinaison i p s e i l l e, ce qui constituerait une analogie aux locutions françaises *en es le pas*, *en es l'oure*, dont la dernière présente le même i p s u m non-fléchi que l'it. *con esso lei*. I p s e ayant, dans la vieille formule i p s e i l l e, le caractère d'élément de précision = 'précisément', il n'est que tout naturel qu'on ait pu arriver à y voir un adverbe et à le traiter comme tel. C'est là, sans doute, ce qui a eu lieu dans *en es l'ore* à côté de *en epsa l'ora* Boec. 214 et dont *mas neeps las mas e lo chap* Ev. S. Jean 13,9 semble nous fournir encore un exemple. Rappelons aussi que la combinaison i d i p s u m montre une évolution pareille. Je cite d'après M. Rydberg, p. 306: *in id ipsam rem* Pardessus II 457, *in id ipsum monastyrio*, Form. Andec. 20, 38, *in id ipsis* Marc. Form. 50, 5. Justement après *cum*, où la langue a senti de bonne heure le besoin d'une particule précisant le sens, cf. des combinaisons comme *una cum*, *simul cum*, *atque cum*, on s'explique bien une telle manière de voir. Ce n'est donc pas par hasard que, dans les dialectes septentrionaux de l'Italie qui présentent les premiers exemples de *con esso lui*, etc., cette construction apparaît justement après *cum*. C'est là le point de départ; analogiquement *esso* s'est ensuite introduit dans d'autres expressions de sens rapproché, ce dont témoignent les formules prépositionnelles *sovresso*, *lungesso* qui sont encore vivantes dans la langue.

A côté de ces juxtapositions pronominales, qui, à part l'it. *stesso*,

---

[1] M.-L., *REW*, cf. *Gramm. rom.*, III, § 69. M. Rydberg, p. 317, cite encore d'autres reflets de ces deux combinaisons; cf. pourtant *Arch. Glott.*, XV, p. 315, note 2.

[2] *Arch. Glott.*, XV, p. 315 et s.

[3] *La particule* c u m, pp. 144 et ss.

n'ont laissé que des traces sporadiques, le latin employait aussi, comme un moyen de renforcement, une combinaison d'autre nature, dont les composants étaient d'une part la particule indicative e c c e, d'autre part les anciens pronoms démonstratifs ou certains adverbes de fonction analogue. Cette combinaison a pris une tout autre importance en constituant l'origine de la formation en *-c-* et, par l'intermédiaire de la forme pronominale e c c u m, également, à mon avis, celle de la formation en *-k-*.

Tout le monde est d'accord pour voir dans les formes à spirante des composés de e c c e + pron., adv. Les initiales *i-* et *ai-*, qui ni l'une ni l'autre ne peuvent être le résultat d'une évolution directe, sont seules à présenter quelque difficulté. Dans mon l'article sur *ici — ainsi*,[1] j'ai proposé de voir dans l'*i-* initial français un élément de renforcement qui, par une évolution secondaire, s'est ajouté à des formes déjà abrégées *cest, cel, ço, ci*, etc. L'*ai-* provençal ayant à mon avis une origine analogue, ce qui sera exposé plus à fond dans mon dernier chapitre, la question de ces éléments initiaux pourra être omise dans cette discussion générale.

Sur l'origine du type en *-k-* les opinions sont, comme on le sait, très partagées. Tandis que Gartner, Pușcariu et Tiktin, pour le roumain, Gartner, pour le rhétique, Appel[2], pour les formes *aquest, aquel, aquo*, etc., du provençal, Hanssen[3] et Menéndez-Pidal[4], pour l'espagnol, sont d'avis que nous avons affaire à des dérivés de e c c u m + i s t e, i l l e, h o c, etc., Meyer-Lübke[5] veut que le premier élément soit a t q u e, et Baist[6] conjecture une forme originaire *a t q u e e c c u i l l e. M. Rydberg, p. 322, se range à l'avis des premiers, tout en laissant ouverte la question de savoir si un e c c u- a pu être influencé et refaçonné par a t q u e- ou a c-. Il objecte à la théorie de M. Meyer-Lübke qu'il paraît peu probable qu'un a t q u e, très peu accentué devant une forme pronominale, eût conservé son élément labial jusque dans l'époque romane. Par contre, il ne conteste pas que l'usage que le latin faisait de cette particule, n'eût pu conduire à une composition comme

[1] Voir ci-dessus, p. 2.
[2] *Prov. Lautlehre*, §§ 37 & 51.
[3] *Span. Gramm.*, p. 178.
[4] *Manual elem.*, § 99.
[5] *Gramm. rom.*, II, § 564.
[6] *Grundriss*, p. I, 910.

celle dont il s'agit ici. A mon avis, même cela est contestable. A en juger par les exemples qu'il invoque à l'appui de sa thèse, M. Meyer-Lübke pense à l'emploi qu'on faisait de a t q u e au commencement d'une phrase pour en renforcer le sens.[1] Même si a t q u e, depuis l'époque de Plaute, est certainement d'un usage assez étendu dans cette fonction, il n'est pourtant pas sémantiquement soudé au mot suivant, qui peut être une forme pronominale mais aussi bien un autre mot. Une rencontre se produisant entre a t q u e et i s t e, i l l e, etc., étant donc l'effet du hasard, il est au moins douteux que la particule en ait pu arriver à former avec le second élément une combinaison d'une fixité assez grande pour donner naissance à des formes aussi générales que *aquest, aquel, aquo, aqui,* etc. Il est d'autant plus permis d'en douter en présence des résultats si maigres de la juxtaposition dont je viens de parler. Il importe aussi de noter que d'après M. Löfstedt, qui confirme une indication latine citée dans le *Thes. l. l.*[2], a t q u e, loin d'être populaire, appartient plutôt au langage élevé, ce qui fournit à M. Löfstedt l'explication de l'usage peu fréquent qu'en fait la *Peregrinatio.*[3] La raison concluante pour ne pas accepter a t q u e + pron. comme base de la formation en *-k-* est cependant à mon avis l'impossibilité d'expliquer autrement que par une particule en 'k o ou en 'k u la série *cotesto, costui, colà, acullá,* etc., ainsi que les formes sardes *custu, cussu, cuḍḍu* que M. Rydberg déjà invoque contre la théorie de Meyer-Lübke. E c c u-(i) l l a c pourrait donner it. *colà,* esp. *acullá,* port. *acolá,* roum. *(a)coleá,* ce qui est inadmissible pour a t q u e-i l l a c. L'évolution 'c u > q u̯ demandée par la série opposée, c.'-à-d. *questo, quello, qui, qua,* pour citer des formes italiennes, est assurée par c o a c t u m > it. *quatto,* prov. *quait,* c o a g u l a r e > it. *quagliare,* fr. *cailler.*[4]

---

[1] Sur ces emplois de a t q u e, voir Kühner-Stegmann, *Ausführl. Gramm. der lat. Sprache,* II, 2 § 153 et en particulier les N°s 7 («Steigerung»), 8 («Versicherung»), 9 («Beschränkung»), 10 («Gegensatz»); cf. aussi les exemples dans *Thes. l. l.*

[2] II, p. 1050.

[3] Löfstedt, *Peregrinatio,* pp. 85 et s.

[4] Liljeholm, *Epigrafiska bidrag,* III (Eranos, XXIII (1925), p. 92, pose pour le latin vulgaire la loi suivante: A moins d'une assibilation, de deux voyelles en hiatus, la première, si elle est atone, tombe après une consonne en position forte (initiale ou appuyée). M. Liljeholm ne cite pas d'exemples présentant la chute d'un *u* (*o*) après *c,* et à mon avis il faudrait faire une exception au moins pour cette combinaison qui, devant une voyelle, devait facilement se confondre avec *qu̯-.*

Cette manière de voir, si elle est exacte, implique pourtant une grande difficulté. Dans toutes les langues qui connaissent la formation en -*k*-, à l'exception de l'italien et du sarde,[1] ces formes débutent constamment non pas par un *e*- mais par un *a*-, qui, celui- là, est certainement primitif. Comme on ne saurait admettre que, dans les différentes langues, il y ait eu des évolutions spéciales aboutissant toutes au même résultat de *a*-, il s'agit de rechercher quel facteur aurait pu occasionner le passage très ancien de e c c u m à *a c c u m qu'exigent les formes romanes. Pas plus que les savants qui, avant moi, se sont occupés de cette question, je n'ai à offrir une solution définitive de ce problème si débattu. Je ne veux qu'émettre là-dessus une hypothèse fondée sur les données qui se dégagent de l'examen auquel je soumettrai ici le processus qui a abouti aux formes complexes.

Leur origine première doit sans doute être cherchée dans certaines formes du pronom démonstratif, composées avec e c c e, qu'on peut relever dès l'époque archaïque du latin. D'après les recherches de Köhler,[2] sur lesquelles M. Rydberg fonde son raisonnement, on y trouve, surtout chez les anciens auteurs dramatiques, les accusatifs *eccum*, *eccam*, *eccillum*, *eccillud*, *eccistam*, et d'autres formes encore. Il est vrai que, pendant un temps considérable, on ne les retrouve plus dans la littérature, mais sans doute elles n'ont jamais cessé d'exister dans le langage parlé, témoin CILLUNC, forme vulgaire trouvée dans des inscriptions du premier siècle av. J.-C.[3] Ces composés semblent faire leur réapparition dans la littérature à partir du premier siècle de notre ère. Du moins Sommer cite-t-il un *eccam* chez Martial, et chez Apulée, *apol.* 74, nous lisons *socero eius eccilli Herennio Rufino*,[4] attestant que l'auteur n'avait plus le sentiment de la valeur accusative du composé. Cette forme constituerait ainsi la vraie étape intermédiaire entre le latin et la formation romane en -*c*-.

A côté de ces composés de sens purement démonstratif, il y avait bon nombre de formes non-soudées, e c c e + i l l e, e c c e + i s t e,

[1] Cependant, l'anc. sarde paraît connaître aussi des formes avec *a*- initial, cf. *Arch. Glott.*, XV, p. 398. A côté de *akustu* il y a encore *ekustu* et *ikustu*, ainsi que des formes sans initiale. Le système démonstratif sarde demande donc une étude à part.

[2] *A. L. L.*, V, pp. 16 et ss.

[3] Sommer, *Handbuch*, p. 447.

[4] Köhler, p. 22, cite aussi, chez Apulée, le nominatif *eccille*, contesté par Sommer, *l. c.*

ecce+ipse, ecce+hic, ainsi que ecce suivi de certains adverbes comme ibi, hīc,[1] iam, nunc, modo, etc. Dans ces combinaisons de la latinité postérieure, qu'on rencontre fréquemment dans la langue littéraire, ecce gardait plus ou moins nettement son sens indicatif. Parmi les fonctions qui auraient pu jouer un rôle dans l'évolution subséquente, signalons surtout l'emploi qu'en faisaient les rhéteurs pour donner de l'emphase à une idée, p. ex. *ecce id* (= *id ipsum*)[2] ainsi que «das exemplifizierende ecce» dont M. Rydberg cite plusieurs exemples.[3]

Il est indubitable que l'usage analysé ici a constitué des combinaisons assez fixes pour pouvoir servir de base à la formation en *-c-* des langues romanes. Ayant son point de départ dans les composés eccillum, eccistum, cette formation a recruté ses autres formes dans la série des combinaisons libres. Elle a englobé d'abord le neutre ecce-hoc > fr. (*i*)*ço*, prov. (*ai*)*zo*, cat. *aixo*, *aço*, it. *ciò*, puis ecce-hīc et ecce-hac > fr. (*i*)*ci*, (*i*)*ça*, prov. (*ai*)*ci*, (*ai*)*sai*, cat. *aci*, it. *ci*, eng. *tschò*, *tscha*. Et elle en est restée là. Autant que nous pouvons en juger par les formes qui ont survécu dans les langues romanes, aucune autre combinaison ne s'est perpétuée dans la *Romania*.

Procédant ensuite à la formation en *-k-*, je crois, comme je l'ai déjà dit plus haut, qu'à l'origine de celle-ci il faut mettre la forme pronominale eccum, de provenance douteuse,[4] mais en tout cas correspondant aux eccillum, eccistum, eccillud ci-dessus mentionnés. Cet eccum paraît être sorti de bonne heure de la catégorie pronominale pour devenir particule avec le même sens que le simple ecce. Les premières traces d'une telle évolution remontent d'après Köhler[5], cité par M. Rydberg, à Plaute et à Térence. A partir de cette époque, il faut donc compter avec un eccum à côté de ecce, d'où, par une analogie très naturelle, eccu(m)-ille, eccu(m)-iste, eccu(m)-ipse, eccu(m)-hīc, etc., à côté de ecce-ille, ecce-iste, ecce-ipse, ecce-hīc, etc.

---

[1] Des deux combinaisons ecce-ibi et ecce-hic, celle-là paraît avoir été la plus fréquente, cf. Rydberg, p. 299.

[2] Sén., *epist.* 58,7, cf. Köhler, p. 32.

[3] *Op. cit.*, pp. 300 et s.

[4] L'étymologie généralement reconnue est ecce hum; ainsi Schmalz, p. 219, et Sommer, p. 424.

[5] *Art. cit.*, p. 21.

Chez les anciens auteurs dramatiques, alors que eccum avait encore sa fonction pronominale, la combinaison atque eccum est très fréquente. Je cite d'après Köhler[1] et le *Thes. l. l.*: *atque eccum video* Plaute, Curc. 455, *atque eccum incedit* Mén. 888, *atque eccum tibi lupum in sermone* Stich. 577; *atque eccum in ipso tempore ostentum senem* Pacuvius, 238 R.; de même *atque eccos segnis somno et tarditudine* Accius, Trag. 69. Köhler se déclare convaincu que de telles constructions étaient fréquentes dans le «Sermo urbanus» du deuxième siècle av. J.-C., et c'est peut-être là que, par une confusion des initiales ou par une composition secondaire, un *accum est sorti de atque-eccum. D'après cette théorie, qui est essentiellement la même que celle émise déjà par Baist et M. Rydberg, cette forme hypothétique mais incontestable aurait donc existé de bonne heure à côté de eccum. Pour une raison ou pour une autre — peut-être par le besoin d'une différenciation d'avec les formes correspondantes en *-c-* — la nouvelle forme **accum*, trop vulgaire pourtant pour qu'on s'en servît dans la langue écrite, s'est généralisée dans l'usage démonstratif, tandis que, à en juger par it. *ecco*, log. *ekku*, prov. *ec*, la particule indicative non annexée à un élément suivant s'est conservée intacte. Sous la graphie phonétique *akku, je l'ai déjà introduite dans l'aperçu des termes démonstratifs par lequel débute ce chapitre.

C'est surtout dans le latin d'Espagne qu'on trouve par la suite des exemples de la particule *eccum*,[2] conservée comme je l'ai déjà dit, jusqu'à nos jours en Sardaigne, en Italie et dans la Gaule du sud. Par contre, la Gaule du nord n'offre pas de traces d'une forme *eccum*. Si, d'après la théorie exposée ci-dessus, **accum* et *eccum* sont donc deux formes coexistantes, intimement liées l'une à l'autre, il est probable que c'est dans la partie méridionale de la *Romania* que nous avons à chercher l'origine première de notre formation en *-k-*.

La formation en *-k-*, représentée dans toutes les langues romanes excepté le français littéraire, a englobé un nombre beaucoup plus grand de formes que celle en *-c-*. *Akku-iste et *akku-ille se trouvent partout. *Akku-ipse est représenté par des reflets espagnols, portugais et catalans ainsi que par le sarde *kussu*, et *quissu*, *quesse* et encore d'autres formes appartenant aux dialectes de l'Italie méridio-

---

[1] *Art. cit.*, pp. 20 et ss.

[2] Cf. Köhler, pp. 21 & s.

nale.[1] L'italien ajoute encore (*a k)k u-t i-i s t e 〉 *cotesto*, inconnu ailleurs. Au neutre, outre ces mêmes combinaisons (it., esp., port., rhét.), nous trouvons *a k k u-h o c, qui n'apparaît qu'en provençal. Parmi les adverbes locatifs nous avons à citer d'une part *a k k u-h i c, dans toutes les langues, et *a k k u-h a c (it., esp., port., rhét.), d'autre part *a k k u-i l l a c (it., esp., port., roum.) et *a k k u-i l l o c, conservé dans le roum. *acolo*. Et comme, dans toutes les langues romanes, le rapport des démonstratifs avec l'adverbe 'ainsi' me paraît incontestable, je me crois autorisé à terminer cette liste par *a k k u-s i c, qui formerait le point de départ de toute une série de formes: roum. *aşí*, *aşá*, rhét. *aschi(a)*, it. *così*, cat. *axi*, prov. *aissi*. Le fait qu'on ne trouve pas *a k k u-s i c dans la péninsule ibérique, en dehors du domaine catalan, peut s'expliquer par le développement tout spécial du nexus *-cs-*, par lequel la forme composée y serait peu faite pour servir de doublet à *si*; sur celui-ci, au contraire, on a formé, à l'aide du préfixe *a-*, *así*, *assi*. La forme provençale est presque toujours *aissi*, qui se trouve à côté de *aquest*, *aquel*, *aqui* dès les plus anciens monuments. L'étymologie que je propose pourrait expliquer la forme du *Boèce* (v. 145) *acsi* (*cum*), jusqu'ici incomprise;[2] cette forme est, à mon avis, une graphie archaïque pour *aissi*, dernier signe de sa parenté avec les autres représentants de la formation en *-k-*. Dans mon dernier chapitre, je reparlerai du *aissi* provençal pour chercher à dégager le rôle que j'attribue à cette forme en dehors de son domaine originaire.

* * *

La tâche que s'est imposée l'auteur de ce mémoire est en premier lieu une investigation de la construction démonstrative, du moins de certains de ses aspects, dans la Gaule méridionale. Comme on a pu voir ici et comme je l'ai déjà dit, le domaine provençal, seul entre tous les pays romans, possède des séries complètes de nos deux types, qui s'y emploient côte à côte dès l'époque la plus ancienne. L'usage démonstratif provençal est donc un champ d'investigation très riche en lui-même. Mais l'intérêt de cette recherche n'en reste pas là. En comparant les étapes littéraires des deux formations, il nous sera possible d'en mieux connaître les rapports mutuels et d'arriver par là à

[1] Voir là-dessus Ascoli, *Arch. Glott.*, XV, pp. 305 et s.

[2] M. Appel, qui admet l'étymologie e c c u m-s i c, voit dans cette forme a c s i, cf. *Prov. Lautlehre*, §§ 51 & 52.

une conception plus claire de leur évolution première. Certes, cette étude ne mettra pas en lumière tous les points obscurs de l'histoire des pronoms et des adverbes démonstratifs. J'espère cependant pouvoir montrer dans quelle direction et de quelle manière la solution de certains problèmes importants doit être cherchée. Après avoir soumis les termes démonstratifs du provençal à l'examen qui constituera le fond de cette étude, il sera donc temps de reprendre la discussion générale.

CHAP. II LES TERMES DÉMONSTRATIFS EN PROVENÇAL

L'étude des cartes de l'*Atlas linguistique* qui nous renseignent sur l'usage actuel des pronoms démonstratifs dans les différentes parties de la France, nous permet de constater qu'à part le neutre qui, comme l'adverbe locatif, présente toujours des formes des deux séries, le Midi est aujourd'hui aussi nettement caractérisé par la formation en *-k-* que la langue d'oïl l'a été de tout temps par la formation en *-c-*. La limite des deux types, marquée sur les cartes par une ligne rouge, est approximativement la même dans tous les emplois du pronom. Or, même un coup d'œil jeté sur un vieux texte provençal nous fait voir qu'il n'en était pas ainsi autrefois. Dans l'ancien provençal, les formes à explosive et celles à spirante, toutes les deux courantes, s'employaient côte à côte. Il y a déjà là un problème intéressant à examiner. A celui-ci s'ajoutent d'autres, d'un ordre plus spécial, dont je chercherai la solution en traçant l'histoire et l'évolution et en étudiant les rapports mutuels des diverses formes. Dans cette étude, qui commencera par la période ancienne, j'appliquerai la même division que celle adoptée dans l'aperçu que je viens de donner des termes démonstratifs en général. J'irai même plus loin. Comme les usages démonstratif et déterminatif[1] ne présentent pas le même aspect, j'examinerai séparément ces deux fonctions en tant qu'elles sont remplies par des mots qui nous intéressent ici. D'autre part, je laisserai de côté les pronoms non-composés, qui, n'étant qu'un reliquat d'une époque plus ancienne, n'ont pas d'histoire dans les langues romanes.

La question des deux types en *-c-* et en *-k-* est, comme nous l'avons déjà vu dans l'introduction, intimement liée à celle des éléments initiaux *ai-* et *a-*. C'est pourquoi j'ai cru devoir faire précéder les chapitres retraçant l'histoire des diverses formes démonstratives, d'un exposé où seront définies les conditions générales de l'emploi de ces éléments. Cet aperçu me permettra également de traiter certains problèmes posés à cet égard par les dialectes limitrophes.

[1] Je me sers de ce terme pour désigner le pronom qui s'emploie devant un nom complément précédé de *de* ou comme antécédent d'une proposition relative.

A. Le rapport des préfixes démonstratifs en ancien provençal.

J'ai déjà fait remarquer, lors de ma revue des systèmes démonstratifs des différentes langues romanes, que des deux préfixes démonstratifs du provençal, *ai-* est lié aux formes à spirante, *a-* à celles à explosive. Dans le rayon central de l'ancienne langue d'oc, dans ce que je me permettrai d'appeler le provençal ordinaire, cette règle ne comporte pas d'exceptions, autrement dit les deux systèmes ne se confondent pas. Nous avons donc là ces deux séries parfaitement distinctes: d'une part *aicest, aicel, aiço, aici,* auxquels il faut ajouter *aissi* 'ainsi', *aital, aitan* et les deux formes relativement rares *aisai, ailai,*[1] d'autre part *aquest, aquel, aquo, aqui.* La première série seule est double; *ai-* est pour ainsi dire facultatif, *a-* ne l'est pas, ce qui explique le fait que la série *ai-* présente seule des doublets analogiques. A tous les points de vue, celle-ci est la contre-partie de la série française en *i-*. La série (*ai*)*cest,* (*ai*)*cel,* (*ai*)*ço,* (*ai*)*ci* correspond donc à (*i*)*cest,* (*i*)*cel,* (*i*)*ço,* (*i*)*ci,* (*ai*)*ssi* à (*i*)*ssi,* (*ai*)*lai* à (*i*)*la,* (*ai*)*tal* à (*i*)*tel,* (*ai*)*tan* à (*i*)*tant.*

Ce sont là les formes démonstratives que nous allons trouver dans presque tous les textes provençaux qui seront étudiés dans les chapitres suivants. Ceux qui appartiennent aux régions limitrophes sont seuls à présenter une évolution particulière. A cet égard, il faut considérer d'une part le Nord, où le type provençal se trouve en contact avec le type français, d'autre part le Sud, où ce même type provençal se heurte au type pyrénéen. Dans les deux cas, ce contact entre deux systèmes plus ou moins dissemblables aboutit à la création de formes qui diffèrent selon les contrées mais qui ont ceci de commun qu'elles ne rentrent pas dans le système proprement provençal. Tout particulièrement, ces écarts tiennent aux préfixes démonstratifs appliqués autrement que dans le provençal ordinaire; c'est pourquoi ces observations ont trouvé place ici.

L'évolution des régions limitrophes du Nord ressort d'une série de textes composés là ou qui nous sont parvenus par l'intermédiaire de scribes originaires de ces régions. Dans ce nombre nous comptons la *Passion*, certains textes limousins, les rédactions *O* et *L* du *Girart de*

[1] On pourrait encore ajouter la forme toute accidentelle *aitantost,* modelée évidemment sur *aitan* et dont nous avons un exemple unique, Appel, *Chrest.*, 118, 80. Dans les dialectes limitrophes il y a encore d'autres formes isolées; voir plus bas.

Rossillon, le *Fragment d'Alexandre*, *Turpin* et d'autres textes poitevins, etc.

Le système démonstratif de ces textes, s'il y en a un, peut être caractérisé par un seul mot: confusion. Il y a confusion en tous les sens: formes toutes provençales à côté de formes toutes françaises, formes mixtes à côté de formes composées de deux éléments provençaux mais qui sont d'un type absolument étranger au provençal ordinaire. Par l'étude de détail qui va suivre, nous verrons même que ce dernier type anormal est un des plus fréquents.

Basons cette recherche sur *Girart de Rossillon*. De ce texte, appartenant à l'extrême frontière septentrionale de l'Ouest de la langue d'oc,[1] il y a, comme l'on sait, trois manuscrits. De ceux-ci, le ms. d'Oxford (*O*) contient la version qu'on s'accorde à regarder comme la moins éloignée de la forme primitive. Elle est dans la langue indécise parlée vers 1200 dans les régions limitrophes entre le français et le provençal. La version contenue dans le ms. de Londres (*L*) est française mais encore dans un français très voisin du provençal. Dans un grand nombre de cas le scribe s'est contenté de franciser les formes originaires; aussi cette version offre-t-elle dans une large mesure des formes mixtes. Le ms. de Paris (*P*) enfin est en provençal tout pur avec très peu de traces de la rédaction originaire. La comparaison de ces trois textes nous permet donc non seulement d'observer la langue de ces régions limitrophes mais aussi de nous faire une idée très nette de la façon dont le provençal s'y transforme en français.

Notre examen portera d'abord sur l'adjectif - pronom démonstratif au masc. et au fém. Voici un relevé de formes:

	O	*L*	*P*
S. m. suj.:	*is* (*consels*) 619	—	*est* 55
	ist (*om*) 3058	*cestui* 167	*cest* (*om*) 2406
	ist (*afaire*) 8314	*ist* (*affaire*) 2951	*est* (*afar*) 7346
	aiquest 8634	*iquest* 3258	*aquest* 7648
	aiquit 7846	*iquist* 2504	*cest* (*om*) 6907
	cis 495	—	—
	aicest 8378	*iquest* 3011	*aquest* 7409
	aiciz 9673	—	*aquest* 8627

[1] Chabaneau, *R. d. l. r.*, XXXV (1891), p. 388.

	O	*L*	*P*
	acist 8260	*aces* 2907	*aquelh* 7294
	acist 8317	*icil* 2954	—
	aquel 7841	*acel* (?) 2499	*aquel* 6902
	aiquel 8010	*cil* 2665	—
	aiquel 9598	—	*aquel* 8556
	cil 3035	*cil* 145	*cel* 2387
	cel 3721	*cel* 789	*el* 3055
	icil 7956	*celui* 2612	*aquel* 7011
	aicil 3489	*cil* 575	*aquel* 2825
	aicil 4115	*icil* 1137	*aquel* 3445
	aicel 3945	*icelui* 980	*cel* 3275
s. m. rég.:	*aquest* 7868	*iquest* 2526	*est* 6929
	achest 575	—	*aques* 11
	aiques 3395	*icest* 487	*aquel* 2734
	iquest 8223	*iquest* 2872	*aquest* 7258
	aiquest 3066	*iquest* 175	*aquest* 2414
	cest 3015	*cest* 127	*aquest* 2367
	icest 8410	*icest* 3043	*aquest* 7438
	aicest 8083	*icez* 2736	*aquest* 7125
	acest 3113	*cest* 220	—
	aquel 8703	*icel* 3324	*aquel* 7713
	ichel 3683	*icest* 754	*aquel* 3018
	aiquel 4542	*iquel* 1465	*aquelh* 3852
	ceu 7789	—	*cel* 6851
	ceu 7789	—	*aicel* 6851
	celui 9782	—	*selui* 8733
	aicel 3030	—	*aquel* 2382
	acel 2103		*cel* 1501
pl. m. suj.:	*cist* 21	—	—
	acist 8453	*iquist* 3087	*aquelh* 7478
	aiquil 2810	—	*aquel* 2169
	cil 8049	*iquil* 2704	*cel* 7092
	cil 8854	*cil* 3468	*cilh* 7855

	O	L	P
	icil 3482	*icil* 569	*aquelh* 2819
	aicil 985	—	*cilh* 409
	aicil 1110	—	*aquelh* 534
pl. m. rég.:	*aiquesz* 4912	—	*aques* 4200
	aquelz 5478	*icez* 2122	*aques* 4749
	aques 8448	*icels* 3081	*aquels* 7474
	iches 4574	*icels* 1497	*aquels* 4059
	aichez 475	—	—
	ces 2285	—	*aquels* 1678
	ices 1107	—	*aques* 531
	aices 3308	—	*aquels* 2648
	aces 9948	—	*aquels* 8896
s. fém.:	*iste* 3533	*iste* 613	*esta* 2871
	iste 8841	*iste* 3456	*aquesta* 7843
	ista 4154	*iste* 1174	*esta* 3482
	acheste 3588	*iceste* 666	*aquesta* 2925
	aiqueste 793	—	*aquesta* 218
	aiqueste 443	—	—
	iqueste 4524	*iqueste* 1447	*aquesta* 3837
	ceste 367	—	—
	ile 8278	—	*ela* 7311
	aiceste 8108	*iqueste* 2760	*aquela* 7150
	aiquele 7831	*iquele* 2489	*aquela* 6892
	cele 3287	*cele* 388	*aicela* 2627
	cele 993	—	*sela* 417
	aicele 1521	—	*sesta* 940
pl. fém.:	*aquestes* 4777	*iquestes* 1686	*aquestas* 4072
	ces 266	—	—
	iceles 9669	—	*aquelas* 8623
	aiceles 4042	*iteiles* 1067	*aquelas* 3370

Les exemples se laisseraient facilement multiplier. Il ressort de notre examen que la confusion est le plus grande dans *O*, qui présente toutes les six combinaisons possibles. A côté des formes courtes *cest*,

cel appartenant aux deux langues, de formes toutes françaises comme *icest, icel* et de formes toutes provençales, telles *aquest, aicest, aquel, aicel,* il y a le type mi-français, mi-provençal *iquest, iquel,* et enfin les deux types irréguliers *aiquest, aiquel* et *acest, acel. L* évite la composition par *ai-* et favorise tout particulièrement celle par *i-*, témoignant par là d'une influence plus nettement française. Mentionnons aussi, dans *O* et dans *L*, les formes féminines mixtes *ista, iste* et *ile,* caractérisant bien la confusion qui règne dans ces régions limitrophes.

Reste encore à signaler une dernière particularité d'*O*. L'existence des quatre paires *aicest, aicel — cest cel, acest, acel — cest, cel* fait naître aussi, à côté de *aiquest, aiquel, aquest, aquel,* des formes raccourcies à explosive, *quest, quel: De quest camp fu tostens a Girart pes* 5944 (*D'aquest camp* . . . *P* 5198); *de quelz chaitis* 7888 (*d'iquest chaitis L* 2545, *d'aquels caitis P* 6947);[1] *Bertolais e Gervais, ques riu contor* 580 (. . ., *vos doi comtor P* 16).

Le pronom n e u t r e, comme ceux du masc. et du fém., présente un mélange de formes françaises et de formes provençales. La série ordinaire est *O aico, L ice* (ou *ce*), *P aquo.* A côté de celle-ci, nous trouvons dans quelques cas *O aco, L ice* (ou *ce*), *P aquo* (ou *so*). La forme courte est dans *O co* (= *ço*) et *ce,* dans *L ce* et dans *P so.*

En ce qui concerne le pronom neutre, *L* est donc purement français, si l'on fait exception de la formule *per oc,* qui, fréquente dans *O*, a passé, dans quelques cas, dans *L*. Cette version ne donne donc lieu à aucune remarque. *O*, par contre, se distingue par la forme curieuse *aico,* qui y est très fréquente. Cette forme, dans laquelle se sont confondus à mon avis *aiço* et *aquo,* devrait être la contre-partie de *aiquest, aiquel.* Si c'était tout simplement *aiço* — à opposer à *aco* = *aquo* (?) — on ne comprendrait pas l'absence d'une forme composée neutre en *-k-*, ou du moins sa rareté. On ne saurait expliquer non plus le fait qu'*aico* dans *O* répond constamment à *aquo* dans *P*.

La prononciation *aiko* est encore attestée par l'existence d'une forme raccourcie *quo,* due évidemment à l'analogie de *ço,* dont elle prend la place: *A reis, quo respont Folche, trop est ligers* 2102 (*so* P 1500); *Car quo pout si la gerre far remaner* 4188; *El la vest e conroi de quo que quer*

[1] Dans les deux premiers vers on pourrait lire aussi *D'equest, d'equelz,* cf. plus bas *equi, eci, esi.* *O* ne présentant pas d'exemple certain d'une forme p r o n o m i n a l e en *e-*, je préfère cependant interpréter ces formes comme je l'ai fait, en suivant ainsi la graphie du ms.



7369.[1] A cette forme *quo*, caractéristique de ces régions limitrophes, je vais revenir en parlant des rapports des formes longues et des formes courtes.

Passons ensuite aux adverbes et aux mots composés analogiquement du préfixe démonstratif. Nous notons les séries suivantes:

O	*L*	*P*
aiqui 3272, 5292, 8639	*eci* 373, 1941, 3259	*aqui* 2613, 4572, 7653
aiqui 3431, 3471, 7611, 7619	*aiqui* 521, 558, 2335, 2343	*aqui* 2768, 2809, 6680, 6688
aiqui 7600	*aiqui* 2325	*lai* 6669
aiqui 7601, 7598, 8818	*iqui* 2326, 2323, 3435	*aqui* 6670, 6667, 7820
aiqui 8383	*la* 3016	*aqui* 7414
aiqui 8145	*ici* 2797	*aqui* 7184
aqui 9509	—	*aqui* 8471
aici 4384	*eci* 1380	*aqui* 3707
aici 4582	*eci* 1505	—
aici 1521	—	*aisi* 940
aici 1421	—	*aqui* 842
eiqui 5882	—	*aqui* 5129
etqui[2] 3926	*iloques* 963	*aqui* 3255
equi 8091	*aiqui* 2743	*aqui* 7133
equi 6542	—	*aqui* 5765
d'equi 7582	*d'iqui* 2307	*d'aqui* 6650
lai 4369	*iluec* 1365	*lah* 3692
ci a gente paraule 2994	*ci a gente parole* 106	*si ac genta paraula* 2348
des ci c'a catre 6810	—	*entro .IIII.* 6005
de ci que 'jusqu'à ce que' 7445	—	*de sai qu'* 6523
ci comence 720	—	*si comensa* 149
per ci eisez 6503	—	*per aici ...* 5727

[1] Le *quo* des deux derniers vers ne correspond à rien dans les autres mss. — Pour le dernier exemple il y a lieu de rappeler ce qui a été dit plus haut dans la note de la page 24.

[2] *E et qui lon armat com chevaler* (*Et aqui l'an armat cum chivalier P*). *Et qui* pourrait être une faute pour *eiqui*.

O	*L*	*P*
aisi 3339, 4240, 4666, 7998	*eissi* 433, 1256, 1581, 2653	*aisi* 2678, 3567, 3951, 7050
aissi 3799	*ausi* 861	*aisi* 3128
aisi 5393	*issi* 2040	*ensi* 4669
enaisi 2821	—	*aisi* 2180
enaisi 9947	—	*aitan* 8895
eisi 4052, 7676, 7732, 7896	*eissi* 1076, 2397, 2452, 2553	*aisi* 3387, 6742, 6795, 6954
esi 8893	—	*aisi* 7890
enessi 8662	*eissi* 3285	—
isi 8780	*eissi* 3398	*aisi* 7782
issi 9507, 9590	—	*aisi* 8469, 8548

aital 7869	*iteil* 2527	*aital* 6930
aitaus 3190	*taus* 294	*aitaus* 2534
eital 6055	—	*aital* 5304
itau 3315	—	*aital* 2655
aitant 7641	*itant* 2365	*aita* 6710
(*per*) *aitant* 7932	(*par*) *itant* 2589	(*per*) *aitan* 6987
atant 7622, 8788	*atant* 2346, 3406	*ab tan* 6691, 7790
aidunc 4552, 8218	*idon*(*que*)*s* 1475, 2867	*adonc* 3862, 7253
aiduns 7816	*idonc* 2475	*adonc* 6877
edunc 7885	*adons* 2542	*adonc* 6944
aitoz 9969	—	—

Il ressort de nos séries pronominales qu'*ai*-, usité non seulement avec les formes à spirante, comme dans le provençal ordinaire, mais aussi avec les formes en -*k*-, est devenu le préfixe démonstratif par excellence de la langue mixte dans laquelle est écrit le ms. *O* de *Girart de Rossillon*. Les formes adverbiales citées maintenant portent témoignage du même fait. Parmi les adverbes locatifs, *aiqui* est dans *O* la forme la plus fréquente; elle est même, contrairement aux pronoms, passée dans *L*, où elle figure à côté des formes toutes françaises *ici*, *la*, *iluec* et de la forme mixte *iqui*, répondant à *iquest*, *iquel*. Les formes en *ei*- et en *e*-, *eiqui*, *equi* dans *O* et *eci* dans *L*, dans lesquelles je vois respectivement *aiqui* et *aici* sous un aspect nouveau, seront traitées plus bas.

Sur la deuxième série des adverbes locatifs contentons-nous de dire qu'elle fait ressortir, par la forme *ci* et son emploi, le caractère français des versions *O* et *L*.

'Ainsi' est dans *O* tantôt *(en)ais(s)i*, formes toutes provençales et qui évoluent en *eisi*, en *esi* et en *enessi*, si cette forme est correcte, tantôt *issi*, tout français. Le caractère français de *L* se fait connaître par ce même *issi* ainsi que par *ausi*, qui en provençal n'existe que comme mot d'emprunt. Signalons enfin pour *P* la forme toute française *ensi*, restée là lors de la transposition du texte en provençal.

Dans la dernière série, *aital* et *aitant*, dans *O*, sont conformes à l'usage provençal. *Atant*, étant ici adverbe de temps, est par contre français. *Aidunc*, *aiduns*, avec lesquels il faut ranger *edunc*, ne se trouvent pas dans le provençal régulier, où la forme correspondante est celle de *P*, *adonc*. Ces formes témoignent donc encore une fois de la force analogique d'*ai-*, qui se manifeste enfin par *aitoz*, composé inusité ailleurs ou en tout cas extrêmement rare. *L* est, quant à l'élément initial de toutes ses formes, parfaitement français.

D'après les séries de formes citées ci-dessus, il me semble nécessaire de grouper ensemble *aiqui* — *eiqui* — *equi*, *aici* — *eci* et *aisi* — *eisi* — *esi*. En d'autres termes, *ai-* aboutit dans certains des mots étudiés ici à *e*. C'est là un fait qui est très caractéristique de ces dialectes limitrophes et que je veux examiner de plus près en m'appuyant aussi sur d'autres matériaux que ceux fournis par *Girart de Rossillon*.

Dans l'extrême Nord du domaine provençal, *ai-* paraît de bonne heure s'être assourdi en *ei-*, ce dont un grand nombre de formes appartenant à des textes différents portent témoignage.[1] Dans *Girart de Rossillon* nous avons déjà vu *eiqui* (*O*), *eis(s)i* très fréquent dans *O* et *L*, et *eital* (*O*) modelé sur *eisi*. Citons encore *eizo* Ev. S. Jean 13, 28; *eici* 'ici' ib. 14, 31; *eissi* 'ainsi' ib. 13, 33; *eyssi* 'ici' L.-L.L. 4; *eyssi* 'ainsi' ib. passim; *eylai* Fragm. d'Alex. 76, formé d'après *eici; eyqui* Lyon[2]; *eissi* Turpin passim; plus tard *eyso* Doc. ling., Hautes-Alpes I Briançon (430, 6); *eyquant* ib., II Rame (433, 77); *eysit* ib., Basses-Alpes II La Bréole (182, 55); *eyso*, *eysi*, *eyssi*, *eytal*, *eytant*, formes très fréquentes dans le *Myst. Eust.*

Tout porte à croire que cet *ai-* — *ei-*, surtout dans les adverbes, plus

---

[1] Voir aussi Chabaneau, *Gramm. lim.*, p. 45, et Devaux, *La langue vulgaire du Dauphiné*, p. 241; cf. *Doc. ling.*, pp. 107, 114, 154.

[2] Cité par Philipon, *Romania*, XIII (1884), p. 550.

atones par leur nature que les pronoms, avait la valeur d'un *e* ou du moins s'en rapprochait beaucoup. Comment expliquer autrement le fait que, transplantés dans des textes d'un caractère plus nettement français, autrement dit écrits ou copiés dans des régions plus ou moins étrangères à la tradition provençale, ces mots, et les adverbes avant les pronoms, se présentent avec *e-* initial? En soi, le passage *ai* > *ei* > *e* n'a rien d'étonnant. C'est l'évolution normale, attestée par plusieurs savants qui se sont occupés de ces dialectes.[1] Ce qui est frappant c'est que la graphie *e-*, constatée pour nos pronoms et adverbes dans un rayon qui s'étend de l'Océan jusqu'en Bourgogne, s'y présente à une époque si reculée. Nous en avons les premiers exemples déjà dans la *Passion*, où la forme *equi* se présente non moins de 4 fois: *Elles d'equi cum sunt tornades* 104, 1; *Mel e peisons equi manget* 111, 1; *Equi era li om primers* 95, 1; *Equi estevent per mulz anz* 95,4.[2] Les mss. *O* et *L* de Girart de Rossillon ont, comme nous l'avons vu, plusieurs *equi; L* seul a *eci*; il y a encore *esi O* 8893 et *enessi O* 8662; ajoutons *edunc O* 7885, où, cependant, il y a peut-être confusion avec la conjonction *e(t)*, cf. *etqui O* 3926, ainsi que le même phénomène dans la *Passion*. Dans *Turpin*, *equi* est la forme habituelle. Signalons aussi pour ce texte les formes pronominales *eco*, étant donc l'*aico* du *Girart de Rossillon*, passim, et *equesta*, continuant notre *aiquesta*, 282, 31, 319, 7. Dans la catégorie des pronoms, j'ai encore à citer *echest* Fragm. d'Alex. 24; *echel* ib. 35;[3] *equeste* Vienne 1247 (Godefr.); *equil* Poitiers 1247 (Godefr.). Dans les *Serm. poit.*, enfin, on trouve la forme curieuse *ecist* (s. m. suj.), représentant septentrional d'un *aicest* provençal.[4]

Ces formes, encore toutes provençales, marquent l'extrême limite septentrionale du type du Midi. Dans les textes cités elles se rencon-

---

[1] Pour le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, cf. Gœrlich, *Die südwestlichen Dialecte der langue d'oïl*, p. 51; pour le lyonnais, Philipon, *Romania* XIII (1884), p. 549; pour le dauphinois, Devaux, *op. cit.*, p. 249, cf. *Doc. ling.*, *l. c.*

[2] Au v. 95, 1, le ms. porte *Et qui*, au v. 95, 4 *& qui*. Le signe *&* représentant non seulement *et* mais aussi *e*, cf. *recogNostr&* 49, 4, *u&dest* 77, 4, *p& druN* 103, 2, *r&dræ* (*rendre*) 129, 1, *& qui* doit donc être vraiment *equi*. *Et qui*, au v. 95, 1, paraît être le résultat d'une résolution de la même abréviation *&qui*, où *e-*, confondu avec la conjonction, a reçu erronément le *-t* final de celle-ci. Dans les deux cas, la plupart des éditeurs et des commentateurs sont d'accord pour reconnaître la forme *equi*.

[3] Pour la graphie de ces deux formes, cf. dans le même texte *mischin* 88.

[4] Voir Gœrlich, *Die südwestlichen Dialecte*, p. 110.

trent en général avec des formes du type français en *i-*, d'une part *iquest, iquel, iquo, iqui,* présentant donc le préfixe démonstratif français annexé à une forme d'origine provençale, de l'autre les formes toutes françaises *icest, icel, iço, ici.* Celles du type mixte sont fréquentes dans les deux versions de *Turpin* et dans les *Serm. poit.*[1]; elles sont attestées également pour Lyon.[2] A l'est du Rhône, l'exemple le plus septentrional d'une forme pronominale en *iq-* que j'aie pu noter, est *iquetes choses* Doc. ling., Trévoux I 4 (1275).

Deux adverbes seuls s'avancent vers le nord. L'un est *aissi* — *eissi,* qui sous la forme que revêt cette particule dans les régions limitrophes s'étend sur une partie de l'Ouest du domaine linguistique de la langue d'oïl. Dans mon étude antérieure citée plusieurs fois[3], j'ai cherché à déterminer l'extension dialectale de cette forme en français et le rôle qu'elle a joué dans la création de la particule française *ainsi.* L'autre est *aiqui* — *eiqui* — *equi,* qui déguisé à la française, envahit une grande partie de l'Est. Sur cette dernière particule, *iqui,* je vais revenir dans ce qui suit.

La confusion des préfixes démonstratifs, si caractéristique de ces régions limitrophes, se retrouve dans certains autres textes composés dans la région intermédiaire entre le français et le provençal. Ainsi, j'ai noté un *acel* déterminatif dans les *Stances et Statuts,* texte auvergnat et fortement francisé du XIVe siècle. *Aiquestas* se lit encore dans le *Fragment comique* originaire de la même région et portant la date de 1477.[4] Par contre, ces formes anormales manquent complètement aux documents limousins et auvergnats que j'ai eu l'occasion d'examiner.

Ajoutons que certains mss. de textes proprement provençaux, mss. dus à des copistes français, présentent un mélange de formes rappelant celui constaté pour *Girart de Rossillon.* Je mentionne en premier lieu le *Roman de Jaufré,* dont le ms. *B,* qui a servi de base au texte de M. Breuer,[5] révèle une main française. Aussi y a-t-il un certain nombre de formes hybrides, ainsi p. ex. *acel* (*A aqel*) *cavalier* 821, *acels* (*A aquels*) 84, *aci* (*A aisi*) 'ici' 871, *aiquo* (*A aqo*) 5656, *aiqui* (*A aisi*)

[1] Gœrlich, *op. cit.,* pp. 110—111.
[2] Philipon, *Romania,* XIII (1884), p. 549.
[3] *Fr. ici — ainsi,* dans les *Mélanges Vising;* cf. particulièrement pp. 174 et ss.
[4] Cf. Dauzat, *Patois de Vinzelles,* Morphologie, pp. 10 et 82.
[5] *Gesellschaft für rom. Literatur,* 46.

1170. On trouve également quelques formes courtes en *-k-*: *quest, quel, quo, qui* et *quai*, qui seront traitées en temps et lieu,[1] ainsi que des formes toutes françaises, comme *anssi* 1331.

Il en est de même des *Poésies religieuses*, éditées par E. Levy d'après un ms. de Wolfenbüttel.[2] Ce texte est écrit par un italien qui savait très mal le provençal. Déjà l'auteur y mêlait des formes italiennes et françaises; au besoin il créait aussi des formes nouvelles qui n'appartenaient qu'à lui. La langue a été encore détériorée par un copiste français, qui y introduisit d'autres formes françaises.[3] Parmi celles-ci, signalons *ensi, ansi, ainsi* et *ausi*, qui entraîne la forme fantaisiste *auquella*, au v. 605. Les formes «régulières» *aquest, aquel* paraissent manquer au texte; à leur place, il y a un grand nombre d'*aiquest* et d'*aiquel*, à côté de *quest, quel*.[4]

Exceptionnellement, d'autres textes qui se ressentent également d'une influence étrangère, présentent de ces mêmes formes irrégulières ou raccourcies. Je cite la *Crois. Alb.*, où à côté d'un *quest*, j'ai noté également une forme à spirante munie analogiquement d'un *a-* initial: *s'asela honor prent* 797. *Daurel et Beton* fournit également un exemple du même *acel: acels a pe, qu'om nols auza tocar* 1963. A ce que je peux voir, ces formes, s'écartant du système normal, sont étrangères aux œuvres littéraires proprement provençales.

Dans l'extrême Sud, le catalan à l'est et le gascon à l'ouest forment la transition entre le provençal proprement dit et l'espagnol. Aussi, ces deux dialectes se ressentent-ils à plusieurs égards de cette position intermédiaire. En ce qui concerne tout particulièrement le rapport des préfixes démonstratifs, seul point de vue qui sera considéré ici, on peut constater une certaine prédilection pour le type en *a-*, à attribuer certainement au voisinage du type pyrénéen. Cette prédilection ne se manifeste pas seulement par la fréquence des formes du type en

[1] Cf. plus bas le chapitre traitant des formes longues et courtes, p. 103.

[2] *R. d. l. r.*, XXXI (1887), pp. 173 et ss.

[3] Introd., p. 193.

[4] Ces textes présentant en somme les mêmes formes que *Girart de Rossillon* et d'autres textes limitrophes, il paraît probable que les copistes par l'intermédiaire desquels nous sont parvenus les mss. en question, étaient originaires de régions peu éloignées du domaine linguistique provençal. — Le ms. *B* de *Jaufré* présentant également des traces d'une influence italienne, les formes *quest, quel, qui* pourraient être, dans ces deux textes, des italianismes. C'est pourtant peu probable. Je renvoie à ma discussion de ces formes, pp. 105 et ss.

a- en général; il y a aussi de vraies formes mixtes, analogues aux formes septentrionales *iquest, iquel, iquo, iqui.*

Parmi celles du catalan, signalons ici les deux que nous avons pu constater au nord des Pyrénées., *aço* et *aci* 'ici'. De la première il y a, à côté d'un grand nombre d'*aizo*, quelques exemples isolés dans un recueil de chartes provenant des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne.[1] Comme nous allons voir plus bas, *aço* appartient toujours aux parlers du département des Pyrénées-Orientales, à côté d'*aci*, dont je ne peux malheureusement pas déterminer l'âge, cette forme manquant dans les textes anciens que j'ai pu examiner. Ils ne présentent pas non plus la forme proprement provençale *aici*, qui paraît n'avoir jamais pénétré dans ces régions limitrophes.

Le gascon ancien m'est principalement connu par les documents landais publiés par M. Millardet et les travaux de Luchaire. Dans les séries de chartes publiées par eux (*Doc. land.* et *Doc. gasc.*), le type régulier en *ai-*, au masc. et au fém., manque tout à fait. Je ne trouve que les formes *acesta* (Bigorre, XIIe s., Bordeaux, 1240), *acel* (Oloron, 1290), au fém. *acere* (Bayonne, 1282), dans la collection de Luchaire, et *aced* MM 1259, 1, SS 1251, 1, dans celle de M. Millardet. Au neutre, les formes en *ai-* et en *a-* apparaissent toutes les deux de bonne heure; il y a un *azo* déjà dans la très ancienne charte de Montsaunès de 1179. Au cours des XIIIe et XIVe siècles, nous assistons à une concurrence entre *aisso* et *aço*, dont l'issue est la victoire de cette dernière forme. L'adverbe locatif 'ici' se trouve exclusivement sous la forme *aci* dans les *Doc. land.;* à côté de cette forme il y a aussi deux exemples d'*aici*, Auch, Gers, 1260, et Tarbes, 1285, dans les *Doc. gasc.* La force du type *a-* est attestée enfin par un *assi* 'ainsi' analogique, qui s'est inséré déjà anciennement parmi les formes régulières *aissi, aici, aixi*[2] et qui amène aussi *atal, atau* et *atant*, dont il y a plusieurs exemples dans les deux séries, à côté des formes normales *aital* et *aitant.*

B. L'adjectif-pronom démonstratif, au masc. et au fém.

1. L'usage démonstratif de l'ancien provençal.

L'expression démonstrative, au masc. et au fém., variant selon les textes, j'ai cru devoir étudier séparément d'une part les documents et

[1] *R. d. l. r.*, IV & V.

[2] Je vais citer ces formes plus bas, p. 87.

les textes d'un caractère dialectal prononcé, d'autre part les monuments purement littéraires datant de l'époque classique. Dans la première catégorie, *aquest, aquel* sont les pronoms réguliers alternant avec des exemples sporadiques de formes à spirante, parmi lesquelles les formes courtes — je désigne ainsi celles non munies d'un élément initial vocalique — forment la grande majorité. Comme il faut s'y attendre, la formation en *-c-* est mieux représentée dans les documents et les textes anciens que dans ceux qui datent d'une époque plus récente. Par contre, la fréquence de ces formes ne paraît pas sensiblement varier dans les différentes parties du Midi, exception faite pourtant des dialectes limitrophes exposés à l'influence du Nord et dans lesquels on peut nettement constater une invasion de formes courtes françaises. L'usage ressort de l'aperçu qui va suivre.

Dans le domaine dialectal limousin nous avons la chance de posséder un texte très ancien, *Boèce*, qui, en dehors d'un *cel* demi-déterminatif: *Bos cristians qui a tal eschala·s te, C e l non quaira ia per negu torment* 156, ne nous offre qu'*aquel* comme pronom démonstratif: *toz a q u e l libres* 247, *ab a q u e l fog* 251, 252.

Dans l'usage purement démonstratif, la formation en *-c-* n'est pas tout à fait inconnue à l'auteur de la traduction également très vieille de l'*Evangile de S. Jean*, témoin *las obras que eu faz, c e l l a s fara* 14,12. Avec cette exception, il ne se sert que de *aquest, aquel,* seules formes qu'on trouve aussi dans les *Préceptes religieux* publiés par Chabaneau, et qui ne sont pas en tout cas postérieurs à 1200.[1]

Parmi les documents de cette région que j'ai examinés, aucun ne remonte plus haut qu'aux dernières années du XIIe siècle. Dans un de ces actes, écrit probablement vers cette époque et publié dans les *Doc. lim.*, p. 149, nous lisons *a a i s e s t loc de Fonlop*. Dans cette série de documents, d'une langue fortement francisée, *aquest, aquel* sont, au demeurant, les seules formes usitées.

Dans une étude intitulée *La langue et la littérature du Limousin* (*L.-L. L.*), Chabaneau a publié un assez grand nombre de documents limousins, dont le plus ancien remonte à 1208 et qui appartiennent tous à ce siècle et aux siècles suivants. Il y manque tout à fait des formes à spirante. Sans compter *esta vila* 3, je n'ai noté que ces formes:

---

[1] «Ecrits dans le dialecte du haut Limousin, de Limoges même très probablement» (Chabaneau, p. 113). L'indication relative à la date de composition est due à Paul Meyer, p. 107.

s. m. *aquest* 1, etc.; *aquel* 6; s. f. *aquesta* 1, etc.
pl. m. suj. *aquilhs los . XII. premiers nompnatz* 5, 64 (1490);
aquilhs auvitz et ben entendutz 5, 61;
pl. f. *aquestas* 2, etc.

Dans les vieux documents de Tulle (*Franch. Tulle*) publiés par Simon, *aquest, aquel* sont également les seules formes usitées dans la fonction démonstrative.

Pour l'auvergnat je n'ai à citer que les documents réunis par Roger Gard (*Doc. auv.*) ainsi que deux textes relativement récents, les *Stances et Statuts* (XIVe siècle) et le *Fragment comique*, qui porte la date de 1477.[1] Dans les documents je ne trouve qu'*aquest* et *aquel*. Les *Stances et Statuts*, outre la forme irrégulière *acel* I 129, emploient deux fois comme pronom démonstratif le pronom *cel: Mas qui en ben persevera, Cel* (*tel* ms.) *ame sainct Esperit* I 47; *Que venrant a rada chara Cilh quant los ora pugnit Et lh'autre*... 231. La présence de ces formes à spirante — si elles sont correctes — n'est pas faite pour nous étonner, vu l'empreinte nettement française que porte ce texte, dont la langue a d'ailleurs été fortement détériorée par le scribe qui comprenait mal ce qu'il transcrivait.

Dans le *Fragment comique*, très court, on ne trouve que l'adjectif *aquest*. Une fois, au v. 128, j'enregistre la forme limitrophe *aiquestas*, déjà mentionnée dans ce qui précède.[2]

Les textes et les documents du territoire central comprenant l'albigeois, le rouergat et le languedocien jusqu'à Toulouse présentent en somme le même aspect que ceux du Nord. Le plus ancien monument littéraire est la *Chanson de sainte Foy* composée dans la seconde moitié du XIe siècle au plus tard et écrite dans la langue de la région narbonnaise.[3] Dans l'usage démonstratif j'y ai noté les formes à spirante suivantes:
s. m. suj.: *cell teg Mansella sobre mar* 499;
s. m. rég.: *Garonna·l corr per cell un laz* 37; *arss Deus cell lin, con fogs fa falla* 589;
pl. m. suj.: *cist l'en trameiron aitals flors* 477; *cest desfeirun Castel Emaus* 460; *cel meiro·ls saintz en tal train* 7.

[1] Ces deux derniers textes ont été utilisés par M. Dauzat dans son étude du patois de Vinzelles, cf. *op. cit.*, p. 82.
[2] Cf. ci-dessus, p. 29.
[3] Hoepffner, *Chanson de S. Foy*, pp. 199 et 208.

Sans compter iste, richement représenté dans ce texte, nous avons les exemples suivants du type *aq-*, beaucoup plus fréquent que celui à spirante:

s. m. suj.: *ers se vas Deu aqell veilz cans* 118; *ben es achell aitz ereubuz* 437; *mortz fo achel hom* 419;

s. m. rég.: *aqest planczon* 62 (6 ex.); *d'aqest fo pars Maximiens* 122; *d'aquel peccad* 67 (3 ex.); *aqel volri' aver espos* 311; *aqell a ben prod et agud* 184;

s. f. suj.: *sabon quals es aqist canczons* 25; *aqist donzella·nz a* 161; *tro a remas achist rancura* 414;

s. f. rég.: *d'aqesta ciutad* 65; *ad aqesta coita* 186; *d'aquella sancta jaz* 357; *tant teg achella seboltura* 413; *ad achella gent* 544; *aqell' aurez* 240;

pl. m. suj.: *corrun achil drud* 179;

pl. m. rég.: *ad aqestz homens peccadors* 469; *qi preg' aqestz d'est vizinad* 154; *als filz d'achestz ded Deus tal tailla* 578; *d'aqelz pagans* 110.

La lecture du *Cartulaire des Templiers de Vaour*, contenant des documents de la vallée de l'Aveyron écrits pendant les années 1143—1202, ne m'a pas valu une seule forme démonstrative à spirante. Il en est de même des actes de Gévaudan (1109—1499) qui ont été publiés par M. Brunel. Dans quelques *Sermons* très vieux, provenant d'une région située sur la limite du Limousin, du Quercy et du Rouergue et qui ont probablement été composés déjà vers 1120,[1] il y a cependant un seul *aicel* isolé, le plus ancien exemple que j'ai rencontré de cette forme: *en aicelz dias* sér. I, 18. Avec cette exception, le type *aq-* est seul usité comme pronom démonstratif.

Pour le domaine provençal proprement dit, je cite d'abord le livre de M. le dr Pansier sur la langue d'Avignon. Dans les nombreux documents qui sont compris dans les deux premiers volumes, une forme démonstrative à spirante ne se trouve pas avant la fin du XIV[e] siècle, et alors c'est la forme *selu* évidemment due à l'influence française. Par contre, des représentants du type en *-c-* ne manquent pas tout à fait dans le fragment d'un *Comput* composé dans cette région vers la fin du XIII[e] siècle. A côté d'un grand nombre d'*aquest* et d'*aquel*, j'y ai noté deux exemples du type opposé: *en sella tieyra* 48; *en cella mejansia* 123.

[1] P. 107, cf. ci-dessus les *Préceptes religieux*.

Je connais les dialectes parlés à l'est du Rhône également par la collection de documents des départements de l'Ain, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes publiée par Paul Meyer, ainsi que par l'étude approfondie que l'abbé Devaux a consacrée aux parlers du Dauphiné du nord. Dans cette dernière région, nos deux types se rencontrent dans le département de l'Isère. La limite linguistique va un peu au nord de Grenoble, et elle paraît être à peu près la même que pendant l'époque ancienne.[1]

La partie française de cette région limitrophe, qui, avec le Dauphiné septentrional, comprend le département de l'Ain, ne nous intéresse ici que par les exemples du type en *-k-* qu'on pourrait y trouver. La lecture des textes compris dans le recueil de Paul Meyer m'a fourni un certain nombre d'exemples du type mixte en *iq-*; ainsi, *iqui* y est fréquent et quelques formes pronominales en *iq-* se trouvent aussi.[2] Par contre, je n'ai rencontré d'exemples ni d'*aquel*, ni du type en *aiq-*, si fréquent dans les autres régions limitrophes. Dans la partie provençale de ce rayon que les documents m'ont permis d'examiner, je n'ai noté que le type *aq-* en fonction démonstrative; il n'y a ni *aicest*, *aicel*, ni ces formes sans élément initial.

J'en arrive enfin à la Gascogne, dont les parlers médiévaux sont bien connus par les documents publiés par Luchaire et Millardet. Dans les *Doc. gasc.*, j'ai noté l'adjectif démonstratif *(a)cest: acestas costumas* Bigorre (XII[e] s.); *acesta quitansa* Bordeaux 1240; *cesta* Bordeaux 1237(?), 1291; au demeurant, il n'y a, dans les deux recueils, que des formes en *aq-*. D'autre part, l'adjectif-pronom démonstratif présente une particularité qu'avant l'époque moderne nous ne trouvons qu'exceptionnellement dans les autres parties de la Gaule méridionale: des formes démonstratives à explosive privées par aphérèse de leur élément initial. Ce retranchement de la voyelle initiale est dû à une évolution particulière à ce dialecte et qui s'y est accomplie à une date plus ancienne que dans d'autres régions où, d'après l'*Atlas linguistique*, nous pouvons enregistrer ce même phénomène pour les temps modernes. Les formes seront traitées en temps et lieu.[3]

Les textes proprement littéraires présentent un tout autre aspect. Les formes à spirante y sont fréquentes, et elles sont employées à côté des formes à explosive sans qu'on puisse s'apercevoir d'aucune distinction entre elles. Le plus caractéristique est peut-être que *aicest*, *aicel*,

[1] Cf. pourtant plus bas, p. 51. [2] Cf. ci-dessus, p. 29. [3] Ci-dessous, p. 105.

formes non abrégées et qui sont presque inconnues dans les dialectes à l'exception de ceux du Nord, sont maintenant plus ou moins fréquemment employées dans la fonction démonstrative.

Commençons par les troubadours. Le premier d'entre eux, Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui écrivit déjà au commencement du XII[e] siècle, paraît encore préférer *aquest, aquel* comme adj.-pron. démonstratif; deux fois on trouve cependant une forme en *-c-: ieu port d'a y s e l h* (*a q e s t D*) *mestier la flor* VI 4; *a totz sels d'a i c e l aizi Obediens* 'attentif aux caprices de tous ceux qui habitent ce séjour' VII 29. Marcabru, qui écrivit vers 1150, se sert aussi de préférence des formes en *-k-;* il y mêle cependant *cest* et *cel;* le type en *ai-* ne se trouve que dans quelques constructions mi-démonstratives, mi-déterminatives où l'antécédent d'un pronom relatif est un substantif. J'ai compris ces exemples dans le tableau suivant du système démonstratif tel qu'il se présente dans les œuvres de ce troubadour:

s. m. suj.: *a q u e s t n'Anfos* 9,29; *a q u e s t* (*s e s t C*) 31,55;
s. m. rég.: *en a q u e s t balans* 14,10; *d'a q u e s t vers* 18,2; *d'a q u e s t* (*a i c e s t A*) *perill* 33,18; *d'a q u e l trahi* 17,40; *d'aquel* (*a i c e l E*) *grahus* 40,38; *d'e s t mes* 32,29;
pl. m. suj.: *tuit c i l l gartz* 24,23; *a q u i s t c. son* 24,22; *c i l l* 20,28; 29,26; 40,15; *c i l* 35,52; *c y s t* 40,21; *a q u i s t* 4,13.
pl. m. rég.: *a q u i s t* (*a q u e s t Ea*) *malvatz volatill . . . non sent bruire* 38,19; *d'a q u e s t z* 2,21; *d'a q u e l s compaignos Qui* 29,27;
s. f. suj.: *a q u i s t* 2,27; *c e s t' amors* 5,7;
s. f. rég.: *d'a q u e s t a vetz* 20,8; *a q u e l h a rey* 1,40; *d'a q u e s t a* 14,19; *per a q e l l a fe que* 23,25; *d'a i c e l l a gen. . . que* 36,33;
pl. f. *d'a q u e s t a amors* 19,40; *a i s s e l l a s putas ardens . . . qui* 40,19.

Ce n'est que plus tard qu'on assistera à la pleine éclosion du type à spirante dans l'usage démonstratif. Je citerai ici d'abord le témoignage de deux troubadours postérieurs, le limousin Bernart de Ventadorn, qui écrivit dans la seconde moitié du XII[e] siècle, et son compatriote Guiraut de Bornelh, le grand poète d'amour de la période classique.

Chez Bernart de Ventadorn nos deux types sont courants; en ce qui concerne les formes à spirante les mss. manifestent cependant une certaine hésitation. Notons aussi que plusieurs de ces formes se trouvent dans l'usage déterminatif tonique, compris dans le tableau suivant:

s. m. suj.: *aquest guizerdos* 8, 28; *aquest lauzars* 22, 27; *aquel tems* 5, 7; *qui en amor quer sen, Cel non a sen ni mezura* 16, 31; *aicel* (*aquel DGIK*) *jorns me sembla nadaus C'ab sos bels olhs... M'esgàrda* 15, 46;

s. m. rég.: *d'est mal* 40, 24; *aquest plaih* 6, 12; 17, 27; *aquest chaitiu deziron* 43, 46; *chan en aquel* (*aicel* S^1) *mes Can flor e folha vei parer* 10, 1; *Ja Deus no·m don aquel poder Que d'amor no·m prenda talans* 15, 8; *d'aquel sui... sofrire* 35, 9;

pl. m. suj.: *cist an perdut vergonha* 13, 52; *aicist* (*aquestz C, aquist* a^1, *aqist G, aisil IKN, cist O*) *dui traidor* 28,11;

pl. f. rég.: *d'aquestz dos mals* 6, 27; *D'aquestz mi rancur... Qu'ira me fan* 7, 25; *d'aquestz enveyos* 22, 11;

s. f. suj.: *aquest' amors me fer* 31, 25; *aquist preizos* 22, 51; *aquesta m'a faih* 19, 25; *cela s'en vas me per plan essai* 10, 28;

s. f. rég.: *az aquesta* (*sesta R*) *fausa gen vana* 22, 14; *en aquella setmana Can eu parti* 37, 53; *d'aquela* (*aicela* MS^1) *no·n aurai ges* 10,45;

pl. f.: *aicestas son las plus valens* 5, 33.

Guiraut de Bornelh se sert relativement peu de la construction démonstrative; je donnerai ici tous les exemples que j'en ai notés au cours de la lecture de ses poèmes. Il en ressortira qu'avec les reflets de i s t e, nos deux formations, celle à spirante munie ou non de son élément initial, lui sont également courantes: *esta sazo comens* 8, 14; *d'esta paria* 49, 15; *estas altras chamjairitz* 56, 39; *et eu que tem d'est' ira* 57, 21; *aquest terminis clars et gens* 8, 1; *d'aquest segle* 74, 14; *d'aquests amadors* 9, 43; *Era cridaran Aquist drut truan* 26,92; *d'aquesta serai comans* 41, 60; *can estav' en aquels bels jardis* 1, 5; *mas so d'aquels derrers s'emple* 53, 40; *an pur co·s poscha cel barganhs* 52, 58; *cela vetz era·l segles bos* 73, 17; *celha ni cist* 19, 34; *can cest crid' e cel brama* 39, 11; *parlem nos, fan cilh, sivals* 27, 63; *tan es alt' e richa Cela* 30, 19; *qui que·l chan Celeis* 30, 37; *so don cela s'endrechures* 50, 64; *un conven: que·m frais aicel* 21, 38; *m'es aicela* (*aquelha C*) *sazos bona* 39, 13.

L'usage littéraire a eu son développement le plus typique dans le

Roman de Flamenca composé en 1234—35. J'y ai noté les exemples suivants de l'adjectif-pronom démonstratif au masc. et au fém.:

s. m. suj.: *cel ne saup* 1821; *aquel respos* 1317; *aquest conortz* 876;

s. m. rég.: *en cest pensar* 1782; *en cest castel* 1893; *cel jorn* 750; *d'aicest consen* 281; *d'aicest cavallier* 2036; *d'aiscest ivern* 1242; *ab aquest mot* 1243; *per aquest* 1985; *d'aquest dan* 321; *aquel jorn* 475; *aquel dia* 5153;

pl. m. suj.: *cist baron* 444; *cist an ... anat* 143; *cil encloton* 7890; *aquist juglar* 721; *aquist donzel* 1862;

pl. m. rég.: *aicels a faitz G. venir* 3617; *aquest comjatz* 361;

s. f. suj.: *cesta damaisella* 550; *cist er vostra* 1961; *cist m'asauta* 1968; *cil amistatz fera e brava* 1500; *aicist copa* 3082; *tant quant aicist li durara* 3089; *aicist es mala* 7829; (*cist er vostra*), *O aquist* 1962; *cals una es aquil* 233;

s. f. rég.: *a cesta cort* 137; *tras cella post* 2327; *aicesta margaus* 7785; *d'aicella vos bonaürosa* 4388; *d'aquella semblet una garba* 1326;

pl. f. suj.: *cellas oscan* 7890.

Le *Roman de Flamenca* nous a transportés dans le domaine de la poésie épique, qui dans le Sud de la Gaule est plus ou moins sous l'influence française. En traitant du rapport des préfixes démonstratifs, j'ai déjà fait voir les effets les plus saillants de cette influence du Nord, qui dans certains textes, comme surtout le *Girart de Rossillon*, avait complètement ébranlé le système démonstratif provençal. Dans d'autres, elle ne se manifeste que par un usage étendu des formes à spirante, auxquelles viennent se mêler quelques exemples isolés de formes mixtes. A généralement parler, le type en *-c-* occupe une position très forte dans toute la poésie épique. Je passerai ici en revue quelques-uns de ces textes pour donner une idée générale de l'emploi qu'on y fait du pronom démonstratif, au masc. et au fém.

Le *Roman de Jaufré*, contemporain de *Flamenca*, nous est conservé dans deux mss. principaux, *A* purement provençal, et *B* qui est l'œuvre d'un étranger, très probablement d'un Français. Nous avons déjà vu que cette main étrangère a laissé certaines traces dans le texte du poème. En ce qui concerne l'usage démonstratif proprement dit, l'in-

tervention de ce copiste est cependant très peu marquée. Les deux versions ne se distinguent pas beaucoup; dans toutes les deux, c'est en somme le même usage que chez les troubadours. *Aquest, aquel* sont d'un usage prépondérant et s'emploient dans des constructions très fréquentes telles que les suivantes: *trobarai ja A q u e s t a causa, c'aiço fa?* 835; *Don a q u e l l a gent dec sopar* 980; *en a q u e l l a sazon* 25; *tuit a q u i s t furon* 110; *a q u i l l an o aportat* 671; *Ez a q u i l* (*a i c i l A*) *son si refrénatz* 4424. A côté de celles-ci, on peut relever un certain nombre d'exemples du type en *-c-*: *ves c e l l a part* 210, 811, 1363; *fan c i l* 2918; *fan c e l s* 3556; *E s'a i s e l pert per ma follor, Que porai dir a mon seinor* ... 1219; *Cant a i s e l s vi ves el venir* 4682; *per cal raçon A hom a c e l* (*a q e l A*) *cavaler mort* 820.

D'autres textes épiques présentent un usage plus étendu du type en *-c-*. Ainsi, dans la *Crois. Alb.*, dont la langue est selon Paul Meyer[1] «un mélange de provençal et de français», et où nous venons de constater quelques exemples isolés de formes hybrides ou irrégulières,[2] nos deux formations paraissent s'employer dans la relation de 1 à 4 en faveur du type en *-c-*; je cite: *a i c e s t santimes hom* 66; *Ja al jorn de sa vida a i c e l plait no pendra* 672; *en tot a i s e l estetz* 589; *a i c e s t a osts fo aisi comensada* 256; *A i s e s t a acordansa no a gaire duretz* 937; *a a i c e l a vegeia* 1004; *a i s e l a vegia* 1134; *a i c e l a s malas res* 1087; *a i s e l n'ac mant diner* 784; *a i s e l voldran pregar trastotz* 807; *a i c e s t z iran a Roma* 232; *a i s e l s an devezitz* 762; *a c e l felo sarjant* 91; *en s e l mesatge* 889; *ja s e l a paraula fos per lor autregea* 397; *e c e l a ost jutgero* 322; *c e s t ac .... mant denier* 326; *s e s t fo catholicals* 347; *c e s t foron latz e latz* 1109; *c e s t an lo cosselh dat* 1113; *c i l h son bon gramaire* 233; *En c e l s no comti pas ni clergues ni borzes* 282, à côté de *adoncs fe a q u e s t libre* 19; *so fo en a q u e l mes* 597; *Ar aujatz que fazian a q u e s t a gens vilana* 433; *ab a q u e s t a s paraulas* 377; *A q u e s t iran enans lo Papa nuncier* 904; *er cuh que a q u e l s de dins cresca trebalhs* 424.

En dernier lieu nous allons voir une des chansons de geste provençales qui ne sont qu'un simple reflet de l'épopée française, *Daurel et Beton*, dont l'auteur fait «occasionnellement usage de formes que l'on considère comme caractéristiques de la langue d'oïl».[3] Notons parmi

[1] Cf. Introduction, pp. CI et ss.

[2] Cf. p. 30.

[3] Paul Meyer dans l'Introduction, p. L.

les termes démonstratifs *icest* 2064, *ici de lai* 1542, ainsi que la forme irrégulière *acel* relevée ci-dessus.[1] Dans ce texte, nos deux formations sont à peu près d'une force égale. L'aphérèse est, dans celle à spirante, assez fréquente, et les formes sont, comme toujours, souvent employées avec la fonction d'un pronom personnel, ainsi p. ex. *fai cel* 1312; *et cilh i monto* 947; *Cilh lonlh apelo et el venc mot viatz* 1552; e *cilh respondo* 2152. A côté de *cest, cel,* il y a bien un *aicel* employé comme adjectif démonstratif au sing. et au plur. du masculin., p. ex. *aicel efas* 1561; *en aicel pali* 1009; *D'aicels fairitz non veuret .I. tornar* 1331. Par contre, je n'ai noté aucun exemple d'*aicest*.

Si l'usage exposé ici est, sous ses aspects différents, caractéristique de la littérature provençale de la période classique, l'époque de la décadence nous offre un tout autre aspect. Déjà dans *Guillaume de la Barre*, composé en 1318,[2] la formation en *-c-* est considérablement plus faible qu'auparavant. Ce qui nous frappe surtout, c'est l'emploi restreint du type *ai-*. La lecture des 2.000 premiers vers de ce poème m'a fourni les constructions démonstratives suivantes:

s. m. suj.: *cel era dampnatz* 1752; *aquel dieu no sembla* 682; *girat l'an fon aquel* 1509;

s. m. rég.: *ab est paya* 1147; *cest parlament* 1496; *en cel jarzi* 39; *d'aquest laurier* (3 ex.); *d'aquel port* 131 (8 ex.); *aquel crezem* 434;

pl. m. suj.: *aycels mesquis Crestias* 452; *dyabli so Aquelh crestia* 557; *aquelh duy* 774; *tug aquel Turc* 684; *aquels .II. baros* 829; *aquels .C.* 833;

pl. m. rég.: *d'aquestz crestias* 916 (2 ex.); *aquetz dos efantetz* 1791; *d'aquels escudiers* 251 (8 ex.); *era governayre d'aquels* 1067 (3 ex.);

s. f.: *aquesta razo* 808 (5 ex.); *d'aquela part* 1161 (3 ex.);

pl. f.: *ab estas paraulas* 890; *no foro pars d'aquelas* 1512.

Il est évident que la formation en *-c-* subit dès lors un grand affaiblissement, qui ne fera que s'accroître. Dans la fonction démonstrative, les deux versions des *Leys d'amors*, conservées toutes deux dans des mss. du XIVe siècle, ne connaissent déjà que les formes à explosive. Si, après cette époque, on trouve encore des formes à spi-

[1] Cf. p. 30.

[2] Le ms. dans lequel nous est parvenu ce texte date de 1324.

rante, c'est d'une part dans les textes appartenant aux régions limitrophes, d'autre part dans les genres littéraires qui, au point de vue littéraire, sont sous l'ascendant de la tradition. Un texte typique de la première catégorie est le *Mystère de S. Eustache*, dont on sait qu'il a été joué en 1504 et qui probablement a été composé peu avant cette date. Appartenant au domaine dialectal de l'extrême Nord-Est (Briançon, Hautes-Alpes),[1] ce texte offre le même usage que les documents provenant de cette région.

Dans ce texte, où fourmillent les *aquest*, *aquel*, il n'y a pas un seul exemple de *aicest*, *aicel*. Par contre, j'y ai noté un certain nombre de formes en -*c*- abrégées, quelquefois dans des combinaisons qui ont le caractère de locutions figées. Je cite: *de ceyt munt* 1341, 2296; *de ceyt tortor* 2800; *seyt enfant* 1207; *cel babtisme* 2344; *en cel tens* 1602; *cestas paraulas* 352.

Aquest, *aquel* présentent le paradigme suivant:

s. m. suj.: *aquest*, *aquel;*
s. m. rég.: *aquest*, *aquel; aquesti* 625;
pl. m. suj.: *aquesti* 976; *aquisti* 1547, 1624, 1633, 2468; *aquelli* 2642; *aquilli* 2785;
pl. m. rég.: *aquestous*, *aquellos*, *aquelos* 2684; *aqueos* 2764;
s. f. suj.: *aquesti* 375; *aquisti* 1194; *aquello* 2639;
s. f. rég.: *aquesto* 134, 2435, etc.; *aquelo* 1188, 1673; *aquesti* (*dono as roba*) 1098;
pl. f. *aquestas* 1186.

Dans l'aperçu que je vais donner du système démonstratif provençal, je reviendrai sur les formes *aquesti*, *aquelli*, *aquestos*, *aquellos* caractéristiques des dialectes de l'Est.

La poésie, plus conservatrice, garde toujours, bien que dans une mesure restreinte, l'ancien usage. A ce résultat aboutit l'examen des poésies couronnées par le Consistoire du Gai-Savoir de Toulouse et qui ont été publiées par Noulet et Jeanroy. Bien entendu, les formes à explosive sont dans la majorité, mais à côté de celles-ci il y a pas mal de formes à spirante abrégées ou non. Dans ces textes, la déclinaison des adjectifs et des pronoms démonstratifs est la suivante:

[1] Cf. l'auteur, *Neuphilologische Mitteilungen*, 1920, p. 59.

	adj. dém.	pron. dém.
s. m. suj.:	*aquelz* 18,9; *ayssels* 19,29;	*aquel* 23,32;
s. m. rég.:	*est segle* 7,54; *est mon* 45,87; *aquest, aquel;* *a'quest fortfayt* 27,39;	
pl. m. suj.:		*aquestz* 10 r.; 29,35; *cels* 25,25;
pl. m. rég.:	*aquels* 28, 6; 37, 51;	*aquelz* 17,28.; 41,5; *aquels* 37,27; 40,27,29;
s. f. suj.:	*esta ciutat* 20,57; *aquela* 38,8;	
s. f. rég.:	*esta* 50,3; *aquesta, aquela,* *aycela* 14,26; *cela* 43,33	*aquela* 51,19

2. L'usage déterminatif de l'ancien provençal.

Sans compter l'article défini, on se sert pour la fonction déterminative des mêmes mots qui sont usités comme adjectifs et pronoms démonstratifs. L'emploi de ces termes n'est pourtant pas le même que dans les constructions étudiées plus haut; il y a cette différence que la formation en *-c-*, et surtout les formes courtes, sont d'un usage beaucoup plus général que dans le cas examiné dans le chapitre précédent. C'est là un point auquel, à mon avis, il faut attacher la plus grande importance et que je vais essayer de mettre en évidence dans l'étude qui va suivre. Pour faciliter la comparaison, j'adopterai le même ordre que dans l'étude ci-dessus consacrée à la fonction démonstrative.

Dans le groupe dialectal limousin, le plus rapproché du domaine linguistique français, les formes à spirante sont, comme on doit s'y attendre, particulièrement fréquentes.

Le *Boèce*, à côté d'un seul *aquel qui* 148, offre les formes à spirante suivantes, toutes abrégées:

s. m. suj.: *cel non es bos que a frebla scala·s te* 146; *cel bona i vai qui amor ab lei pren* 252;
s. m. rég.: *cellui vai be qui* 109;
pl. m. suj.: *cil li faliren que·l solient aidar* 70; *cil qui poden montar* 213.

Dans la fonction déterminative, l'*Evangile de S. Jean* a plusieurs formes à explosive; celles à spirante sont pourtant dans la majorité:

c e l l chi es lavat 13,10; *Filip, c e l chi me ve, ve lo paer* 14, 9; *c e l chi cre e me* 14, 12; *c e u chi* 14, 21, etc. (3 ex.); *de celui que* 13, 16, etc. (4 ex.).

Les *Préc. rel.* ont côte à côte *aquel cui* 4, *aquil que* 4 et *c e l u i que a fam* 2, *c e l u i que fai mal* 2 (2 ex.).

Dans les documents de Haute-Vienne (*Doc. lim.*), dont la langue est fortement influencée par le français, je cite: *a s e u s qui* (1207, p. 157), *sapchen c i l qui son, c e u qui vendra, c e u qui comprara* (1218, p. 158), *s i l qui seran tenedor* (1245, p. 170). En général, les documents débutent par les mots *conoguda chauza sia a totz c e u s qui son* (1256, 1258, 1259, etc.); c'est seulement dans une charte de 1288, (p. 197) que cet exorde prend sa forme proprement provençale *a totz a q u e u s que son.*

Dans les *Serm. lim.*, j'ai noté plusieurs formes à spirante, entre elles un certain nombre d'*aicel: c e l que* I 1, 8, 13, II 6; *c e l a s que* I 6; *c i l* (pl. suj.) *que* I 1, 2, 14; *a i c e l que* I 14; *a i c i l que* I 11; *a i c e l z que* I 13; *tot a i c e l o* (neutr.) *que* I 18.

En ce qui concerne enfin les documents publiés par Chabaneau dans *L.-L. L.* il faut signaler qu'il y a un *ceus qui* dans le premier (1208), tandis que les autres, dont le plus ancien remonte à 1251—52, n'ont que *aquel, aqueus, aquels, aquilhs qui.*

Dans le texte auvergnat, *Stances et Statuts*, *cel* et *aquel* servent tous les deux comme pronoms déterminatifs.

Si nous descendons ensuite vers le sud, nous allons voir que les formes à spirante se font plus rares sans pourtant disparaître tout à fait. Voyons d'abord les *Franchises de Tulle.* A côté de *totz a q u e l s que so* (1168), *tots a q u e t s que so* (1223), *a q u e l a s que l'autra partida n'auria facha* (1223), *a q u e l contra cui* (1223), ces documents ne donnent qu'une seule forme à spirante: *et s e l que seria vencutz pagues las messios* (1223).

Dans le plus vieux texte de la région centrale, la *Chanson de sainte Foy*, *cel* et *aquel* se trouvent côte à côte: *c e l q'es folz* 41; *c i l l de Tribu Isachar* 511; *per a q u e l z cui eu profer* 330; *manded a q e l z q'en tenun feus* 518.

La seule forme à spirante du *Cart. Vaour* est un *aicel* déterminatif appartenant à un des documents les plus récents: *en tota a i c e l l a honor qu'en P. A. laisset* (1195). Par contre, des formes à spirante manquent tout à fait dans les documents du Gévaudan, pour lesquels

je ne peux signaler que les constructions suivantes: *eu o aquil que apres me venrau* (1219); *an aquels de que eron* (1499); *los avian tornatz an aquelses de que eron* (1499). Notons enfin que l'usage de l'article comme pronom déterminatif, que nous allons retrouver plus vers l'ouest et vers le sud, paraît avoir pénétré en Rouergue au XVe siècle, témoin *los que se enseguo* Myst. prov., p. 20.

Les documents de Gascogne publiés par M. Millardet sont très intéressants en ce qui concerne l'usage déterminatif de nos pronoms. Dans trois des actes les plus anciens, et seulement là, il y a des formes à spirante: *conegude cauze sia a totz acedz qui son ne qui seran* SS 1251, 1; MM 1259, 1; *de sed qui tiera le cure* MM 1266, 12. Partout ailleurs, nous trouvons des formes à explosive, et je constate tout particulièrement que, dans les documents postérieurs, l'exorde cité ci-dessus se présente toujours sous la forme ... *a totz aquedz* (*aquez*) *qui*... Vi. 1277, 1; SS 1277, 1; cf. *per tos aqueds qui son* Vi. 1277, 38. De même, les *Doc. gasc.* publiés par Luchaire offrent en général des formes à explosive; je note cependant un seul *acel qui*, dans le cartulaire d'Oloron de 1290. Il paraît donc que vers la fin du XIIIe siècle la formation en *-c-* commence à rétrograder devant celle en *-k-*.

Comme il a été établi ci-dessus,[1] ces formes à spirante munies d'un *a-* initial contre l'usage provençal, forment pour ainsi dire un phénomène de transition entre la langue de la Gaule et l'espagnol. Notons aussi que les actes présentent un autre trait caractéristique du système démonstratif espagnol. C'est l'emploi de l'article *lo*, *los* dans la fonction déterminative, dont il y a des exemples dans les documents landais, à partir du XIVe siècle: *lo qui tiengue lo feignar* T 1573, F° VII, 5; *lo qui tiengue la mole* T 1588, F°XXVIII 15; *los de Perquiey* MM 1306, 9; de même *totz los qui* Charte béarn. (1411).

Même dans l'extrême Midi il y a des formes à spirante, bien que dans un nombre très restreint. Les documents faisant partie du *Mémorial des Nobles* de Montpellier sont pauvres en constructions déterminatives; dans celles qu'on y trouve on se sert en général d'*aquel*. Dans un de ces actes je note cependant *ni t'en tolrai de aicellas fortezas que* 39 (1115).[2] Les documents en général plus récents de Roussillon et

[1] Cf. ci-dessus, p. 31.

[2] Le *Mémorial des Nobles* n'étant conservé que dans une copie datant d'une époque postérieure, cet exemple ne permet aucune conclusion sur l'existence d'une forme *aicel* au XIIe siècle.

de Cerdagne ne paraissent pas connaître *aicel* mais bien la forme courte *cel* (*qui*) (1295); dans la même charte il y a en outre *e l s que agen lur fil.*

La région de l'Est ne connaît pas non plus le type *ai*-. Dans la partie septentrionale de ce territoire, donc dans la proximité du français, il y a cependant des formes courtes à spirante dans des locutions figées comme *a s e u x de Oux*, *s e u x de Eysillas* (Doc. ling., Hautes-Alpes I Briançon 1495); *a c e l l o fim de* (ib. III Guillestre 1539). Plus vers le sud, de telles constructions manquent tout à fait à cette époque. Dans le cartulaire de Lérins (Alpes-Maritimes),[1] le hasard nous a cependant conservé une série de sept serments de fidélité du XI[e] siècle, même si les copies conservées ne remontent plus haut qu'au XII[e]. Ces actes sont pourtant les plus anciens de ceux qui font partie de la collection de Paul Meyer. Dans le deuxième et le quatrième de ces documents nous trouvons l'expression *per zelas ves que* remplacée dans le sixième par *per aquelas vez que*, ce qui nous prouve l'existence de la formation en -*c*- jusque dans l'extrême Sud-Est de la Gaule.

Il résulte de ce dépouillement d'une longue série de documents que le type à explosive constitue dans les idiomes provinciaux la construction pour ainsi dire normale aussi dans l'usage déterminatif. A côté de celle-ci, les formes en *c*- s'emploient, avec une fréquence plus ou moins grande, dans tout le territoire provençal. Si nous nous adressons maintenant à la langue littéraire, nous allons constater que les textes présentent à ce sujet un tout autre aspect, comme le font d'ailleurs prévoir les résultats auxquels avait abouti notre examen de l'emploi démonstratif. Les formes à spirante non seulement augmenteront en nombre, mais elles seront même si fréquentes par rapport à l'autre type que nous sommes autorisés à regarder la formation en *c*- comme la construction normale.

Examinons d'abord l'usage des troubadours. Guillaume IX, le premier d'entre eux, n'a comme pronom déterminatif que *cel:*

s. m. suj.: *selh qui* VI 16, 22, 32;
s. m. rég.: *selhui qui* VI 17; *scellui on* XI 27;
pl. m. suj.: *silh qui* III 13;
pl. m. rég.: *sels d'aicel aizi* VII 29.

Chez Marcabru, *cel* prévaut de beaucoup; à côté de la forme courte, il y a cependant quelques exemples de la forme en *ai*- ainsi que du type à explosive:

[1] *Doc. ling.*, pp. 496 et ss.

s. m. suj.: *cel que* 8,10; *cel qui* 18,18,41; 22,39; 24,25; *cel cui* 32,71; *cel que* 9,35; 40,52; *selh que* 1,34; 14,49; *selhui cui* 21,36.
s. m. rég.: *selh que* 34,35; 40,10; *cel* (*celui D*) *qui* 37,2; *selui a cui* 25,45; *cellui cui* 37,22; *vas cellui de que* 37,45; *aicel cui* 40,8; *d'aicel de sai* 5,28; *d'aquest de sai* 35,9; (*per selh joy don* 40,2);
pl. m. suj.: *cill que* 40,26; *cill . . . que* (*qui*) 4,25; 33,17; *selh que* 3,12; *cill del temple Salamo* 35,56; *aicill que* 22,32;
pl. m. rég.: *cels que* 35,33; 20,9; *de cells* (*aquelh Ca*) *que* 11,13; *per cels qui* 39,27; *selhs que* 28,37; *en cels de lai* 22,13;
s. f. suj.: *cella que* 15,27; *selha que* 28,22;
s. f. rég.: *selha que* 1,7; *d'aquesta say que* 14,9; (*per aquella fe que* 23,25).

Cel que restera aussi par la suite la construction préférée des troubadours. Bernart de Ventadorn s'en sert dans la grande majorité des cas. De même Guiraut de Bornelh, qui affectionne tout particulièrement la construction déterminative. En dehors de *cel*, *cela*, *celui*, *cilh*, *celei que*, toutes combinaisons extrêmement fréquentes dans ses poésies, je ne puis citer que des constructions isolées d'un autre type, telles *i s t messatger que* 19,10; *a q u e l c'am mais* 6,31; *ab a q u e l c'om no deu dir* 37,24; *es a i c e l a que* 1,15; *a i c e l que·l pren* 70,68.

La poésie épique observe le même usage. Voici un tableau des constructions déterminatives de la *Flamenca:*

s. m. suj.: *a q u e s t que·m vai blasman* 1216; *a q u e l que menor part n'avia* 521; *s'a q u e l no Que la deu gardar* 1154; *c e l que la cuj' aver* 1776;
s. m. rég.: *que fai languir. . . a i c e l que l'es. . amics* 4272; *a c e l que* 522; *per c e l ques hom adora* 868; *c e l de cui ero* 1486; *tenc ben c e l l u i per fol Que vol* 1823; *non troban. . . . c e l l u i Que non lur diga* 2403;
pl. m. suj.: *c i l que son* 138, 953;
pl. m. rég.: *a c e l z que* 391, 557;
s. f. suj.: *zo es a q u i l En cui* 2458; *a i c i l que ben garda* 4396; *con c i l que·s mescla* 1841; *c i l per cui el aiso fasia* 3188;
s. f. reg.: *a c e l l a que plus vol* 575; *non troban . . . c e l l a Que non lur diga* 2403.

Dans *Guill. de la Barre* les deux constructions semblent occuper une position également forte. Il convient d'observer qu'il n'y a dans ce

texte que des formes à spirante sans préfixe démonstratif. A côté de *a q u e l que nos salvara* 1296, *d'a q u e l que fon* 1217, *a q u e l h qu'eran de Malleo* 205, je cite *c e l Dieu que cant es fe* 236, *contra c e l que vesetz estar* 428, *crezam en cel en cuy* 764, *totz c e l s que* 425, ainsi que la locution figée *le noble rey, c e l de la Serra* 1858.

Il n'est que tout naturel que les textes qui sont sous l'influence directe du français connaissent presque exclusivement des formes à spirante. L'usage ressort des tableaux suivants:

Crois. Alb.

s. m. suj.: *c e l de Barsalona* 150; *Raols, c e l d'Agis* 837; *Lambert, c e l de Creissi* 857; *Folquets, c e l de Maselha* 1026; *c e l a cui er promes* 1103; *s e l qui* 26; *a i c e l de Magalona* 151; *a i s e l q ui* 25;

s. m. rég.: *no i a s e l que no cug* 796; *reclamet sant Jacme, a i s e l de Compostela* 100;

pl. m. suj.: *c e l s que* 413; *podem c e l s desconfir que* 548; *c e l s de la ost* 454; *s e l s que son* 964; *s e l s de son pais* 350; *s e l s devas Paris* 481; *c i l h que dins remazo* 414; *c e l de la ost s'acesman* 681; *a i c e l s cui* 1050; *a i c e l s devas Paris* 876;

pl. m. rég.: *ab c e l s de Bolgaria* 45; *c e l s que foron* 251; *ab s e l s de Cabaretz* 956; *s e l s qui so bo* 543; *a i c e l s de Vilamur venc .I. mal destorber* 330; *de totz a i c e l s qui* 546; *d'a i c e l s que il voldra* 663.

s. f.: *com c e l a dels Frances* 428; *com s e l a d'Antiocha* 29.

Jaufré

Pour ce texte il convient de distinguer les mss. *B* et *A*:

	Texte (*B*)	*A*
19	*a acels* (*a cels B* —1) *que*[1]	*as qels* (—1) *que*
56	*cel que*	—
74	*cels per que*	*cel qe*
84	*acels que*	*aquels que*
85	*cel qui*	—
414	*e cels d'aval*	*aqels*
554	*aquel seiner qui*	*aquel seinor qe*

[1] Le vers me paraît restitué à tort. La leçon originaire n'a guère pu être que *a aquels*.

557	*cels c'*	—
589	*quel c'*	*cel c'*
600	*seguirai cel cavalier que*	*segrai aisel. . .*
636	*seguirai cel que*	*segrai aqel qe*
722	*aquel que*	—
768	*cels que*	—
822	*aquels qui*	—
933	*de quel cavallier a cui*	*d'aqel c. . . . .*
1217	*aquel de Rogimon*	—
1437	*en aquestas forcas que ves*	—
1499	*de totz aquels que*	—
1559	*aquesta lansa qu'*	—
1635	*aquest cavallier de cui*	—
1638	*d'aquel. . . a cui*	—
1937	*est cavalliers que*	—
2098	*aquel ver Deu que*	—
2127	*cel que*	—
2238	*cel que*	—
2588	*cels que*	*cil qe*
2590	*aquil que*	*aqels que*
2598	*cels que*	—
2656	*aquest mal-fat qu'*	—
2740	*aquel que*	—
2858	*cel que*	—
2911	*cel que*	*cels que*
2927	*aquel seiner qu'*	—
3024	*d'aicel que*	*d'aqel que*
7241	*totz aicels de Monbrun*	*totz aquels.*

Les deux mss. favorisent donc visiblement *cel* comme pronom déterminatif; *aquel, aquest,* et même *est* s'emploient quelquefois, surtout là où l'antécédent est un substantif. Il est également évident que le copiste français de *B* a sensiblement augmenté le nombre des formes à spirante.

Dans *Daurel et Beton* je n'ai noté qu'un seul *aquel* déterminatif: *aquelhs que so lains* 1395. Pour le reste, les constructions sont:

s. m. *c e l que* 9, 2163; *c e l de sa maio* 732; *de c e l d'Antona* 1818; *d'a i s e l que* 680;

pl. m.: *tuh c i l que* 1036; *c i l h qu'* 1966; *tuh s i l h qu'* 212; *c e l de Guio non podo* 1372; *a c e l s qu'avem laissatz* 1280; *a y s e l s que . . fan . . jurar* 1381.

Dans les *Leys*, éd. Anglade, le type à explosive prend le dessus. Les formes en *-c-* sont en effet assez rares, et il est évident que cette construction commence à tomber en désuétude. Je cite: *deu haver de c e l ques ha la joya* I, p. 20; *e c e l que cera deputatz ad aysso far deu haver* I, p. 23; *c i l que termeno en accen agut* II, p. 63; *e c i l h que d'aysso s'entremetian* I, p. 76; *finals es c e l a que es* II, p. 95, (G. -A., *a q u e l a qu'om fay*, I, p. 130); *son a y c e l que no son veray equivoc* II, p. 115.

Dans la poésie postérieure, vivant toujours sous l'ascendant de la tradition, les formes en *-c-* prévalent pourtant longtemps encore, témoin cette série d'exemples tirée du *Gai sav.:*

s. m. suj.: *c e l z princeps grans que* 18,19; *c e l que* 8,5,28,41,44; 9,21; 10,76; *s e l que* 8,40; *c e l s que* 32,7; *a y s s e l que* 43,74; *a q u e l s que* 33,39; 36,17;

s. m. rég.: *d'a y c e l cruzel estanc* 31,23; *c e l que* 7,48; 19,36;

pl. m. suj.: *c e l s qu'an* 45,24; *a y c e l s qui* 45,38;

pl. m. rég.: *a tuh a q u i l h que* 4,16; *de totz a q u e l s que* 27,43; *sobre a q u e l s que* 40, 1.; *l e s que* 42,6; 45,92;

s. f. suj.: *c e l a gen malvada . . . don* 17,25;

s. f. rég.: *d'a q u e l a vil cadena ons* 7,63.

Ici nous rencontrons donc, vers 1450, deux exemples de *les que*, qui a eu par la suite une si grande extension et dont il sera question plus tard.

Je cite enfin le *Myst. Eust.*, où, sous l'influence du français, les formes en *-c-* ont une position assez forte dans l'emploi déterminatif. On les trouve à peu près dans la même proportion qu'*aquel* (*aquest* 1564, 2698) et seulement sans préfixe démonstratif. Dans les textes d'une empreinte nettement dialectale et qui proviennent du centre du territoire provençal, la formation en *-k-* paraît solidement établie vers cette même époque. Ainsi, les formes à spirante manquent tout à fait, dans l'emploi déterminatif aussi bien que dans l'emploi démonstratif, dans le *Voyage de S. Patrice*, qui date du XV[e] siècle. Il en est de même des *Mystères provençaux* de la même époque, à en juger par les parties que j'en ai examinées.

Il ne faut donc pas s'attendre non plus à trouver de formes en *-c-* dans les monuments plus récents. Il n'y en a pas dans les textes tou-

lousains *Las nonpareilhas receptas* et *Las Ordenansas del libre blanc*, tous les deux du XVI[e] siècle. Avec un résultat négatif, j'ai examiné aussi une partie des œuvres de Claude Bryeus, d'Aix, et de Bellaud de la Bellaudière, de Marseille. A côté de quelques francismes comme *cestuy*, tous les deux n'emploient que des formes en *-k-*.

* * *

Les deux exposés qui précèdent font ressortir que la formation en *-c-* s'affirme surtout dans la construction déterminative, et que le type à spirante, qu'il soit employé au sens démonstratif ou au sens déterminatif, est nettement lié à la langue littéraire. L'existence de *cest* et de *cel*, très anciens, est attestée dans toutes les parties de la Gaule méridionale, et tout porte à croire que ces formes, avant d'être reprises par la langue littéraire, ont vraiment vécu dans les parlers dialectaux. *Aicest* et *aicel*, par contre, restent en somme étrangers aux dialectes, excepté ceux du Nord en rapport avec le francais. En Gascogne, les formes à spirante ont été sujettes à un développement particulier qui les rapprochait de celles en *-k-*. Aussi, le gascon a-t-il pu s'assimiler ces formes recomposées, qui subsistent, comme nous allons le voir, dans les parlers actuels.

Hors la Gascogne, les formes en *-c-* des *Leys* et du *Gay sav.* constituent les dernières traces de ce type et doivent peut-être être déjà regardées comme des archaïsmes qui survivent dans des textes de ce genre, reproduisant encore plus ou moins fidèlement la langue littéraire. Ce qui paraît sûr c'est que la formation en *-c-* succombe définitivement avec celle-ci au XV[e] siècle après quelque temps de dépérissement.[1]

Évidemment, ce processus n'est pas le même partout; il peut être plus rapide et plus lent d'après les circonstances extérieures. Ainsi, il n'est que tout naturel que, dans les régions du Nord, la disparition des formes en *-c-* ait été retardée par la proximité du français. A Vinzelles, des reflets de e c c e - i s t e et de e c c e - i l l e se sont même conservés, comme pronoms personnels de la 3[e] personne[2], héritiers directs des

[1] En Limousin, les dernières traces de *cel*, qui paraît avoir été plus résistant que *cest* et *aicel*, remontent au XV[e] siècle, voir Chabaneau, *Gramm. lim.*, p. 197.

[2] Cf. Dauzat, *Patois de Vinzelles*, Morphologie, p. 82.

anciens *cest*, *cel*, qui, comme nous l'avons vu, étaient souvent employés dans cette fonction. Citons à cet égard également le témoignage de l'abbé Devaux,[1] qui constate que le dialecte de Grenoble formait longtemps une île linguistique au milieu d'une région caractérisée par le type provençal, c'est à dire celui à explosive. Il en était ainsi jusqu'à la Révolution; ce n'est qu'à partir de cette époque que ce dialecte, envahi par les parlers environnants, substitua la formation en *-k-* au type français.

3. Aperçu morphologique de l'adjectif-pronom démonstratif, au masculin et au féminin, dans l'ancien provençal.

Dans l'étude précédente, je me suis borné à indiquer les formes démonstratives employées dans chaque cas spécial. Je n'ai pas tenu compte des formes elles-mêmes ni des variations dans le paradigme. C'est cette étude morphologique que j'entreprendrai ici pour passer ensuite à l'examen de l'usage moderne.

Abstraction faite du pronom *est*, sans intérêt dans cet aperçu, le paradigme démonstratif pour ainsi dire fondamental peut être établi de la manière suivante:

	masc.	fém.
s. suj.:	*aquest*, *aquel*	*aquesta*, *aquella;* *aquist*, *aquil(h)*
	(ai)cest, *(ai)cel*	*(ai)cesta*, *(ai)cella;* *(ai)cist*, *(ai)cil(h)*
s. rég.:	*aquest*, *aquel*	*aquesta*, *aquella*
	(ai)cest, *(ai)cel*	*(ai)cesta*, *(ai)cella*
pl. suj.:	*aquist*, *aquil(h)*	
	(ai)cist, *(ai)cil*	*aquestas*, *aquellas*
pl. rég.:	*aquestz*, *aquels*	*(ai)cestas*, *(ai)cellas*
	(ai)cestz, *(ai)cels*	

Il y a donc, comme il est naturel d'ailleurs, une correspondance parfaite entre les pronoms démonstratifs et les formes toniques du pronom personnel de la troisième personne. Le trait le plus saillant de notre paradigme par rapport au français est la forme féminine *cil(h)*, *aquist*, etc., qui correspond au pronom personnel *il*, *ilh*, et avec laquelle il faut considérer aussi l'article féminin *li*.[2]

[1] *Langue vulgaire du Dauphiné*, p. 379.

[2] L'aire de cette forme s'étend au nord jusqu'en Lorraine, cf. M.-L., *Gramm. rom.*, II, § 104.

C'est *Fides* qui nous présente les premiers exemples de ces formes: pron. pers. *ill* 212, 502; pron. dém. *aqist,* 25, 161, *achist* 414; à ces formes on peut ajouter *ist* 159, si l'on accepte la correction proposée par M. Hoepffner pour ce vers.[1] L'article féminin *li* ne se trouve pas dans *Fides,* d'où il ne faudrait pas conclure que cette forme n'existe pas à cette époque. M. Hoepffner fait remarquer que l'article féminin soumis au traitement enclitique était *·l* ou *·il* (*bella fo·il gentz* 45) et que ces formes ne se trouvent qu'au cas-sujet, ce qui lui fait émettre l'hypothèse, confirmée d'ailleurs aussi par d'autres faits[2], que la forme enclitique du féminin était non pas *la,* mais *li,* restreint comme nous savons au nominatif.

Aucune de ces formes ne se trouve ni dans *Boèce,* ni dans l'*Ev. S. Jean;* elles sont donc étrangères aux dialectes limousins. Les documents publiés par M. Brunel nous en fournissent par contre des exemples assez anciens. Nous y avons d'une part *il* et *aquist,* dans des documents du Rouergue et du Gévaudan, d'autre part l'article *li,* fréquent dans des textes provenant de l'Est et du Centre du domaine linguistique provençal.

Au premier abord, on serait tenté d'expliquer ces formes provençales comme les formes correspondantes françaises, art. masc. *li* et pron. pers. masc. *il.* L'explication généralement admise est, comme on sait, d'y voir le résultat d'une forme en -ellī refaite d'après *quī.* Appliquée au provençal, cette hypothèse, à laquelle adhèrent encore MM. Schultz-Gora[3] et Anglade,[4] signifie que la forme en *-ī* se serait introduite au féminin par analogie avec *qui* devenu nominatif féminin en remplacement du *quae* classique. Or, avec cette manière de voir on ne comprend pas pourquoi ce *qui,* forme régulière au masculin, n'a pas entraîné également des *li, il, cil, aquil,* etc., au masculin, et cela d'autant plus que, du moins pour l'article défini et le pronom démonstratif, il y avait homonymie, au masculin, entre le cas-sujet et le cas-régime. A moins qu'on ne veuille admettre, dans les deux langues, des formes doubles, *elli* — *elle* au masc., *elli* — *ella* au fém., qui après quelque temps de coexistence se seraient réparties différemment dans les deux langues, et

---

[1] Le ms. porte (*Aiczo*) *qest* (*nostra gentz vos diz*). M. Hoepffner juge indispensable de lire non pas *q'est* mais *q'ist.* M. Thomas adopte la même leçon.

[2] Cf. l'édition de M. Hoepffner, p. 117.

[3] *Altprov. Elementarbuch,* § 115.

[4] *Gramm. de l'anc. prov.,* p. 212.

dont la première — *elli* — aurait survécu, en français au masc., en provençal au fém., sans laisser de traces dans l'autre genre, cette supposition d'une influence analogique de *qui* constitue pour le provençal une impossibilité. Il en est de même des autres hypothèses émises pour expliquer *li, il* français. M. Rydberg attribue ces formes à une évolution phonétique qui se serait accomplie dans le latin vulgaire, où *elle* aurait passé à *elli* dans la position atone devant voyelle — donc *elle abet* 〉 *elli abet*[1]. Cette explication peut être valable pour le masculin français, mais ne l'est évidemment pas pour les formes féminines du provençal, *ella* ne pouvant pas passer, dans les conditions indiquées, à *elli*. Les hypothèses, enfin, d'après lesquelles *elli* représenterait un illic ou un composé ille-hic[2] ne peuvent se référer non plus qu'au masculin. Il semble donc indispensable de chercher, pour les formes provençales, une explication particulière indépendante de celle des formes françaises.

De telles tentatives ont été faites, la première par Suchier,[3] qui, lui, part des formes possessives *mi, ti, si*, qui, depuis le latin vulgaire, semblent être passées définitivement au féminin. La coexistence de *mi — ma, ti—ta, si—sa* aurait entraîné *li* à côté de *la*. *I* étant devenu ainsi la voyelle caractéristique du féminin, on aurait eu *ilh* à côté de *ela, cilh* à côté de *cela*, etc.

M. Appel[4] objecte à la théorie de Suchier que *li* paraît plus récent qu'*ilh* et que par conséquent il est difficile d'admettre que cette dernière forme dérive de la première. Sans contester que l'hypothèse de Suchier, en ce qui concerne la création de *li*, puisse être exacte, M. Appel propose de prendre pour point de départ la forme illaec, nominatif féminin d'*ille* formé à l'aide de la particule *-ce*. Cette forme, accentuée sur la première syllabe, aurait abouti à *elli*, comme nĕc donne *ni*. Cette hypothèse est donc, comme on voit, la contre-partie de celle émise par Schuchardt pour expliquer la forme masculine française *il*.

De ces deux théories, je crois qu'il faut écarter celle de M. Appel, qui nous force à remonter à une forme sinon archaïque, du moins

---

[1] *Geschichte des franz. ə*, pp. 260 et ss.

[2] Hypothèse de Schuchardt, cf. M.-L., *Hist. Gramm.*, § 265.

[3] *Grundriss*[2], I, p. 792.

[4] *Z. f. rom. Phil.*, XII (1888), p. 263.

ancienne, pour expliquer des formes provençales ayant décidément le caractère de néologismes. On ne comprend pas bien non plus pourquoi, éprouvant le besoin d'une forme accentuée sur la première syllabe, on est tombé sur i l l a e c, qui normalement avait l'accent sur la deuxième syllabe, alors qu'on avait déjà i l l a. Enfin on ne s'explique pas le fait remarquable qu'une forme féminine *elli*, très ancienne puisqu'elle aurait été sujette à la métaphonie, n'a pas laissé de trace en français.

Reste donc seulement l'hypothèse de Suchier. Avec M. Appel je crois que le savant professeur de Halle peut être dans le vrai en expliquant le féminin *li* comme une forme analogique refaite d'après *mi*, *ti*, *si*. L'âge de cette forme est impossible à déterminer avec certitude. Il paraît cependant probable que sa création remonte au-delà de la période littéraire, témoin d'une part les nombreux exemples que nous en fournissent les documents très vieux publiés par M. Brunel, d'autre part la forme enclitique *·il* de la *Fides*, à la base de laquelle il est difficile de voir autre chose que *li*.

Or, ce *li* féminin, même s'il est ancien, ne pouvait guère faire naître des *cilh*, *aquilh*, etc., d'après la manière de voir de Suchier. A cet égard, il faut reconnaître le bien-fondé de l'objection de M. Appel, et il ne nous reste qu'à chercher, pour les formes pronominales, une autre explication. En me rangeant à l'avis de Suchier en ce qui concerne l'origine de *li*, j'ai cru trouver dans une nouvelle analogie une solution possible. Admettons, comme je l'ai déjà dit, qu'il y avait déjà anciennement au cas-sujet du féminin singulier l'article *li*, réduit à l'enclise à un *l* palatalisé (*·lh*). C'étaient là exactement les formes régulières de l'article du pluriel, au cas-sujet du masculin. A celles-ci appartenaient par leur origine même les nominatifs *ilh*, *cilh*, etc. Au féminin singulier, les articles, à une certaine époque, avaient des formes doubles, les pronoms non. C'était évidemment l'article *la*, *·l* qui complétait la série pronominale *ela*, *cela*, *aquela*. A *li*, *·lh* ne correspondait rien. En voulant combler cette lacune morphologique, on est tout naturellement tombé sur les formes *ilh*, *cilh*, *aquilh*, etc., senties depuis longtemps, au nominatif du pluriel, comme étant les formes pronominales qui correspondaient régulièrement à *li*, *·lh* articles. A en juger par les formes *aqist*, etc., de la *Fides*, cette évolution, qui paraît restreinte à certaines régions, était un fait accompli lors de l'époque des premiers monuments provençaux. Ces formes se sont généralisées par la suite pour s'insérer

enfin dans la langue littéraire provençale, en constituant ainsi un apport plutôt méridional à celle-ci.

Notre paradigme présente une série de variations d'ordre phonétique, morphologique et dialectal. Parmi les premières, nous remarquons les formes à *l* mouillé, *aquelh, aquilh, aquelha,* (*ai*)*celh,* (*ai*)*cilh,* (*ai*)*celha,* etc., qu'on trouve un peu partout dans les textes, et dont l'origine première doit être cherchée dans un -e l l i antévocalique. Avec elles je cite les formes antéconsonantiques *ceu, aqueu* Ev. S. Jean 14,21, 24; 15, 5; 16, 23, dont il faut rapprocher le rég. pl. *aqueuz* 17,20, ainsi que *ceus, aqueus* tirés d'autres textes limousins, toutes formes qui témoignent d'une influence française. Parmi les phénomènes phonétiques il faut compter aussi la chute de l'-*s* (-*z*) final, également devant consonne, p. ex.: *ab aquest bonauraz paubres* Serm. lim. I 11; *aquet catre pot hom penre* Préc. rel. 1; *d'aquest .II. enfans* Daurel et Beton 96; *tots aquest dos* Anc. Chartes 89, 18; *aquest .XII. diers conqueri B.* ib. 348,6. La même forme s'est insérée devant voyelle dans *aquest ortz donet ... enz U. B.* ib. 245, 7.

En dehors des formes déjà mentionnées, les textes provençaux du Nord présentent bien d'autres traits français, et avec cela nous sommes déjà au milieu des phénomènes d'ordre dialectal. Ainsi nous devons à l'influence française *celui, cellui* comme cas-régime, au masculin, de *cel;* c'est une forme fréquente dans les textes et les documents limousins, entre autres le *Boèce* et l'*Evangile de S. Jean,* et il y en a aussi des exemples dans les textes proprement littéraires, comme *Daurel et Beton* et les troubadours.[1] Le texte le plus francisé au point de vue des formes est cependant *Girart de Rossillon,* où nous avons noté, au nom. sg. masc. *cis, cil, acist,* à l'acc. pl. masc. *ces, ices, aiques,* fém. *ces,* ce qui cadre bien avec les autres formations hybrides présentées par ce texte.

Pour le domaine gascon, j'ai à noter d'une part le passage -*ll*-> *r*, auquel nous devons des formes telles que *aqueras, quera,* fréquentes dans les documents du Sud-Ouest, d'autre part le passage -*l*> -*d* (-*t*), d'où *aqued, aquedz, aquet, aquetz.* Comme dans les régions qui confinent au territoire catalan, -*a*, -*as* ont aussi une tendance à s'affaiblir

[1] Elle a pour contre-partie une forme féminine *celei, celeis,* employée p. ex. par les troubadours limousins Bern. de Ventadorn 9, 30; 10, 14, et Guiraut de Bornelh 30, 38, 51; 39, 57.

à *-e*, *-es*, d'où, dans les *Doc. cat.*, *aquestes*, *aqueles*, dans les *Doc. land.*, *aquere*, *quere*, *aqueres*, *queres*.

Au Centre, on rencontre une autre particularité, à savoir le plur. masc. *aquetses* Myst prov. 6387; *aquelses* Myst. prov. 5548; Gév. 1361, 1499[1]; Cart. Milh. 571[2], analogue au pronom pers. *elses* Myst. prov. 1061; Gév. 1472, 1499, 1552; Cart. Milh. 1448, et à *totses*, ib. 1548. Cette forme, caractéristique du Quercy, de l'Ariège, du Rouergue et d'autres parties du Languedoc, est due à l'analogie des substantifs en *-s*, qui depuis le XIIIe siècle forment leur pluriel par l'adjonction de *-es*.[3]

Les phénomènes dialectaux les plus intéressants se présentent cependant dans l'Est, où les parlers provençaux entrent en contact avec l'italien. Ce contact a fait naître des formes hybrides, que nous avons passées en revue déjà en examinant le *Mystère de S. Eustache* mais que je veux étudier maintenant d'une manière plus systématique. Pour cette étude, je me servirai en premier lieu des *Documents linguistiques* publiés par Paul Meyer.

Citons d'abord le nom. pl. masc. *aquilli*, *aquili*, *aquilhi*, *aquilly*, auquel correspond le nom. pl. masc. du pronom pers. *illi*. Ces formes, qui pour ainsi dire combinent *il*, *aquil* provençal et *egli*, *quelli* italien,[4] dont elles reproduisent les résultats respectifs de *-ī*, sont caractéristiques des départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. Dans les *Doc. ling.*, la forme démonstrative se trouve p. ex. Hautes-Alpes V Savines (1442); Basses-Alpes III Seyne (1411) 6, 30, 49, 51, 86; VI Digne (1431); XV Manosque (1409), dans les deux derniers textes avec le son mouillé. A côté d'*aquelli*, d'*aquesti* et de *celli*, *aquisti*, *aquilli* sont, aussi dans le *Myst. Est.*, les formes ordinaires au nom. du pl. Contrairement aux documents, où les formes en *-i* se trouvent seulement au nom. du pl., ce texte les a également au nom. sing. du fém., ce qui n'est pas fait pour nous surprendre vu l'identité ordinaire de ces deux cas.

La persistance de l'*-i* final qui caractérise ces formes, qu'elles soient métaphoniques (*aquilli*) ou non (*aquelli*), s'observe également au

---

[1] Cf. Brunel, *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, LXXVII (1916), p. 271.

[2] Cf. M.-L., *Gramm. rom.*, II, § 96.

[3] Cf. Jeanroy, *Purg. Patr.*, p. XXXIX, et Kjellman, *Raimon-Jordan*, p. 50.

[4] Dans les dialectes de l'Italie septentrionale, on rencontre également des formes métaphoniques *illi*, *igi*, *quili*, cf. Wiese, *Altital. Elementarbuch*, §§ 206 et 215.

nom. plur. des adjectifs,[1] ce qui permet de conclure que nous avons affaire à une évolution spontanée.

Au nom. *aquisti, aquilli* répond, dans toute une série de documents des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, un régime masculin du pluriel en *-os, -ous*, donc *aquestos, aquestous* Myst. Eust.; *aquellos, aquelos, aqueos* Myst. Eust.; *aqueous* Hautes-Alpes II Rame (1471—1500) 82. Ces formes, qui à côté d'elles ont *elos, ellos* < illos, ne sont pas le résultat d'une évolution phonétique, témoin les adjectifs masculins qui ne présentent pas de formes analogues au pluriel. Elles ne doivent pas être attribuées non plus, comme le pense l'abbé Devaux,[2] à l'action assimilatrice du féminin en *-o, -os*. Le passage *-a* > *-o* s'observe bien déjà dans nos documents, mais il est loin d'être règle générale et, si on trouve déjà assez souvent au singulier *aquello*, le régime du pluriel est encore le plus souvent *aquellas*. La seule explication possible paraît donc d'y voir des formes refaites sur l'article *lous, los*[3] et dont la création serait due au besoin d'avoir, à côté des nominatifs trissyllabiques en *-i*, un régime correspondant. Une seule fois j'ai noté, au datif, le régime *aquelles* Basses-Alpes III Seyne (1411) 4, qui, s'il est exact, pourrait être formé sur le modèle des pluriels en *-es*, comme *meses, nobles, grosses, prodomes*, etc.[4]

Ces types ne sont pas restreints à l'extrême Est; ils appartiennent à la Provence entière. La *Vie de S. Honorat*, par Raimon Féraut de Nice, porte, au v. 9, *aquisti gent*. Du cas-régime en *-os*, il y a un exemple dans le *Comput* provençal attribué par Chabaneau à ce même auteur, où, au v. 83, nous lisons *segon aquestos temporals;* ces formes sont fréquentes aussi dans la *Vie de S. Honorat* ainsi que dans d'autres textes du domaine provençal proprement dit.[5] Dans les documents réunis par le dr Pansier dans son livre si utile sur le dialecte d'Avignon, j'ai encore fréquemment noté ces mêmes formes. Par contre, je n'ai retrouvé, ni dans les documents avignonnais ni dans d'autres textes de la Provence proprement dite, le cas sujet en *-i;* ce sont au

---

[1] Fait relevé déjà par M. Meyer-Lübke, *Gramm. rom.*, I, § 627.

[2] *Langue vulgaire du Dauphiné*, p. 377.

[3] C'est aussi l'avis de M. Appel, *Prov. Lautlehre*, § 42 a.

[4] Je ne peux pas croire que cette forme ait quelque chose à faire avec le *les* qu'on trouve dans les anciens textes du Quercy et de l'Agenais et qui selon Chabaneau serait un reflet de illis, cf. Anglade, *Gramm.*, p. 245.

[5] Cf. Chabaneau, *R. d. l. r.*, XIX (1881), p. 162.

contraire *aquestos*, *aquellos* qui, en suivant l'exemple de *ellos*, s'introduisent au nom., devenant ainsi, à partir du XIV[e] siècle, les seules formes du masc. pl.[1] Tout porte cependant à croire que le nom. en *-i* a été répandu, une fois du moins, dans une partie de la Provence proprement dite. C'est qu'on retrouve ce type sous sa forme non-métaphonique, au-delà du Rhône, donc en Languedoc. Je peux citer à cet égard la forme *aquesti*, qui se rencontre dans des documents du Quercy et de Toulouse (276,4; 325,7; 330,7) qui font partie de la collection de M. Brunel. Le cas-sujet en *-i* aurait donc recouvert anciennement une aire plus vaste que le régime correspondant en *-os*.

En dernier lieu nous avons à examiner les formes féminines en *-o*, *os*, dues à l'affaiblissement de *-a* en *-o*, qui est également une caractéristique des dialectes de l'Est. Dans les textes alpestres, ces formes apparaissent au cours du XV[e] siècle: *en aquesto hora* Hautes-Alpes I Briançon (1432); *aquelo* (c.-suj. fém.) ib. II Rame (1471—1500) 190; *las personas son aquestos* Alpes-Maritimes I Grasse (1477); *aquelos sieys lieuras* ib. (1502) 2; *aquello gent* Myst. Eust. 2639; *aquesto* ib. 134, 2435, 2809, 2817. Dans les documents avignonnais, les formes en *-o*, *-os* apparaissent seulement vers 1500, alternant avec des formes correspondantes en *-e*, *-es*, dues évidemment à l'infiltration du français particulièrement forte dans la vallée du Rhône.[2]

Nos textes fournissent beaucoup d'exemples de phénomènes d'ordre analogique, qui modifient dans une certaine mesure le paradigme originaire du pronom démonstratif. En premier lieu il faut mentionner la tendance très naturelle à introduire, par analogie avec la déclinaison du substantif, un *-s* au nom. sing. du masc., p. ex. *quam pauc te aquelz mandament* Serm. lim. I 9; *se Deus m'ajut et aquez sanz evangelis* Mém. Nobl. XIII (1168), et tout particulièrement les poésies couronnées par le Consistoire de la gaie science: *aqueltz serpens aura* 18, 9; *es aquels que tol* 33, 39; *qui's aquels que poyria* 36, 17; *adonc ferit ayssels cours redoubtables* 19, 29; *celz princeps grans* 18, 19; *vos etz cels qu'avetz* 32, 7. Dans le *Mém. Nobl.* on trouve même au masc. du sing. la forme métaphonique, munie au cas-sujet de l'*-s* analogique:

---

[1] Cf. le paradigme établi par M. Pansier dans son *Histoire de la langue provençale à Avignon*, I, p. 55, ainsi que les textes cités dans le deuxième tome du même ouvrage.

[2] Cf. Pansier, *Histoire de la langue provençale à Avignon*, I, p. 101, et II, les documents récents, *passim*.

aquisz sans evangeli CXVIII (1168); cf. *aquist* (?) CXXXIV, (s. d.). Guiraut de Bornelh présente un exemple de l'analogie inverse: *aicel* (*cil* ms. *a*) «sie» 25,38.

Au masc. du plur., le paradigme s'unifie d'assez bonne heure sur la base du cas-régime. Ainsi, le régime s'emploie d'une manière régulière au cas-sujet dans les documents catalans de la fin du XIII[e] siècle; je cite: *juren que e l s no prenen ni fassen pendre* XVI (1295); *e e l s que agen lur fil, per bala ajen, de ligar II d.* ib.; *fo adordonat . . . que . . . a q u e l s . . . tengen lo puntor* XVII (1296); *ans tot[z] a q u e l s qui penran part dels ditz peixes sien tengutz personalment, e l s o lurs missages* XIX (1298); de même *aicestz iran a Roma* Crois. Alb. 232; *s'en van . . . Aquels .II. baros* Guill. de la Barre 829; *foron causit aquels .C. que* ib. 833; *cum son aquestz* Gai sav. 29, 35; *cels demonstran* ib. 25, 25; *si com an fait cels qu'an agut* ib. 45, 24; *com son aycels qui lunh temps n'an* ib. 45, 38; cf. *eyssi com aquilhs qui an tengut* L.-L. L. 1490, 7. Je renvoie aussi à ce qui a été dit plus haut sur la généralisation de la désinence *-os* du pluriel masc. dans la Provence proprement dite. L'unification du paradigme au pluriel paraît être un fait accompli vers la fin de la période littéraire.

Parfois, l'analogie dont nous venons de parler ne frappe que le vocalisme, laissant la forme du cas-sujet sans *-s*. Voici quelques exemples de cette analogie partielle: *aicel que jetavo . . . signifio los martirs* Serm. lim. I 14; *tuch aquelh que* Ps. Av. CI 31; *dyabli so aquelh crestia* Guill. de la Barre 557; *aquelh duy* ib. 774; *tug aquel Turc* ib. 684.

Citons enfin des constructions telles que *lo princeps d'aquesz mun* Ev. S. Jean 16, 11; *a tug aquilh que* Gai sav. 4, 16; *recebre aquesti torment* Myst. Eust. 625, et d'autres de la même nature, dans lesquelles il faudrait voir tout simplement des fautes.

4. Les dialectes modernes.

Les cartes de l'*Atlas linguistique* qui nous renseignent sur le pronom-adjectif démonstratif et déterminatif, n'enregistrent aucune forme à spirante dans le Midi. Ce témoignage de l'*Atlas* n'est pas tout à fait exact. Selon Lespy[1], *acet* (= *acel*), *acere* ainsi qu'au neutre *acero*, subsistent dans le béarnais. Ce fait intéressant, que j'attribue à la recomposition par l'*a-* du type *aq-* à laquelle les formes en *-c-* avaient

[1] *Gramm. béarn.*, p. 252; cf. aussi Lespy et Raymond, *Dict. béarn.*, *acet*.

été de bonne heure sujettes en Gascogne, m'a été confirmé par mon ami M. Millardet, qui a eu aussi l'amabilité de mettre à ma disposition les résultats obtenus par lui lors de son enquête pour son atlas des Landes, où M. Millardet a noté la même forme *acet* à une trentaine des localités sur lesquelles portait son investigation. La survivance du type en *-c-* dans le béarnais et le landais est dès lors assurée.

Malheureusement mes cartes I—III, dressées uniquement d'après l'*Atlas linguistique*, ne tiennent pas compte de ce résidu. Jusqu'à une limite désignée par une ligne rouge et qui est à peu près constante sur toutes, elles montrent le Midi recouvert d'une couche homogène de formes en *-k-*. Au contact des deux formations, il s'est produit des contaminations, grâce auxquelles le préfixe démonstratif francais ***i-*** s'est exceptionnellement conservé. Il s'agit des points 905, 838, 816, 950, 963, 971, présentant des formes comme ***i̊kḗl, i̊kyœ̆́tẙĭ, i̊kḗlŭ*** (***kė***), desquelles on peut rapprocher les formes correspondantes neutres, plus nombreuses encore, cf. carte IV. Ces formes hybrides nous apportent donc un témoignage intéressant de cette vieille caractéristique démonstrative, qui, à part ces formes et, dans un rayon encore plus grand, l'adverbe ***iki***, cf. les cartes II et VII, est depuis longtemps disparue du français.

Toutes les cartes s'accordent aussi à présenter au Nord, dans une zone contiguë au français et qui varie un peu selon les différents emplois du pronom, des formes ayant perdu leur élément initial. Pour ce qui est de ces formes ainsi que de la tendance à l'aphérèse qui se manifeste également dans le Sud-Ouest, je renvoie à l'étude de cette question.

Les formes abrégées de la région du Nord-Ouest ont encore été sujettes à la palatalisation d'où, selon les parlers et les emplois, ***kyŏ́, kyŭ***, ***tçyŏ́, tçyœ̆́, tçyŭ́, tç̣yœ̆́***, toutes formes marquées sur ma carte II. Leur origine est une ancienne forme antéconsonantique *queu*, qu'on trouve en effet dans les anciens textes limousins[2] et où *k-* s'est palatalisé devant *œ*. Je vais revenir sur cette question à propos de la palatalisation correspondante du pronom neutre.[3]

La carte I, enregistrant les formes de l'adjectif démonstratif, donne lieu à quelques remarques particulières. L'examen des cartes originales fait ressortir d'une part que, contrairement au Nord de la Gaule, où on ne dispose dans ce cas que de *ce, cet*, le domaine linguistique caractérisé par le type à explosive possède toujours les deux pro-

[1] Ci-dessous, pp. 108 et ss. [2] Cf. ci-dessous, p. 105. [3] Cf. p. 74.

noms *aquest* et *aquel*. D'autre part, on peut constater une certaine prédilection pour *aquel*, qui domine nettement dans le Nord, tandis que les *aquest* se rencontrent encore assez fréquemment dans le Centre et dans le Sud. Comme il est naturel, c'est la carte 44 CETTE ANNÉE, IL Y A EU BEAUCOUP DE FRUIT; LA CHALEUR A ÉTÉ TARDIVE, CETTE ANNÉE qui présente de la manière la plus conséquente le pronom accentuant la proximité, tandis que les exemples de ce pronom sont le moins nombreux sur 460 A CET ENDROIT, LA RIVIÈRE EST PROFONDE (*aquest* 13 pts), où il s'agit évidemment d'un point situé à une certaine distance de celui qui parle, ainsi que dans l'emploi demi-déterminatif enregistré sur 549 . . . A CETTE FENÊTRE OÙ TU COUDS (*aquest* 13 pts). Il n'y a en tout que cinq points, 416, 409, 503, 601 et 800, où *aquest* manque tout à fait à nos cinq cartes; ces points, dont trois, 409, 503, 601, présentent tantôt des formes françaises, tantôt des formes provençales, se trouvent tous sur la limite des deux formations.

Ces constatations cadrent bien avec les notices que j'ai pu recueillir autre part sur les formes démonstratives des différents patois. Pour ceux du Limousin, nous avons le témoignage de Chabaneau,[1] selon lequel *aquest*, qui ne subsiste plus dans cette région que comme adjectif, n'est plus usité aujourd'hui devant les noms de personne ni devant les noms d'objets matériels. M. Terracher signale pour l'Angoumois qu'*aquest* ne s'y trouve que dans des locutions figées.[2] Selon M. Bourciez, il n'y en aurait que des exemples isolés dans la Gironde.[3] Il en est de même dans le patois de Vinzelles, en Auvergne, où selon M. Dauzat le représentant d'*aquest*, équivalant toujours à *ce . . -ci*, ne s'emploie que dans quelques expressions, toujours comme adjectif.[4]

D'après ces données, *aquel* est donc seul à remplir la fonction pronominale dans certains de ces parlers. La carte II nous apporte le même témoignage. Elle nous apprend que, si le Sud, pour exprimer 'celui-ci', emploie de préférence *aquest*, le Nord s'en tient, et s'en tient exclusivement, à *aquel*. Il est donc évident qu'il y a dans la Gaule provençale une tendance prononcée à se défaire du pronom *aquest*.

[1] *Grammaire limousine*, pp. 184 & 199.

[2] *Mélanges Marshall Elliott*, p. 276.

[3] *Le démonstratif dans la Petite Gavacherie*, p. 61.

[4] *Morphologie du patois de Vinzelles*, p. 84. Cf. aussi Michalias, *Essai de grammaire auvergnate*, p. 62.

Cette tendance s'oriente vers le nord, et tout porte à croire qu'elle est la répercussion de l'usage français établi depuis longtemps sur la base d'un seul pronom.

Les cinq cartes ayant servi de base à ma carte I n'enregistrent pas, malgré cette prédilection pour un seul pronom, l'addition d'un adverbe local de précision. En d'autres mots, nous n'avons pas de formes correspondant aux français *ce . . -ci*, *ce . . . -là*. Ou bien on n'en est pas venu à sentir le besoin d'une telle précision, ou, plutôt, les phrases enregistrées sur nos cinq cartes originales étaient claires sans l'addition d'un adverbe désignant la proximité ou l'éloignement. Il en est tout autrement quand nous venons à la carte II: CELUI-CI. Il est en effet beaucoup plus urgent de pouvoir distinguer entre 'celui-ci' et 'celui-là' qu'entre les adjectifs correspondants. Aussi constatons-nous l'adjonction d'un adverbe *aici*, *aqui*, *la*, surtout dans la partie du domaine linguistique où *aquel* doit servir dans les deux cas, c'est-à-dire dans le Nord. Au Centre et au Sud, on peut théoriquement se tirer d'affaire avec *aquest* et *aquel* seuls. C'est ce qui semble être le cas dans un vaste rayon embrassant en premier lieu le languedocien mais s'étendant aussi dans le domaine gascon, cf. la carte, où j'ai marqué tous les points où 'celui-ci' s'exprime par *aquest* sans l'addition d'un de ces adverbes. Pour l'emploi de ceux-ci, je renvoie au chapitre traitant de 'ici' — 'là'.

La carte III expose l'usage déterminatif du Sud de la Gaule. Des deux pronoms dont il a été question jusqu'ici, *aquel* l'emporte naturellement d'une manière décisive sur *aquest*, qui paraît totalement éliminé dans cette fonction. *Aquel*, à son tour, est en pleine défaite devant l'article défini, *lŭ̇s* (*kĕ̇*), *lĕ̇s* (*kĕ̇*) d'après les régions, couvrant en Gascogne et en Languedoc un vaste rayon qui à l'est et à l'ouest se rattache à l'espagnol. J'ai déjà cité, dans ce qui précède, des exemples de cet usage, qui, restreint aux dialectes du Sud et du Sud-Ouest de la langue d'oc, paraît remonter au XIII[e] siècle et qui commence à se généraliser à partir du XV[e]. Les exemples que nous en fournissent les textes anciens ne sont pas très nombreux; en ce qui concerne le provençal, le phénomène doit évidemment être considéré comme un néologisme qui, venu du Sud, a envahi ou est en train d'envahir la partie méridionale du domaine provençal.[1]

[1] Cet usage paraît s'être répandu même en Limousin, voir Chabaneau, *Gramm. lim.*, p. 184.

Sur le versant du nord des Pyrénées, dans les départements des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, il y a un petit rayon caractérisé par des formes très curieuses. Les voici:

692 *ȅys kė̆*	689 *ȅždĭ kė̆*
694 *ȅsdė̆ kė̆*	695 *ȅzdė̆ kė̆*
696 *ȅsdė̆ kė̆*	698 *ȅždė̆kĭ kė̆*

Dans cette région, i p s e est, selon M. Meyer-Lübke,[1] d'un emploi fréquent dans les dénominations locales et patronymiques, et à certains endroits dans les Pyrénées ce même pronom serait employé comme article. On serait donc tenté de voir dans l'*eys* (692) et l'*es*, l'*ez* des autres formes des reflets de i p s e employé dans cette région en même temps comme article et pronom déterminatif. Cependant, en confrontant la carte 209 CEUX QUI FINISSENT avec les cartes enregistrant les formes de l'article défini, on constate que dans ces mêmes points ainsi que dans quelques points environnants, tous marqués sur la carte III, le paradigme de l'article est le suivant:

s. m.: *et*, *ed*, devant voyelle *er*

s. f.: *era*

pl. m.: *es*, *ez*, devant voyelle *edz*, *ets*, *ez*.

Il est donc évident que nous n'avons pas affaire à i p s e mais à i l l e,[2] ayant évolué dans toutes les formes comme dans le masc. sing. espagnol *el* 〈 i l l e, autrement dit n'ayant pas subi l'aphérèse de la syllabe tonique comme l'espagnol *la*, *los*, *las*. Le passage de *-l* 〉 *-d*, *-t* et celui de *-ll-* 〉 *-r-* sont d'accord avec les lois phonétiques du gascon. Le léonais et l'aragonais, auquel confinent les parlers gascons dont il s'agit ici, connaissent les formes *ela*, *elos*, *elas*[3] correspondant à *ella*, *els*, *ellas* exigées par les formes provençales. Le petit rayon gaulois a donc ses attaches au sud des Pyrénées et fait partie d'une zone plus vaste caractérisée par un développement particulier de i l l e comme article. Au fond, l'usage déterminatif examiné ici n'est donc qu'une variété dialectale de celui de l'aire *los que*.

Notre rayon présente aussi une autre particularité. Dans tous les points cités, excepté 692 *ȅys kė̆*, *es*, *ez* sont suivis d'un *de* qui se trouve d'ailleurs aussi dans 688 *lŭzdė̆ kė̆* et 687 *lŭẓ̌dĭ kė̆*. Je n'ai nulle

[1] *Gramm. rom.*, II, § 106.

[2] L'étymologie *et* < i l l e est donné déjà par Lespy, *Grammaire béarnaise*, pp. 162 et s.

[3] Cf. Hanssen, *Span. Gramm.*, § 51, 2, et la littérature qui y est citée.

part rencontré d'indication sur ce *de*, qui à mon avis ne peut être que la préposition *de*, s'étant insérée par une confusion syntaxique avec les constructions *lous* (*es*) *de Josbaig*, *eras dera mountanhe* 'celles de la montagne', *so de bou* 'ce qui est bon', *so de tou* 'le tien', particulièrement fréquentes dans le gascon.[1] Pour *ce que* nous trouvons également au point 698 *sŏ̀ dĕ̥ kĕ̥*. Dans l'*ĕ̀zdĕ̥kĭ kĕ̥* du même point, *-dĕ̥kĭ* paraît être *d'aqui*.[2]

Ajoutons enfin quelques observations sur la flexion de ces pronoms.

A propos du m a s c. s i n g., il est à remarquer qu'*aquest* prend un *-e* paragogique, qui disparaît devant les voyelles mais qui s'ajoute avec une très grande régularité aussitôt que le pronom se trouve devant une consonne ou devant une pause. Au point 825 nous avons même, par analogie, un *ằkĕ̀lĕ́dằtyĭ*. Selon Koschwitz,[3] cet *-e*, qu'on rencontre aussi dans *quete* et *quente*,[4] serait dû à l'analogie des adjectifs en *-e*. Le nombre de ces adjectifs n'étant pas considérable, cette analogie me paraît douteuse, et cela d'autant plus que, contrairement à l'indication du savant allemand, les formes du masculin de ces adjectifs et de nos pronoms ne s'accordent pas. L'analogie, s'il y a analogie, part plutôt, à mon avis, des pronoms possessifs *noste* et *voste*, dont les formes, dans la grande majorité des points concernés, se terminent en *-e*, cf. la carte 1680 NOTRE POULAILLER, tandis que par ex. l'adjectif *double* a souvent *-a*, *-o* là où *aqueste* est attesté sur nos cartes, cf. la carte 420 UN ŒILLET DOUBLE. Sur la frontière d'Italie, nous avons, aux deux points 898 et 899, la forme *ằkĕ̀stŭ̆* déjà italienne. Dans les Pyrénées-Orientales les formes *ằkĕ̀y* et *ằkĕ̀yç* constituent la transition au catalan *aqueix*.

Le f é m. s i n g. se termine en *-o* dans tout le domaine linguistique excepté l'extrême Ouest et le Nord ainsi que deux rayons de moindre étendue dans l'Est et le Sud, voisins de l'italien et du catalan. J'ai marqué la limite du passage *-a* > *-o*, en tant qu'il s'agit de nos pronoms, sur la carte I, et j'ai confronté cette limite avec celle qui distingue ordinairement *-o* des autres résultats — *-a* et *-e* — d'un *-a* final primitif. Elle est dans tous les cas à peu près constante, cf. les cartes 570 MA FILLE et 147 BON BONNE. A part quelques îlots dans

[1] Cf. Lespy, *Gramm. béarnaise*, pp. 166, 312, 318.
[2] Cf. plus bas, p. 77.
[3] *Gramm. historique de la langue des Félibres*, § 58.
[4] *Ib.*, § 60.

le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Haute-Loire et l'Ardèche ainsi que dans le Hérault et le Gard, la zone caractérisée par le passage *-a* > *-o* est très unie. Il paraît donc que Mistral a eu raison en adoptant l'*-o* comme la graphie officielle de la langue des Félibres. La graphie *-a*, préférée par l'*Escola Occitana* de Toulouse, peut bien être étymologiquement fondée mais ne tient pas compte de la grande majorité des parlers du Midi, ci-inclus ceux du Languedoc.

Dans le vaste rayon signalé ci-dessus où l'article défini sert de pronom déterminatif, la forme généralement employée est *lous*, *los*, quelquefois *les*. En Savoie, aux deux points 963 et 973, nous trouvons *ẹ̄lọ̆́*, dont la contre-partie morphologique est le gascon *es*, *ez*.

Signalons enfin que l'adverbe 'là', sous la forme qu'il a dans chaque région particulière, s'ajoute non seulement au pronom démonstratif tonique, mais aussi parfois, comme il ressort d'ailleurs des formes déjà citées ici, au pronom déterminatif. En général, c'est (*a*)*qui* que nous trouvons dans ce cas, souvent avec un *-k-* palatalisé; au Nord-Ouest, à quelques points, *la*, témoin les formes 540 *tẙẹ̆́lằe kĭ*, 508 *tẙœ̆́lằ kyĭ*, 523 *tẙẹ̆́lằ kĭ*, 512 *tẙẹ̆́lằ kĭ*, 513 *tẙẹ̆́lằ kĭ*, 517 *kyẹ̆́lằ kĭ*, 518 *tẙœ̆́lằ kĭ*, toutes représentant *ceux qui*.[1]

Nous passons au p l u r. m a s c., sur lequel nous renseigne la carte 209 CEUX QUI FINISSENT, qui nous permet de constater quelques survivances des anciennes formes du pluriel. Sur la carte III, j'ai marqué les points où la forme démonstrative se termine par *-i*, *-is*. Nous avons ce type d'une part dans le Sud-Est et le Sud, principalement dans les dép. Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Aude, Ariège, d'autre part dans le Nord-Ouest, en Angoumois, où les formes, ayant toutes été sujettes à l'aphérèse, sont les suivantes:

606 *kị̆ kẹ̆́*	610 *kị̆kĭ kẹ̆́*
603 *kĭ kẹ̆́*	612 *kĭkị̆ kĭ*
608 *kị̆ kẹ̆́*	607 *kì̆dặ̀kĭ kẹ̆́*
519 *kīkĭ k*	615 *ọ̆̀kĭ kĭ*

Dans les formes septentrionales il faudrait voir des survivances de

[1] Cf. plus bas, le chapitre consacré à 'ici' — 'là'. — Il est quelquefois difficile de décider si nous avons affaire à l'adverbe *là*, ou si c'est le pronom seul avec finale refaite sur celle de l'article. Cela est surtout le cas quand la forme de l'*Atlas* se termine en *-le*, qui à la rigueur pourrait être un *là* atone, p. ex. aux points 479, 448, 533, 515, 535, 525, 536, 527, etc.

l'ancien nominatif en *-i*.[1] Il serait tentant d'expliquer de la même manière *akeli, akelis* dans le Sud et le Sud-Est, étant donné que l'aire de ces formes est la même que celle constatée ci-dessus pour l'ancien nom. plur. *aquesti, aquelli*.[2] Tout porte cependant à croire que nous avons ici affaire à -i l l o s refait d'après les adjectifs en *-e*, dont les pluriels du masc., comme celui de tous les adjectifs au fém., se terminent dans la Provence proprement dite, en *-i* devant consonne, en *-is* devant voyelle.[3] Sans un examen approfondi, que je ne peux pas entreprendre maintenant, il est toutefois impossible de décider si l'ancien nominatif en *-i* n'est pas pour quelque chose dans l'évolution de ce type.[4]

Dans le reste de la zone *(a)quel*, c'est l'accusatif qui règne, refait en général sur l'article. Ainsi, on trouve des formes en *-os*, *-es* non seulement en Provence, où nous les avions rencontrées déjà à l'époque ancienne, mais un peu partout dans ce domaine, et si l'on confronte ma carte avec une de celles qui enregistrent les formes de l'article, il est facile de constater qu'il existe entre elles une étroite parenté. Des reflets directs d'*aquels* se rencontrent essentiellement dans l'Ouest, comme aux points

549 *ằkĕ̀s kĕ́*	697 *ằkĕ̀s kĕ́*
650 *ằkĕ̀s kĕ́*	699 *ằkĕ́s k*
680 *ằkằts kẹ̆*	649 *ằkĕ́s kĕ́*
682 *ằkĕ̀s kė*	750 *ằkĕ́s k*

Les formes allongées en *-ses* signalées pour l'ancienne époque, sont toujours caractéristiques des départements du Lot, de l'Aveyron et du Cantal:

722 *ằkĕ́lsĕ́s. kĕ́*	718 *ŏ̀kĕ̀lsĕ́s kĕ́*
713 *ŏ̀kĕ̀lsĕ́ kĕ́*	715 *ŏ̀kĕ́tsĕ́ kĕ́*
724 *ằkĕ́lsĕ́s kĕ́*	717 *ŏ̀kĕ́tsé k*

Il y a même un *lŭ̇sĕ́s kĕ́* analogique au point 720.

---

[1] Cf. Terracher, *Le pluriel du démonstratif dans les parlers de l'Angoumois*, p. 277, note 9.

[2] Cf. p. 57.

[3] C'est l'explication de Koschwitz, *Gramm. hist. de la langue des Félibres*, pp. 88 et 74. Cette manière de voir est appuyée par les formes de la carte 525 A EUX, où nous avons dans cette même région les formes *eli, elis*, qui, évidemment, ne peuvent être que i l l o s.

[4] Cela paraît être l'avis de M. Meyer-Lübke, *Gramm. rom.*, I, § 627.

B. Le pronom neutre et impersonnel ('cela' — 'ceci' — 'ce' — 'ça' — 'il').

Dès les plus anciens monuments du provençal, nous rencontrons comme pronom démonstratif au neutre *aizo*, *aquo* et, en position atone, *o*. Du premier de ces pronoms, la forme citée est la plus fréquemment employée; à côté d'elle, il y a les graphies *aisso*, *aiso* et, comme p. ex. dans *Fides*, la forme *aiczo*, qui comparée à *placza*, *facza* fournis par ce même texte, fait conclure que le *-z-* d'*aizo* désigne un *s* dur précédé de *t* et qu'*aisso* et *aiso* ne sont que deux graphies d'un mot prononcé avec le même *s* dur.

En ce qui concerne la fréquence relative des deux formes toniques, on peut, comme pour les formes correspondantes du masc. et du fém., constater une certaine différence entre le Nord et le Sud du domaine linguistique provençal. De même qu'*aicest* et *aicel*, la forme neutre *aizo* jouit d'une certaine popularité dans le Nord, surtout en Limousin; plus vers le sud, c'est plutôt l'inverse qui a lieu, du moins au début; plus tard il paraît y avoir à peu près égalité entre les deux formes, quelquefois une certaine supériorité peut même être constatée pour *aizo*. Voici les témoignages des plus anciens textes et des documents. *Aquo* manque dans *Boèce* et ne se trouve qu'une seule fois dans l'*Evangile S. Jean*, où *aizo* est fréquent. *Fides*, au contraire, provenant de la région narbonnaise, a plus d'exemples d'*aquo* que d'*aizo*. Dans les *Serm. lim.*, cette dernière forme est plus fréquente que l'autre;[1] il en est de même de *L. -L. L.*, et dans les documents de Limoges (*Doc. lim.*) je n'ai pas trouvé un seul exemple de la forme à explosive. Parmi les chartes réunies dans la grande publication de M. Brunel,[2] *aquo* se rencontre le premier, dans un document du Rouergue, écrit en 1102,[3] et se trouve aussi fréquemment dans d'autres textes très anciens de la même contrée, tous très pauvres en exemples d'*aizo*. Ce n'est qu'en venant aux documents du Limousin, ainsi p. ex. les N°s 35, 37—38, que nous pouvons constater un emploi plus étendu de ce pronom. Bientôt, cependant, *aizo* apparaît aussi dans la région du Centre,

---

[1] Dans un des ces actes (I 18, cf. aussi Appel, *Chrest.* 116, 24) on trouve exceptionnellement la forme (*tot*) *aicelo* (*que*), cf. Appel, *Lautlehre*, § 20. A mon avis *aicelo* représente un élargissement du paradigme d'*aicel* par une forme neutre refaite sur *aizo* et contrairement à M. Appel, je pense qu'il faut lire *aiceló*.

[2] *Les plus anciennes chartes en langue provençale.*

[3] Le N° 7.

voir p. ex. les N[os] 13 (Gévaudan), 34 (Quercy), 41 (Gévaudan), etc. Dans les documents du Gévaudan, publiés également par M. Brunel, il n'y a, à tout compter, aucune différence notable. D'autre part, *aizo* est la forme la plus fréquemment employée dans *Vaour*.[1] En Provence, enfin, à en juger par les documents édités par M. Pansier, *aquo* paraît plus fréquent au début pour rétrograder ensuite en faveur d'*aizo*.

Les deux pays limitrophes, la Catalogne et la Gascogne, occupent une place à part. Comme nous avons déjà vu,[2] *aquo* est étranger au catalan; aussi cette forme fait-elle défaut aux documents de cette région que j'ai pu examiner.[3] *Aixo* et *aço* y sont seuls à exprimer 'cela'. En gascon, *aquo* ne manque pas tout à fait, mais à en juger par les documents landais publiés par M. Millardet, la forme neutre sortant de *a k k u - h o c est rare et se présente à une époque relativement tardive. Elle a à côté d'elle une autre forme en *-k-*, *aquero* Doc. land., MM 1410, 33; Roq. 1407, 14; Vi. 1316, 24, 56, abrégée en *quero* ib., SS. 1368, 5; T 1505, 6. Ces formes neutres, qui n'ont rien à faire avec la forme analogique *aicelo* relevée ci-dessus,[4] remontent à *a k k u-i l l u m et doivent donc être rapprochées du neutre espagnol *aquello*, qui de ce côté a franchi les Pyrénées. Elles entraînent un *aqueso*, appartenant à la série *aquest* et dont il y a un exemple unique dans les *Doc. gasc.*: *apres aqueso mentagudas* Casteljaloux (B.-P.) 1270. A ces formes à explosive répond *aisso*, qui est très fréquent et auquel succède plus tard *aço*, *asso*, analogue au masc. *aced* et refait comme lui sur les autres formes à *a-* initial. Pour le régime neutre atone, l'a.-béarnais possède *at*, *ac*, *ag*, dont la finale représente *-ll* et qui, par conséquent, doit être une réduction de i l l u.[5]

Les documents et les textes qui ont été à ma disposition ne sont pas suffisamment anciens pour permettre des conclusions certaines sur les plus anciennes étapes de l'évolution. Il est cependant assez évident que la forme à spirante a ses attaches dans le Nord et que, douée d'une force expansive incontestable, elle s'est de bonne heure acquis aussi une position forte dans les autres parties du Midi sans pouvoir toutefois éliminer son concurrent *aquo*. Vu l'absence ou la rareté de cette

---

[1] Fait relevé par l'auteur déjà dans *Le troubadour Raimon-Jordan*, p. 50.

[2] Cf. ci-dessus, p. 6.

[3] Un *aco* se rencontre en effet dans un acte de 1292 faisant partie des *Doc. cat.*; d'accord avec l'éditeur je lis *aço*, cf. *R. d. l. r.*, IV (1873), p. 510.

[4] Cf. p. 67, note 1. [5] Cf. M.-L., *Gramm, rom.*, II, § 98.

forme dans le catalan et le gascon, *aizo* n'a pas eu de péine pour s'affirmer dans ces deux régions, où s'arrête cependant sa marche vers le sud. La vitalité d'*aizo* et peut-être aussi son origine septentrionale lui ont valu une prépondérance marquée dans la langue littéraire et notamment dans celle des troubadours, qui se servent très peu d'*aquo*. L'évolution générale de la forme neutre en *-c-* est donc essentiellement la même que celle des formes correspondantes du masc. et du fém.

Jusqu'ici nous nous en sommes tenus exclusivement à la fréquence des deux pronoms sans considérer leur sens et leur emploi. Reprenons maintenant la question à ce nouveau point de vue. Il y a à ce respect cette distinction à faire qu'*aizo* est éminemment démonstratif, tandis qu'*aquo*, tout en étant employé lui aussi dans la fonction démonstrative, est avant tout déterminatif. Il en est ainsi déjà dans les plus anciens textes. Ainsi, dans le seul exemple d'*aquo* présenté par l'*Evangile S. Jean*, *Cumpra a c o que nos a obs* 13, 29, le pronom est bien déterminatif; de même chez le troubadour Guillaume IX, où nous lisons *d'a q u o qu'amiey non jauzi* VII 14 et *d'a c h o don hom a plus talan* X 6. Pour *Vaour* j'ai déjà signalé dans mon édition du troubadour Raimon-Jordan que la forme *aquo* est rare dans l'emploi non-déterminatif, mais qu'elle revient surtout avec une grande constance dans la locution (*tot*) *aquo que*. Dans les 56 documents, enfin, de la collection de M. Brunel qui sont antérieurs à 1150, j'ai noté en tout 35 exemples d'*aquo*, dont 34 présentent le pronom dans l'emploi déterminatif; dans un seul il est démonstratif.

Si la forme *aizo* est rarement déterminatif — dans les documents cités en dernier lieu il y a en tout 3 exemples de cet emploi du pronom — c'est qu'elle a à côté d'elle une forme courte *zo*, *so*. Plus faible que la forme longue, *zo*, à côté duquel il n'existait pas encore de *quo* dans ce que j'ai appelé le provençal ordinaire, était généralement usité dans les deux emplois qui exigeaient une forme atone, à savoir proclitiquement comme sujet devant le verbe et comme pronom déterminatif; on le trouve également après préposition, position particulièrement favorable à l'aphérèse. Dans ces cas, *zo* est couramment employé dès les plus anciens textes. Je cite: *z o sun bon omne qui* Boèce 228; *z o signifiga de cel la dreita lei* ib. 208; *per z o no·l volg Boecis a senor* ib. 47; *z o que eu faz* Ev. S. Jean 13, 7; cf. 13, 27; 15, 19; *tot zo que tu li donest* ib. 17, 2; *per zo* ib. 13, 11; 13, 14; 15, 19; 16, 15; *per zo que* ib. 13, 18; 14, 31; *E c z o qe fez saintz Nicolaus* Fides 461; *E c z o*

vol far ib. 140; *Czo fo lur gaujz* ib. 457; *de czo* ib. 178; *Et en czo q'eu sei meilz causir* ib. 232; *per czo* ib. 265, 471.[1]

Il est superflu de citer ici plus d'exemples de cet usage, qui restera aussi par la suite une construction courante. Faisons remarquer seulement qu'*aizo*, senti comme la forme renforcée, tonique de ce *zo* très fréquent, a dû avoir dans ces constructions un fort appui, qui a certainement ajouté à la force expansive constatée pour la forme *aizo*.

En ce qui concerne la fonction déterminative, *aquo* et *zo* se trouvent donc dès le début de la période littéraire en pleine concurrence. Cette lutte qui s'exerce en faveur de l'un ou de l'autre selon la fréquence relative des deux types, continuera longtemps. Avant d'en exposer le résultat, il y a lieu d'examiner l'usage pleinement démonstratif tel qu'il apparaît dans la langue ancienne.

Disons tout d'abord que, comme c'est le cas pour *aicest* — *aquest* et *aicel* — *aquel*, il est bien difficile de démontrer qu'il existe une distinction établie entre *aizo* et *aquo*. Les deux formes sont usitées pour exprimer 'cela'; les deux formes rendent également l'idée plus spéciale de 'ceci'. Citons à cet égard les exemples de *Fides:*

S'aiczo non es fort castiad, Perdrez n'est aiz e sta ciutad 156; *E lur mesestz aital escoill, Aiczo fezestz tot per orgoill* 270; *Dolentz son molt per aiczo eu* 492; *D'aqo·ss tems que fos mals cembelz* 96; *Ill non prezed aqo un can* 212.

Dans tous ces cas, *aiczo* et *aquo* renvoient à ce qui précède immédiatement, et il me paraît impossible d'établir une distinction entre les deux formes.

Dans l'*Evangile S. Jean*, où *aizo* est la seule forme tonique, ce pronom a un sens qui conviendrait aussi bien à *aquo*. Voici les exemples, avec le texte de la version française actuelle à côté: *en aizo conoisseran tuith* 'à ceci tous connaîtront' 13, 35; *e eizo negus non o ssaub deuz seenz contra que lo·ill diiss* 'mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela' 13, 28; *en aizo creem que de Deu eissist* 'c'est pourquoi nous croyons que tu es sorti de Dieu' 16, 30; *si alcuna chausa me querret el meu num, aizo farai* 'si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai' 14, 14. Une seule fois, *aizo* renvoie à ce qui suit: *aizo es lo meus comandamens que vos amez l'us l'autre* 15,12.

[1] Pour plus d'exemples voir plus bas, p. 104.



Dans les *Serm. lim.*, sous le N° I 18, nous lisons le récit du Christ apparaissant à ses disciples. *Aizo* et *aquo* y sont employés indifféremment de la façon suivante: *et anavo fort parlan d'aquo que avio vist . . . aparec a lor, et a q u o fez e ssemblanza de peligri . . . cuidavam qu'el redemes tot lo poble d'Israel; et a oi tres dias que a i s o fo fait. E sobre tot a i s o . . . . E quant N. S. auzi a i z o, respondet lor . . . . E d'a i z o que N. S. dizia . . . . lor cors lor en ardia, et a q u o fazia de gaug, tan bo lor sabia. Ara en a i z o il foro vengut . . . .*

Aussi dans la langue littéraire, *aquo*, en tant que l'on s'en sert, ne paraît pas exprimer autre chose qu'*aizo*. Dans *Flamenca* nous trouvons côte à côte:

Tut van manjar et a c o pro 459; *Am fruche ques hom trob en jun, A q u o som peras e cereias* 462; *E part a c o eisorbar l'ai* 3401; *A i s o·m fan ist donnejador* 1149; *Gardas vos ben que vostra pars, A i s o es ma dona Flamenca* 1228; *En a i s o ac som pessamen* 1773.

La langue des troubadours est caractérisée, comme je l'ai déjà dit, par une prédilection toute particulière pour *aizo* au sens démonstratif. A sa place on rencontre cependant quelquefois *aquo*, p. ex.: *N'a Dieus pres en son labor Mains que ja confessios No·il plagra s'a q u o no fos* Folqu. M. 18, 46; *E demandon a c o per ces* Marc. 39, 61; *E com entendra tos mans? — Ja d' a c o* (*d'a i s s o IKRa*) *no·t sia* Guir. Born. 5, 10.

Cet état de choses dure jusqu'à la fin de l'époque littéraire. Voici le témoignage du *Gai sav.*, où les deux pronoms sont également fréquents et où l'on se sert, quand il s'agit d'un renvoi à ce qui précède, tantôt de l'un, tantôt de l'autre. p. ex.: *A y s o' s l'effieytz, com l'escriptura canta* ('ceci') 17, 56; *A y s s o pot dir, del mon cascuna vila* ('elle peut le dire') 43, 71; *Entendementz d'a q u o fay entrepreza* ('de cela') 10, 25; *Dir ny parlar, ny·ls faytz de paradis, Per que degus d'a q u o n'aya desfis* ('de cela') 30, 15; *La consolan, d'a q u o le fec ufferta* ('de cela il lui fit offrande') 38, 59. Dans les textes postérieurs où se continue encore la tradition littéraire, *aizo* et *aquo* s'emploient toujours indifféremment dans ce même sens. Il en est ainsi, p. ex., dans le *Ludus S. Jacobi*, joué en 1496 à Manosque (Basses-Alpes); je cite: *et d'a y s o non doptes pas* 499; *et tot a y s o vos entendes* 506; *quar a q u o tu podes far* 353; *a q u o te dise sertanamen* 333. Également de ce qui suit: *d'a y s s o sias tu ben avisat que* . . . 342; *a q u o ieu vos volhio prear:* 528.

Même si une différenciation entre les deux pronoms n'est pas dé-

montrable, elle devrait cependant être là en tendance. C'est ainsi que je voudrais interpréter le fait qu'*aquo* en est arrivé à prendre si vite et d'une façon si décisive le sens déterminatif. Si *aquo* prend rapidement cette fonction, c'est qu'il avait de bonne heure une tendance à désigner les objets éloignés, c'est-à-dire les objets pour lesquels *ceci* n'était pas une expression adéquate. Cette tendance ne peut reposer que sur la différenciation établie de bonne heure entre *aici* 'ici' et *aqui* 'là', auquel *aquo* s'est tout naturellement assimilé. Si elle est trop faible pour amener une véritable différenciation dans la fonction démonstrative, elle n'en forme pas moins le point de départ de l'évolution qui va suivre.

Cette évolution ne s'annonce pas, comme nous l'avons vu, dans la langue littéraire, qui au point de vue de l'emploi du démonstratif neutre reste invariable jusqu'au bout. Postérieure à la période littéraire proprement dite, elle appartient exclusivement aux dialectes. La différenciation entre *aizo* et *aquo* qui s'y établit implique l'adoption d'*aquo* comme pronom général au neutre. *Aquo* devient 'cela', *aizo* est réservé au sens plus accentué et moins commun de 'ceci'. On peut donc dire que le résultat de la différenciation est, sinon l'élimination d'*aizo*, du moins sa relégation à un emploi exceptionnel, moins fréquent que l'autre. Que cela se soit fait dans les dialectes, où *aquest* et *aquel* étaient seuls usités à l'époque dont il s'agit, n'a rien d'étonnant. C'est tout naturellement sous l'influence de ces pronoms qu'*aquo*, déjà prédisposé à l'emploi démonstratif n'impliquant pas de rapprochement, prend définitivement le sens de 'cela'. Cette évolution a sa répercussion sur la fonction déterminative, où notre *aquo* devenu le pronom démonstratif neutre par préférence cède tout naturellement la place à son ancien concurrent *zo*.

Cherchons maintenant à suivre cette évolution dans les textes des XV[e] et XVI[e] siècles. *Aizo* paraît encore le pronom préféré dans les *Myst. prov.*; dans le *Voy. S. Patr.* de la même époque il y a à peu près égalité entre les deux pronoms. D'autre part, les documents de l'Est du XV[e] siècle accusent déjà une prédilection marquée pour *aquo*. A en juger par les textes réunis par M. Pansier, c'est vers 1470 qu'*aizo* disparaît au sens de 'cela' dans la contrée d'Avignon: à partir de cette date, *aquo* apparaît d'une façon très conséquente dans la fonction démonstrative, et en même temps *zo* l'emporte définitivement comme pronom déterminatif. *Aquo* est également la forme préférée dans le *Ludus S. Jacobi*,

de 1495, et il en est de même chez Cl. Bryeus, d'Aix, R. Ruffi, de Marseille, et Bellaud de la Bellaudière, également de Marseille. Quand ces poètes, qui tous appartiennent au XVI[e] siècle, se servent quelquefois d'*aizo*, c'est dans un sens démonstratif particulièrement fort, p. ex.: *E i s s o t' es l'an de la tristesso, Tous si plagnon dou femelan* Cl. Bryeus, *Comédie à sept pers.*, p. 54; *A i s s o non sera ren, cadun crida — a-vo* Ruffi, *Poésies prov.*, ed. Teissier, p. 58; *Noutas e i s s o, per uno causo grando Tous van au bouosc, quand un aubr' es tombat* Bellad., *Obros et rimos prov.*, éd. 1595, p. 176. Dans les *Nonp. rec.* et les *Ord. livre blanc*, enfin, textes toulousains de ce même siècle, *aizo* manque tout à fait. Vers cette époque, l'évolution signalée ci-dessus est donc un fait accompli.

Avant de passer à l'examen de l'usage moderne, signalons une particularité présentée par quelques-uns des textes récents que nous avons examinés. C'est la forme française *sa* (= *ça*) témoignant de l'influence de la langue nationale et que j'ai notée aux endroits suivants: Myst. prov. 4763; Ord. livre blanc 501, 517; Vie S. Hon. 17,86.[1]

Procédons maintenant à l'examen de l'usage moderne d'après l'*Atlas linguistique* et les données fournies par les savants qui se sont occupés de la question.

En ce qui concerne d'abord le pronom neutre tonique, Mistral apporte un témoignage de la différenciation établie entre *aizo* et *aquo* en opposant *eiço, eiçoto, aiço, aço, ço* 'ceci' à *aco, acoto, co* 'cela'.

L'*Atlas linguistique* n'a des cartes que pour 'cela' ('ça'), sur lesquelles j'ai établi ma carte IV. Il en ressort que dans presque tout le domaine linguistique provençal cette idée, l'idée neutre générale, est rendue aujourd'hui par les deux formes *aco, co,* dont la dernière est sortie de la première par aphérèse. En comparant la carte IV aux cartes I—III, nous constatons aussi que la forme neutre abrégée a une extension qui, dans le Nord, cadre assez bien avec celle des formes correspondantes du masc. et du fém. Comme nous avons vu et comme j'aurai l'occasion de le relever encore,[2] la forme *quo* se trouvait çà et là dans les anciens textes limitrophes. C'est un usage qui remonte très loin et qui, depuis l'époque de l'ancien provençal, n'a fait que s'étendre vers le sud sous l'impulsion du français. L'absence d'une forme *quo* en Gascogne n'est qu'apparente. Aucune des cartes de l'*Atlas* qui ont servi de base à ma

[1] Levy, *Suppl.-W.*, *so,* cite aussi un certain nombre d'exemples de cette forme.
[2] Cf. ci-dessous, p. 107.

carte IV, n'enregistre un 'cela' après préposition, seule position qui dans cette région comporte l'aphérèse. Il n'en existe pas moins un *quo* analogue à *quest* et à *quel*. Lespy[1] relève des formes *desso, deco*, résultant de la contraction de la préposition *de* avec *asso, aco*. Il y a aussi quelques exemples de *quo* sur la carte 189 SANS ÇA, ainsi aux points 672 et 674 dans les Landes. Tout porte cependant à croire que la forme neutre abrégée a une extension plus grande que ne l'indique cette carte.[2]

Notons aussi un nombre relativement grand de formes mixtes — *ĭkŏ* (971), *ityă* (950), *ĭtyœ̆* (479), etc. — sur le côté Est de la limite provençale-française ainsi qu'aux îles vendéennes. Aux deux points 518 (Chassors près Cognac) et 641 (Pessac près Bordeaux) se sont enfin insérées des formes purement françaises.

Aizo et *zo* n'apparaissent nulle part avec le sens sur lequel nous sommes renseignés par les cartes. D'autre part, il y a çà et là dans les régions limitrophes des formes qui s'écartent du type général. Ainsi, les parlers du département des Pyrénées-Orientales présentent la forme catalane *aço* qui s'y rencontrait anciennement et qui, dans ce coin de la France, n'a pu être éliminée par la forme à explosive propre au provençal. Plus à l'ouest, il y a également des formes d'un type étranger, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, aux points 695, 689, 696, 697, *ăkẹrŏ*, et au point 698, *ăkrŏ*, ainsi que dans les Basses-Pyrénées, au point 692, également *ăkĕrŏ*. Ces formes, confinées à l'extrême Sud du domaine gascon et qui sont morphologiquement les dernières ramifications du type neutre espagnol *aquello* < *a k k u - i l l u m, reposent, comme nous l'avons déjà vu, sur un usage déjà ancien. Pour la conservation de la finale, que présuppose le passage *-ll-* > *-r-*, cf. sur la carte 209 CEUX QUI les pluriels du masc. *ăkĕrĕs*, *ăkĕrĭs*, *ăkĕlĭs*, toutes formes appartenant à la même région.[3] Le béarnais connaît également un *acero* 'cela, ce qui est plus loin'[4], qui ne figure pas sur les cartes et que je suppose formé d'après la forme collatérale à explosive.

Les dép. Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Inférieure, une partie de la Vienne et de la Charente ainsi que la partie septentrionale de la Gironde forment également une zone à part caractérisée par des formes

[1] *Gramm. béarnaise*, § 441.

[2] Cf. plus bas le chapitre traitant des formes longues et courtes, p. 108.

[3] Je renvoie aussi à la carte 117 BEAU où l'on trouve la forme *bĕrŏy*, p. ex. aux points 696, 689, 687, 780, 678, etc.

[4] Lespy et Raymond, *Dict. béarn.*; cf Lespy, *Gramm. béarn.*, p. 416.

en général palatalisées et qui ne peuvent donc pas provenir directement d'(*a*)*quo*, *k* devant *o* ne se palatalisant jamais. La forme notée par l'*Atlas* est le plus souvent *tỹœ̆*, *tç̂yœ̆́*, quelquefois *tỹŭ*, *tỹŭ*. L'origine en est certainement un *keu*,[1] qui ne peut être que l'ancien *ceu* ⟨ e c c e - h o c, que nous retrouverions donc ici habillé à la provençale. D'après M. Rydberg,[2] *ceu* appartenait autrefois à une vaste zone, qui, commençant sur les bords de l'Océan Atlantique, traversait toute la France de l'ouest à l'est. Parmi d'autres, cette zone comprenait les dep. actuels Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres et Vienne. S'étant confondu avec (*a*)*quo*, dont il a pris l'explosive, ce *ceu* se serait donc conservé dans la partie de son aire primitive qui a été couverte par la formation à explosive, tandis qu'il a succombé devant la forme composée *cela* (*ça*) dans la partie française.

Dans ces circonstances, on s'attendrait à ce que ce *keu* et le masc. (*a*)*quel*, devant consonne provoquant la vocalisation de l'-*l*, donnent le même résultat. C'est ce qui est en effet le cas à un grand nombre de points, à savoir:

	'cela'	'ce'
Vendée		
459	*tỹŭ̊*	*tỹŭ*
427	*tỹœ̆̊*	*tỹœ̆̊*
540	*tỹŭ*	*tỹŭ*
Deux-Sèvres		
419	*tỹŭ*	*tỹŭtỹĭ* ('celui-ci')
Vienne		
507	*tỹœ̆́*	*tỹœ̆́tỹĭ* (»)
Charente-Inférieure		
535	*tç̂yœ̆́*	*tç̂yœ̆́*
536	*tç̂yœ̆́*	*tç̂yœ̆́*
527	*tç̂yœ̆́*	*tç̂yœ̆́*
528	*tç̂yœ̆́*	*tç̂yœ̆́*
Charente		
517	*kœ̆́*	*kœ̆́*
529	*tỹœ̆́*	*tỹœ̆́*
621	*tỹœ̆́*	*tỹœ̆́*

[1] *K* se palatalise devant *œ* dans cette région, cf. Ringenson, *Étude sur la palatalisation de* k *devant une voyelle antérieure*, pp. 76 et s., ainsi que la carte V.

[2] *Geschichte des franz. ə*, p. 779.

Gironde
630 ....*tẙœ̆́* ....*tẙœ̆́* ....
632 ....*tẙœ̆́* ....*tẙœ̆́* ....

Ces points se trouvent surtout dans la partie Sud de la région de laquelle il s'agit; au Nord, où la forme du masc. est passée par *iqueau*, *iquau*[1] 〉*tẙŏ́*. *kŭ̊*. les résultats ne sont pas phonétiquement les mêmes.

Comme les formes du masc. et du fém., *aizo* et *aco* sont renforcés par l'adjonction d'adverbes de localité, d'où, selon Koschwitz,[2] les trois alternatives *eiço d'eici*, *eiço d'eiça*, accentuant la proximité d'un objet, *aco d'aqui*, marquant un objet plus éloigné, mais plus rapproché de la personne qui parle que de celle à qui l'on s'adresse, et *aco d'eila*, désignant également un objet éloigné, mais plus rapproché de la personne à qui l'on s'adresse que de celle qui parle. Les cartes n'enregistrent qu'*aco d'aqui*, *co d'aqui*, *co-qui* et, exceptionnellement, *co-la* (point 503). Il ressort de ma carte IV que dans l'emploi ordinaire neutre l'adverbe local s'ajoute surtout dans la zone caractérisée par la forme abrégée *co*. En comparant la carte IV avec la carte V, nous pouvons constater en outre que l'aire *aco d'aqui*, *co d'aqui*, etc., correspond assez bien à la zone où le pronom démonstratif atone est exprimé également par *aco*, *co*. Il en résulte que l'addition de l'adverbe local est favorisée, d'une part par l'abrègement *aco* 〉 *co*, cette dernière forme ayant été trop faible pour porter le sens démonstratif plein, abstraction faite de toute orientation vers un objet plus rapproché ou plus éloigné, d'autre part par le besoin de distinguer par des pronoms différents les emplois tonique et atone.

Dans la fonction déterminative, comme je l'ai déjà dit, *aquo*, devenu le pronom démonstratif par excellence, a cédé la place à son ancien concurrent *zo*. D'après la carte 205 CE QU'ILS, *zo* sert de nos jours de pronom déterminatif dans tout le domaine linguistique provençal. Les exceptions sont insignifiantes. *Aco* subsiste encore dans quelques parlers du Cantal et de l'Aveyron, représentés par les points 717, 715, 716 et 718; l'*Atlas* enregistre encore la forme abrégée aux points 606 (Haute-Vienne) et 519 (Charente), la forme composée *kȍkĭ* (*k*) au point 612 (Dordogne). Dans le Sud de l'Ariège, nous trouvons, au point 790 *ȁsŏ́* (*kĕ̊*), caractéristique du domaine gascon déjà au moyen âge. Enfin,

---

[1] Gœrlich, p. 111, cite un grand nombre de ces formes dans les anciens textes poitevins.

[2] *Gramm. historique de la langue des Félibres*, p. 89.

dans les Pyrénées-Orientales, là où le pronom démonstratif est *aço*, le pronom déterminatif est *lŭ*, forme ibérique analogue à celles que nous venons de constater au masc. et au fém. Un *lŏ kĕ* isolé se trouve d'ailleurs aussi près de la frontière d'Italie, au point 990.

Notons enfin que la forme française s'est infiltrée un peu partout sur la limite franco-provençale. Il faut surtout remarquer que dans la zone où s'est conservé *ceu* comme forme démonstrative tonique, le pronom déterminatif est partout le francais *ce* (*s*). Ce fait témoigne en faveur de la thèse de M. Rydberg,[1] selon laquelle *ceu* serait la forme tonique sortie de e c c e-h o c par l'intermédiaire de *çou* devenu *ce* en position atone.

Au point de vue syntaxique, il est intéressant de noter que le *de* illogique, dont je viens de parler à propos des constructions déterminatives du masc. et du fém., se retrouve dans la formule *sŏ dĕ kĕ*, au point 698 appartenant à la région où 'ceux qui' était *ĕzdĕ kĕ*.

Mentionnons enfin que les cartes enregistrent aux deux points 882 et 896 la forme *va*, dans laquelle Chabaneau voit l'ancien *o* < h o c muni d'un *v*- initial pour éviter l'hiatus et apparaissant comme *vo* et *va* d'après les dialectes. Cette forme, toujours régime, et qui rentre proprement dans la catégorie des pronoms personnels, est aujourd'hui usitée en Provence, surtout dans le Var et les Bouches-du-Rhône, et se rencontre aussi dans l'Aude et l'Hérault.[2] Dans la même fonction, on retrouve en Béarn l'ancien *ak*, *at* qui ne figure pas sur nos cartes.[3]

* * *

Il ne me reste maintenant qu'à examiner le pronom démonstratif neutre atone répondant au français *ce* et, avec celui-ci, le pronom-sujet des verbes impersonnels, en français *il* et *ça* (*ça bout*).

Dans l'ancien provençal, le pronom neutre reste en général inexprimé. Dans le cas contraire, on se sert le plus souvent de *zo*, qui, répondant au français *ce*, s'emploie d'une manière analogue à celui-ci.[4]

---

[1] *Geschichte des franz.* ə, p. 784.

[2] Sur la forme *va*, cf. Chabaneau, *Romania*, IV (1875), p. 339, et Brusewitz, *Étude historique sur la syntaxe des pronoms personnels dans la langue des Félibres*, p. 45. J'ai trouvé cette forme dans un document de 1495, provenant des Alpes-Maritimes et imprimé dans les *Doc. ling.*, p. 488.

[3] Sur les formes diverses et l'emploi de ce pronom, voir Lespy, *Gramm. béarnaise*, §§ 443 et ss.

[4] Je renvoie aux exemples réunis ci-dessous, p. 104.

Au deuxième rang il faut mettre *lo*, devant voyelle *l'*, qui se trouve déjà dans *Jaufré: Que cant la vei, l o·m dobla mai Mos mal... Aiso non fon lo anc amors* 7448—50. Il n'est pas inconnu non plus des troubadours: *Si dreg mi fug, l o sera gran peccatz* Bertr. de Carbonel II,.19, *Dern. troub.*, p. 472, mais paraît par la suite assez rare. Du moins, M. Brusewitz, qui a consacré un chapitre à l'histoire de ces pronoms,[1] ne trouve-t-il à en citer qu'un seul exemple postérieur au XVe siècle.[2] Comme sujet des verbes impersonnels, *lo* est mentionné dans les *Leys*[3] — *lo es avenhat* — et s'emploie ensuite fréquemment jusqu'au XVIIe siècle dans cette fonction. *Lo*, qui est une forme caractéristique de l'Est, appartient surtout à la Provence proprement dite. Il n'est cependant pas, comme le prétendent Chabaneau[4] et, après lui M. Brusewitz, restreint à cette région, témoin la mention qu'en font les *Leys* ainsi que l'exemple *sapias que l o cove far ardidament aquest fayt*, tiré du *Voy. Patr.* 524, texte appartenant à la région rouerguaise-albigeoise. Dans les Alpes, *lo* se renforce en *la*, dont Chabaneau[5] cite des exemples du Dauphiné et du Canton de Vaud.[6] *La* est fréquent aussi dans les mystères alpins du XVe siècle, à côté de *lo* et de *zo*.

Depuis longtemps un nom. neutre *el* avait été signalé par les savants. Gaston Paris, qui a consacré une étude spéciale au pron. neutre de la 3e personne,[7] y démontre qu'il s'agit d'un *el*, reflet régulier du neutre i l l u m,[8] qui s'est substitué au classique i l l u d. Cette forme était caractéristique de la région occidentale de la France du nord, où on la trouve, comme cela ressort des exemples réunis par Gaston Paris,[9]

---

[1] *Étude historique sur la syntaxe des pronoms personnels de la langue des Félibres*, pp. 8 et s., où l'on trouve aussi l'indication de la littérature antérieure relative à cette question.

[2] Celui du XIXe siècle est cité à tort, cf. Ronjat, *Essai de syntaxe*, p. 78. — Dans les documents des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes réunis par Paul Meyer dans les *Doc. ling.*, la forme est cependant fréquente comme pronom démonstratif atone, cf. le glossaire, p. 409, et Ronjat, *l. c.* De ces exemples, il y a au moins un appartenant au XVIe siècle.

[3] Éd. Gatien-Arnoult, II, p. 350.

[4] *Romania*, IV (1875), p. 342.

[5] *Romania*, VII (1878), p. 330.

[6] Cf. aussi Levy, *Suppl.-W.*, IV, 415 a/b.

[7] *Romania*, XXIII (1894), pp. 161 et ss.

[8] Forme attestée p. ex. dans Commodien, *Instr.* II, 22, 4.

[9] *Art. cit.*, pp. 163 et s.

comme sujet neutre et impersonnel. Dans les textes poitevins et saintongeais, cet *el* se présentait sous la forme *ol,* employée d'ordinaire devant les voyelles mais réduite à *o* devant les consonnes. Comme *el* plus vers le nord, *ol, o* faisaient uniquement fonction de nom. neutre. Depuis l'ancien français, *el* a dû céder la place au masc. *il* dans la plus grande partie du domaine qu'il occupait une fois. Ce n'est que dans le Poitou et les pays limitrophes que survécut ce pronom intéressant, sous la forme *ol, o* caractéristique déjà anciennement de cette région; en passant à l'étude des parlers modernes nous allons le retrouver.

A une époque assez tardive, on voit apparaître dans le même emploi mais dans une tout autre partie du Midi, un autre *el,* étant celui-là, selon Chabaneau,[1] le pronom masc., qui, à l'imitation du français *il,* prend une fonction analogue à celui-ci. Cet *el* se montre déjà assez fréquemment dans les poésies toulousaines qui composent le recueil *Gai sav.* et qui appartiennent aux XIV[e] et XV[e] siècles. Il n'a pas cessé depuis lors, ajoute Chabaneau, d'être usité de la sorte. Seulement, à en juger par le fait que M. Brusewitz n'en a pas trouvé un seul exemple dans les nombreux textes qu'il a étudiés, ce francisme a dû jouer un rôle très insignifiant dans la littérature. Nous ne retrouverons pas cet usage, qui n'a donc jamais pris pied dans les parlers populaires.

Pour l'étude de l'usage moderne, j'ai établi deux cartes, les N[os] V et VI, toutes deux fondées sur un certain nombre de cartes originales.[2] La première constatation que nous permettent ces cartes, c'est que l'ancien *zo,* à part une immixtion très inégale du français dans le Nord-Est, est totalement disparu et remplacé par d'autres mots, en premier lieu par (*a*)*co.* Cela n'a rien d'étonnant, cette substitution étant la conséquence naturelle de la généralisation d'*aco* dans l'emploi démonstratif tonique et de la relégation de *zo* à la fonction déterminative. Il est clair que *ce* démonstratif atone (*c'est cher*) était senti comme étant plus en rapport avec *cela* démonstratif tonique qu'avec *ce* déterminatif. Il ressort également d'une comparaison de mes deux cartes que, contrairement au français littéraire qui se sert d'une manière absolument constante de *ce,* de *ça* et d'*il* selon le degré de force démonstrative inhérente au sujet, les parlers provençaux de même que les dialectes français contigus ne sont guère susceptibles de cette distinction. Certes, la

[1] *Romania* IV (1875), p. 343.

[2] Les faits étudiés ici sont exposés dans leurs généralités et sans l'appui des cartes de l'*Atlas* par Ronjat, *op. cit.*, § 49.

zone où le sujet neutre reste toujours inexprimé est moins vaste pour les formules du type *c'est cher* que là où, comme p. ex. dans *il neige*, la valeur démonstrative du sujet est nulle. D'autre part, cependant, il y a presque partout une tendance à se servir dans tous les cas qui nous occupent ici de la même construction. En procédant maintenant à l'étude détaillée des diverses aires, je vais chercher à mettre ce fait en évidence.

Commençons par la zone très primitive où il n'y a toujours pas de pronom. Elle varie un peu, comme je l'ai déjà dit, d'après les différentes formules, mais s'étend d'une façon assez constante sur la Provence proprement dite et le Languedoc.

A cette aire méridionale succède, au Centre, la zone assez vaste où dans toutes les formules qui sont l'objet de cette étude, le sujet neutre est exprimé par *aco*, *co* et, devant voyelle, *c'*. Ce rayon présente une certaine inégalité en ce qui concerne *il* et *ça* (VI), ce dernier pronom, comme il est naturel d'ailleurs, étant plus souvent exprimé que le premier.

A l'Est, dans les parlers alpins, une petite aire *la*, devant voyelle *l'*, conserve la tradition d'autrefois. A quelques endroits, selon Ronjat,[1] *la* ne s'emploie que devant le verbe, tandis que la forme latérale *lo*, qui était, comme nous l'avons vu, la forme originaire, est usitée après le verbe; celle-ci ne figure pas sur nos cartes, qui ne présentent jamais le pronom dans cette position. Voici d'abord quelques-unes des formes fournies par l'*Atlas:* 268 C'EST CHER: 987 *l ẻ̆ tçyè̆r*, 975 *l ẻ̆ tçyè̆r*, 966 *l ế̆ tçèr*, 982 *l ế̆ tçằr*, 981 *l ế̆ tçằ*, 950 *l ẻ̆ tsīr*; 1470 ÇA BOUT: 982 *lằ bǘḻ*, 992 *lằ bǘḻ*, 971 *lằ kwè̆*, 981 *lằ bŭ*, 950 *lằ kwẳė*; 904 IL NEIGE: 982 *lằ nè̆ŭ*, 942 *lằ nẻ̆*, 971 *lằ tçằy nǜõ*, 950 *lằ tsằ dẻ̆ nẻ̆*, 838 *lằ çẻ̆ dė nế̆yó*, etc.

L'aire de ces formes a diminué depuis le moyen âge, dit Ronjaṭ; un coup d'œil jeté sur nos deux cartes nous dit qu'elle est aujourd'hui en plein effritement. D'une part, elle a été entamée du côté du sud; dans les constructions démonstratives (carte V), l'usage méridional de laisser inexprimé le sujet pronominal, pour lequel en effet M. Brusewitz croit pouvoir constater depuis le XVIIe siècle une certaine progression,[2] paraît s'être étendu vers le nord après avoir percé la barrière *la*, restée intacte sur la carte VI, aux points 838 et 920. D'autre part, il en est

[1] *L. c.*

[2] *Op. cit.*, p. 4.



venu du Nord une autre invasion, plus forte celle-là, qui a introduit dans cette région l'usage français, c'est-à-dire *il* dans les constructions impersonnelles (*il neige*) et *ça* dans celles du type *ça bout.* Nous voyons par la carte VI que cet usage, tout en éliminant *la*, est resté tel quel dans le coin Nord-Est; *ça* à côté d'*il* se trouve aussi dans la Saône-et-Loire ainsi qu'au point 913 (Ain); à côté de *la* (*il neige*) nous avons enfin *ça*, toujours dans la formule *ça bout*, au point 942 (Isère). *Ça* en est resté là; pour le reste, nous avons à compter avec *il* seul, qui, ayant pris la place de *ça* dans la formule *ça bout*, a achevé la destruction de l'aire *la*, dont, sur la carte VI, il ne reste presque plus que la zone formant barrière contre l'usage méridional.

Si nous passons ensuite à la carte V, nous voyons qu'*il* s'est introduit aussi dans l'emploi démonstratif atone dans une région qui s'étend encore plus vers le nord que celle où *il* s'est généralisé aux dépens de *ça*. Dans cette zone, *ce* est donc inconnu; 'ce' s'exprime par *il* ou l'idée du sujet neutre reste inexprimée, et ces deux constructions, dont l'une vient du Nord, l'autre du Sud — je rappelle la barrière *la* percée aux points 838 et 920 par la construction méridionale — sont évidemment aux prises, à en juger par les nombreux points où elles s'emploient côte à côte. La zone *la* 'ce', dont il reste plusieurs îlots d'une certaine étendue, est moins fortement rognée que ne l'était, sur la carte VI, la zone *la* 'il', 'ça'. Il faudrait mettre ce fait sur le compte d'*il*, qui, dans la fonction secondaire de 'ce', a dû avoir moins de chances contre *la* que dans sa fonction propre impersonnelle.

Le dép. Loire ainsi qu'une partie de l'Allier et du Puy-de-Dôme forment une aire *o* < h o c, usage qui n'a pas laissé de traces dans la littérature et que nous n'avons donc pas eu l'occasion de mentionner dans la partie historique de ces recherches.[1] Cette zone, qui n'embrasse en tout que huit points (905, 819, 808, 818, 802, 904, 803 et, sur la carte VI seule, 801), a été envahie partiellement par le français *ça*, qui au Centre forme une zone d'une certaine étendue établie d'après les cartes 632 IL GÈLE, 904 IL NEIGE et 439 IL FAIT DES ÉCLAIRS. Nous assistons ici à une évolution opposée à celle qui s'est opérée à l'Est, où *il* a pris la place de *ça* et de *ce*. Dans la région du Centre, c'est *ça* qui

[1] Dans son étude du dialecte de Saint-Étienne, Veÿ expose dans tous ses détails l'usage de ce pronom, qui, selon lui, se présente sous les formes de *o*, *ou* et *vou*, d'après les emplois. Je me contente donc de renvoyer à son ouvrage, pp. 164 et ss.

s'est généralisé aux dépens d'*il*, tout en laissant intact le neutre démonstratif *ce*, qui s'en écartait plus que *ça*. Dans les deux cas il y a cependant une tendance évidente à rapprocher morphologiquement les différentes constructions.

Dans le Nord-Ouest nous retrouvons notre *ol*, *o*. Gaston Paris avait déjà signalé, dans l'article cité ci-dessus, la survivance de ces formes dans les parlers poitevins et saintongeais. Sur nos cartes, elles couvrent un rayon assez vaste et qui est à peu près le même dans les deux cas enregistrés sur V et VI. Devant voyelle la forme est toujours *ol*, devant consonne *o*, comme il ressort de la manière dont l'*Atlas* reproduit les différentes formules:

c'est cher (268)	*ŏ̀l ĕ̇́ çer*
c'est la troisième fois (503)	*ŏ̀l ĕ̇́*
c'est un ivrogne (503)	*ŏ́l ĕ̇́*
on dit *que c'est* bon de suer (504)	*kŏ́l ĕ̇́*
si c'était bien cuit (511)	*sŏ́l ĕ̇́tĕ̇́*
que veux-tu *que ce* soit (517)	*kŏ́ sĕ́*
ça bout (1470)	*ŏ̀ bū̆y*
il neige (904)	*ŏ́ nĕ́y*
il gèle (632)	*ŏ́ jǣ́l*
il fait si chaud (531)	*ŏ́ fĕ̇́*

Les six points 478, 458, 459, 448, 427, 540 dans l'extrême Nord-Ouest du domaine linguistique qui nous occupe ici forment une petite aire à part. Le pronom démonstratif atone (carte V) mais non pas le pronom impersonnel (carte VI) y remonte à un *keu*, palatalisé sous les formes *ĉy*' *ty̆́*'.[1] A quatre de ces points, 459, 448, 427, 540, *keu* alterne avec *ol*, *o*. C'est là le même *keu* que nous avons noté dans l'emploi démonstratif tonique[2]; en d'autres termes 'cela' et 'ce' s'expriment ici de la même manière, par le pronom démonstratif par excellence, qui cependant, dans l'emploi atone, doit supporter une vive concurrence de la part de *ol*, *o*. La carte 504 QUE C'EST BON DE SUER, p. ex., où la construction s'approche le plus de la construction impersonnelle, va, aux quatre points présentant alternance, toujours avec VI.

Le domaine gascon occupe aussi une place à part, jusqu'à une limite qui diffère un peu selon les différentes formules. Nous y trouvons

[1] La carte 517 QUE CE SOIT ne nous permet pas de constater quelle serait la forme devant consonne.

[2] Ci-dessus, p. 75.

devant le verbe le *que* qui sert dans ces parlers à introduire la proposition et pour lequel je peux renvoyer aux recherches de Ronjat.[1]

Si nous reconsidérons maintenant les matériaux, nous pouvons constater que la thèse exposée ci-dessus s'est confirmée. Dans toutes les zones différentes, à très peu d'exceptions près, *ce*, *ça* et *il* s'expriment par le même mot. D'une manière générale, on peut dire que la distinction établie dans le français littéraire entre ces trois pronoms n'existe pas pour les parlers provençaux.

Par contre, en adoptant tous ces moyens divers pour exprimer le sujet neutre pronominal, la langue a ingénieusement évité, du moins dans une large mesure, l'homonymie entre 'cela' et 'ce', exclue pour la zone où le sujet neutre reste inexprimé ainsi que dans les aires *la*, *il*, *o*, et *ol*. A la rigueur cette homonymie ne peut se présenter que dans l'aire *aco* et aux six points où 'cela' et 'ce' s'expriment tous les deux par *keu*. Et même là, selon le témoignage de nos cartes, elle est plutôt rare. Il faut d'abord prendre en considération que 'ce' se trouve dans la grande majorité des cas devant une forme du verbe *être* commençant par voyelle, ce qui, en entraînant l'élision de la voyelle finale du pronom, fait éviter l'homonymie avec 'cela'. En ce qui concerne particulièrement l'aire *keu*, la grande hésitation éprouvée à l'égard de 'ce' doit certainement être mise au compte d'une recherche de différenciation. Pour l'aire *aco* il faut observer que dans un grand nombre de cas, tous marqués sur ma carte IV, *aco* 'cela' est renforcé par un adverbe local, tandis qu'*aco* 'ce', 'ça' ou 'il' se passe toujours de cet élément. Dans d'autres, *aco* atone est sujet ou bien à l'aphérèse —*ko*— ou bien à l'apocope —*ok*— là ou *aco* 'cela' reste intact. Enfin, le pronom peut évoluer différemment suivant qu'il se trouve sous l'accent ou dans une position atone, ce qui fait éviter également l'homonymie. En comparant les cartes 517 QUE CE SOIT et 1202 JE SAURAI ÇA, on peut constater qu'il n' y a homonymie qu'aux points suivants:

Charente: 610 *kȍ*
Gironde: 643 *ȁkȍ̇*
Haute-Vienne: 605, 608 *kȍ*
Puy-de-Dôme: 806 *kȍ*, 807 *kwȍ*
Haute-Loire: 817 *ȁkȍ̇*, 815 *ȁkȍ*
Ardêche: 825 *ȁkȍ̇*, 824 *ȍkȍ̇*
Lozère: 810, 729, 821 *ȁkȍ*
Aveyron: 716 *ȍkwȍ*
Dordogne: 615, 626 *kȍ*
Lot: 712 *ȍkȍ*, 713 *ȍkwȍ*
Cantal: 719 *ȁkȍ*.

[1] *Op. cit.*, § 50.

C. Les adverbes de localité 'ici' — 'là'.

Les adverbes 'ici' et 'là' nous intéressent dans cette étude principalement comme faisant partie des pronoms 'celui-ci' et 'celui-là', où *ci* et *là* servent de particules de précision. Cette fonction des adverbes de localité relève directement de leur emploi comme adverbes indépendants; il est donc nécessaire de les envisager d'abord dans cette qualité.

L'ancien provençal disposait pour exprimer 'ici' et 'là' des quatre adverbes *aici*, *aqui*, *sai* et *lai*. De ceux-ci, *sai*, excepté qu'il est très fréquemment employé quand il s'agit d'exprimer un rapport de direction, fut de bonne heure réservé à certaines combinaisons ou à certains emplois particuliers, qui ne rentrent pas dans cette étude.[1] Je n'ai donc à m'occuper que des trois autres, *aici*, *aqui* et *lai*.

Déjà à l'époque des premiers monuments de la langue, d'accord avec l'étymologie des différents mots, la distinction était établie entre, d'une part, *aici* 'ici' et, de l'autre, *aqui*, *lai* 'là'. Cf.: *Antr' ellas doas depent sun l'eschalo ..... Per a q u i monten cent miri' auzello* Boec. 210; *El capitoli, l'endema, al di clar, L a i o solien las altras leis jutjar, L a i veng lo reis sa felnia menar. Lai fo Boecis* ib. 59; *Pejor forun q'a i c i non aus* («dans cette chanson») Fides 459; *a q i a molt amara doz* (dans l'enfer) ib. 194; *A q i o era son vengud* ib. 180; *Gens non l a i prendun bon sojorn* (dans les flammes de l'enfer) ib. 299; *Levaz, annem d'e i c i* («Levez-vous, partons d'ici») Ev. S. Jean 14, 31; *D'a q u i aprés mes l'aiga* («ensuite») ib. 13, 5; *a q u i o eu soi e vos siat* («là où je suis») ib. 14, 3; *l a i o eu vauc vos non podet venir* («vous ne pouvez venir où je vais») ib. 13, 33; *L a i o eu vauc* ib. 13, 36.

Les textes ne permettent pas d'établir une distinction sémantique entre *aqui* et *lai*. Constatons seulement qu'*aqui* paraît d'un sens assez flottant, tandis que *lai* indique toujours nettement l'éloignement. Cela est dû sans doute au fait que *lai* s'emploie d'une manière très régulière comme antécédent de l'adverbe relatif *o*. La combinaison *lai o* 'là où', dont il y a déjà dans les phrases citées plusieurs exemples, est pendant toute l'époque littéraire provençale des plus fréquentes, ce qui contribue certainement à maintenir *lai* dans une opposition nette à l'adverbe de proximité *aici*.

[1] Il en était de même de l'adverbe correspondant français *ça*, cf. mon étude sur fr. *ici — ainsi*, dans *Mélanges Vising*, p. 171.

Au point de vue dialectal, il y a ce seul fait à signaler qu'*aici* paraît avoir été de bonne heure évincé par *aci* en Gascogne. De la forme en *ai-* il n'y a des exemples que dans les *Doc. gasc.*, qui sont antérieurs au XIVe siècle;[1] plus tard je ne trouve qu'*aci*, p. ex. *Doc. land.: E dis sober aci lo diit* («là-dessus») Vi. 1316, 58; *d'aci en abant* MM. 1410, 24; *d'assi en avant* («dorénavant») T. 1372, 44. *Aici* paraît manquer complètement aux dialectes de l'extrême Sud voisins du catalan, qui, comme nous l'avons vu plus haut[2], ne connaît qu'*aci*.

Tel est donc notre point de départ pour l'étude de la langue moderne. Comme il ressort des cartes VII—IX, les parlers d'aujourd'hui ne maintiennent l'usage que je viens d'exposer que d'une manière très imparfaite. A en juger par le tableau qu'elles nous tracent de l'usage moderne des adverbes de localité, l'état primitif, très simple, s'est gravement compliqué. Dans ce qui suit, je vais chercher à mettre en lumière l'évolution qui en est cause.

Il est d'abord évident que les formes françaises ont fait irruption dans le domaine linguistique provençal. Cette invasion doit être d'une date assez récente; du moins n'en ai-je trouvé aucune trace ni dans les documents avignonnais — allant jusqu'en 1652 — qui sont compris dans le livre de M. Pansier, ni chez les auteurs du XVIe siècle dont j'ai pu examiner les ouvrages.

Sur la carte VII, la couleur bleue représente la forme *ici*, étant ou bien l'*ici* français tout pur, ou bien le provençal *aici*, *eici* muni, sous l'influence de celui-ci, d'un *i-* initial.[3] Le rouge représente *iqui*, le rouge rayé en biais *qui*, tous les deux supposant, comme je vais chercher à l'expliquer dans ce qui suit, l'existence préalable d'un *ici*. En additionnant ces rayons, nous obtenons donc approximativement l'aire envahie par la particule française. La carte nous apprend que l'influence française a agi le plus fortement dans l'Est, où *ici*, tout le long du Rhône, est arrivé jusqu'à la Méditerranée, et dans le Nord-Ouest, où l'invasion de la particule française s'est opérée sur la région ouverte entre la Loire et la Garonne.

Là a dû suivre la même route. Seulement, dans ce cas il est difficile, vu l'existence du provençal *lai*, qui s'est confondu avec la forme française, de dire jusqu'où a pénétré l'invasion, autrement dit ce qui

---

[1] Cf. ci-dessus, p. 31.

[2] Cf. l'Introduction, p. 6.

[3] «*Ici* habillé à la patoise», Ringenson, *Palatalisation de* K. p. 49.

revient à l'un et ce qui revient à l'autre. Il paraît cependant sûr que le *la* du Nord-Ouest — dép. Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Charente et, en partie, Haute-Vienne, Dordogne et Gironde — est le *là* français. A en juger par des formes comme 920 *ĭ́lằ*, 838 *ĭ́lĕ́*, 844 *ĭ́lằy*, 855 *ĭ́lằy*, 842 *ĭ́lằĭ*, 852 *ĭ́lằĭ*, 863 *ĭ̀lắ*, 871 *ĭ́lá*, il est également probable que, dans la vallée du Rhône, il faut compter avec l'influence du français devenu la langue littéraire du Midi. L'extrême Est est plus indécis. Au nord-est, où nous sommes encore dans le domaine linguistique français, *la* et *le*, n'étant certainement qu'une forme latérale, peut-être atone, de *la*, sont évidemment français. Au sud d'une limite qui traverse les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes et sur laquelle nous trouvons, aux points 981 et 980, la forme mixte *ĭ̀lằĕ̀*, le type (~)*lai* est dans la majorité. Il est donc très douteux, faute de preuve contraire, que l'influence française se soit fait sentir jusque là. Au Centre, enfin, au sud des départements de la Creuse et de l'Allier, nous avons également affaire à un *lai*, *lei* autochtone provençal. L'invasion française dont nous parlons témoigne donc, pour les deux particules, d'une grande uniformité. Tout porte à croire qu'*ici* et *là* sont arrivés ensemble et qu'ils se sont insérés côte à côte dans les parlers provençaux où nous les trouvons aujourd'hui.

Ceci posé, comparons les cartes VIII et IX, dont la première enregistre un 'là' plus expressif[1] — c'.-à-d. se rapportant à un point plus nettement éloigné de celui qui parle — que la deuxième. On voit maintenant que l'invasion du *là* français s'est fait surtout sentir dans cet emploi expressif et qu'à tout prendre, *la-lai* occupe une place beaucoup plus forte sur VIII que sur IX.

Pour comprendre cette différence, revenons à notre point de départ, qui était *aici* (*aci*), au sens de 'ici', et *aqui*, *lai*, qui se partageaient le sens de 'là'. De ces deux adverbes, *lai*, à cause de son emploi déterminatif, avait une certaine prédisposition pour le sens impliquant l'éloignement. Dans la concurrence qui a dû s'ensuivre entre ces deux particules, *lai* avait donc tout naturellement une tendance à l'emporter là où prévalait le sens expressif 'là', *aqui*, au contraire, devait être préféré quand le sens de l'éloignement n'était pas accentué, c'.-à-d. quand il s'agissait d'un sens intermédiaire entre 'ici' et 'là'.

C'est d'une telle différenciation que rendent compte nos deux cartes.

[1] Confirmé par un certain nombre de *là-bas*, p. ex. aux points 611, 621, 603, 517, etc.



Tandis que, sur la carte IX, *aqui* se présente avec une grande régularité dans presque tout le domaine linguistique provençal, excepté le Nord-Ouest envahi sur cette carte comme sur la précédente par le français *là*, *la* et *lai*, pour exprimer un 'là' expressif (carte VIII), ont accaparé, à forces réunies, le Nord et l'Est; au Centre et au Sud, des îlots plus ou moins grands témoignent de la progression du même processus de différenciation.

Aici, de son côté, avait une position assez précaire à cause de l'homonymie qu'il offrait avec *aissi* 'ainsi', qui, dès l'époque des plus anciens monuments de la langue, apparaît comme le mot normal dans cette acception. Que cette homonymie ait soulevé des difficultés sérieuses, c'est ce qui peut être conclu par des graphies témoignant d'une confusion entre *aici* et *aissi* et qui se rencontrent çà et là dans les textes. Ainsi, p. ex., *aici* est, dans *Vaour*, la graphie genéralement adoptée pour 'ainsi'; *aissi co* cependant 47. 'Ici' est également le plus souvent *aici*, comme dans les combinaisons *d'aici enant* 53, *d'aici adenant* 62, *que aici em sobrescriut* 96, à côté desquelles nous enregistrons *d'aissi ad enreires* 88. Le ms. de *Flamenca* a pour 'ici', à côté d'*aici*, la forme *aisi*[1], aux vers 51, 125, et pour 'ainsi', qui paraît le plus souvent comme *aisi*, quelquefois comme *aissi*, la forme *aici*[2], au vers 121. Les *Serm. lim.* ont également une fois *aici* au sens de 'ainsi': *aici justicia N. S. viaz los mals omes* I 1. *L.-L. L.*, où *eyssi* est la forme habituelle pour 'ainsi', écrit également une fois *d'eyssi avan* 4. Dans *Daurel et Beton* j'ai noté, à côté d'*issamen* et *issamens*, un *icimen* 1849, toutes formes francisées signifiant 'également'. Dans le *Voy. S. Patr.*, la confusion des adverbes de lieu et de mode atteint même *aqui*, à en juger par la combinaison *enaqui coma* 'comme' 116, au lieu d'*enayssi coma*, p. ex. 2325, 2355. Partout dans ce texte, d'ailleurs, *aici* et *aissi* se confondent sous la graphie *ayssi;* très souvent, comme dans la combinaison fréquente *ayssi meteis*, il est impossible de dire si l'on a affaire à l'un ou à l'autre. Cette confusion semble même s'être fait sentir en Gascogne, bien que 'ici' y paraisse ordinairement sous les formes *assi*, *aci*. Je trouve cependant un *assi* 'ainsi' déjà dans le plus ancien document gascon connu: *tot assi cum la carta ag didz* Doc. gasc., Monts. 1179; à côté des formes normales *aissi* MM. 1306, 9, 66, 68, et *aici* MM. 1277, 35, 1311, 26, etc., la même forme se rencontre çà et là dans les *Doc.*

[1] Corrigée par l'éditeur.

[2] Corrigée également par l'éditeur en *aisi*.

land.: e que asi aie tiencude cum desus es dit MM. 1266, 18; *quant . . . aqui asy beneran* SS. 1480 F° XXVIII 4; *assi cum deit es* Mim. 1300, 14. Dans les documents catalans, enfin, où *aici* manque complètement, j'ai noté la combinaison curieuse *d'acsi enant*, dans laquelle on pourrait voir une contamination entre *aqui* (ou *aci*) et *aixi*. Qu'*aissi* 'ainsi', de son côté, ait eu également à souffrir de cette homonymie, ressort enfin de la forme fréquente *enaissi* — correspondant donc au français *ensi* — qui, remplaçant l'*aissi* simple, fait éviter toute équivoque.

Certainement, *aici* 'ici', à cause de cette homonymie, était atteint d'une certaine faiblesse, qui devait lui être fatale. La crise arriva quand *ici* et *là* s'étendirent sur le Nord du domaine linguistique provençal. Nous avons déjà vu qu'*aqui*, d'un sens trop flottant pour convenir au sens expressif 'là', dut céder le pas, dans cet emploi, à son concurrent *lai*. Nulle part, cette suppression d'*aqui* fut aussi complète que dans le Nord, où, sous l'impulsion du *là* français, seul à exprimer l'idée de 'là', *aqui* fut atteint non seulement dans l'emploi expressif 'là', mais aussi, à en juger par la carte IX, dans son emploi propre. J'ai déjà mentionné le coin du Nord-Ouest, où *aqui* n'existe plus; maintenant j'attire l'attention aussi sur les îlots bleus voisins de l'aire rouge et tous situés dans le domaine envahi par *là;* à tous ces points, nous avons côte à côte, dans les deux formules ayant servi de base à la carte, *la* et *aqui* ou une forme qui en est sortie. Dans toute cette région, *aqui* est évidemment en plein conflit avec *là*, qui, l'ayant déjà emporté dans le Nord-Ouest, s'affirme d'une manière remarquable aussi dans les autres parties de la région envahie par lui. Dans ces circonstances, quoi de plus naturel que la substitution de cet *aqui*, libre dans certaines régions, gravement atteint dans d'autres et employé en tout cas seulement quand il s'agissait d'un 'là' flottant entre 'ici' et 'là', à notre *aici* défaillant. Le rayon où s'est accomplie cette évolution s'étend vers le sud jusqu'à une ligne marquée en noir ou en bleu sur les trois cartes. A une certaine époque, 'ici' était donc, au nord de cette limite, non plus *aici*, mais *aqui;* au sud de la même limite, l'ancien *aici* (*aci*) subsistait. Le Midi fut ainsi divisé en deux parties distinctes, l'une, au sud, caractérisée par une forme à spirante — *aici* ou *aci* —, l'autre, au nord, caractérisée par une forme à explosive. Sous l'influence d'*ici* arrivant en même temps que *là*, cette forme ne tarda pas à devenir *iqui* (rayon rouge), çà et là raccourci en *qui* (rayon rayé en biais), dans le domaine *-k-*. Là où *ici* passa la limite de ce domaine, le résul-

tat ne fut plus *iqui* ou *qui*, mais, comme il faut s'attendre, *ici*, qui, précisément, forme, sur la carte VII, une aire à peu près continue bordant le domaine *-k-* vers le sud. Au-delà de la ligne noire, la forme pure française est restée aux points 634, 636 (la vallée de la Garonne) et 711, 940 (Grenoble). A d'autres, nous retrouvons notre *ici* habillé à la patoise, sous les formes 616 *ĭçĭ*, 617 *ĭ̊çĭ*, 707 *ẹ̆́çyĭ*, 706 *ị́çyĭ*, 705 *ẹ̆́çœ̆́*, 805 *īçœ̆́*, 811 *ị́çĭ*, 813 *ị́çì̆*, 814 *ị́çĭ*, 815 *ị́çì̆*, 816 *ị́çĭ*, 942 *ị́çœ̆́*. En d'autres termes, ce sont là des formes mixtes, dues à une contamination qui d'une manière toute naturelle s'est produite, au moment de l'invasion française, entre *ici* et l'ancien *aici*, *eici*.

Voilà donc l'explication que je propose pour les formes à *-k-*, au sens de 'ici', du Nord. La justesse de mon raisonnement est confirmée, d'une part par le fait que la limite de *la-lai* coïncide d'une manière remarquable avec notre ligne noire, d'où il ressort qu'*aqui* a été entraîné au sens de 'ici' sous l'impulsion de *la-lai* prenant en possession le sens de 'là' dans toutes ses nuances, d'autre part par les survivances d'*aqui* 'ici' qui se trouvent tout le long de la ligne noire; ces îlots, à incorporer dans le domaine *-k-*, représentent des parlers où *aqui* a bien pris la place d'*aici* au sens de 'ici' mais où l'*ici* transformateur n'est pas parvenu; je cite 548 *ằkĭ*, 650 *ằkĭ*, 641 *ằkī*, 653 *ằkĭ*, 618 *ǒ̀kĭ*, 609 *ằtẙĭ*, 604 *ằkĭ*, 709 *àtyĭ*, 812 *ằtyĭ*, 847 *ằkĭ*, 849 *ằkĭ*, 855 *ằkĭ*. Au point voisin 844, situé au milieu d'une aire *ici* très compacte, *aqui* a de nouveau dû céder son *a-* initial dans les mêmes conditions qu'autre part, d'où la forme actuelle *ị́kĭ*. L' *ằkĭ* 'ici' que nous trouvons aux deux points 991 et 899 (Alpes-Maritimes), paraît dû à l'influence de l'italien *qui* 'ici'.

Le Nord-Est présente à l'égard du Nord-Ouest cette particularité que l'aire *iqui* s'étend très loin dans le domaine linguistique français et que, dans ces régions, *iqui* ne signifie pas seulement 'ici' mais qu'on l'emploie aussi, dans une zone qui sur la carte IX couvre d'une manière remarquable l'aire *iqui* 'ici' de la carte VII, au sens de 'là'; il y a même un certain nombre d'*iqui* sur la carte VIII enregistrant notre 'là' expressif, pour lequel, au Nord-Ouest et au Centre, *iqui* (pt 601) ou *qui* (pts 702, 805) ne se trouvent que tout exceptionnellement. Voilà des faits d'un très grand intérêt et qui demandent un examen particulier, dans lequel je peux m'en rapporter à une étude antérieure[1]

[1] *Fr. ici — ainsi*, dans les *Mélanges Vising*, pp. 161—178.

où il a été question de l'*iqui* qu'on trouve déjà anciennement dans une partie de la Gaule. Cet *iqui* ne signifie jamais 'ici', disons-le tout de suite; l'évolution exposée ci-dessus et à laquelle est dû notre *iqui* 'ici' n'était pas encore ébauchée.

L'ancien *iqui* 'là' se trouve déjà dans la *Passion*, au v. 80, I *iki*, à côté de l'*equi* — signifiant également 'là' — dont j'ai traité plus haut.[1] Comme je l'ai déjà dit, cette dernière forme, et avec elle, les formes collatérales *equest*, *equel*, etc., restent confinées aux dialectes limitrophes, qui constituent la limite septentrionale du type à explosive en général, en tant qu'il s'agit des formes pronominales. Seul l'adverbe procède vers le nord. Il revêt plusieurs formes. La forme principale est *iqui*, alternant çà et là avec d'autres formes du même type — *inqui*, *enqui*, *anqui* —, qui n'en sont que des variations locales; nous sommes donc justifiés de parler désormais d'un type *iqui*. Cet *iqui*, dont l'*iki* de la *Passion* est le premier exemple et l'un des exemples les plus méridionaux, prend une extension considérable dans la langue d'oïl. Restreint, à l'Ouest et au Centre, aux dialectes voisins de la langue d'oc — où l'on trouve donc côte à côte *equi* et *iqui* — il occupe, dans l'Est, un large rayon que j'ai cherché à déterminer dans mon étude déjà citée.[2] Le domaine principal du type *iqui* paraît être le lyonnais et le dauphinois; il s'est de là étendu sur le franc-comtois, le lorrain et le champenois, et il paraît même probable qu'il a été répandu du moins dans les parties de l'Ile-de-France et de la Picardie voisines de la Champagne.

Notre *iqui* pourrait-il être quelque part une forme autochtone? La question se pose surtout pour les dialectes franco-provençaux, dont un trait distinctif est, comme on sait, le passage de l'*e* initial > *i* devant une gutturale ou un *i* semi-voyelle ainsi qu'exceptionnellement aussi dans d'autres cas.[3] Étant donné que le prov. *aqui*, par l'intermédiaire d'*aiqui*, est arrivé dans ces régions limitrophes comme *eiqui* et *equi*, toutes deux formes qui en sont caractéristiques, un *iqui*, sorti d'*eiqui* ou d'*equi*, est donc phonétiquement possible dans ces dialectes. D'après cette manière de voir, *iqui* serait à ranger dans la même série que les formes lyonnaises ou dauphinoises *igleisi*, *nigon* < n e c-u n u m, *vittura*,

[1] Cf. ci-dessus, pp. 27 et ss.
[2] *Op. cit.*, p. 168.
[3] Cf. Philipon, *Romania*, XIII (1884), p. 550.
[4] Citées par Philipon, *l. c.*

le très fréquent *itar*[1] < s t a r e ainsi que, dans le *Fragm. d'Alex.*, *primier, mischin, vicin*. Dans son étude sur le dialecte de Saint-Étienne, Veÿ pose également la règle que l'ancienne diphtongue *ey-* se réduit à *i-* à la protonique.[2] Il voit dans une forme telle que *iquen* (= *iquo*) le développement régulier d'un *eyquen* plus ancien[3] et apporte encore d'autres exemples de la même évolution.[4] Le fait que les *iqui* fourmillent littéralement dans les anciens textes et documents lyonnais et dauphinois parle aussi en faveur de la réduction *eiqui* ou *equi* > *iqui*; j'ai déjà dit que cette forme n'est nulle autre part d'un usage si courant, n'a nulle autre part une position si forte que dans cette région. Même si l'ancienneté de la forme *iqui* laisse subsister encore quelque hésitation, vu le fait que les exemples qu'on peut citer du passage *ei*, *e* > *i* se réfèrent à des époques relativement récentes, la supposition d'un *iqui* autochtone en lyonnais et en dauphinois, hypothèse qui nous offre le grand avantage d'une série ininterrompue *aiqui* — *eiqui, equi* — *iqui*, ne paraît donc pas trop téméraire.

Dans les autres régions où l'on trouve anciennement notre *iqui* une évolution spontanée est, par contre, exclue. Pour expliquer l'*iqui* de ces dialectes, qui ne connaissent pas le passage *ei*, *e* > *i*, je ne vois que ces deux alternatives: ou bien cet *iqui* est dû simplement à l'analogie d'autres formes en *i-*, qu'il faut donc expliquer à leur tour, ou bien c'est un émigré lyonnais. Pour ma part, j'opte pour cette dernière alternative. Une telle conception s'accorde bien avec le fait que le type à explosive est incontestablement de provenance méridionale, d'où il résulte que sa présence au cœur même de la France du nord ne peut, en tout cas, être attribuée qu'à l'effet d'une migration. Qu'*iqui* ait conservé la forme prise sur la route même au-delà de son rayon propre en est d'autant plus admissible que tout ce type apparaît comme un étranger dans les dialectes français, qui n'avaient pas de forme correspondante propre à eux.

En traversant les dialectes orientaux de la langue d'oïl, *iqui* s'est rencontré avec un autre type, le type *en-*, auquel nous devons p. ex. le franç. *ensi* 'ainsi' particulier à l'Est.[5] Cette rencontre a fait naître

---

[1] Cf. p. ex. *Doc. ling.*, Trévoux III 6, 8, p. 83.

[2] § 307, p. 70.

[3] § 609, p. 160.

[4] Je cite *pina* < *peynar*, *liçon* < *leyçon*, *à lizi* < *leyzir*, p. 70.

[5] Kjellman, *Fr.* *i c i - a i n s i*, pp. 173 el ss.

des formes comme le franc-comtois *inqui* et le lorrain *enqui-anqui*. C'est là la seule aventure à laquelle a été exposé notre *iqui* pendant sa route vers le nord. — De tout cela je conclus que l'*i*- de l'*iqui* français peut s'expliquer indépendamment de la tendance à munir les termes démonstratifs de cette initiale. Il y aura lieu de revenir sur cette question dans mon dernier chapitre.

Pour compléter cet exposé de l'évolution des adverbes 'ici' et 'là' dans le Sud de la Gaule, ajoutons que *la-lai*, comme il ressort de la carte VIII, se présente souvent avec un préfixe analogique. En ancien provençal, comme nous avons déjà vu, le préfixe des formes en -*c*- — donc en général *ai*- — était seul productif. Cet état de choses se retrouve encore à un certain nombre de points surtout là où *aici* 'ici' subsiste toujours; je cite 875 *ĕ́ĭlằ*, 885 *ĕ́ĭlă*, 887 *ĕ̀ĭlă*, 886 *ĕ̀ĭlằ*, 896 *ĕ̀ĭlằ*, 888 *ĕ̀ĭlằ*, 898 *ằĭlằ*, 897 *ĕ́yằ*. L'ancien usage survit encore aux points 849 *ĕ́ylằy* et 991 *ằĭlằ*, où *aici* a été remplacé par *iqui* et *aqui* respectivement.

D'autre part, de profondes innovations se sont produites. Ainsi, dans l'aire *ici* — *iqui* (cartes VII & IX), ces deux formes amènent souvent un *ila*(*i*): 905 *ĭ́lĕ́*, 914 *ĭ́lŏ́*, 924 *ĭ́lĕ́*, 829 *ĭ́lŏ́*, 920 *ĭ́lắ*, 838 *ĭ́lĕ́*, 844 *ĭ́lằy*, 842 *ĭlằĭ*, 852 *ĭ́lằĭ*, 863 *ĭ́lăͤ*, 871 *ĭ́lắ*.

Enfin, nous trouvons souvent *la-lai* muni d'un *a*- (ou *o*-) initial. Cela n'a rien d'étonnant dans l'extrême Sud, où *aci* succède à l'*aici* du Nord; *aci* 'ici' et *aqui* 'là' font tout naturellement naître des formes comme 682 *ằlằ*, 790 *ằlằ*, 791 *ằlá*, 792 *ằl̯à*, 794 *ằl̯à*, 796 *ằl̯ằ*, 798 *ằl̯ằ*. Cela n'étonne pas non plus quand 'ici' et 'là' (carte IX) s'expriment tous les deux par *aqui*, comme aux points 548 *ằlằ*, 650 *ằlà*, 653 *ằlằ* (Gironde), 609 *ằlĕ̀y* (Corrèze), 709 *ằlằĭ* (Cantal), 847 *ằlằĭ* (Drôme).

Or, de telles formes se présentent aussi, et en grand nombre, dans l'aire *aici* 'ici', voire même là où *aici* a été évincé par *ici* et *iqui*. Dans ce cas, le préfixe ne peut provenir que d'*aqui* cédant, dans l'emploi enregistré par la carte VIII, à *la-lai*; en d'autres termes, la forme actuelle a le caractère d'une fusion entre *la-lai* et *aqui*, fusion témoignant du rapport intime des deux adverbes signifiant 'là'. Ces formes se présentent un peu partout où *la-lai* l'a emporté au sens d'un 'là' expressif:

Haute-Vienne: 605 *ŏ́lằy*
Dordogne: 616 *ŏ̀lằėy*
Corrèze: 609 *ằlĕ̀y*, 706 *ằlc̀y*
Haute-Loire: 813 *ằlằĭ*
Aveyron: 718 *ŏ̀lằ*, 735 *ŏ̀lă*, 728 *ŏ̀lằy*, 737 *ŏ̀lằy*
Aude: 773 *ằlằ*, 785 *ằlằ*

Cantal: 708 *ằlằĕ̀*, 811 *ằlằy*, 717 *ŏ̀lằĭ*
Lot: 720 *ŏ̀lằy*
Haute-Garonne: 752 *ằlằ̄*
Tarn: 743 *ằlằ*
Hautes-Alpes: 868 *ằlằy*
Basses-Alpes: 877 *ằlằĭ*, 878 *ằlằĭ*

A côté de *la*, les parlers béarnais et landais connaissent un *acera* que je suppose formé sur le neutre *acero* et qui, comme lui, désigne l'éloignement. Cette forme n'apparaît pas sur mes cartes.[1]

Passons maintenant à l'étude des composés démonstratifs formés à l'aide d'un pronom et d'un de ces adverbes de localité. Il y a lieu d'établir à cet égard une distinction entre le français et le provençal. Dans les parlers actuels du Midi, les adverbes gardent plus nettement qu'en français leur caractère de particules de précision. Aussi, la fusion des deux éléments qui caractérise les français *celui-ci* — *celui-là*, *ceci* — *cela*, s'opère-t-elle moins souvent dans les formes composées provençales. Au contraire, c'est de préférence au moyen de la préposition *de* que ces particules s'ajoutent au pronom qu'il s'agit de préciser, ce qui nous fournit des groupes comme *aqueste d'aici*, *aquel d'aqui*, *aquo d'ailai*, etc. Il résulte de cette combinaison toute syntaxique que les formes pleines — allongées ou non-raccourcies — des adverbes de localité reviennent avec une grande constance dans les composés démonstratifs provençaux.

Les débuts de cette évolution, sur laquelle les textes ne nous apportent que des témoignages épars et qu'ils ne permettent pas de dater, sont obscurs. Tout porte cependant à croire qu'elle a commencé dans le Nord. Comme j'ai signalé plus haut, *aquest* vit surtout dans la partie Sud du domaine linguistique provençal, et il faut présumer que l'affaiblissement subi par ce pronom dans le Nord y a fait naître, plus fortement et plus vite que dans le Sud, le besoin de formes propres à la précision, si importante quand il s'agit de termes démonstratifs. L'exemple le plus ancien d'une forme composée paraît être un *aqueu d'aqui* relevé par Chabaneau dans un texte limousin de 1589.[2] Dans ce qui suit, je citerai un témoignage sur les dialectes du Forez, selon lequel, en plein XVIIe siècle, *aquel*, déjà plus usité dans ces parlers qu'*aquest*, en train de disparaître, n'était jamais renforcé par les

[1] M. Millardet a bien voulu me communiquer les expressions *akét kutĕt asérą* 'ce couteau-là', *ĕndését prawbė asérą* 'à ce pauvre-là', enregistrées par lui lors de son enquête dans les Landes.

[2] Cf. *Gramm. lim.*, p. 185, note 3.

adverbes de localité. Ces indications permettent de conclure qu'il s'agit, même dans le Nord, d'une évolution toute récente.

Pour étudier ce processus, l'*Atlas linguistique* ne nous fournit que des matériaux très incomplets. Il y a bien un 'celui-ci' (cartes 207 et 208, ma carte II), mais pas de 'celui-là', et ce manque n'est que très imparfaitement compensé par le 'ça' enregistré par les cartes 188 et 1202 (ma carte IV). L'étude qui va suivre se base surtout sur II, où cependant, pour ne pas rendre la carte illisible, j'ai marqué l'addition de la particule locative selon la carte 207 seule.

Normalement, *aquest* devrait être précisé par l'addition de 'ici', *aquel* par 'là'. Conforme à ce principe, *aquest*, là où il se trouve avec un adverbe complément, est d'une manière très conséquente renforcé par le 'ici' du parler en question. Les exceptions à cette règle sont très rares. Je n'ai qu'à mentionner les points 676 *ằkĕ̀stėkĭ*, 686 *ằkĕ̀stĕ́kĭ* et 695 *ằkĕ̀stĕ́kĭ* ainsi que 709 *ằkĕ̀stĕ́dĕ̀ĭ́cĭ́*, où, d'après les cartes, 'ici' est *ằtyĭ* ou *ĭ̀çĭ*. Ce dernier point se trouve cependant sur la limite de l'aire *aici* 'ici'; il est donc probable que cette forme existe à côté des deux autres; il est sûr qu'elle existait lors de la formation du terme *aqueste d'eici*. Font, apparemment, exception aussi quelques parlers de la vallée du Rhône représentés par les points 826, 840 et 851. Dans ces dialectes, qui, pour exprimer 'ici', ont tous adopté la forme française, nous trouvons également *aqueste d'eici*, d'où il ressort que la substitution d'*ici* à l'ancien *aici* n'est pas dans cette contrée de longue date.

De façon correspondante, *aquel* est précisé par 'là'. Dans les formules enregistrées sur nos deux cartes (II et IV), on se sert dans ce cas du 'là' de sens indécis; c'est ce qui ressort d'un grand nombre de formes appartenant à des parlers où le 'là' enregistré par la carte VIII est un autre mot que celui qui entre dans les formes composées; cf.:

	'celui-ci' (207)	'celle-ci' (208)	'ça' (188)	'là' (IX)	'là' (VIII)
612	*kæ̆̀dằkĭ*	*kĕ̀lokĭ*	*kŏ̀kĭ*	*kĭ*	*lằ*
607	*kæ̆́dăkĭ*	*kĕ̀lo*	*kŏ̀kĭ*	*ằkĭ*	*lằ*
605	*kĕ́dŏ́kĭ*	*kĕ́lokĭ*	*kŏ̀kyĭ*	*ằkĭ*	*ŏ́lằy*
604	*kidằkĭ*	*akĕ̀lò*	*kŏ́dằkĭ́*	*ằkĭ*	*lɛ̀y*
609	*ằkĕ̀rdằt͡yĭ*	*ắkĕ̀lắt͡yĭ*	—	*ằt͡yĭ*	*ắlĕ̀y*
624	*kĕ̀odŏ̀kĭ*	*kĕ̀lŏ̀dŏ̀kĭ*	*kŏ̀dŏ̀kĭ*	*kĭ*	*lɛ̀y*
634	*kĕ́lt͡yĭ*	*kĕ̀lòt͡yĭ*	*kŏ̀t͡yĭ*	*kĭ*	*lằey*

	'celui-ci' (207)	'celle-ci' (208)	'ça' (188)	'là' (IX)	'là' (VIII)
626	*kĕ̀lŏ̀dŏ̀kĭ*	*ằkĕ̀lokĭ*	*kŏ̀*	*ằkĭ*	*lằey*
616	*ŏ̀kĕ̀lŏ̀kĭ*	*kĕ̀lŏ̀dŏ̀kĭ*	*ŏ̀kŏ̀*	*ŏ̀kĭ*	*ŏ̀lằėy*
705	*ằkœ̆́dằtyĭ*	*ằklŏ̀dằkʹyĭ*	*kŏ̀*	*ằkʹyĭ*	*ằlĕ̀y*
812	*kĕ́dằtyĭ*	*ằkĕ̀lằdằtyė*	*kŏ̀*	*ằtyĭ*	*lĕ̀y*
844	*ằkĕ̀ŭ̀dằkĭ*	*ằkĕ̀lằdằkĭ*	*ằkŏ̀*	*ằkĭ*	*ĭ́lằy*
817	*kŏ̀dằkĭ*	*ằkĕ̀ló*	—	*ằkyĭ*	*ĭ́lằĭ*
905	*ĭ́kyœ̆́tyĭ*	*ĭ́kœ̆́lĭ́tẙĭ*	*ĭ́kʹyẵtẙĭ*	*ĭkyĭ*	*ĭ́lĕ́*
857	*kŏ̀dằkĭ*	*ằkằlŏ̀dĕ́ĭsĭ*	*ằkŏ̀*	*ằkĭ*	*ằlằy*
778	*ằkĕ̀stĕ́*	*ằkĕ̀lŏ́dằkĭ*	*ằkŏ̀*	*ằkĭ*	*ằlằĭ*

A part les seuls points 503 *kŏ̀lằ*, situé dans un rayon où *la* s'impose dans toutes les nuances de 'là', et 704 *kŏ̀syĭ*, où l'adverbe de précision paraît être *ici*, la carte ÇA (IV) ne connaît que le type composé (*a*)*quo* (*d'a*)*qui*. D'autre part, la carte CELUI-CI, comme c'est d'ailleurs naturel vu le sens du pronom démonstratif, compte, à côté d'un *aquel d'aqui* et d'un certain nombre d'*aquel*, plusieurs *aquel d'aici*. A plus forte raison, les formes de ce type doivent être moins fréquentes dans le Sud et le Centre que dans le Nord, où *aquest* est moins usité et où l'on est donc plus ou moins réduit à *aquel* seul pour distinguer 'celui-ci' et 'celui-là'. Seulement, en ce qui concerne les régions où 'ici' et le 'là' indécis sont tous les deux régulièrement rendus par une forme en *-k-* — *iqui* et *qui*, *aqui*, *iqui* et *qui* — il est souvent impossible de décider si l'on a affaire à l'un ou à l'autre.

Je cite d'abord les exemples d'*aquel d'aici* (*aci*) enregistré là où 'ici' est toujours *aici* (*aci*):

672 *ằkŏ̀tằsĭ* 718 *ŏ̀kĕ̀ldĕ̀ĭsĭ*
674 *ằkœ̆̀zằsĭ* 875 *ằkĕ́ŭ̀dĕ̀ĭsĭ*
715 *ŏ̀kĕ̀ldŏ̀ysĭ* 874 *ằkĕ́ŭ̀dĕ́ĭsĭ*

Là où la forme française l'a emporté, le pronom démonstratif suit en général, témoin

972 *kĕ́ĭsĭ* 879 *ằkĕ́ŭĭ́sĭ*
981 *ằkŏ̀tĭ́çĭ* 889 *ằkĕ̀ŭ̀ĭsĭ* 868 *ằkĕ̀ŏ̀ĭsĭ*

Au seul point 711 *ŏ̀kĕ̀ldŏ̀ĭsĭ̀* (Corrèze), formant limite contre l'aire *aici* 'ici' (voir carte VII), le pronom conserve l'ancienne forme, d'où il ressort encore une fois que la substitution d'*ici* à *aici* s'y est accomplie nouvellement.

Au point 794 *ằkĕ̀ydĕ̀sĭ* (Pyrénées-Orientales), où la carte ICI enregistre *aki*, le pronom démonstratif garde également la forme en *-c-*.

Procédons maintenant à une étude du Nord, où, comme je l'ai déjà dit, la question est très compliquée par la confusion des formes adverbiales ainsi que par le fait que l'adverbe complément — et d'ailleurs aussi l'adverbe employé indépendamment — ont souvent été sujets à l'aphérèse.

Dans l'extrême Nord-Ouest, répondant à l'aire *la* 'là' (cartes VIII et IX), il y a à 12 points la forme *tÿŏlă*. Dans cette même aire, *-iqui* et *-qui*, qui dans ce cas ne peuvent être que *iqui* — *qui* 'ici', alternent avec *-la*, d'où des formes comme 478 *tçyŏïçyĭ*, 417 *tÿŭtÿĭ*, 540 *tÿŭtÿĭ*, 521 *tÿŏtÿĭ*, 510 *tÿŏïçyĭ*, etc., desquelles il faut rapprocher la forme mi-française, mi-provençale *tyŏïsĭ*, au point 447, laquelle confirme mon avis sur la nature de l'adverbe complément.

Suit à l'est de cette région une aire caractérisée par des formes comme 505 *kèkĭ*, 519 *kœ̆kĭ*, 504 *kòtÿĭ*, 517 *kœ̆ïtÿĭ*, 605 *kĕdŏkĭ*, 703 *kŭdàtyœ̆*, 705 *ăkœ̆dàtyĭ*.[1] Dans les cas où l'adverbe complément a la forme pleine *aqui*, il peut être identifié, excepté aux quelques points — 604, 609, 618 — où 'ici' (VII) et 'là' (IX) sont tous les deux *aqui*. C'est alors un 'là'. De, même au point 606 *tyœ̆ïkĭ* répondant à l'*īkĭ* de la carte VIII (carte VII *ĭsī*). Par contre, l'adverbe complément est 'ici' aux deux points 514 *tÿŏïtÿĭ* et 517 *kœ̆ïtÿĭ*, où 'ici' seul a la forme *iqui*. Dans le reste de ce rayon, l'adverbe complément se présente toujours sous une forme abrégée; dans ces cas très nombreux, représentant l'état normal du pronom, il est évidemment impossible de dire si notre 'celui-ci' contient un 'ici' ou un 'là', tous les deux étant exprimés par des formes en *-k-*.

Enfin il y a dans le Nord-Est un grand rayon rempli de formes mixtes 916 *syœ̆ïkᵗyœ̆*, 912 *sèlĭkĭ*, 937 *sèzịtÿè*, 16 *stĭkĭ*, 946 *sẹ̆ky*, 944 *sẹ̆tyè*, 935 *lĭzìk*, 924 *çŭìk*, 939 *sœ̆ìk*, etc., dues au fait qu'*iqui* s'étend beaucoup plus vers le nord que les formes pronominales en *-k-*. Dans ce cas également, l'identité de l'adverbe complément est le plus souvent impossible à déterminer.

Malgré l'ambiguité d'un grand nombre de formes, il est cependant évident que, comme il fallait s'attendre, les formes sont dans ce domaine très partagées entre les deux types théoriques *aquel d'iqui* (= 'ici') et *aquel d'aqui* (= 'là'). Comme partout, le résultat est individuel d'après l'idée que le sujet parlant s'est faite de l'import de la

[1] D'autres formes de ce type, p. 65.

formule qui lui a été soumise. Tout au plus, nos cartes nous laissent-elles reconnaître certains types généraux. Sur le rapport exact des différentes formes pronominales elles ne nous renseignent que d'une manière très imparfaite. Pour avoir des précisions sur le système démonstratif adopté dans les différentes parties du domaine linguistique provençal, il faut s'adresser aux traités grammaticaux, dont voici les données.

Commençons par le limousin. Selon Chabaneau[1], *aquel* y est seul pronom. Pour le déterminer plus précisément, on ajoute les adverbes de lieu *qui*, *d'aqui* ou *lai*, *d'alai*. Au masc. et au fém., cette adjonction est forcée quand le pronom, sans être suivi d'un relatif, précède le verbe; elle ne l'est pas si le pronom suit le verbe: *queü-qui ei parti*, mais *qu'ei quelo* ou *quelo d'aqui* 'c'est celle-ci'. Comme adjectif[2] nous avons également *aquest* qui ne prend jamais ni l'une ni l'autre des particules de précision, car, plus démonstratif qu'*aquel*, il a par lui-même toute la précision que ce dernier n'obtient que par l'adjonction des adverbes de localité. Ainsi *quetei jour* doit se traduire en français par 'ces jours-ci'.

Pour les dialectes auvergnats, Michalias[3] communique cette série de formes composées:

s. m.: *quet-ti* — *aquet-ti* 'celui-ci'
quet d'ati — *aquet d'ati* 'celui-là'
s. f.: *aquelo-ti* 'celle-ci'
aquelo d'ati 'celle-là'
pl. m.: *quelous-ti* — *aquelous-ti* 'ceux-ci'
pl. f.: *quelas d'ati* — *aquelas d'ati* 'celles-là', etc.

Sans doute, il faut voir dans ces formes, certainement généralisées, le pronom *aquel* déterminé par *ti* ou *ati* d'après le sens du pronom. Ainsi conçues, les formes s'accordent avec celles données par M. Dauzat pour le patois de Vinzelles (près du point 805).[4] M. Dauzat confirme qu'on ne se sert que d'*aquel* comme forme substantive. A côté d'*aquel*, on a, pour insister, deux séries de formes. La première, plus employée que la forme simple, consiste dans l'adjonction de l'apocope *ṯi* après le déterminatif, d'où au masc. *(å)kęṯi* (Vinzelles), et au fém. *akę̀lòṯi*

[1] *Gramm. lim.*, p. 185.
[2] *Ib.*, p. 200.
[3] *Essai de grammaire auvergnate*, pp. 62 et 8.
[4] *Morphologie du patois de Vinzelles*, pp. 83 et s.

(Martres), ainsi qu'au neutre *(å)kǫ́ṯi*. Lorsqu'on veut insister davantage, on postpose, non pas *ṯi*, mais *dåṯi*, d'où les formes *(å)kėdåṯi*, *(å)kėlådåṯi*, etc. Selon M. Dauzat, *ṯi* et *åṯi* seraient tous les deux *aqui*, ce qui doit être exact. Si le *ṯi* de M. Dauzat était, comme le ferait présumer le tableau de Michalias, le reflet d'un *iqui*, qui est dans ces régions, là où les formes n'ont pas été sujettes à l'aphérèse, l'expression habituelle de 'ici', la forme de la particule de précision ne serait pas la même dans 'celui-ci' et dans 'cela', 'ça', comme c'est maintenant le cas selon les données de nos cartes, d'accord à cet égard avec celles de M. Dauzat. Si donc *ṯi* et *åṯi* sont tous les deux *aqui*, il paraît inévitable de faire remonter la création des types actuels à un état linguistique antérieur, ce qui est d'ailleurs confirmé par nos cartes, selon lesquelles la forme pleine *aqui* ne subsiste dans ces régions qu'exceptionnellement même au sens de 'là'. D'après ce qui a été dit plus haut,[1] la configuration actuelle des cartes suppose cependant l'existence préalable d'un *aqui*, d'un sens flottant entre 'ici' et 'là' et d'où sortent, par l'immixtion du français *ici*, les formes actuelles du type *iqui*.[2] Les formes pronominales composées, données par Michalias et Dauzat, s'expliquent le plus naturellement si l'on en reporte la création à l'époque précédant l'influence française, alors qu'*aqui* était en pleine vogue.

Quoi qu'il en soit, il y a donc, selon M. Dauzat, dans ces dialectes trois «cas» démonstratifs représentés par *(a)quel* — *(a)quel-qui* — *(a)quel d'aqui* rangés selon le degré de leur force démonstrative. L'adverbe *aqui*, employé sous sa forme pleine ou sous une forme usée, suffit à lui seul à intensifier le sens du pronom *aquel*.

Plus vers l'est, dans le forézien, la variété démonstrative paraît moins grande. Des formes à flexion, *iquai*[3] < *a k k u-i l l e est seul pronom, tandis que *a k k u-i s t e > *iquetou*, refait sur le fém. *iqueta* et qui se rencontre seulement au singulier, ne s'emploie que comme adjectif. Les reflets de *a k k u-i s t e ont même disparu à certains endroits. Au neutre il y a *se* ou *ce*, *iquen* (= *iquo*), *isson* (= *iço*) et, employé comme sujet atone, *vou* < h o c. *Iquen* est renforcé par l'adverbe *iqui*, *qui*; selon Veÿ[4], que je suis ici, c'est le seul pronom démonstratif

[1] Ci-dessus, p. 88.

[2] Ainsi Puy-de-Dôme 805 *ī̍çœ̆́*, 705 *ḗçœ̆́*, Allier 802 *ı̍̇tçyĭ*, Loire 905 *ı̍̆k'yĭ*, 808 *ı̍̇tı̀*, 816 *ı̍̀çĭ*.

[3] J'omets les formes collatérales. Nous sommes près du point 816, qui, d'après certaines de mes cartes, a encore des formes en *i*-.

[4] *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*, pp. 159 et ss.

qui admette cet adverbe. Au masc. et au fém. on se serait donc tiré d'affaire avec très peu de chose à l'époque à laquelle se réfèrent les recherches de l'auteur. Le système démonstratif, s'est-il enrichi depuis? Je ne le sais pas, mais il ne serait point étonnant qu'il en fût ainsi. Dans ce cas, le tableau de Veÿ aurait un très grand intérêt comme nous montrant une étape intermédiaire de l'évolution. Il nous fait voir le système démonstratif en pleine désorganisation, avec un *aquest* qui disparaît. Sans doute, une réorganisation ne tardera pas à se faire, selon les mêmes lignes, probablement, qu'en Auvergne.

Si ces parlers sont caractérisés par une certaine pauvreté démonstrative, la Provence proprement dite en est d'autant plus riche à cet égard. On y dispose de deux séries de pronoms, *aquest* et *eiço* d'une part, *aquel* et *aco* de l'autre, et à ces pronoms on joint les trois adverbes *eici* (*eiça*), *aqui* et *eila* pour apporter les précisions nécessaires. Dans la langue des Félibres, le système normal est le suivant:[1] *Aquest* s'emploie pour désigner un objet rapproché, *aquel* pour un objet plus éloigné. Quand on ne distingue pas, on emploie *aquel*. Pour marquer la proximité d'un objet désigné, on ajoute au pronom les formules *d'eici* ou *d'eiça*, donc *aquest d'eici*, *aquest d'eiça*, 'celui-ci', *eiço d'eici*, *eiço d'eiça* 'ceci'. Quand on désigne un objet plus éloigné, mais plus rapproché de la personne qui parle que de celle à qui l'on s'adresse, on ajoute *d'aqui* aux pronoms *aquel* et *aco*, d'où *aquel d'aqui* 'celui-ci', *aco d'aqui* 'cela'. Enfin, pour désigner un objet éloigné, mais plus rapproché de la personne à qui l'on s'adresse que de celle qui parle, on emploie *aquel d'eila*, 'celui-là', *aco d'eila* 'cela'. Ajoutons à ceci seulement cette remarque qu'*aqui* et *eila* s'emploient de la manière à laquelle il fallait s'attendre: *aqui*, moins expressif, sert à désigner les objets relativement rapprochés, *eila*, étant un 'là' très net, accentue l'éloignement.

Le système démonstratif n'est pas tout à fait le même à Gap, dans les Hautes-Alpes.[2] *Aquest*, qui, comme d'ordinaire, s'emploie pour désigner le présent ou ce qui est le plus rapproché, est d'un usage beaucoup plus restreint qu'*aquel*, qui désigne un objet plus éloigné ou la chose dont on parle. Dans ces circonstances, c'est ce dernier qu'on fait suivre des adverbes *aisi*, *aqui*, *alai*, quand il faut préciser l'objet dont il s'agit. Après *aquel*, ces mots sont généralement précédés de

[1] Selon Koschwitz, *Gramm. historique de la langue des Félibres*, p. 88.

[2] Je suis ici Nicollet, *Études sur la langue du gapençais*, pp. 78 et s.

la préposition *de;* il n'en est pas de même après *aquela, aqueles, aquelas;* dans ce cas on dit *aquela qui* plutôt qu'*aquela d'aqui*, etc. *Aquel d'aisi* désigne l'objet le plus rapproché de celui qui parle, *aquel d'aqui* ce qui est plus rapproché de celui à qui on parle, *aquel d'alai*, enfin, ce qui est éloigné de l'un et de l'autre. Au neutre, par contre, l'annexion des adverbes semble se faire de la même manière qu'en rhodanien. Ainsi, on précise le sens d'*aiso* en ajoutant *aisi: aiso aisi* 'ceci'; après *aquo* on emploie les mêmes adverbes qu'après *aquel: aquo aisi* ou *d'aisi* 'ceci' (même sens qu'*aiso*); *aquo aqui* ou *aquo d'aqui* 'cela'; *aquo alai* ou *d'alai* 'ça là-bas'. Signalons enfin que *so* s'emploie généralement comme antécédent du relatif, *aquo*, cependant, quand on veut donner plus de relief à l'expression.

En Languedoc, le rapport des différentes formes paraît en somme le même. D'après la grammaire languedocienne de Mâzuc,[1] se référant à un dialecte de l'Hérault, *aquel* se rapporte à une personne éloignée, *aqueste* à celui qui est présent ou très rapproché. Quand on veut faire bien sentir la différence qui existe entre des choses rapprochées ou éloignées, on dit *aqueste d'aici, aqueste d'aqui* 'celui-ci', *aquel d'alai* 'celui de là-bas'. Il n'y a donc entre la série de Koschwitz et celle de Mâzuc que cette différence que dans celle-ci *aqui* s'ajoute à *aquest* et non pas, comme dans le rhodanien, à *aquel*. Comme nous allons voir, c'est là une règle avec beaucoup d'exceptions. Un usage contraire est d'ailleurs rapporté par Lamouche, qui a consacré une étude aux dialectes voisins de Montpellier et de Lodève.[2] Il nous donne la série: *aqueste d'aici* 'celui-ci', *aquela d'aqui* 'celle-là' *aquel aubre d'aqui* 'cet arbre-là', *per aco d'aqui* 'pour cela'. Lamouche ne mentionne donc pas l'adverbe *là*. *Aquel* et *aco* s'emploient selon lui dans les phrases où une idée spéciale de rapprochement n'est pas indiquée. Aussi sont-ils d'un usage beaucoup plus fréquent qu'*aqueste* et *aiço*.

Pour le béarnais, Lespy ne fait pas mention d'adverbes qualificatifs. En revanche, on a conservé les anciennes formes à spirante *acet, acere* et, au neutre, *acero*, ce qui porte les «cas» démonstratifs à trois. Selon lui, *aqueste* désigne les objets qui sont tout près, *aquet* ceux qui sont assez près; *acet* se rapporte à ce qui est plus éloigné.[3] D'après ces données, *acet* serait donc 'celui-là', ce qui est d'accord avec

[1] E. Mâzuc, *Grammaire languedocienne. Dialecte de Pézénas*, p. 62.

[2] L. Lamouche, *Essai de grammaire languedocienne*, pp. 73 et ss.

[3] Lespy, *Grammaire béarnaise*, p. 253.

le résultat qu'a donné l'enquête faite par M. Millardet dans les Landes.[1] L'*Atlas linguistique*, de son côté, enregistre, même pour les départements des Landes et des Basses-Pyrénées, un certain nombre de formes composées. Il paraît donc que les parlers gascons d'aujourd'hui, malgré la survivance d'*acet* dans certains d'entre eux et malgré le fait qu'*aquest* y vit d'une vie intense, se servent, du moins dans une certaine mesure, des adverbes qualificatifs pour apporter aux pronoms démonstratifs la précision nécessaire. Tout porte à croire que l'usage est à cet égard essentiellement le même qu'en languedocien.

Voyons en dernier lieu le système démonstratif d'une contrée du Nord-Est caractérisée par le type mixte *celui-qui*. Je reproduis ici d'après la grammaire savoyarde de Victor Duret[2] une série de ces formes qui représentent, comme nous allons voir, également trois «cas» démonstratifs. Dans les patois sur lesquels s'appuie le travail de Duret, 'celui-ci' s'exprime par *stí*, *stí'sse*, *stí-z-isse* ou *stí-z-itye*, *stí-z-ike*, 'celui-là' par *stó-le*, *sé-le;* le déterminatif correspondant est ou bien *styó* ou bien *stí-'tye*. Au neutre, nous avons *sèn-z-isse*, *-itye*, *-ike* 'ceci', *sèn-le* 'cela', *sèn ke* (rarement *sò ke*) 'ce qui, que'. (*I*)*sse* est évidemment (*i*)*ci;* *itye*, *ike* sont des reflets d'*iqui;* *le*, enfin, est la forme de *là* caractéristique de ces régions de l'Est.

Le système démonstratif est donc en somme très variable dans le domaine linguistique du Midi. Il y a bien certains types assez fixes, comme celui du languedocien et du provençal proprement dit; d'autre part, la variation des pronoms et des adverbes compléments crée une grande variété morphologique permettant d'exprimer jusqu'aux plus fines nuances sémantiques. Ceci ressort déjà avec assez d'évidence d'une comparaison établie entre les cartes 207 et 208. Dans la formule *celui-ci, il est bon, mais je voudrais bien avoir de celle-ci*, *celui-ci* a dû être senti en général comme étant plus rapproché du sujet parlant que *celle-ci;* du moins, sur 92 cas de désaccord entre les cartes, 67 témoignent-ils, par l'emploi des pronoms, d'une telle conception de l'import de la formule.

Mon dépouillement des cartes a donné les résultats suivants.[3] La

[1] Cf. p. 60. L'*acet* de M. Millardet représente l'adj.-dém. 'ce ∼-là'. A un seul endroit - Tartas - le sujet interrogé a traduit 'ce ∼-ci' par *acet*, 'ce ∼-là', au contraire, par *aquet*.

[2] P. 31.

[3] Dans cet exposé je n'ai pas tenu compte de *la-lai*, qui sur les cartes occupe une place à part.

façon habituelle d'établir la distinction jugée nécessaire est dans le Sud, où *aquest* est fréquent, d'opposer ce pronom à *aquel*[1] (*16* points, dép. Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Hérault, Tarn-et-Garonne, Tarn, Gers, Lot-et-Garonne), à quoi répond, plus vers le nord et dans l'Est, la série (*a*)*quel* + (*a*)*qui* — (*a*)*quel* seul (*17* points, dép. Lot, Aveyron, Haute-Loire, Ardêche, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Vienne, Charente). Les autres séries témoignant de la même tendance sont moins constantes. Les voici:

aquest + *aici* (*aci*) — *aquest* à *3* points (dép. Ariège, Aude, Cantal).

aquest + *aqui* — *aquest* à *2* points (dép. Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées).

aquest + *aici* (*ici*) — *aquest* + *aqui* à *4* points (dép. Haute-Loire, Ardêche, Gard).

aquest + *aici* — *aquel* à *4* points (dép. Lot, Aveyron, Cantal, Gard).

aquest + *aqui* — *aquel* à *2* points (dép. Gers, Dordogne).

aquest — *aquel* + *aqui* à *6* points (dép. Hérault, Lozère, Gard, Vaucluse).

aquest — *aquel* + *aici* à *2* points (dép. Aveyron).

aquel + *aici* (*iqui*, *ici*) — *aquel* + *aqui* à *4* points (dép. Cantal, Vaucluse, Drôme, Hautes-Alpes).

(*a*)*quel* + *aici* (*iqui*) — (*a*)*quel* à *7* points (dép. Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Corrèze, Haute-Vienne, Charente-Inférieure, Vendée).

Des 25 points où j'ai noté le rapport inverse des pronoms, *12*, tous situés dans des régions où *aquest* vit encore pleinement, présentent la série *aquel* — *aquel* + *aqui*. Cette série très fréquente, à côté de laquelle on peut ranger *aquest* — *aquest* + *aici* (*3* points), *aquest* — *aquest* + *aqui* (*1* point), *aquel* + *aqui* — *aquel* + *aici* (*2* points), nous fait conclure que l'inversion des termes est due moins à une autre conception de la distance à laquelle se trouvent les objets concernés qu'au besoin de préciser nettement 'celle-ci' par opposition à 'celui-ci'. On aura ainsi constaté que le choix de l'une ou de l'autre des multiples combinaisons démonstratives est déterminé par des circonstances diverses, ce qui rend bien compte de leur grande variété.

---

[1] La première forme est toujours celle de la carte 207, la deuxième celle de la carte 208.



F. Formes longues et formes courtes.

Par formes longues j'entends ici come toujours les formes munies d'un préfixe démonstratif — *aicest, aizo, aquest, aquo,* etc. —, par formes courtes les formes correspondantes sans cet élément initial. Il m'a paru d'un certain intérêt de rechercher dans une étude d'ensemble les conditions dans lesquelles s'emploient ces deux séries de formes. Ainsi je pourrai me servir des résultats auxquels aboutira cet examen dans les discussions d'ordre général qui suivront dans le dernier chapitre.

Nous savons déjà que dans l'ancien provençal le type en *-c-* présentait seul les deux séries de formes. Il y avait *aicest, aicel, aizo, aici* à côté de *cest, cel, zo, ci,* auxquels ne répondaient, au début de la période littéraire, que *aquest, aquel, aquo, aqui.* Dans le premier cas, les débuts du processus dont résultent les deux séries de formes, appartiennent à la période prélittéraire; nous ne savons pas si *cest, cel, zo, ci* ou *aicest, aicel, aizo, aici* sont les formes originaires, autrement dit si les formes de la première série sont dues à l'aphérèse ou si par hasard celles de la deuxième représentent un allongement de celles-ci. Il y a là un problème sérieux, qui, cependant, ne sera abordé que lorsque nous aurons fixé ici les rapports des deux séries. Dans mon dernier chapitre j'aurai l'occasion d'y revenir, en prenant aussi en considération le français, qui offre le même problème. Pour les formes à explosive, la question de la priorité ne se pose même pas; les formes avec *-a-* sont indubitablement les plus anciennes, les autres sont dues à l'aphérèse. Dans ce cas, l'évolution appartient toute entière à l'époque littéraire; elle peut donc être étudiée à l'aide de documents littéraires et de cartes, ce qui nous permettra d'arriver à une conception précise du processus en question.

En ce qui concerne d'abord les deux paires *aicest — cest, aicel — cel,* il est important de constater qu'on ne rencontre les formes longues ni dans *Boèce,* ni dans l'*Evangile S. Jean,* ni dans *Fides. Cel* se trouve dans les trois textes, *cest* également dans *Fides.* Faisons remarquer encore que, dans les 349 chartes antérieures à 1200, éditées par lui, M. Brunel n'a noté qu'un seul exemple de la forme longue, *aicest* 36, 10, appartenant à une charte du Limousin, près des pays de langue française. Il faut y en ajouter au moins un deuxième, *aizel cui* 41, 62, dans un document du Rouergue écrit en 1143. De *cel* j'ai compté

en tout quelques centaines d'exemples. Même si *cest* paraît faire défaut aux documents de M. Brunel, la rareté du type en *ai-* n'en reste pas moins, dans ces vieux textes, un trait significatif.

Là où les deux séries sont en plein usage, *aicest* et *cest*, *aicel* et *cel* s'emploient côte à côte. Il n'y a que cette distinction à faire qu'une supériorité marquée peut être constatée pour la forme courte, dans ce cas *cel*, dans les constructions déterminatives. Je renvoie à ce sujet à l'exposé que j'ai donné ci-dessus de ces faits, sur lesquels je reviendrai encore dans mon dernier chapitre.

La forme neutre *zo* se trouve, avec *aizo*, déjà dans les plus anciens textes. Pendant l'époque classique, elle s'emploie d'une façon très régulière dans les quatre positions suivantes, toujours à côté de la forme longue:

a) En position nettement atone: *Que el zo pensa, uel sien amosit* Boèce 204; *Czo fo prob del temps Constantin* Fides 13; *E czo vol far nemias soen* ib. 140; *e zo autorguero* Anc. Chartes 91, 5 (1160); *zo es l'alos el feus el benefidis* ib. 103, 5 (1164); *Joannes so es gratia Domini* Serm. lim. II 7; *zo so las orazos* ib. I 7; *So dis a foltz, non dis a sortz* Flamenca 484; *so es a saber* passim.

b) après préposition: *de zo* Fides 178; Doc. land. MM. 1259, 8, Rog. 1474, 20, SS. 1399, 32; Myst. Eust. 488; *per zo* Boèce 47; Ev. S. Jean 13, 11, 14; 15, 19; 16, 15; Fides 265, 471; Serm. lim. I 17; Flamenca 1714, 1720, 1800; Daurel et Beton 88; *per zo que* Ev. S. Jean 13, 18; 14, 31; 16, 17, 22; Anc. Chartes 8, 18 (1103), 81, 11 (1157); Serm. lim. I 5, 15; Flamenca 151; Guill. de la Barre 1684, 1914; *per zo car* Serm. lim. I 6; Daurel et Beton 256; Crois. Alb. 61, 65; *en zo* Fides 232; Flamenca 1303.

c) dans les groupes très fréquents *tot zo* (*que*): *E tot zo·m fai cesta barnessa* Flamenca 1031; *tot zo que* Ev. S. Jean 17, 2; Flamenca 305, 461, 1102, 1368; Daurel et Beton 806, 1486; Guill. de la Barre 461; Myst. Eust. 1273.

d) comme antécédent d'un pronom relatif: *zo que* Ev. S. Jean 13, 7, 27; 15, 19; Anc. Chartes 34, 4, 7 (1140), 35,6 (1140), 37,2 (1140); Serm. lim. I 1, 4, 14, 16; Flamenca 103, 470, 517, 758, etc.; Daurel et Beton 607, 1575; *de zo que* Doc. land. Mim. 1300, 30; Myst. Eust. 2155; *abs so que* Mém. Nobl. 1113; *sur so que* Gév. 1499.

Ces exemples, qui pourraient être facilement multipliés, représentent tous des emplois courants de la forme *zo*. Dans le premier cas, la

forme courte est due simplement à la position atone du pronom. Dans le deuxième et le troisième, il faut plutôt invoquer des raisons rythmiques ou, si l'on veut, phonétiques; la préposition, ou *tot* dans la combinaison si fréquente *tot zo*, qui occupent la place d'une syllabe initiale atone, mettent ces combinaisons d'accord avec le schéma ïambique dont le provençal, comme le français, porte si fortement l'empreinte et dont la manifestation la plus significative est la chute ou l'affaiblissement de la syllabe posttonique ou prétonique. Comme pronom déterminatif, enfin, *zo* perd son individualité sémantique ne formant avec le pronom relatif qu'une seule idée, et sa force démonstrative est nulle.

Le raccourcissement des formes à explosive *aquest*, *aquel* et *aquo* ne se produit, pendant la période ancienne, que dans deux parties distinctes du domaine linguistique provençal, et là d'une façon assez irrégulière. Il faut d'abord avoir en vue les dialectes gascons, qui, à partir de la fin du XIIIe siècle, manifestent une tendance nette à l'aphérèse. D'après Millardet, *Doc. land.*, je cite: *de queste vende* MM 1274, 11; *en queste present letre* MM 1277, 37; *en queste maneyre* MM 1318, 7; *de queste present carta* Vi. 1507, 38 = T 1505, 48, 78, Mim. 1538, 7; *en quest present an* SS 1302, 4; *de quest traut susdit* SS 1437, 5; *en qued temps* MM 1306, 49; *de qued mediss loc* SS 1302, 3; *de quedz medis locgs* Vi. 1277, 4 = MM 1318, 5; *per juustitution e bision de quera* Roq. 1474, 10; *de queres* MM 1265, 16. Ajoutons *de quet jorn de tristor* Psaumes gasc. 31, ainsi que le neutre *quero*, dont voici deux exemples empruntés également aux documents landais édités par M. Millardet: *de dizer e declarer vertat de quero qu-en saben* SS. 1368, 5; *et no content de quero* T. 1505, 6. *Aquo*, par contre, y a toujours sa forme pleine.

Le même phénomène se rencontre aussi dans le Nord. En étudiant les rapports des éléments initiaux *ai-* et *a-*, j'ai déjà relevé un certain nombre d'exemples de *quest* et de *quel* dans le *Gir. de Rossillon*, ms. *O*.[1] A côté de ces cas se rangent d'autres appartenant tant à des textes limitrophes qu'à ceux qui sont passés par des mains françaises. L'exemple le plus ancien provient d'un texte limousin du XIe siécle, les *Anciennes poésies religieuses*[2]: (*de*) *queu* (*frut*) Versus

---

[1] Ci-dessus, p. 24.

[2] Publiées par Paul Meyer dans *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, V (1860), pp. 481 et ss. Le ms. où se trouve ce texte appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il faisait autrefois partie de la bibliothèque de Saint-Martial de Limoges. — La forme a été signalée par Chabaneau, *Gramm. lim.*, p. 198.

S. Marie 6 b (p. 496), forme d'autant plus intéressante qu'elle nous présente l'origine exigée par les formes modernes palatalisées du Nord-Ouest *kyǒ*, *tçyœ̌*, *tç̑yǔ* (carte II). Je cite ensuite dans un document du Périgord édité dans la grande collection de M. Brunel, qui le date de 1185, *la bordaria de Grenavan . . . e quela de la Genest* 225, 106. La même forme, au pluriel, se lit dans le *Myst. Eust.*, qui porte au vers 1035 *in quelas mas*. Un cinquième cas analogue a été noté dans un texte qui, géographiquement, n'appartient pas au Nord mais dont la langue a été caractérisée comme un mélange de provençal et de français[1]: *de questz .M. ans* Crois. Alb. 1010. Mentionnons en dernier lieu le ms. *B* de *Jaufré*, où *quest* et *quel* se trouvent fréquemment. Je cite: *Con er de quest* (*daquest A*), *si·l amarai?* 3740; *Que de quest* (*daquest A*) *non menaretz miga* 8108; *Al jorn de quella* (*daquela A*) *richa festa* 95; *Que l'estorça de quel* (*daqel A*) *peril* 386. Dans ces cas, il est évident que l'original a porté des formes en *a-*. Il en est de même là où, comme aux vers 2804, 3520 et 5521, *quel* (—1) fausse le vers. Quelquefois, *quel* correspond, dans *A*, à *cel*, ainsi *sui quel c'aital esvasida* 589, et certainement c'est le fait que les formes à spirantes étaient les mieux — ou les seules — connues des auteurs ou des scribes, qui rend compte de l'emploi des formes courtes en *-k-* dans ces textes.

Je pourrais encore citer, en suivant la graphie des éditeurs, *a 'questous dous* Myst. Eust. 657, et *nos no podem a 'quest forfayt salvatge Remediar* Gai sav. 27, 39. Dans ce cas, il ne s'agit cependant pas à proprement parler d'une aphérèse, mais de la réduction de *a* + *a-* en *a*. Le même phénomène a été constaté autre part; ainsi, Paul Meyer fait remarquer[2] que dans les documents des Basses-Alpes, *ay paya aquel, aquelous* est une formule qui revient très souvent. La prép. *à* étant nécessaire après le verbe *payar*, il a été tenté de lire, comme dans les phrases citées tout à l'heure, *ay paya a quel, a quelous*. Comme cependant *aquel* ne s'est jamais réduit à *quel* en Provence, il s'est décidé à écrire *aquel, aquelous* «en supposant la préposition élidée». Pour moi, tous ces cas, qui peuvent évidemment se présenter partout, indépendamment des dialectes, impliquent tout simplement la fusion de deux voyelles en une, qui morphologiquement peut très bien représenter les deux composants. Tout au plus on peut admettre que ce phé-

[1] Cf. plus haut, pp. 30 & 39.

[2] *Documents linguistiques du Midi de la France*, p. 197.

nomène a pu contribuer à amener de véritables aphérèses. A ce qu'on peut voir, cela n'a pas été le cas dans l'Est.

Le Nord nous présente également des exemples de la forme neutre abrégée *quo*, dont la version *O* du *Gir. de Rossillon* nous a déjà fourni quelques exemples. En les citant[1], j'ai déjà fait remarquer que ce *quo* ne pouvait être dû qu'à *ço*, avec lequel *quo*, dans tous les cas cités, présentait une identité d'emploi remarquable. Ayant maintenant précisé, dans les pages qui précèdent, l'emploi typique de la forme courte *ço*, nous sommes en droit de dire que cette supposition s'est pleinement justifiée. Elle est encore confirmée par le fait que les exemples de *quo* que nous offrent d'autres textes de ces mêmes régions limitrophes, cadrent parfaitement avec les emplois qu'il faut considérer comme ceux propres à *ço*. Ces nouveaux exemples en ont d'autant plus d'intérêt qu'il en ressort que l'accourcissement de la forme *aquo* en *quo* est de date très ancienne. Nous avons la forme courte en *-k-* déjà dans la *Passion: Cho fu nostra redemptions* 4, 2; *Anz petit dis que cho fus fait* 8, 1; *Cum cho ag dit et percridat* 18, 1; *Felo Judeu cum il cho vidren* 20, 1; *Alo sanc Pedre per cho inded* 29, 1; *El resurdra, cho sab per ver* 84$_3$ 4.[2] La même forme a été signalée dans les *Anc. poés. rel.: E pre quo* (= *per quo*) *nasquet hom* Versus S. Marie 4 c. (p. 496).[3] Un dernier exemple, bien postérieur aux autres mais relevé dans un texte qui appartient aux mêmes régions limitrophes, nous est fourni par le *Fragment comique: Par quo, seignhor, a vous me rande* 147.

L'origine française de la forme *quo* est confirmée également par le fait qu'on la trouve, dans les mêmes positions, dans des mss. qui sont passées par des mains françaises. A cet égard, les exemples suivants tirés du ms. *B* du *Jaufré* sont significatifs: *E farem ne quo* (*so A*) *que puscam* 2003; *Parlan de quo* (*so A*) *que lor fon bel* 6783; *Si auretz, quo* (*so A*) *sai* 6760.[4]

Il ressort de cette revue de nos matériaux que l'aphérèse de ces formes à explosive commence, dans les régions où elle se manifeste en-

[1] Ci-dessus, p. 24.

[2] Pour la graphie, cf. *jusche* 82, 4, *donches* 117, 1, *pasche* 120, 3, *chi* (= *qui*) passim.

[3] Cf. Chabaneau, *Grammaire limousine*, p. 185.

[4] Dans d'autres cas où l'éditeur, en suivant probablement la graphie du copiste, écrit *da quo*, il ne peut s'agir que d'une combinaison *d'aquo*, p. ex. *Da quo sera ben estrunatz* 6423; *Seiner, da quo non sai* 8058; *Da quo no's cal aver paor* 8296, etc.

core, à une époque assez reculée. Elle est d'un caractère nettement différent dans les deux rayons. Si nous examinons l'ensemble des matériaux gascons, nous voyons que l'aphérèse, dans tous les exemples cités, s'opère après préposition, dans la majorité des cas après la préposition *de*. Tout porte donc à croire que dans ces régions l'évolution a commencé par la fusion de la finale vocalique d'une préposition et de l'initiale du pronom; en d'autres termes, originairement nous avons ici un phénomène du même ordre que celui discuté ci-dessus. La fusion s'étant opérée dans le type *de aquest* > *de quest*, la forme raccourcie du pronom, en prenant par là une certaine individualité, s'impose, favorisée aussi par les conditions rythmiques, après d'autres prépositions pour être enfin propre à être employée partout. De là *quest*, *qued*, *quera*, *quero*, etc., dans les documents gascons publiés par M. Millardet. Selon toute probabilité, *aquo*, qui ne s'y trouve que rarement et jamais après préposition, a pris part, tout comme l'autre forme neutre *quero*, à cette évolution.

Si nous consultons les cartes, nous voyons que celle-ci n'est pas encore allée jusqu'au bout. La carte II nous dit que l'aphérèse ne s'opère, dans le domaine gascon, que pour 'de celle-ci'. 'Celui-ci' a toujours sa forme pleine. Lespy, dans sa grammaire béarnaise,[1] atteste le même fait, en posant cette règle que la préposition *de* s'élide devant les pronoms démonstratifs ou se contracte avec eux, d'où, par élision, *d'aquet*, *d'aquere*, *d'acero*, etc., ou, par contraction, *dequet*, *dequere*, *decero*, etc. Comme dans l'ancienne langue, les formes neutres *aquero*, *acero*, particulières aux parlers pyrénéens (cf. carte IV), vont donc avec le masc. et le fém. Malheureusement, ni Lespy, ni nos cartes ne nous renseignent d'une manière précise sur le traitement d'*aquo* dans la langue moderne. Comme on peut facilement se persuader, *aquo* ne se trouve jamais, en Gascogne, sous une forme abrégée sur les cartes qui ont servi de base à ma carte IV. Sur la carte 189 SANS ÇA, certaines formes, comme *çœ̆́t dė kŏ́* (pt 672), *çȅt de kȍ* (pt 674), paraissent cependant indiquer qu'*aquo* obéit aux mêmes lois que les autres formes pronominales.

Selon la carte I, l'adjectif démonstratif est très variable. Aucun point n'a, sur toutes les cartes, la forme pleine, aucun non plus n'a partout la forme raccourcie. L'abrègement se présente régulièrement après la préposition *à*, si l'on n'ajoute pas l'article, comme, sur la carte

[1] § 462, p. 317.

549 A CETTE FENÊTRE, aux points 650 *ĕn lăkĕrė hĭnĕstrė* et 641 *ĕn lăkĕrė krwăzĕy*. *De* + pronom n'est pas enregistré sur nos cartes; un *de* illogique paraît cependant s'être inséré après d'autres prépositions, ainsi, sur la carte 460 A CET ENDROIT, aux points 662 *ĕndĕ kœ̆it ĕndrĕit*, 653 *ĕndĕ kĕt ĕndrĕt*, 680 *ĕndĕ kœ̆t ĭndrœ̆t*, 684 *ĕndĕ kĕt ĕndrĕt*, et, sur la carte 1292 PAR CE TEMPS, au point 690 *pêr dĕ kė tĕms*.[1] En tout cas ces formes font bien ressortir que la préposition *de*, par la fusion qui a dû se produire facilement entre l'-*e* final de la préposition et l' *a*- initial du pronom, joue un grand rôle dans l'évolution dont je viens de rendre compte.

Les formes abrégées du Nord appartiennent toutes, comme nous avons vu, ou à des textes et à des documents composés dans les régions intermédiaires entre le français et le provençal ou à des mss. écrits par des copistes français. Aussi ai-je conclu qu'elles ont été tout simplement copiées sur les formes courtes du français. A partir des temps lointains sur lesquels ont porté mes recherches, cette influence française va en s'étendant vers le sud, témoin l'aire plus ou moins large remplie de formes courtes qui sur toutes nos cartes couvre le Nord du domaine linguistique provençal. Les points caractérisés par des formes doubles et qui se trouvent tout le long de la limite méridionale de cette aire, témoignent de sa progression incessante. J'attire surtout l'attention sur la saillie qu'elle fait dans la vallée du Rhône, aux points 837, 836, 844, 853, etc., où se fait tout particulièrement ressentir l'influence de la langue littéraire française.

En ce qui concerne enfin les adverbes locatifs signifiant 'ici', il y a, comme en français, une distinction nette à faire entre e c c e-h i c et e c c e-h a c. Tandis que le premier figure normalement sous la forme *aici*, correspondant au français *ici*, l'autre, tout comme le français *çà*, se présente, en général, pendant l'époque ancienne, sous la forme courte. Il faut invoquer pour cette particularité de *çai*, écrit le plus souvent *sai*, les mêmes raisons qu'en français. En étudiant la même question dans la langue du Nord de la Gaule, j'ai attribué l'absence d'une forme **iça*, correspondant à *ici*, au fait qu'on avait trouvé de bonne heure pour l'adverbe *ça* des emplois particuliers bien faits pour rendre inutile la forme longue.[2] En examinant les matériaux provençaux, nous pouvons constater que le provençal *sai*, qui se présente dès les plus an-

[1] Cf. Millardet, *Étude de dialectologie landaise*, p. 438.
[2] Cf. Kjellman, *Fr. i c i — a i n s i*, dans les *Mélanges Vising*, pp. 171 et s

ciens monuments de la langue, est usité de la même façon que la particule française. Outre quelques *sai* simples indiquant en général l'aboutissement d'un mouvement, et parmi lesquels je cite ici les plus anciens: *E dizez li qed eu czai fatz* Fides 175; *Del cel czai deissended per nos* ib. 303, cette particule se trouve principalement dans des locutions plus ou moins figées telles que les suivantes: *en za* Anc. Chartes 8, 4 (1103); *en ça* Doc. cat. 1288; *de sai* Flamenca 122, 1061; Crois. Alb. 336, 367; *sai e lai* Crois. Alb. 164; *zay e lay* Vie S. Hon. 31; *de part de ssa* Gai sav. 16, 10; *sa jus* Appel, Chrest., 59, 16; *de l'or en sai* ib. 17, 18; *de sai outra* ib. 8, 79; *zai en areires* Serm. lim. I 3.[1] Comme en français, *sai* était donc ou bien proclitique, ou bien précédé d'une préposition, qui remplissait, au point de vue rythmique, la même fonction que l'élément initial *ai-*. Très rarement nous trouvons des exemples de la forme longue *aisai*, *aisa*, et alors seulement quand l'adverbe est accentué; ce n'est qu'à une époque postérieure qu'elle paraît devenir plus fréquente; je cite: *en d'aisa vas Orgel* Anc. Chartes 187,7; *E quan l'uns trahis aissay E l'autre trays aylay* Peire Cardenal, *Atressi cum per*, ms. *C*[2]; *As Aines dejha venir Ades aiza am nos parlar* Agnes 10; *Anas vos aissa asetar* ib. 35; *E venes nos o aisa comtar* ib. 788; *Lo qual nous a manda eysay* Myst. Eust. 1620; *Eyssa suc luench d'amis & de tout parentage* Bellaudière 71; *Pertant you voudriou ben que qu'auque Poustillon Venguesse per eyssa, & n'aver uno visto*, ib. 82; *Et comben que s'you sert qu'el fara diligensso A tournar per eissa, coumo jurat m'a tant* ib. 101.

Ces dernières formes ont évidemment été créées par analogie avec *aici*, qui, usité rarement en position atone, est la forme habituelle dans la langue ancienne et qui est resté tel quel jusqu'à nos jours, cf. la carte VII, qui n'enregistre pas un seul *ci*. Si nous ne comptons pas les textes soumis à l'influence française, tels *Girart de Rossillon*[3], le *Myst. Eust.* et *Jaufré*[4], la forme courte *ci* ou *si* est réservée à des emplois semblables à ceux constatés tout à l'heure pour *sai: de si a*

---

[1] Cf. aussi Levy, *Prov. Suppl.-W.*, *sai*.

[2] Mahn, *Gedichte der Troub.*, III, p. 53. La version *M* imprimée par Mahn à la suite de *C*, porte la leçon . . . *de zai* . . . . *de lai*, et il paraît probable que les formes *aissay* et *aylay* sont dues, non pas à l'auteur mais au copiste. Le ms. *C* est exécuté dans le Sud-Ouest de la France au XIV[e] siècle.

[3] Sur ce texte, cf. plus haut, p. 25.

[4] Le *Jaufré* a des *ci* même dans la version *A*, toujours en position atone.

la Turbia Doc. ling., Alpes-Maritimes II Lérins 6; *de ci avant* Doc. land. MM. 1270, 10; *de ssi en abant* ib. SS. XXV 10.

Notons en passant que le copiste du ms. *B* de *Jaufré* emploie deux fois la forme non-provençale *qua, quai* 'ici' au lieu de *sai: Cavallier, mala quai* (*sai A*) *pugest* 1407; *Si que anc non qua* (*si A*) *poc intrar Nuls hom* 5535. Selon M. Breuer, c'est un italianisme;[1] c'est bien possible. Il est tout aussi possible que la forme doive être rangée dans la série *quest, quel, quo* et *qui*, dont je vais parler tout à l'heure.

Passons enfin aux deux adverbes signifiant 'là', *aqui* et *lai*. Pendant l'époque ancienne, le premier ne se présente que sous sa forme pleine dans le domaine provençal proprement dit. Quand on trouve, tout exceptionnellement, la forme *qui*, c'est dans les mêmes conditions que les autres formes abrégées en *-k-*, dans des textes limitrophes ou qui ont subi d'une manière ou de l'autre une influence française. Ainsi, dans le *Myst. Eust.*, la combinaison *de qui que* 'jusqu'à ce que' 1372 paraît calquée sur l'expression correspondante française *de ci que* (*qu'a*). Quand le copiste du ms. *B* de *Jaufré* se sert quelquefois de la forme abrégée, c'est par ignorance ou par l'habitude qu'il avait d'employer la forme courte française. Au vers 6392, il a faussé son original, en écrivant *E quieis* (—1) au lieu de la leçon correcte *Ez aqui eis lo reis comanda* (*A*). L'original portait probablement *daqui* (= *A*) également au vers 270, où nous lisons dans *B: E can la bestia senti, Que ben fon pres, leva de qui.* A côté du vers 7741, notre copiste a ajouté en marge *qui cōmēca* modelé évidemment sur le franç. *ci commence.* Ici, *qui* signifie 'ici', dans les deux autres vers c'est plutôt 'là'.[2]

Pour la langue moderne je peux renvoyer à mes cartes VII—IX. *Qui*, plus ou moins transformé par l'action des lois phonétiques, y couvre des aires qui varient selon les cartes mais qui sont partout contiguës au domaine linguistique français.

L'adverbe *lai* est, comme je l'ai déjà dit, très souvent déterminatif; fréquemment il est aussi proclitique ou il entre dans des combinaisons analogues à celles où nous trouvons l'adverbe correspondant *sai*. Aucune de ces positions ne favorise l'emploi de la forme longue. Aussi

[1] Introduction, p. X.

[2] En vue des formes analogues *quest, quel, quo* courantes dans ce texte et de l'exemple tiré du *Myst. Eust.*, j'ai peine à voir avec M. Breuer dans ce *qui* un italianisme.

une forme renforcée *ailai*, due à l'analogie d'*aici*,[1] est-elle extrêmement rare dans l'ancienne langue. Il y en a quelques exemples dans les dialectes limitrophes du Nord, évidemment très susceptibles de formes anormales, ainsi déjà dans le *Fragm. Alex.: Eylay o vey franc cavalleyr* 76; de même *Car aylay vos repausares* Ludus S. Jacobi 533; *Passo d'elay, e you, d'eysay* Myst. Eust. 207. Ajoutez-y *Quan l'uns trahis aissay, E l'autre trays aylay* Peire Cardenal, ms. *C*,[1] ainsi que trois cas dans *Jaufré*, ms. *A: E il jeta ailai la lança* 321; *Anatz vo·ne ailai sezer* 569; *Jaufres ailai s'en vai* 754. Le ms. *B* a à ces endroits des leçons toutes différentes et ne paraît pas connaître la forme *ailai*. Les matériaux sont donc assez contradictoires sur ce point et ne permettent guère de conclusion sur le pays d'origine de cette forme. Dans les parlers actuels, pour lesquels je renvoie au chapitre précédent ainsi qu'à la carte VIII, elle a pris une assez grande extension, moins peut-être à l'Ouest qu'au Centre et à l'Est. Dans l'extrême Sud nous avons la forme catalane *a̤la*, au point 797 même *a̤li*, également catalan.

Il ressort de cette revue qu'il faut compter avec trois cas distincts favorisant l'emploi de la forme courte ou abrégée, à savoir la position atone, l'usage déterminatif et, de grande importance, la position post-prépositionnelle; dans ce dernier cas, il s'agit tantôt d'une contraction vocalique, tantôt de l'application d'un schéma rythmique inhérent au génie même de la langue. A ces trois facteurs il faut en ajouter un quatrième, l'influence française, qui, à en juger par nos cartes, a joué un rôle important dans le Nord. Constatons encore que même l'étendue de la zone caractérisée par des formes abrégées paraît varier selon le degré d'accentuation ou de force démonstrative du pronom en question. Sans compter le *ço* déterminatif, qui s'est généralisé par un besoin de différenciation d'avec *aquo* et qui couvre aujourd'hui tout le Midi, ce sont décidément l'adjectif démonstratif proclitique (carte I) et la combinaison déterminative 'celui qui' (carte III) qui ont été le plus sujets à l'aphérèse. D'autre part, la zone septentrionale caractérisée par les formes courtes est le moins large sur la carte II, enregistrant les formes du pronom démonstratif tonique par préférence, 'celui-ci'. Il pourrait sembler que la différence ne soit pas très marquée. Rappelons cependant à cet égard que l'adjonction de l'adverbe de précision, plus généralement en usage dans la formule 'celui-ci'

[1] Cf. ci-dessus, p. 110.

que dans les deux autres cas, est bien faite pour neutraliser l'affaiblissement de la forme raccourcie. Je crois donc que, si l'on n'avait pas eu le moyen de renforcer un *aquel* 'celui-ci' par l'addition d'un *aqui* ou d'un autre adverbe locatif, la zone caractérisée par l'aphérèse aurait été, dans ce cas, encore moins large qu'elle ne l'est maintenant.

Dernièrement, M. L. Foulet, dans un article de la *Romania*, sur lequel je reviendrai dans le dernier chapitre, a voulu attribuer les formes courtes françaises à une simple analogie. Il résulte de ce qui a été dit ici sur les rapports des formes longues et courtes du provençal, que l'analogie seule ne suffit pas à expliquer les séries doubles. Le provençal apporte un témoignage concluant à cet égard. Les dialectes anciens comme les dialectes modernes nous prouvent que, comme c'est le cas pour le pronom personnel et l'article défini, tous les deux sujets à l'aphérèse, c'est la position et la tonalité qui déterminent essentiellement l'évolution dans le domaine démonstratif. Sur cette nouvelle base, je vais reprendre dans ce qui suit la discussion de ces problèmes.

CHAP. III CONCLUSION

Le chapitre précédent, même si mes recherches n'éclaircissent pas tous les points obscurs, fait ressortir avec assez d'évidence quelle a été dans ses généralités l'évolution des termes démonstratifs en provençal.

Je veux constater d'abord que ces recherches ont pleinement confirmé l'assertion faite déjà au début de ce travail, à savoir que les deux types, celui à spirante et celui à explosive, ont été parfaitement distingués, et cela même dans un domaine linguistique où tous les deux ont été employés l'un à côté de l'autre. Les quelques contaminations que nous avons pu relever sont restreintes à certains textes originaires des régions limitrophes et qui portent l'empreinte de la langue mélangée de ces contrées, ou à des manuscrits exécutés par des scribes étrangers qui connaissaient mal la langue provençale. A part les dialectes du nord, le gascon et le catalan, il n'y a pas, dans le domaine provençal proprement dit, la moindre tendance à confondre les deux types, qui ont parfaitement le caractère de formations fermées. — Ceci posé, je procède à quelques considérations générales sur le rapport de ces deux types, en particulier en ce qui concerne leur emploi, ce qui va me faire reprendre la discussion interrompue du chapitre d'introduction.

Rappelons d'abord les faits. Il résulte avec une évidence parfaite de mes recherches que l'emploi de nos deux types varie fortement avec les textes. Il y a d'une part les documents et les textes d'un caractère dialectal nettement accusé, qui tous reflètent la langue parlée dans une certaine région, d'autre part les textes proprement littéraires des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles. En tant qu'il s'agit de l'adjectif-pronom, au masc. et au fém., le type à spirante n'est courant que dans ceux-ci. En étudiant ceux de la première catégorie, nous sommes frappés par la rareté de ces formes. Et ce n'est pas assez: il est facile de constater que le type en *-c-* est, déjà à l'époque

des plus anciens monuments de la langue, en pleine régression; dans les constructions où il était d'abord d'un usage général, le type en *-k-* prend peu à peu sa place. Souvent les combinaisons où on trouve encore ces formes ont le caractère de locutions figées. La distribution des formes n'est pas égale: leur fréquence est considérablement plus grande dans le Nord que plus vers le sud, mais l'évolution semble être partout la même; partout nous assistons à la régression successive du type en *-c-*. Dans les documents gascons, la forme la plus récente — je ne parle toujours que du masc. et du fém. — date de 1290; dans la langue écrite on paraît préférer désormais les formes en *-k-*.[1] Au Sud-Est, les formes à spirante ne se trouvent que dans les serments très anciens des Alpes-Maritimes que le hasard nous a conservés.[2] Il n'y a que les dialectes voisins de la langue d'oïl qui les gardent plus longtemps, sous l'influence de l'usage correspondant du français. Dans ce qui précède j'ai pu en citer des exemples relativement récents fournis par des textes composés dans ces régions limitrophes.[3]

Nous avons pu constater en outre que le type en *-c-*, au masc. et au fém., est fortement lié à l'usage déterminatif, constatation qui s'applique aussi bien aux documents dialectaux qu'aux textes littéraires, où *cel*, comme nous avons vu, est particulièrement fréquent comme antécédent d'un pronom relatif. Il y a lieu de se rappeler aussi que *cest* et surtout *cel* pronoms, là où ils ne sont pas déterminatifs, équivalent souvent à des pronoms personnels. La seule explication possible de ces faits, qui reviennent avec trop de constance pour être accidentels, c'est évidemment que les formes à spirante étaient senties comme étant moins «démonstratives» que celles à explosive, qu'on préfère aussitôt qu'il s'agit de l'usage démonstratif proprement dit. En d'autres termes, le type en *-c-* est en train de s'affaiblir, sa force démonstrative est sérieusement affectée.

Cette dernière constatation s'accorde singulièrement avec la première. Nous voyons que la force démonstrative du type en *-c-* est affaiblie. Nous voyons qu'il rétrograde devant un concurrent, qui

---

[1] Cf. p. 44. Les formes à spirante ont cependant subsisté dans certains parlers béarnais et landais, cf. ci-dessus, p. 60.

[2] Cf. p 45.

[3] Voir pour le limousin p. 50 et pour l'extrême Est p. 45. Pour l'Auvergne, des documents récents n'ont malheureusement pas été à ma disposition. *Acel* et *cel* se trouvent cependant dans les *Stances et Statuts* du XIV[e] siècle; cf. aussi p. 50.

l'emporte surtout là où la langue demande un pronom démonstratif vraiment «démonstratif». La conclusion qui s'en dégage c'est que le type en *-c-* s'est survécu à lui-même, que, plus ou moins usé, il est en train de disparaître. Dans l'usage démonstratif proprement dit, cette disparition des formes à spirante est presque un fait accompli; si ce type est encore vivant dans l'usage déterminatif, c'est qu'on pouvait s'y contenter de formes d'une force démonstrative moins grande. Ajoutons que l'usage une fois établi devait plus facilement se conserver dans les constructions déterminatives qui dans une certaine mesure avaient le caractère de formules. On comprend facilement qu'un *cel que*, qui depuis longtemps était une combinaison fixe et invétérée, avait toutes les chances de se tenir plus longtemps qu'un *cel* seul ou ce même pronom précédant des substantifs toujours différents.

Ce que nous observons dans le domaine linguistique provençal, pendant les premiers siècles de la période littéraire, c'est donc comment *aquest*, *aquel* sont en train d'évincer (*ai*)*cest*, (*ai*)*cel*, qui, sujets à l'usure, ne sont plus aptes à remplir leur fonction démonstrative. Nous y assistons à une lutte mettant aux prises un type vieux et usé et un type plus jeune et d'une vitalité plus grande, que nous voyons triompher de son concurrent.

Une première question se pose maintenant, celle de savoir si ce qui a été constaté pour la Gaule méridionale a pu se produire également dans les autres parties de la *Romania*. En d'autres termes, doit-on supposer qu'un type e c c e- plus ancien a été aux prises avec un type e c c u- plus récent en dehors de la Gaule? Cela est probable déjà pour la raison que le type e c c u-i l l u m suppose l'existence préalable d'un e c c i l l u m. Cela étant, il faut admettre que le type en *-c-* a existé, plus ou moins complet, même là où, comme en roumain, en sarde, en espagnol et en portugais, il n'a pas laissé de trace. A l'état de prélittéraires, ces langues auraient donc connu l'évolution qui en provençal s'est accomplie sous nos yeux. Pour les autres langues romanes, cette considération purement théorique est appuyée par des faits d'ordre linguistique. Ainsi, dans les dialectes rhétiques, les formes *tschel*, *tschai*, *tschò* sont certainement les survivances d'un usage plus étendu du type à spirante. Pour le catalan, nous avons à mentionner *axo*, *aci*, qui subsistent encore, ainsi que l'a.-cat. *cell*, qui, étant déterminatif, est la contre-partie exacte du *cel* provençal. En Italie, *ciò* et *ci* témoignent de l'existence du type en *-c-*. La forme neutre *ciò* est parti-

culièrement significative pour le rapport de nos deux types. Il me paraît inadmissible qu'elle ait été créée a p r è s les formes du type en *-k-*, parmi lesquelles aurait certainement figuré dans ce cas un **co* < e c c u-h o c. Une telle forme appuyée qu'elle était par toute une série de formes collatérales, aurait eu toutes les chances de se tenir. Ce n'est qu'en admettant *ciò* et avec *ciò* les formes correspondantes qui ont pu exister, antérieures à l'apparition du type à explosive qu'on s'explique le manque d'un **co*, évidemment rendu inutile par e c c e-h o c solidement établi dans son emploi de pronom démonstratif neutre.

La deuxième question qui se pose est de savoir s'il faut voir dans l'apparition du type en *-k-*, dans les différentes parties de la *Romania*, l'effet d'une migration qui aurait commencé dans un foyer primitif méridional pour s'étendre ensuite à d'autres régions, ou si, par hasard, ces formes, partout où elles se sont développées, sont dues à une évolution autochtone et simultanée. Question délicate et à laquelle il est évidemment impossible de donner une réponse définitive tant que le latin vulgaire ne nous révélera pas ses secrets. Faisons simplement remarquer qu'à en juger par la disparition complète du type en *-c-* dans plusieurs des langues romanes méridionales et par les pauvres restes qui en ont été conservés dans d'autres, il paraît assez probable que nous avons affaire à une migration, qui, s'étant fait sentir à une époque plus ancienne dans les parties méridionales de la *Romania*, a pu y anéantir plus complètement le système antérieur. En ce qui concerne plus particulièrement le domaine linguistique provençal et son entourage immédiat, il est significatif que la force analogique exercée par les formes *aquest*, *aquel*, *aquo*, etc., s'affaiblit plus on remonte vers le nord. En catalan et en gascon, comme d'ailleurs en rhétique, elles ont pu imposer leur *a-* habituel à certaines formes — *aço*, *aci*, *assi* — qui originairement étaient étrangères à cette initiale. Dans le provençal proprement dit, de telles contaminations sont inconnues, ce qui fait conclure que le type en *-k-*, arrivé dans ce territoire à une époque plus tardive, s'y est heurté à un usage si bien établi qu'il a dû le laisser intact.

Le flot qui roulait ainsi sur le territoire de la Gaule se brisa contre la frontière de la langue d'oïl. Pourquoi s'est-il arrêté là plutôt qu'ailleurs. Évidemment parce qu'il aura été entravé par un obstacle constituant une distinction capitale entre les deux langues de la Gaule. Nous

n'en voyons qu'un seul qui ait pu être de nature à barrer la route au type *aquel*, etc.: l'évolution de *a* libre, qui de qualem fait *qual, quau* dans le Midi et *quel* dans le Nord. Certainement, l'homonymie d'un *aquel* démonstratif et d'un *quel* interrogatif et relatif aurait été bien fâcheuse, et cela d'autant plus qu'*aquel* avait, comme on a vu plus haut, de très bonne heure une certaine tendance à s'abréger en *quel* précisément dans les régions limitrophes où s'est produit le télescopage.

Sur ma carte II, j'ai marqué la limite approximative de qualem > *qual, quau*, etc. Comme on voit cette ligne suit assez fidèlement à l'Est et au Centre la limite des formes à explosive. Ce n'est qu'à l'Ouest que les deux lignes ne coïncident pas, eccu-illum étant répandu dans certains parlers (Vendée, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Inférieure, etc.), où qualem se présente selon l'*Atlas linguistique* sous les formes *kel, kyel, kœl, kyœl*, etc. Il faut cependant observer que le français a gagné du terrain dans ces régions; les textes et les documents du moyen âge hésitaient encore entre *quau* et *quel, queu* < qualem. Dans ces conditions, eccu-illum a très bien pu se répandre sur cette région sans se heurter sérieusement aux reflets de qualem. Plus tard intervient la palatalisation de *k*, qui fournit à la langue le moyen de distinguer les deux formes. Pour qualem, on ne trouve que les premières étapes de la transformation; la forme *kel*, probablement empruntée au français, est même assez fréquente. Eccu-illum aboutit également à *kel* mais à un *kel* dont l'initiale présente toujours une palatalisation fortement avancée—*tẙ*. Comme l'a déjà fait valoir Mlle Ringenson dans son étude sur la palatalisation de *k*[1], il faut sans doute attribuer ce fait au besoin de différencier les deux pronoms. Il convient d'observer également que *quel* < qualem, qui, comme la forme de la langue littéraire, avait pourtant une certaine tendance à se répandre, ne franchit pas la limite des formes palatalisées de *kel* < eccu-illum, ce qui n'est certainement pas une simple coïncidence. Partout dans cette région, l'homonymie possible de qualem et eccu-illum a donc été écartée; loin de fournir une preuve contre ma théorie sur la limitation du type en *-k-* au provençal, l'état linguistique de ces parlers limitrophes semble au contraire l'appuyer.

---

[1] *Ouvr. cité*, p. 75.

La Gaule du nord resta donc seule fidèle au vieux type en *-c-*. Cependant, comme nous avons déjà vu, pas entièrement. La forme adverbiale *aqui*, qui, ayant peu de rapport avec les pronoms, ne se ressentit pas de l'entrave qui leur fut opposée, franchit la frontière de la langue d'oïl et continua la route vers le nord. Transformé en *iqui*, *inqui*, *enqui*, cet adverbe se répandit sur un territoire considérable, dont les aires marquées sur mes cartes VII et IX sont aujourd'hui le beau reste. C'est à cette escapade de *aqui-iqui* que sont dues les formes hybrides du type *celui-qui* qu'enregistre ma carte II dans l'ancien territoire franco-provençal.

Quel était l'aspect des formes à spirante à l'époque où le type en *-k-* se répandit sur la Gaule méridionale. Était-ce une forme longue ou une forme déjà abrégée, et dans le premier cas était-ce une des formes conservées, *icest*, *icel*, *iço*, *ici* ou *aicest*, *aicel*, *aiço*, *aici*. La solution la plus simple de ce problème compliqué serait d'admettre que e c c i l l e aurait évolué partout à *icel*, ce qui permettrait d'attribuer, comme l'a fait M. Meyer-Lübke[1], la forme postérieure provençale *aicel* à une contamination qui se serait produite entre cet *icel* et la nouvelle forme *aquel*. Or, cette hypothèse se heurte à une difficulté sérieuse. Elle n'explique pas l'*i-* initial d'*icel*, qui, si *icel* existait en provençal comme en français lors de l'arrivée du type en *-k-*, devait être nécessairement un *i-* primitif. E c c i l l e ne pouvant donner que **ecel*, on se trouverait devant la même énigme qui a toujours défié toute tentative d'expliquer l'*i-* initial par une évolution spontanée. L'*i-* de *icest*, *icel*, *iço*, *ici* serait dû, selon M. Foulet, qui le dernier s'est occupé de la question,[2] à «une première généralisation». Ces formes auraient déterminé l'apparition de *itel*, *itant*, *issi* et *idonc*, et des couples *itel: tel*, *itant: tant*, *issi: si*, *idonc: donc* s'étant ainsi constituées, elles auraient entraîné *cest*, *cel*, *ço*, *ci* à côté des formes longues. M. Foulet ne s'explique pas sur le point de départ de la généralisation supposée par lui et qui paraît en effet très douteuse: on admet difficilement que quelque chose qui n'existe pas puisse se généraliser. Son hypothèse, si ingénieuse soit-elle, sombre donc avec les autres sur notre *i-* énigmatique. Elle a aussi d'autres inconvénients que j'ai signalés autre part,[3] et elle fait voir une fois de plus que la supposition d'un

---

[1] *Gramm. rom.*, II, § 564.

[2] *Romania*, XLVI (1920), pp. 571 et ss.

[3] *Fr. i c i — a i n s i*, dans les *Mélanges Vising*, pp. 171 et ss.

point de départ en *i-*, soit français, soit appartenant à la Gaule entière, n'est pas faite pour résoudre le problème.

Passons donc à l'autre alternative. Les formes en *ai-* étaient-elles les formes originaires? Encore une fois, la réponse n'est pas douteuse. Pas plus que le français *i-*, le provençal *ai-* ne peut remonter directement à e c c e-. Et encore, s'il faut regarder ces formes en *ai-* comme les reflets directs de e c c i s t e, e c c i l l e, e c c i o c, e c c i c, elles n'auraient pas manqué de se présenter ailleurs qu'en provençal. Enfin, avec cette hypothèse, que devient l'*i-* français? Évidemment, cette manière de voir ne nous conduit pas à une solution du problème.

Le type *aquel* a été créé parce que les formes démonstratives dont il était appelé à reprendre la fonction, s'étaient trouvées trop faibles, parce qu'elles n'étaient plus à la hauteur de leur tâche. C'est ainsi qu'il faut interpréter les faits linguistiques, et tout nous dit que c'est là le pivot de la question. Quand i l l e céda une fois à e c c i l l e, ce fut à cause de la faiblesse — faiblesse sémantique et sans doute aussi faiblesse formelle — de l'ancien pronom démonstratif. Quand e c c i l l e est maintenant à son tour remplacé par e c c u i l l e, le même processus se répète. C'est là à mon avis la seule manière de voir qui rende compte de la nouvelle substitution.

Ce n'est donc qu'en admettant des *ecciste, eccille, eccioc, eccic* déjà affaiblis, invalides, qu'on s'explique l'adoption du nouveau terme démonstratif ainsi que le fait que du moins certains des nouveaux venus remportaient une victoire si facile sur les anciens. Par tout ce que nous savons maintenant sur les rapports des formes longues et courtes, il est clair que cet affaiblissement n'a pu consister que dans le retranchement de la syllabe initiale des formes primitives en *-c-*, qui, si elles étaient étymologiques, avaient dû être très exposées à l'aphérèse à cause de l'*e-* initial, continuellement en danger d'être absorbé par la préposition *de*, dont nous avons pu étudier à cet égard l'œuvre destructrice pendant l'époque littéraire. C'étaient donc des formes raccourcies. En d'autres mots, à l'introduction du type en *-k-*, donc à une époque déjà prélittéraire, nous n'avions dans la Gaule méridionale ni *icest, icel, iço, ici*, ni *aicest, aicel, aiço, aici*, toutes formes aussi expressives, aussi aptes à porter la fonction démonstrative qu'*aquel* et sa suite; nous avions *cest, cel, ço, ci*. Et si nous avions ces formes

dans la langue d'oc, nous les avions aussi dans la langue d'oïl. Il en résulte que les formes dites longues sont secondaires, en français, comme en provençal, comme sont également secondaires les formes correspondantes en *-c-* des autres langues romanes.[1] Le point essentiel du problème serait donc de rechercher dans quelles conditions s'est opérée, dans les deux langues de la Gaule, cette recomposition et quelle est la provenance des éléments initiaux.

Citons à ce propos l'explication proposée par Ascoli, qui suppose que toutes les formes démonstratives, qu'elles soient formées à l'aide de e c c e- ou de e c c u-, auraient été frappées d'une aphérèse prélittéraire. Le grand savant italien conjecture donc une étape ancienne 'k u i l l e, 'k u i s t e, 'k i l l e, 'k i s t e, et il explique les formes allongées par l'agglutination d'un élément conjonctionnel, a c, e t, conservé dans certaines régions, tombé dans d'autres. Comme on a pu voir dans le premier chapitre, je ne partage pas l'opinion d'Ascoli en ce qui concerne le type en *-k-*. A l'égard du type e c c e-, mon opinion est, par contre, jusqu'à un certain point d'accord avec la sienne. Je crois comme lui que e c c i s t e, e c c i l l e, etc., ont été de très bonne heure privés de leur initiale vocalique, d'où il aurait résulté des 'k i s t e, 'k i l l e, etc. A en juger du moins par les formes allongées françaises, la recomposition n'a pas dû, cependant, s'opérer de la façon qu'il suppose, ni e t, ni a c n'expliquant l'*i-* de ces formes; il sera donc nécessaire d'en chercher une autre explication.

A l'*i-* français j'ai consacré ailleurs une étude où, prenant le même point de départ qu'ici, j'ai recherché les causes et la nature de la recomposition en français. Dans ce petit mémoire, mentionné plusieurs fois dans ces pages,[2] j'ai traité surtout de l'adverbe *ici*, qui, à mon avis, est le premier à prendre analogiquement l'*i-* en question. En examinant de près les plus anciens textes français, où *i-*, notons-le, ne se présente qu'à partir d'*Alexis*, on est frappé de la fréquence avec laquelle *ci* est employé proclitiquement devant le verbe ou dans une autre position comportant le même manque de tonalité. *Ici*, au contraire, se trouve surtout là où on avait besoin d'un terme tonique fortement démonstratif, d'où il me paraît ressortir que la forme courte

[1] Sur la recomposition en rhétique, en catalan et en gascon, qui s'est faite à l'aide de l'*a-* du type *aquel*, cf. ci-dessus, pp. 9 & 31.

[2] *Fr. i c i - a i n s i;* cf. en particulier pp. 169 et ss.

était en train, à l'époque des plus anciens monuments de la langue, de devenir un mot atone, égal à *y*.

Il y a lieu de rappeler ici également certains usages du pronom démonstratif, au masc. et au fém., qui me paraissent dénoter que les formes raccourcies *cest, cel* avaient subi, à cette même époque, un certain affaiblissement sémantique. Je vise la construction bien connue du type *Or veit il* (Olivier) ... *Sarrazins ki tant sunt assemblet: Luisent cil helme, ki ad or sunt gemmet, E cil escut e cil osberc safret E cil espiet, cil gunfanun fermet* Rol. 1029 et ss. On y a reconnu, et c'est à mon avis avec raison, un moyen de rehausser la vivacité du récit. «Ich fasse diese demonstrativen Wendungen», dit M. Lommatzsch, qui a consacré à ces constructions un examen particulier, «als sprachliche Reflexe vager, rhetorischer Zeigegebärden auf, mit denen der Vortragende seinen Worten sinnfälligen Nachdruck zu verleihen sucht.»[1] Tout en me rangeant à l'avis de M. Lommatzsch en ce qui concerne la valeur stylistique de cette construction en général, je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui quant à son origine. On admet volontiers que c'est par un geste accompagnant la parole que s'explique l'emploi du pronom démonstratif pour indiquer quelque chose qui, dans la reproduction d'un entretien, est représenté comme appartenant à l'interlocuteur, p. ex. *Par mon chief, ço dist Charles, orendreit lem direz, O jo vos ferai ja cele teste colper* Voy. Charl. 41—42. Dans cette phrase prononcée par le roi et adressée à la reine qu'il menace de décapiter, *cele teste* équivaut à peu près à 'votre tête, que vous avez là'. Il n'est que tout naturel que le jongleur, en mettant dans la bouche du roi les paroles citées, cherche, par un geste semblable à celui qu'aurait fait le roi, à rendre la scène plus vivante. Par contre, je ne vois pas comment, dans la phrase du *Roland*, un geste quelconque pourrait rendre plus claire, plus expressive l'idée des heaumes, des boucliers, des hauberts, des lances et des enseignes sarrazins. A mon avis, le geste n'a rien à voir dans les constructions de ce dernier type. Je crois plutôt qu'il faut mettre l'emploi du démonstratif sur le compte d'une tendance à actualiser la personne ou la chose dont on parle pour qu'elles restent autant que possible au centre de l'attention des lecteurs ou des auditeurs.

Cette tendance de l'ancienne langue s'observe surtout, et cela est naturel, dans les chartes. Dans les documents écrits en latin, *ipse* sert

[1] *Deiktische Elemente*, p. II, 208.

à mettre ainsi en évidence les personnes ou les choses dont traite le document en question; je cite le début de la première charte comprise dans le recueil de M. Brunel: *Hic est brevis rememorationis de ipsa convenentia vel divisione* que *fecit Petrus episcopus cum Rodgario, nepote suo, de sua honore, Petrone episcopo, et de honore Rodgario, nepote suo. In primis ipsa civitate Carcassona cum ipso comitatu de Carcasense et cum ipsos alodes comitales et cum ipsa honore de ipso comitatu mittit Petrus episcopus ad una parte, excepto ipso episcopatu de Carcassona et excepta ipsa honore de ipso episcopatu que ad ipsum episcopatum pertinent, et excepto ipsa sua sala de Petrone episcopo que est in civitate Carcassona, cum ipsas* cambras *et cum ipsas* coginas *et cum ipsas* marscalcias ... Dans les documents en provençal, les reflets de *ipse* continuent cet usage, cf. p. ex. le document N° 159 de la collection de M. Brunel: *Conoguda causa sia que Esteves de Maur, lo priors de la gleisa Sang Antoni, fetz acorder ab P. Pelat d'aquella terra que es en la costa de Marzac que eis P. Pelatz tenia de Sang Antoni per sa moiller, e l'acorders es aitals que eis lo priors acrec ad eis P. lo pheu que* .. Dans le Nord de la Gaule, c'est le pronom *cel* qui remplit cette même fonction; on n'a qu'à relire n'importe quel document pour s'en persuader.

Or, cette manière, qui consiste essentiellement à indiquer la chose ou la personne autour de laquelle on veut tout particulièrement attirer l'attention, par un pronom d'ordre démonstratif, n'appartient pas seulement au style judiciaire. Nous trouvons des constructions du même genre dans les textes littéraires, et dès les plus anciens monuments de la langue. Ainsi, dans le *Fragment de Valenciennes*, *cil*, *cel edre* se répète plusieurs fois, v° 12, 14, 15, 16. Le *Saint-Léger* est riche en constructions de ce genre, ainsi p. ex. *ciel reis Lothiers* 4 b, *ciel reis Lothier* 9 a, *cil Evruins* 17 e, *ciel Evvruins* 25 e, *ciel Laudebert* 33 e, *cil Laudebertz* 35 a, *in ciel monstier* 19 c, *en Fescant in ciel monstier* 30 c. Dans l'*Alexis*, Alexis lui-même est mentionné à plusieurs reprises comme *cel saint ome* (*cors*), ainsi aux vers 197, 530, 538, 577, 587, 605, 612. Ces répétitions d'une seule et même personne ou chose accompagnée chaque fois d'un démonstratif ont évidemment pour but d'attirer sur cette personne ou chose toute l'attention du lecteur ou de l'auditeur. Il y a même des cas où cette tendance à actualiser fortement donne lieu à des barbarismes syntaxiques, tels *por ciel tiel duol* S. Léger 11 e, *por ciel tiel miel* ib. 24 f.

Cet usage suppose logiquement que la personne ou chose en question

est déjà mentionnée dans ce qui précède. Or, on se représente facilement qu'il pourrait être étendu aux cas où l'idée en question n'a pas figuré auparavant dans le contexte. L'auteur, faisant mention de quelque chose qu'il juge important de mettre bien en évidence attire là-dessus l'attention de son public en faisant précéder le terme en question du même pronom démonstratif qu'il emploie et emploie abondamment pour actualiser un terme déjà mentionné. C'est ainsi que sont nées à mon avis ces constructions dans une certaine mesure illogiques et qui témoignent d'une certaine inconscience de la fonction véritable des démonstratifs. Il y en a des exemples déjà dans la *Passion: Car anc non fo nul om carnals En cel enfern non foz anaz* 96 a; *De cel enfern toz nos liuret, En paradis los arberget* 97 c. Cet usage est devenu ensuite une caractéristique de l'épopée qui était destinée à être dite et aux tableaux de laquelle les auteurs et les jongleurs étaient évidemment anxieux de donner, par une actualisation nette des personnages et des scènes décrites, autant de vie que possible.

Les constructions discutées ici représentent donc à mon avis un usage démonstratif atténué, affaibli. Or, en examinant l'ensemble des matériaux, on constate que les formes en *i-* n'y sont jamais employées. Partout dans ces constructions on rencontre les formes *cest*, *cel* et d'ailleurs le plus souvent cette dernière. Ce sont donc les formes courtes qui sont devenues les termes appropriés de cette localisation vague et indécise. Les formes en *i-* sont tout au plus déterminatives et nécessitent évidemment une localisation plus nette. Ne faut-il pas en conclure que ces formes ont une force démonstrative plus grande, que les formes courtes sont atteintes d'une certaine hypertrophie due à l'usure qu'elles avaient subie? Ajoutons à propos des formes en *i-* qu'à partir du moment où on commence à les trouver dans les textes poétiques, leur place habituelle était en tête du vers ou immédiatement après la césure. En leur qualité de mots de deux syllabes, dont la seconde était par l'action réunie de l'accent dynamique et du rythme une syllabe forte, elles étaient par là nécessairement toniques. Cette constatation, jointe à celles que je viens de faire sur les formes courtes, ne peut qu'appuyer ma thèse, selon laquelle *cest*, *cel* seraient des formes anciennes, usées, *icest*, *icel*, par contre, des formes nouvelles, renforcées à l'aide d'un *i-* secondaire.

Il serait tentant d'attribuer l'*i-* français à l'adverbe *iqui* pour pouvoir ramener ainsi la création du type allongé en général, en français

comme en provençal,[1] à une seule et même cause, l'invasion de la nouvelle formation *a k k u-. Nous avons vu plus haut[2] que les formes en *iqu-* pourraient être autochtones en lyonnais, d'où la forme particulière *iqui*, continuant sa route vers le nord, s'est répandue sur tout l'Est de la langue d'oïl. Ce serait donc dans ces dialectes qu'on aurait l'origine de la recomposition par *i-*, qui, à la suite d'un *iqui* originairement autochtone, nous aurait donné par voie analogique d'abord *ici*, puis *iço*, *icel* et *icest*. Cette explication se heurte cependant à une difficulté sérieuse: le type *i-*, si l'on fait exception pour le lyonnais, témoigne d'une orientation nette vers les parties occidentales du domaine linguistique français,[3] tandis qu'*iqui* est une forme particulière à l'Est. Même s'il faut donc supposer que cette forme est pour quelque chose dans l'évolution qui s'accomplit en ancien français, il paraît incontestable qu'*iqui* n'est pas seul à lui donner naissance. Or, il y a un autre adverbe de localité possédant un *i-* non-analogique. C'est la particule *iluec* 'là', fréquente partout, celle-là, toujours tonique et présentant invariablement, dès les plus anciens monuments de la langue, cette même forme dissyllabique.[4] Dans mon étude précitée, j'ai proposé de voir dans l'*i-* français un apport de ces deux formes, et j'adhère toujours à cette explication, d'après laquelle il est naturel, pour des raisons sémantiques, de supposer que le processus de recomposition a commencé par les adverbes et que le renforcement des pronoms ne s'est produit qu'en dernier lieu.

Revenons maintenant au provençal pour voir s'il est possible de trouver pour l'initiale *ai-* une explication analogue, ce qui constituerait évidemment la meilleure preuve de la justesse de mon raisonnement.

Les conditions générales d'un renforcement sont là, nous l'avons déjà vu. Je renvoie tout particulièrement à mon examen des formes longues et des formes courtes, dans le chap. II, où j'ai cherché à dé-

[1] L'explication que je proposerai pour l'*ai-* provençal aboutira au même résultat, cf. ci-dessous, p. 127.

[2] Je renvoie à ma discussion de la forme *iqui*, pp. 90 et ss.

[3] *I-*, extrêmement fréquent dans l'anglo-normand, apparaît pour la première fois dans *Alexis*, *Voy. Charlem.* et *Roland*. Je renvoie également à mon enquête sur la distribution dialectale des formes *issi* 'ainsi', appartenant à l'Ouest et au Nord, et *ensi*, forme principale de l'Est, voir *Fr. i c i — a i n s i*, pp. 172 et ss.

[4] Pour *iluec*, voir mon étude *Fr. i l u e c — a l u e c — l u e s*, dans *Minnesskrift*, utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg, pp. 118 et ss.

terminer l'emploi des deux séries. Il en a ressorti que *ço, ci* et *çai* étaient des formes atones, *aiço* et *aici* au contraire toniques, et que *çai*, suffisant à ses fonctions, ne prenait pas part à l'évolution qui frappait les autres mots. Comme *ço, cest* et *cel* étaient surtout liés à l'usage déterminatif, autrement dit atteints de faiblesse. La supposition d'un renforcement de ces formes faibles n'est donc que toute naturelle et permet de fonder le processus en question sur des raisons d'ordre linguistique. J'ai constaté également, à propos des formes du masc. et du fém., qu'avant 1200 il n'y a pas un seul exemple d'une forme en *ai-*; *cest, cel*, eux, apparaissent dès les plus anciens monuments de la langue et sont, à tout prendre, beaucoup plus fréquents qu'*aicest* et *aicel* pendant la période la plus ancienne. A cet égard, il y a donc un accord parfait entre les deux langues de la Gaule. Celui qui serait enclin à voir dans l'absence des formes en *i-* dans les plus anciens textes français un fait accidentel, admettra certainement que cette conformité des deux langues de la Gaule est bien faite pour confirmer une théorie, supposant que *cest, cel, ço, ci* sont, dans les deux langues, les formes primitives par rapport aux formes en *i-* et en *ai-*. Le fait qu'*aiço* et *aici* apparaissent déjà dans les plus anciens textes provençaux n'est guère fait pour ébranler ma théorie. Au contraire, il n'est que tout naturel qu'*aiço* et *aici* se présentent avant *aicest* et *aicel*. La création d'*aiço* 'ceci' devint urgente aussitôt qu'on eut un *aquo* 'cela'; de même on avait besoin d'un *aici* 'ici', contre-partie d'*aqui* 'là'. *Aicest, aicel* étaient moins nécessaires, *aquest, aquel* fournissant déjà des termes suffisants pour exprimer 'celui-ci' et 'celui-là'. Tout au plus, la présence d'*aiço* et d'*aici* dans les plus anciens textes permettent donc de conclure qu'il faut faire remonter le processus de renforcement à l'époque prélittéraire.

Si *aiço* et *aici*, créés pour former la contre-partie d'*aquo* et d'*aqui*, apparaissent a v a n t deux autres formes de la même série qui n'avaient pas cette force motrice, c'est qu'il y a entre les deux formations un rapport étroit. Tout porte en effet à croire que la recomposition des formes en *-c-* remonte à la création même du type en *-k-*. C'est de ce côté qu'on doit chercher à mon avis la solution du problème.

Supposons donc qu'il y avait, à l'apparition du nouveau type en *-k-*, les termes *cest, cel, ço, ci, çai*. Nous avons déjà vu que la composition par e c c u- a englobé un nombre plus grand de formes que celle qui s'était

opérée auparavant par e c c e-. Le type en *-k-* comprend notamment plusieurs adverbes qui n'avaient jamais été renforcés à l'aide de cette dernière particule. Parmi ceux-ci est l'adverbe s i c. *A k k u-s i c, auquel nous devons l'it. *così*, le cat. *aixi*, le rhét. *aschi* et le roum. *aşi*, devait donner en provençal *aissi*, qui appartient donc proprement au type en *-k-*. A cause de son consonantisme, *aissi* e été inconsciemment assimilé au type à spirante. Éprouvant donc le besoin de créer à côté de d'*aqui* 'là' tonique un nouveau terme tonique pour 'ici', la langue, consciente de la faiblesse de l'ancien *ci*, l'a renforcé à l'aide de l'*ai-* d'*aissi*, senti évidemment comme le composé de *si*, qui vivait d'une vie indépendante à côté de lui. Puis ce fut le tour de *ço*, atone, qui répondait mal à *aquo*, tonique, de subir un renforcement analogue. *Aiço* — *ço* pronoms devaient nécessairement faire naître enfin des *aicest*, *aicel*, à côté de *cest*, *cel*. En acceptant cette manière de voir, on s'explique la graphie *-s-* (*s-*) caractéristique des formes démonstratives du provençal, ainsi *aisel*, *sel*, *aiso*, *so*, *aisi*, *si*, etc. C'est à mon avis *aissi* qui, par l'action qu'il exerce, impose son consonantisme aux formes qui étymologiquement devaient s'écrire avec *-c-* (*c-*).

Les doublets *aissi-si* ont agi aussi d'un autre côté, sur des mots comme *tal*, *tan*, qui n'appartenaient pas à proprement parler à la série démonstrative. *Aital* et *aitan* se trouvent déjà dans les plus anciens textes; je cite *aital* Fides 221, 238, 270, 300, 315, 477; *aitan* Fides 148, 565. Avec *aissi*, *aici*, *aizo*, ces formes resteront longtemps courantes.[1] C'est ainsi qu'*ai-* est devenu le préfixe démonstratif par préférence du provençal. *A-* ne s'imposait pas comme préfixe, étant donné qu'il n'y avait pas de formes courtes en *-k-* qui pussent faire sentir dans les formes longues des composés *a-quest*, *a-quel*, *a-quo*, etc.[2] Ce n'est que plus tard, alors que le type *ai-* disparaît de la langue, que ces formes imposent leur *a-*,[3] qui apparaît aussi, comme nous avons déjà vu, dans les régions limitrophes.

La force de ce raisonnement est sa simplicité même. Il n'y a qu'un seul processus, celui qui introduit le type en *-k-* et qui, par l'intermé-

---

[1] Du moins *aitan* paraît vivre encore dans les dialectes, cf. Mistral, *autant*, *autambèn*, et *ALF*, carte 1387 AUSSI VIEUX QUE MOI, pts 889, 842.

[2] Il ne faut pas prendre pour *atal* la combinaison adverbiale *a tal* qu'on trouve en ancien provençal, p. ex. *Moillerat, ab sen cabri, Atal paratz lo coissi* 'de la sorte' Marc. 17,31.

[3] Voir Mistral, *eici*, *autant*, *autambèn*.

diaire d'une de ses formes, crée en même temps des formes renforcées de l'autre. Et l'hypothèse repose sur l'état linguistique de deux langues apparentées; dans les deux langues c'est la même cause qui entraîne le renforcement: la faiblesse formelle et sémantique du type primitif; dans les deux langues l'évolution suit le même cours et englobe les mêmes formes.

Mes recherches sur l'emploi des différents types démonstratifs en ancien provençal[1] ont bien établi qu'en tant qu'il s'agit de textes reflétant vraiment le langage dialectal, les formes recomposées de l'adjectif-pronom, au masc. et au fém., donc *aicest* et *aicel*, doivent être cherchées surtout dans des textes provenant du Limousin. Cela n'a rien d'étonnant. C'est là, près du domaine linguistique français, que l'usage des formes correspondantes simples *cest* et *cel* était surtout vivant. La recomposition provençale de ces formes étant pour ainsi dire la répercussion du même processus en français, il faut s'attendre à ce que la recomposition provençale s'opère avec le plus de régularité dans les régions du Midi voisines du domaine linguistique français. Il est bien possible que les *aicel*, bien sporadiques, il faut le reconnaître, qui ont pu être relevés dans des textes dialectaux non-limousins, y soient venus par l'intermédiaire de la langue littéraire. Car c'est là que l'usage d'*aicest* et d'*aicel* a eu sa pleine éclosion; c'est là que ces deux formes et avec elles le type en *ai-*, considéré comme type, vivent surtout, constituant ainsi une caractéristique de la langue littéraire provençale. A l'époque où *aicest* et *aicel* sont morts dans les dialectes, ces deux formes ont, dans la langue littéraire, leur époque de floraison pour ne pas périr définitivement qu'avec la chute de celle-ci, au XV[e] siècle. Quelle que soit l'idée qu'on se fasse de l'origine du type en *ai-*, le caractère limousin de la langue littéraire est donc sur ce point démontré, résultat confirmé aussi par des faits de moindre importance, comme l'adoption de formes toutes françaises, telles *cellui*, *selhui*, qui par l'intermédiaire du limousin, où de telles formes peuvent être relevées de bonne heure, ont été assimilées à la langue littéraire.[2] Mon travail apporterait ainsi une petite contribution à la question toujours obscure de l'origine de la langue littéraire provençale.

---

[1] Chap. II B 1—2, pp. 31—51.

[2] Voir ci-dessus, p. 55.

La façon dont la langue littéraire s'est assimilé les nouvelles formes *aicest* et *aicel* nous renseigne d'ailleurs assez nettement sur la conception originaire de ces formes. En examinant l'usage des troubadours, nous avons pu constater que le premier d'entre eux, le duc Guillaume, du Limousin, chez lequel on trouve d'abord *aicest* et *aicel*, ne se servait des nouvelles formes que dans l'emploi démonstratif, réservant *cest* et *cel* à l'usage déterminatif. Pour lui, *aicest*, *aicel* sont donc des formes toniques qui se rangent à côté des autres formes également toniques, *aquest*, *aquel*. Chez les troubadours suivants, les formes longues à spirante paraissent surtout caractéristiques de la construction mi-démonstrative, mi-déterminative où l'antécédent du pronom relatif est un substantif. Avec Marcabru elles s'introduisent également dans l'emploi déterminatif pur pour s'affirmer ensuite de plus en plus dans toutes les fonctions.

Je n'ai pas à revenir en détail sur les phénomènes d'ordre particulier auxquels donne naissance l'évolution esquissée ici, là où le type provençal se heurte aux types étrangers. Reconsidérons cependant brièvement les résultats auxquels ont abouti mes recherches, dans la lumière de l'hypothèse émise dans ce chapitre sur les rapports de nos deux types démonstratifs.

Dans le Nord, où se brise la vogue *-k-* contre la barrière *-c-* et où se côtoient des formes en *i-*, en *a-* et en *ai-* ainsi que des formes sans préfixe démonstratif, le contact de tant d'éléments hétérogènes produit nécessairement la grande confusion dont j'ai rendu compte auparavant. Comme il ressort de mes cartes, cette confusion règne toujours. Elle se fait connaître, sans compter le grand rayon couvert de formes à explosive abrégées, par un certain nombre de formes hybrides, parmi lesquelles *iquest*, *iquel* constituent le type le plus résistant. Mes cartes les enregistrent encore à des points en somme constants et qui se trouvent surtout dans l'Est. Ces formes existent aussi dans l'Ouest d'après M. Bourciez, qui a relevé la forme *ichou* à des localités situées dans la Petite Gavacherie.[1] Rappelons aussi *iki* ainsi que les formes du type *celui-ki* couvrant une partie de l'Est du domaine linguistique français.

Dans les régions formant limite contre le système démonstratif pyrénéen, la Catalogne et la Gascogne, l'invasion du type en *-k-* ne pro-

[1] *Le démonstratif dans la Petite Gavacherie*, p. 59. La forme *ichou* se trouve dans une version de la *Parabole de l'enfant prodigue* provenant de Lamothe-Landeron et a éte retrouvée de nos jours dans une autre localité de la même région.

duit pas cette confusion, étant donné qu'un type en *i-* n'y existe pas et que les formes à spirante ne peuvent pas offrir une concurrence véritable. Le fait saillant, dans ces régions, est la lutte des deux types en *a-* et en *ai-*. En catalan, *a k k u-s i c donne régulièrement *aixi*, *axi*. *Aixi* entraîne *aital*, *aitan* et, dans la langue moderne, *aytambé*, ainsi que la forme neutre *aixo*. La force analogique du type *aquel*, à côté duquel il n'y a ni *aicel* ni *acel*, se manifeste d'une part par *allo* et *aço*, qui est donc une forme collatérale d'*aixo*, de l'autre par *ahi*, *alla*, *alli*, ainsi que par *aci*, étant, comme *aço*, une forme hybride. Un *aici* ne se développe jamais. Si la tendance à généraliser l'initiale *a-* s'est donc montrée plus forte pour l'adverbe que pour la forme pronominale neutre, c'est que celui-là subissait directement l'action d'*aqui*, tandis qu'un *aquo* n'a jamais existé en catalan, ce qui est un autre trait distinctif par rapport au provençal.

Comme en catalan, l'influence du type *aq-* est plus accusée en gascon que dans le provençal proprement dit. Nous y avons *acest*, *acel;* par contre, des formes pronominales en *ai-*, au masc. et au fém., font défaut aux documents littéraires, qui ne portent que le neutre *aisso*. Tant qu'on ne possède pas de textes plus anciens que les documents relativement récents qui ont été utilisés jusqu'ici, il est difficile de dire si *acel* a été précédé une fois par un **aicel* et d'autres formes de structure analogue, évincées de bonne heure par le type en *a-*. D'après ce que je viens de dire sur le caractère littéraire des formes en *ai-*, au masc. et au fém., je le crois peu probable; la possibilité n'en subsiste pas moins. En dehors d'*acel*, qui, affilié au groupe des pronoms en *a-*, put survivre, contrairement à ses parents en *ai-*, *aço* et *aci*, ainsi qu'*atau* et *atant* et même *assi* 'ainsi'[1], qui se présentent tous à une époque ancienne, témoignent de la force du type en *a-* dans cette partie du Midi, où l'action de notre *a k k u-s i c, moins profonde déjà au début que dans les autres provinces, s'est sensiblement atténuée dans le cours des époques.

* * *

Il est dans la nature d'un terme démonstratif d'être un mot tonique susceptible d'une localisation nette. En même temps, ces termes, d'un usage extrêmement fréquent, sont fortement exposés à l'usure. D'une

[1] Cf. ci-dessus, p. 31.

part, donc, la nécessité de rester forts, expressifs, de l'autre la tendance à l'affaiblissement entraînant aussi la mutilation. Voilà les deux facteurs qui règlent l'évolution dans le domaine démonstratif, exposant ces termes, par leur action contraire, à un éternel conflit. Ce conflit, occasionné par l'affaiblissement, se résout par le renforcement des vieilles formes usées ou la création de formes nouvelles destinées à remplacer les anciennes. Les étapes successives de l'évolution sont: emploi pleinement démonstratif — emploi déterminatif — emploi de pronom personnel ou d'article, s'il n'y a pas disparition complète. Dans cette déchéance, l'ancien démonstratif i l l e est allé jusqu'au bout: partout où il subsiste, il est devenu article. I l l e est remplacé par un premier composé renforcé, e c c i l l e, qui, affaibli à son tour et trouvé insuffisant, était déjà disparu au début de la période littéraire dans une grande partie de la *Romania*. Ailleurs, il en subsistait et il en subsiste toujours de pauvres restes. En Gaule, il survivait dans toutes ses formes, mutilé cependant, et incapable de remplir pleinement sa tâche de démonstratif. A généralement parler, il en était, dans l'ancien provençal, à la deuxième étape; en Auvergne, nous le trouvons aujourd'hui comme pronom personnel;[1] pour le reste, il est disparu. Un nouveau type, reflétant peut-être l'état linguistique d'une région particulière — le domaine ibérique — lui succéda. Dans les régions voisines de son pays d'origine, ce nouveau type, *aquel*, etc., s'assimile les formes laissées par son prédécesseur; c'est ainsi que nous avons l'a.-eng. *atschò* < (e c)c e-h a c, le cat. *aço* < (e c)c e-h o c, *aci* < (e c)c e-h i c et d'autres formes hybrides. En s'imposant dans la Gaule méridionale, le nouveau venu provoque la renaissance des vieilles formes à spirante: par l'intermédiaire d'*aissi*, il crée *aici*, *aiço*, *aicel*, *aicest*, dont les deux premiers devaient subsister, tandis que les deux autres, après quelques siècles d'une vie factice, périrent avec la langue littéraire provençale, dont ils étaient un élément caractéristique. Dans l'histoire linguistique provençale, l'existence de ces deux formes n'est qu'un épisode. Par l'intermédiaire de l'adverbe *aqui*, le type *aquel* contribue également à ranimer le démonstratif affaibli de la langue d'oïl. Renforcé par un préfixe, celui-ci put continuer à vivre seul, sans avoir à ses côtés, comme son parent du Midi, de formes du nouveau type en-*k*-. Toujours en proie à l'affaiblissement, il dut cependant bientôt se ren-

[1] Cf. plus haut, p. 50.

forcer de nouveau: de nouvelles formes allongées *celui*, *cestui* prirent la place de *cel*, *cest*, alors que l'initiale *i*- tombait en désuétude.

Ce fut, dans la France du nord comme dans le Midi, le besoin de pouvoir distinguer nettement ce qui est proche de ce qui est éloigné qui provoqua la dernière crise. Dans la langue d'oïl, l'adjonction des adverbes de localité *ci* et *la* paraît avoir commencé déjà vers la fin du XIIe siécle[1]: c'est l'adjectif démonstratif proclitique qui en présente les premiers exemples; suit ensuite le pronom neutre *ço* > *ce*, seul dans son genre; *celui-ci* et *celui-la* ne se présentent qu'à l'époque où *cest* était passé de l'usage pronominal, au XIVe siècle. Il est significatif qu'*icelui* se tient longtemps à côté des formes composées. Ce n'est que beaucoup plus tard que le même processus s'opère dans le provençal, qui dans *aquest* et *aquel*, *aiço* et *aquo* possédait toujours les moyens de distinguer 'celui-ci' et 'celui-là', 'ceci' et 'cela'. Finalement, *aquest*, en suivant l'exemple du franç. *cest*, tendait cependant à se faire adjectif dans les régions du Nord; en même temps, la tendance à l'aphérèse y affaiblissait les formes: c'est alors qu'on remédie à ces pertes par la nouvelle recomposition des formes pronominales, qui s'observe, comme nous l'avons vu, surtout dans un rayon voisin du français. Le pronom provençal en est resté là; sujet à l'aphérèse ou non, il suffit partout à la fonction démonstrative pleine. En roumain, par contre, la forme abrégée *cel*, contre-partie du *quel* provençal, en est arrivé à remplir la fonction d'article.[2]

C'est ainsi que je me représente dans ses grandes lignes l'évolution démonstrative en général. Tel est l'enseignement que j'ai cru pouvoir tirer de l'étude des termes démonstratifs en provençal.

---

[1] Cf. p. ex. Mathews, *Cist and cil*, pp. 54 et ss.
[2] Cf. plus haut, p. 9.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Textes

Agnes — Sancta Agnes. Provenzalisches geistliches Schauspiel, p. p. K. BARTSCH. Berlin 1869.

Al. — La vie de saint Alexis, p. p. GASTON PARIS. Paris 1903.

Anc. Chartes — Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII[e] siècle, p. p. CL. BRUNEL. Paris 1926.

Anc. poés. rel. — Anciennes poésies religieuses en langue d'oc, p. p. PAUL MEYER. Bibl. de l'Ec. des Chartes, XXI (1860), pp. 481 et ss.

Bellaudière — Obros et rimos prouvenssalos, de Loys de la Bellaudiero, gentilhome prouvenssau. Revioudados per Pierre Paul, escuyer, de Marseillo. Marseille 1595.

Bern. de Vent. — Bernart von Ventadorn, p. p. C. APPEL. Halle 1915.

Boèce — Boece, dans. PAUL MEYER, *Recueil*, I, pp. 23 et ss. Paris 1874.

Brev. d'Am. — Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud, p. p. G. AZAÏS. Béziers & Paris 1862.

Bryeus — Jardin deys musos provensalos. Diuisat en quatre partidos per Claude Bruyeus, escuyer d'Aix. 1628.

Cart. Milh. — Le livre de l'épervier, p. p. L. CONSTANS. Soc. d. l. rom., 11. Montpellier 1882.

Charte béarn. — Certificat délivré par les jurats de Pau (1411), p. p. A. ALART. R. d. l. r., IV, (1873), pp. 515 et ss.

Comput — Comput en vers provençaux, p. p. C. CHABANEAU. R. d. l. r., XIX (1881), pp. 157 et ss.

Crois. Alb. — La chanson de la croisade contre les Albigeois, p. p. PAUL MEYER. Paris 1875.

Daurel et Beton — Daurel et Beton, p. p. PAUL MEYER. Soc. d. a. t. fr. Paris 1880.

Dern. Troub. — PAUL MEYER, Les derniers troubadours de la Provence. Bibl. de l'Ec. des Chartes, XXX (1869—70), pp. 282 et ss.

Doc. auv. — Les plus anciens textes romans de la Haute-Auvergne, p. p. ROGER GARD. Paris 1901.

Doc. cat. — Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne, p. p. A. ALART. R. d. l. r., IV (1873), pp. 353 et ss., V (1874), pp. 80 et ss.

Doc. d'Avignon — Dr P. PANSIER, Histoire de la langue provençale à Avignon, I, II. Avignon 1924 & 1925.

Doc. gasc. Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon, p. p. A. LUCHAIRE. Paris 1881.

Doc. land. Recueil de textes des anciens dialectes landais, p. p. G. MILLARDET. Paris 1910.

Doc. lim. Documents historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin, p. p. A. LEROUX, E. MOLINIER et A. THOMAS. Limoges 1883.

Doc. ling. PAUL MEYER, Documents linguistiques du Midi de la France. Paris 1909.

Ev. S. Jean Evangile de saint Jean, dans BARTSCH, *Chrest.*, col. 9—18. Marburg 1904.

Fides La chanson de sainte Foy, p. p. E. HOEPFFNER. Publ. de la Fac. des lettres de l'Univ. de Strasbourg, 32. Paris 1926.

Flamenca Le roman de Flamenca, p. p. PAUL MEYER. Paris & Béziers 1865; 2[e] éd. Bibl. fr. du moyen âge, 8. Paris 1901.

Folq. M. Le troubadour Folquet de Marseille, p. p. ST. STROŃSKI. Cracovie 1910.

Fragm. com. Fragment comique en dialecte auvergnat intercalé dans une «passion» en français, dans DAUZAT, *Morphologie du patois de Vinzelles*, pp. 243 et ss.

Fragm. d'Alex. Alexanderfragment, dans APPEL, *Chrest.*, pp. 13—14. Leipzig 1920.

Franch. Tulle Franchises accordées aux habitants de Roc-Amadour par les abbés de Tulle 1186, 1223, 1241, 1276, 1286. Bull. de la Soc. scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, XI, pp. 41 et ss.

Gai sav. Les joies du gai savoir, recueil de poésies couronnées par le Consistoire de la gaie science (1324—1484), p. p. J.-B. NOULET & A. JEANROY. Bibl. mér., I 16. Toulouse 1914.

Gév. Documents linguistiques du Gévaudan, p. p. CL. BRUNEL. Bibl. de l'Ec. des Chartes, LXXVII (1916), pp. 1 et ss.

Gir. de Ross. Girart de Rossillon nach Oxford Can. 63 (*O*), p. p. W. FOERSTER. Rom. Studien, V, pp. 1 et ss.
Der Londoner Girart (*L*), p. p. J. STÜRZINGER. Ib., pp. 203 et ss.
Girartz de Rossilho nach der Pariser Handschrift (*P*), herausg. von K. HOFMANN. Berlin 1855—57.

Guill. de la Barre Guillaume de la Barre, p. p. PAUL MEYER. Soc. d. a. t. fr. Paris 1895.

Guill. IX Poésies de Guillaume IX, comte de Poitiers, p. p. A. JEANROY. Toulouse & Paris 1905.

Guir. de Born. Sämtliche Lieder des Trobadors Giraut de Bornelh, p. p. A. KOLSEN. Halle 1910.

Jaufré — Jaufre. Ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII. Jahrhunderts, p. p. H. Breuer. Gesellsch. f. rom. Lit., 46. Göttingen 1925.

Leys, Anglade — Las leys d'amors, I—IV, p. p. J. Anglade. Bibl. mér., I 17—20. Toulouse 1919—20.

Leys, Gatien-Arnoult — Las flors del gay saber estier dichas las Leys d'amors, dans *Monumens de la littérature romane*, I—III, p. p. Gatien-Arnoult. Toulouse 1841—43.

L.-L. L. — La langue et la littérature du Limousin, p. p. C. Chabaneau. R. d. l. r., XXXV (1891), pp. 379 et ss.

Ludus S. Jacobi — Ludus sancti Jacobi. Fragment de mystère provençal, p. p. C. Arnaud. Marseille 1858.

Marc. — Poésies complètes du troubadour Marcabru, p. p. J.-M.-L. Dejeanne. Bibl. mér., I 12. Toulouse 1909.

Mém. Nobl. — Archives de Montpellier: Le mémorial des nobles, p. p. A. Montel. R. d. l. r., IV (1873), pp. 481 et ss., V (1874), pp. 40 et ss, VI (1875), pp. 39 et ss.

Myst. Eust. — Le mystère de saint Eustache, p. p. G. Guillaume. R. d. l. r., XXI—XXII (1882).

Myst. prov. — Mystères provençaux du quinzième siècle, p. p. A. Jeanroy & H. Teulié. Bibl. mér., I 3. Toulouse 1893.

Nonp. Rec. — Las nonpareilhas receptas, p. p. J.-B. Noulet. Soc. d. l. r., 6. Montpellier 1880.

Ord. livr. bl. — Las ordenansas et coustumas del libre blanc, p. p. J.-B. Noulet. Soc. d. l. r., 3. Montpellier 1878.

Poés. rel. — Poésies religeuses, françaises et provençales, du ms. extrav. 268 de la bibliothèque de Wolfenbüttel, p. p. E. Levy. R. d. l. r., XXXI (1887), pp. 173 et ss.

Préc. rel., voir *Serm. lim.*

Ps. Av. — Traduction des psaumes de la pénitence en vers provençaux, p. p. C. Chabaneau. R. d. l. r. XIX (1881), pp. 209—310.

Psaum. gasc. — Paraphrase des psaumes de la pénitence (ms. 308 de la bibl. d'Angers), p. p. C. Chabaneau. R. d. l. r., XX (1881), pp. 69 et ss.

Rol. — La chanson de Roland, p. p. L. Gautier. Tours.

Ruffi — Robert Ruffi, Poésies provençales, p. p. O. Teissier. Marseille 1894.

Serm. lim. — Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XII[e] siècle, p. p. C. Chabaneau. R. d. l. r., XVIII (1880), pp. 105 et ss.

Serm. poit. — [Sermons], dans A. Boucherie, *Le dialecte poitevin au XIII[e] siècle*. Paris & Montpellier 1873.

Stances et Statuts — Strophes au saint esprit suivies des Statuts d'une confrérie du saint esprit en dialecte auvergnat, p. p. M. Cohendy & A. Thomas. Rom., VIII (1879), pp. 211 et ss.

Turpin — Der sogenannte poitevinische Pseudo-Turpin, p. p. Th. Auracher. Z. f. rom. Phil., I (1877), pp. 259 et ss.

Vaour — Cartulaire des templiers de Vaour, p. p. Ch. Portal & E. Cabié. Paris & Toulouse 1894.

Vie S. Hon. — La vida de sant Honorat. Légende en vers provençaux par Raymond Féraud, troubadour niçois du XIIIe siècle, p. p. A.-L. Sardou. Nice 1879.

Voy. Charl. — Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Konstantinopel, p. p. E. Koschwitz & G. Thurau. Leipzig 1913.

Voy. Patr. — Voyage au purgatoire de saint Patrice. Visions de Tindal et de saint Paul, p. p. A. Jeanroy & A. Vignaux. Bibl. mér., I 8. Toulouse 1903.

Les plus anciens textes sont cités d'après Körting & Koschwitz, Die ältesten Sprachdenkmäler. Leipzig 1902.

B. Ouvrages consultés

Alton, J., — Die ladinischen Idiome in Ladinien, Gröden, Fassa, Buchenstein, Ampezzo. Innsbruck 1879.

Anglade, J., — Grammaire de l'ancien provençal. Paris 1921.

Appel, C., — Provenz. *ilh*. Z. f. rom. Phil., XII (1888), pp. 263—4.

— —, — Provenzalische Lautlehre. Leipzig 1918.

Ascoli, G.-I., — Intorno ai continuatori neolatini del lat. i p s u-. Arch. glott. it., XV (1901), pp. 303—16.

Baist, G., — Grammatik der spanischen Sprache, dans *Gröbers Grundriss der rom. Philologie*, I^{2}, pp. 878—915.

Boucherie, A., — Le dialecte poitevin au XIIIe siècle. Paris & Montpellier 1873.

Bourciez, É., — Le démonstratif dans la Petite Gavacherie, dans *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. M. Wilmotte*, pp. 57—67. Paris 1910.

Brusewitz, V., — Étude historique sur la syntaxe des pronoms personnels dans la langue des Félibres. Thèse, Uppsala. Stockholm 1905.

Chabaneau, C., — Grammaire limousine. Paris 1876.

— —, — Notes sur quelques pronoms provençaux. Romania, IV (1875), pp. 338—47.

— —, — Sur *lo*, pronom neutre en provençal. Romania, VII (1878), pp. 329—30.

Dauzat, A., — Morphologie du patois de Vinzelles. Paris 1900.

Devaux, A., — Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge. Paris & Lyon 1892.

Duret, V., — Grammaire savoyarde, p. p. E. Koschwitz. Berlin 1893.

Fabra, P., — Gramática de la lengua catalana. Barcelona 1912.

Foulet, L., — De *icest* à *cest* et l'origine de l'article. Romania, XLVI (1920), pp. 571—77.

GARTNER, TH., Darstellung der rumänischen Sprache (Samml. kurzer Lehrbücher der rom. Sprachen u. Literaturen, III). Halle 1904.

— —, Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur (Samml. kurzer Lehrbücher der rom. Sprachen u. Literaturen, V). Halle 1910.

— —, Raetoromanische Grammatik. Heilbronn 1883.

GOERLICH, E., Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert (Franz. Studien, VII 1). Heilbronn 1889.

— —, Die südwestlichen Dialecte der langue d'oïl (Franz. Studien, III 2). Heilbronn 1882.

HANSSEN, FR., Spanische Grammatik auf historischer Grundlage. Halle 1910.

HUTSCHENREUTHER, K., Syntaktisches zu den rätoromanischen Übersetzungen der vier Evangelien. Thèse, Münich. Erlangen 1909.

KJELLMAN, H., Fr. *ici* — *ainsi*, dans *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising*. Göteborg & Paris 1925.

— —, Fr. *iluec* — *aluec* — *lues*, dans *Minnesskrift utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg*. Göteborgs Högskolas Årsskrift, 1925.

— —, Le troubadour Raimon-Jordan, vicomte de Saint-Antonin. Uppsala & Paris 1922.

KOSCHWITZ, E., Grammaire historique de la langue des Félibres. Greifswald, Avignon & Paris 1894.

KÜHNER, R. & STEGMANN, C., Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache. II Satzlehre. Hannover 1912—14.

KÖHLER, A., Die Partikel *ecce*. Archiv für lat. Lexikographie, V (1888), pp. 16—32.

LAMOUCHE, L., Essai de grammaire languedocienne (dialectes de Montpellier et de Lodève). Montpellier 1902.

LESPY, V., Grammaire béarnaise suivie d'un vocabulaire béarnais-français. Paris 1880.

— & Raymond, P., Dictionnaire béarnais ancien et moderne. Montpellier 1887.

LILJEHOLM, F., Epigrafiska bidrag, III. Eranos, XXIII (1925), pp. 82—103.

LOMMATZSCH, E., Deiktische Elemente im Altfranzösischen, II. Jahrbuch für Philologie, I (1925), pp. 202 et ss.

LUCHAIRE, A., Études sur les idiomes pyrénéens de la région française. Paris 1879.

LÖFSTEDT, E., Philologischer Kommentar zur Peregrinatio AEtheriae. Uppsala & Leipzig 1911.

MATHEWS, CH.-E., *Cist* and *cil*. A syntactical study. Thèse, Johns Hopkins University. Baltimore 1907.

MÂZUC, É., Grammaire languedocienne. Dialecte de Pézénas. Toulouse 1899.

MENÉNDEZ PIDAL, R., Cantar de mio Cid. Madrid 1908—11.
— —, Manual elemental de gramática histórica española. Madrid 1904.
MEYER-LÜBKE, W., Grammaire des langues romanes. Paris 1900—6.
— —, Historische Grammatik der französischen Sprache. I Laut- und Flexionslehre (Samml. rom. Elementar- u. Handbücher, I 2). Heidelberg 1908.
— —, Italienische Grammatik. Leipzig 1890.
MICHALIAS, R., Essai de grammaire auvergnate. Ambert 1907.
MILLARDET, G., Étude de dialectologie landaise. Thèse, Paris. Toulouse 1910.
MONACI, E., Crestomazia italiana dei primi secoli. Città di Castello 1912.
NICOLLET, F.-N., Études sur la langue populaire du gapençais. Gap 1901.
PARIS, G., Le pronom neutre de la 3e personne en français. Romania, XXIII (1894), pp. 161—76.
PHILIPON, E., Phonétique lyonnaise au XIV[e] siècle. Romania, XIII (1884), pp. 542—90.
PULT, G., Le parler de Sent. Thèse. Lausanne 1897.
PUȘCARIU, S., Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache. I Lateinisches Element (Samml. rom. Elementarbücher, III 1). Heidelberg 1905.
REINHARDSTOETTNER, C. VON, Grammatik der portugiesischen Sprache. Strassburg 1878.
RINGENSON, K., Étude sur la palatalisation de *K* devant une voyelle antérieure en français. Thèse, Uppsala. Paris 1922.
RONJAT, J., Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes. Thèse, Paris. Macon 1913.
RYDBERG, G., Geschichte des französischen ə. Uppsala 1907.
SANTESSON, C.-G., La particule *cum* comme préposition dans les langues romanes. Thèse, Uppsala. Paris 1921.
SCHMALZ, J.-H., Lateinische Grammatik, Syntax und Stilistik (Müllers Handbuch, II 2). München 1910.
SCHULTZ-GORA, O., Altprovenzalisches Elementarbuch (Samml. rom. Elementarbücher, I 3). Heidelberg 1915.
SOMMER, F., Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre (Indogerm. Bibl., I 3). Heidelberg 1914.
STAAFF, E., Étude sur l'ancien dialecte léonais. Uppsala & Leipzig 1907.
TERRACHER, A., Le pluriel du démonstratif dans les parlers populaires de l'Angoumois, dans *Studies in Honor of A. Marshall Elliott*, I, pp. 275—80.
THOMAS, A., La chanson de sainte Foi d'Agen (Class. fr. du moyen âge, 45). Paris 1925
TIKTIN, H., Rumänisches Elementarbuch (Samml. rom. Elementarbücher, I 6). Heidelberg 1905.
VEŸ, E., Le dialecte de Saint-Étienne au XVII[e] siècle. Paris 1911.
WIESE, B., Altitalienisches Elementarbuch (Samml. rom Elementarbücher, I 4). Heidelberg 1904.

TABLE DES MATIÈRES

Göteborgs Högskolas Årsskrift.

En vente à la Librairie WETTERGREN & KERBER, GÖTEBORG.

De cette série ont paru les N^os suivants, qui se vendent aux prix indiqués ci-dessous. Pour les années 1895—1920, ces prix représentent une réduction considérable (50 % en général).

(Les prix en couronnes suédoises).

1895. 1. STAVENOW, L. Studier i ståndsriksdagens senare historia. Prestesståndets sammansättning och formerna för dess riksdagsmannaval. Kr. 1:—.
2. NORSTRÖM, V. Om natursammanhang och frihet. Systematiska studier. Kr. 1:50.
3. PAULSON, J. Till frågan om Oidipus-sagans ursprung. Kr. 0:50.
4. HOLTHAUSEN, F. Die englische Aussprache bis zum Jahre 1750 nach dänischen und schwedischen Zeugnissen. I. Kr. 0:50.

1896. 1. HOLTHAUSEN, F. Die englische Aussprache bis zum Jahre 1750 nach dänischen und schwedischen Zeugnissen. II. Kr. 1:—.
2. PAULSON, J. In tertiam partem libri Juliacensis annotationes. Kr. 0:75.
3. LILJEQVIST, E. Antik och modern sofistik. En studie i filosofiens historia. Kr. 1:50.

1897. 1. LJUNGGREN, G. Tegnérs »Axel». Litteraturhistorisk skizz. Kr. 0:50.
2. NORSTRÖM, V. Tvenne studier till Platos Politeia. Kr. 1:—.
3. HOLTHAUSEN, F. Das Noahspiel von Newcastle upon Tyne. Kr. 0:50.
4. WARBURG, K. Striden om »Ordensvurmen», ett förspel till den Kellgrenska kulturkampen. Litteraturhistorisk studie. Kr. 0:50.
5. KJELLÉN, R. Om den svenska grundlagens anda. Rättspsykologisk undersökning. Kr. 1:—.
6. LINDBERG, O. Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen I. Lautlehre. A. Konsonantismus. Kr. 3:75.
7. BÅÅTH, A. U. Valda sånger af Walther von der Vogelweide. Kr. 0:50.
8. LILJEQVIST, E. Om Boströms äldsta skrifter. En undersökning angående hans filosofiska åsikts genesis. Kr. 1:—.
9. VISING, J. Om språkskönhet. *Épuisé.*
10. WÅHLIN, L. De usu modorum Theocriteo. Kr. 0:50.

11. PAULSON, J. Lukrezstudien. I. Die äussere Form des Lukretianischen Hexameters. Kr. 0:50.
12. CEDERSCHIÖLD, G. Om grundtalens lexikaliska behandling. Kr. 1:50.
13. JANZON, E. P. Ovidii Nasonis Amorum elegias sex relegit et svecice convertit. Kr. 0:50.
14. STAVENOW, L. Några ord om frihetstidens allmänna betydelse och plats i det svenska folkets historia. Kr. 0:75.

1898. 1. NORSTRÖM, V. Hvad innebär en modern ståndpunkt i filosofien? I. Kr. 1:50.
2. PAULSON, J. Aristophanes' föregångare och samtida inom den grekiska komedidiktningen. Kr. 0:50.
3. Festskrift tillägnad f. d. konsuln O. EKMAN:
1) LILJEQVIST, E. Några tankar om konservatism och särskilt konservatism i vetenskapen. Kr. 0:50.
2) CEDERSCHIÖLD, G. Om några ställen i Äldre Västgötalagen. Kr. 0:75.
3) WARBURG, K. Lidners »Medea». Ett tillägg till min Lidner-monografi. Kr. 0:75.
4) NORSTRÖM, V. Några grunddrag hos vår tids kultur. Kr. 0:75.
5) HOLTHAUSEN, F. Beiträge zur Textkritk der mittelenglischen Generydes-Romanze (ed. Wright). Kr. 0:25.
6) VISING, J. Den fransk-klassiska stilens uppkomst. Kr. 0:75.
7) LINDBERG, O. Semiterna och den alfabetiska skriften. Kr. 0:50.
8) BÅÅTH, A. U. Sighvat Tordssons dikt »Fria ord». Kr. 0:50.
9) WÅHLIN, L. De editione Thomae Magistri Eclogae a Laurentio Norrmanno parata. Kr. 0:50.
10) PAULSON, J. Ismene. Ett bidrag till en estetisk kommentar till Sophokles Antigone. Kr. 0:50.
11) STAVENOW, L. Olaus Petri såsom historieskrifvare. Några anmärkningar vid studiet af hans svenska krönika. Kr. 0:75.
12) JANZON, E. Propertii första elegi. Utkast till en filologisk tolkning. Kr. 0:50.
13) KJELLÉN, R. Den sydafrikanska frågan. Kr. 1:—.

1899. 1. NORSTRÖM, V. Till Platos idélära. Kritiska studier. Kr. 1:—.
2. LILJEQVIST, E. Inledning till psykologien. Kr. 1:25.
3. LILJEQVIST, E. Om skepticismens betydelse för den filosofiska utvecklingen. Kr. 0:50.
4. LIDÉN, E. Ein baltisch-slavisches Anlautgesetz. Kr. 1:—.
5. HOLTHAUSEN, F. Die altenglischen Waldere-bruchstücke. Kr. 1:—.

1900. 1. VISING, J. Franska språket i England. I. Kr. 0:75.
2. OLMER, E. Alliansförhandlingen mellan Sverige och konung August 1697—1700. Kr. 0:50.

3. Paulson, J. M. Minucius Felix: Octavius. En dialog (den äldsta kristna skrift på latin) i svensk tolkning. Kr. 1:—.
4. Warburg, K. De olika åsikterna om Monte Cavallo-gruppen med särskild hänsyn till en hypotes af Viktor Rydberg. Kr. 0:75.

1901. 1. Vising, J. Franska språket i England. II. Kr. 0:75.
2. Wallerius, A. Platon mot Protagoras och sensualismen. Kritisk studie till den grekiska filosofiens historia. Kr. 1:25.
3. Vannérus, A. Den empiriska naturuppfattningen. Ett bidrag till filosofiens propedeutik. Kr. 2:—.

1902. 1. Vising, J. Franska språket i England. III. Kr. 0:75.
2. Olmer, E. Boksamlingar på Island 1179—1490. Enligt diplom. Kr. 1:—.
3. Cederschiöld, G. Rimlista till Eufemiavisorna och Erikskrönikan. Kr. 2:—.
4. Paulson, J. Hvilka antika källor har Shakspere begagnat för sitt skådespel Timon af Atén? Kr. 0:50.

1903. 1; Grimberg, C. De diplomatiska förbindelserna mellan Sverige och Preussen 1804—1808. Kr. 2:50.
2. Heden, H. Studier till Danmarks reformationshistoria från Fredrik I:s död till slutet af Grefvefejden. Kr. 1:—.
3. Vising, J. Studier i den franska romanen om Horn. I. Kr. 0:75.
4. Wadstein, E. Beiträge zur Erklärung des Hildebrandsliedes. Kr. 0:75.

1904. 1. Lidén, E. Blandade språkhistoriska bidrag. I. Kr. 1:—.
2. Janzon, E. Sexti Propertii Elegiae. I. Relegit et suecice convertit. Kr. 0:75.
3. Liljeqvist, E. Meinongs allmänna värdeteori. Kr. 2.—.
4. Pipping, H. Nya gotländska studier. Kr. 0:75.
5. Lagerwall, A. Transscendentalfilosofiens problem och metod hos Kant. Kr. 1:—.

1905. 1; Hellquist, E. Om de svenska ortnamnen på -inge, -unge och -unga. Kr. 2:50.
2. Vising, J. Studier i den franska romanen om Horn. II. Kr. 0:75.
3. Pipping, H. Grammatiska studier. Kr. 0:60.
4. Vising, J. La plainte d'amour. Poème anglo-normand. [I.] Kr. 0:75.
5. Thulin, C. Die etruskische Disciplin. I. Die Blitzlehre. Kr. 2:—.

1906. 1. Thulin, C. Die etruskische Disciplin. II. Die Haruspicin. Kr. 1:—.
2. Lidén, E. Armenische Studien. Kr. 2:—.
3. Koch, C. O. Contributions to an historical Study of the otives of size in English. Kr. 1:25.

1907. 1. PAULSON, J. Bakkantinnorna. Sorgespel af Euripides. I svensk tolkning. Kr. 0:75.
2. HERRLIN, A. Själsbegreppets utveckling i myt och vetenskap. I. Kr. 1:—.
3. NYMAN, W. Étude sur les adjectifs, les participes et les nombres ordinaux substantivés en vieux provençal. Kr. 1:—.
4. VISING, J. Göteborgs Högskolas byggnad jämte en blick på Högskolans utveckling 1891—1907. Kr. 0:50.
5. VISING, J. La plainte d'amour. Poème anglo-normand. [II.] Kr. 0:75.

1908. 1. JANZON, E. Sexti Propertii Elegiae. II. Relegit et suecice convertit. Kr. 0:75.
2. HELLQUIST, E. Några anmärkningar om de nordiska verben med mediageminata. Kr. 0:75.
3. CEDERSCHIÖLD, G. Studier öfver verbalabstrakterna i nutida svenska. Kr. 1:50.

1909. 1. THULIN, C. Die etruskische Disciplin. III. Die Ritualbücher und zur Geschichte und Organisation der Haruspices. Kr. 2:50.
2. KJELLÉN, R. Sveriges jordskalf. Försök till en seismisk landsgeografi. Kr. 1:50.

1910. 1. LUNDSTRÖM, V. Göteborgs Högskolas kurs i Rom 1909. Redogörelse af ledaren och vetenskapliga uppsatser af deltagarne. Kr. 2:—.
2. Minnesskrift utgifven af Filologiska Samfundet i Göteborg på tioårsdagen af dess stiftande den 22 oktober 1910. Kr. 2:50.
3. CEDERSCHIÖLD, G. Om kontamination i nutidssvenskan. Några anteckningar. Kr. 0:50.

1911. 1. GÖRANSSON, E. Die doppelpräpositionalen Infinitive im Deutschen. Kr. 2:—.
2. JANZON, E. Sexti Propertii Elegiarum liber tertius. Relegit et svecice convertit. Kr. 0:75.
3. STAVENOW, L. Ur kanslirådet Jacob von Engeströms papper. Förslaget till regeringsform jämte därmed samhörande uppsatser och utkast. Kr. 0:50.

1912. 1. MJÖBERG, J. Stilstudier i Tegnérs ungdomsdiktning. Kr. 3:—
2. Meddelanden från Göteborgs Högskolas Litteraturhistoriska seminarium. Kr. 1:—.
1) JOHANSSON, J. V. Den förromantiska balladen i Sverige.
2) SAMUELSSON, K. J. Fosforisternas ballader och romanser.

1913. 1. PETERS, I. Des Engels und Jesu Unterweisungen. Zwei mittelniederdeutsche Lehrgedichte. I. Text. Kr. 2:—.
2. JACOBSSON, M. Psykisk kausalitet. Kr. 2:50.
3. STAVENOW, L. Om konungens provisoriska lagstiftningsmakt under frihetstiden. Kr. 0:50.



4. Stavenow, L. Den moderna vetenskapens genombrott i svensk historieskrifning. Kr. 0:50.

1914. 1. Liljekrantz, B. Verklighetsproblemet i den antika filosofien Kr. 0:75.

2. Almquist, H. Den politiska krisen och konungavalet i Polen år 1587. Kr. 2:—.

3. Almquist, H. Bidrag till kännedomen om striden mellan konung Sigismund och hertig Karl 1598—1599. Kr. 1:—.

4. Sylwan, O. Studier i svensk värs. Kr. 0:75.

1915. 1. Kjellén, R. Den endogena geografiens system. Kr. 1:—.

2. Gränström, P. O. Om riksdagssession under pest och örlig. Grundlagstvång, anpassning och projekt 1810—1914. Studier i svenskt författningslif. Kr. 1:—.

3. Vising, J. Le purgatoire de Saint Patrice des manuscrits Harléien 273 et Fonds français 2198. Publié pour la première fois. Kr. 1:—.

4. Janzon, E. Sexti Propertii Elegiae. Relegit et svecice convertit. IV. Kr. 0:75.

5. Sylwan, O. Brev från Bernhard Elis Malmström. Kr. 0:50.

1916. 1. Gränström, P. O. Om plenum plenorum i form af gemensam öfverläggning mellan de fyra riksstånden. Studier i svensk författningslif. Kr. 2:—.

2. Sylwan, O. Översikt av Göteborgs Högskolas uppkomst och dess utveckling 1891—1916. Kr. 1:—.

3. Lidén, E. Studien zur tocharischen Sprachgeschichte. Kr. 0:50.

4. Biller, G. Étude sur le style des premiers romans français en vers (1150—75). Kr. 2:—.

1917. 1. Peters, I. Des Engels und Jesu Unterweisungen. Zwei mittelniederdeutsche Lehrgedichte. II. Untersuchung der Sprache. Anmerkungen. Kr 2:—.

2. Alving, H. Die Nowgoroder Skra. Nach der Kopenhagener Handschrift mit einleitung und glossar herausgegeben. Kr. 1:—.

1918. 1. Kalén, T. Quaestiones grammaticae Graecae. Kr. 2:—.

2. Hegardt, B. Bidrag till intuitionsbegreppets historia före Kant. Kr. 2:50.

3. Sylwan, O. O. P. Sturzen-Beckers författarskap. En bibliografisk översikt. I. Kr. 0:50.

4. Wadstein, E. Namnet Danmark. I. Kr. 1:—.

1919. 1. Beckman, N. Två finländska gårdsrättsredaktioner. Med anledning av Åbo Akademis öppnande utgifna. Kr. 1:—.

2. Wadstein, E. Namnet Danmark. II. Kr. 0:75.

3. Vising, J. Deux poèmes de Nicholas Bozon. Le char d'Orgueil. La lettre de l'empereur Orgueil. Kr. 2:50.

4. Sylwan, O. O. P. Sturzen-Beckers författarskap. En bibliografisk översikt. II. Kr. 0:50.

1920. 1. Biller, G. Remarques sur la syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers (1150—75). Kr. 2:50.

2. Minnesskrift utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg på tjugoårsdagen av dess stiftande den 22 oktober 1920. Kr. 6:—.

3. Sylwan, O. Studier i 1600-talets vers. I—II. Kr. 0:75.

4. Sylwan, O. Studier i 1600-talets vers. III. Kr. 0:75.

1921. 1. Ek, S. Norsk kämpavisa i östnordisk tradition. Ett försök till tudelning av det nordiska folkvisematerialet. Kr. 5:—.

2. Carlsson, N. Det gotländska i-omljudet. Kr. 5:—.

3. Stern, G. Swift, swiftly, and their synonyms. A contribubution to semantic analysis and theory. Kr. 12:—.

1922. 1. Meddelanden från Göteborgs Högskolas Litteraturhistoriska seminarium. II. Hultin, G. Genombrottet i Strandbergs ungdomsdiktning. Kr. 1:—.

2. Janzon, E. P. Ovidii Nasonis Ars amatoria. Relegit et svecice convertit. I. Kr. 2:—.

3. Leander, P. 'Argānōna Ueddāsē nach Handschriften in Uppsala, Berlin, Tübingen und Frankfurt a. M. herausgegeben. Kr. 5:—.

4. Janzon, E. P. Ovidii Nasonis Ars amatoria. Relegit et svecice convertit. II. Kr. 1:50.

5. Kalén, H. A. middle English metrical paraphrase of the Old Testament. Edited in part and examined in an introduction. Kr. 6:—.

1923. 1. Lindquist, I. Galdrar. De gamla germanska trollsångernas stil undersökt i samband med en svensk runinskrift från folkvandringstiden. Kr. 5:—.

2. Janzon, E. P. Ovidii Nasonis Ars amatoria. Relegit et svecice convertit. III. Kr. 1:50.

3. Lundström, V. Tacitus' poetiska källor. Kr. 1:—.

4. Armini, H. Conclectanea epigraphica. Kr. 3:—.

5. Lindström, H. Näringsfrihetens utveckling i Sverige 1809—36. Kr. 6:—.

1924. 1. Grauers, S. Det pfalziska restitutionskravet. En rättsdiskussion från 30-åriga krigets dagar. Kr. 3:—.

2. Janzon, E. P. Ovidii Nasonis Fasti. Relegit et svecice convertit. I. Kr. 2:—.

3. Sylwan, O. Den svenska alexandrinen från Atis och Camilla till Svea. Kr. 1:—.

4. Tilander, G. Lexique du Roman de Renart. Kr.: 5—.

1925. I. 1. LINDROTH, H. Ölands Folkmål. I. (Inledningar, Källöversikt. Vokaler i starkton). Kr. 15:—.

II. 2. JANZON, E. P. Ovidii Nasonis Fasti. Relegit et svecice convertit. II. Kr. 2:—.

3. Minnesskrift utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg på tjugofemårsdagen av dess stiftande den 22 oktober 1925. Kr. 6:—.

4. LINDSTRÖM, E. Walter Scott och Den historiska romanen och novellen i Sverige intill 1850. Kr. 7:—.

5. SUNDÉN, K. F. A Famous Middle English Sermon (Ms. Hatton 57, Bod. Lib.). Kr. 1:—.

Extraband I. SYLWAN, O. Den svenska versen från 1600-talets början. En litteraturhistorisk översikt. I. Kr. 8:—.

1926. 1. JANZON, E. P. Ovidii Nasonis Fasti. Relegit et svecice convertit. III. Kr. 2:—.

2. GRAUERS, S. Bidrag till kännedomen om det Karolinska enväldets uppkomst. Kr. 3:—.

3. KARLGREN, B. On the Authenticity and Nature of the Tso Chuan. Kr. 7:—.

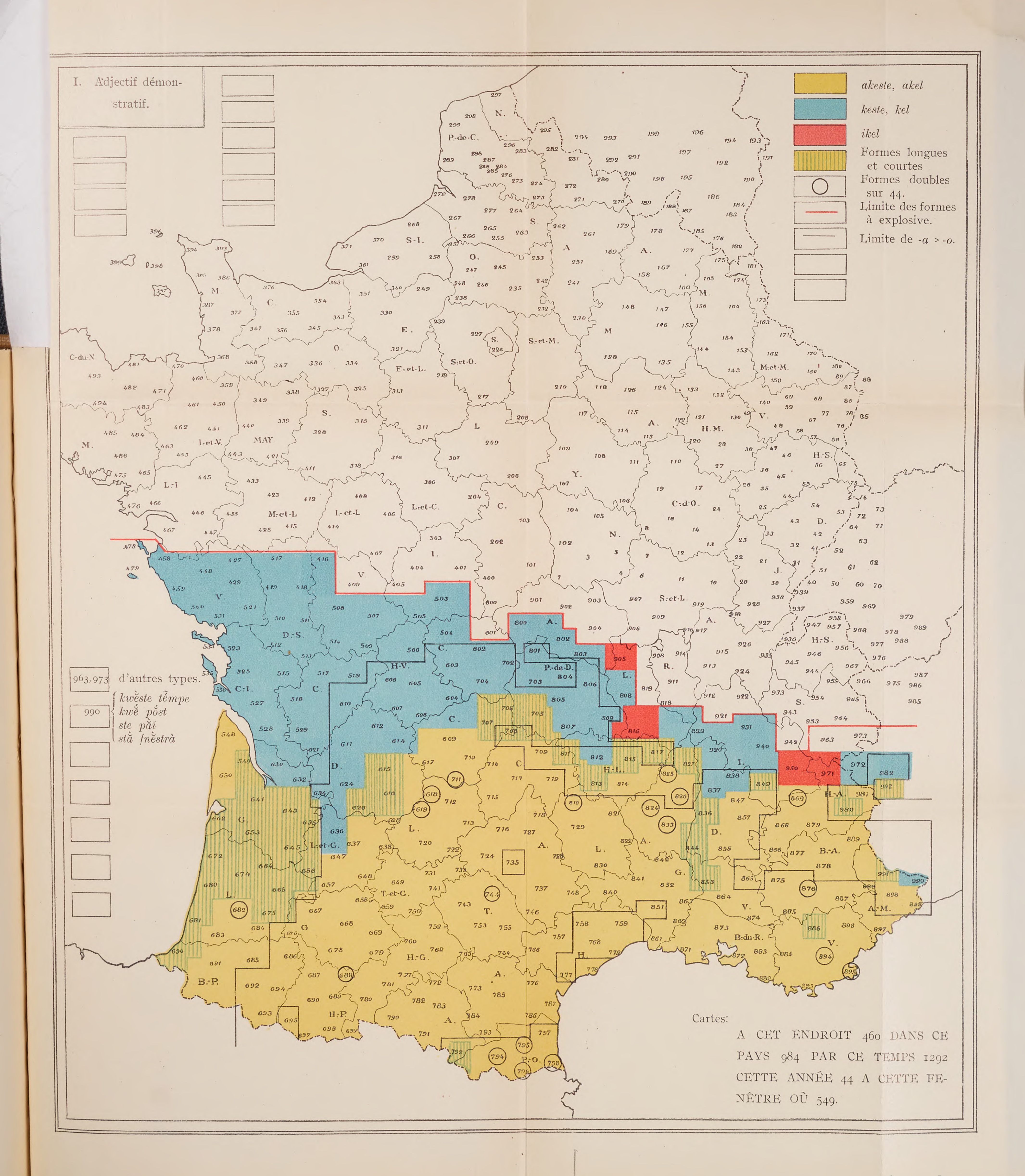
1927. 1. FRISK, HJ. Le Périple de la mer Érythrée. Suivi d'une étude sur la tradition et la langue. Kr. 8:—.

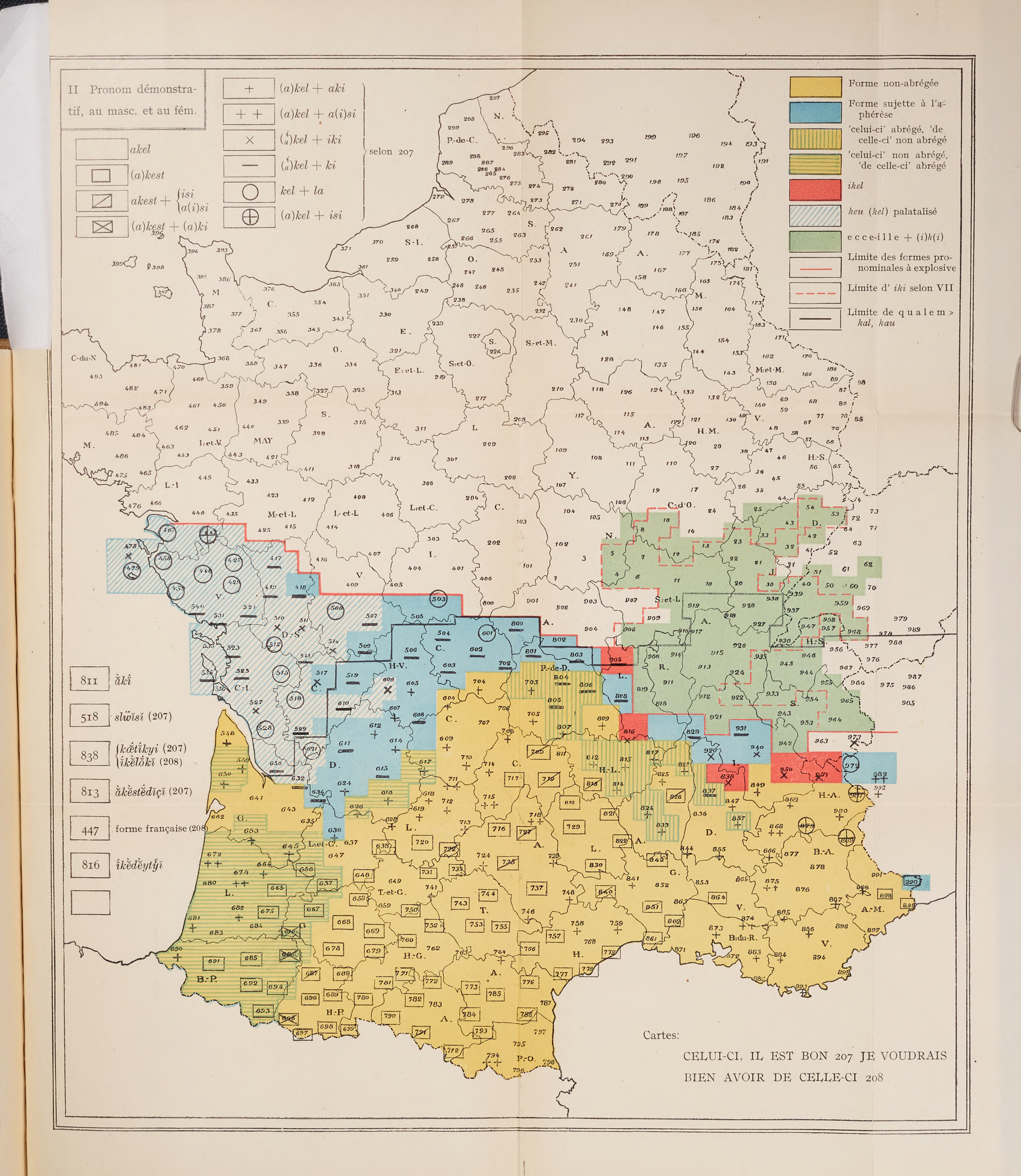
2. LUNDAHL, I. Falbygdens by- och gårdnamn. Kr. 8:—.

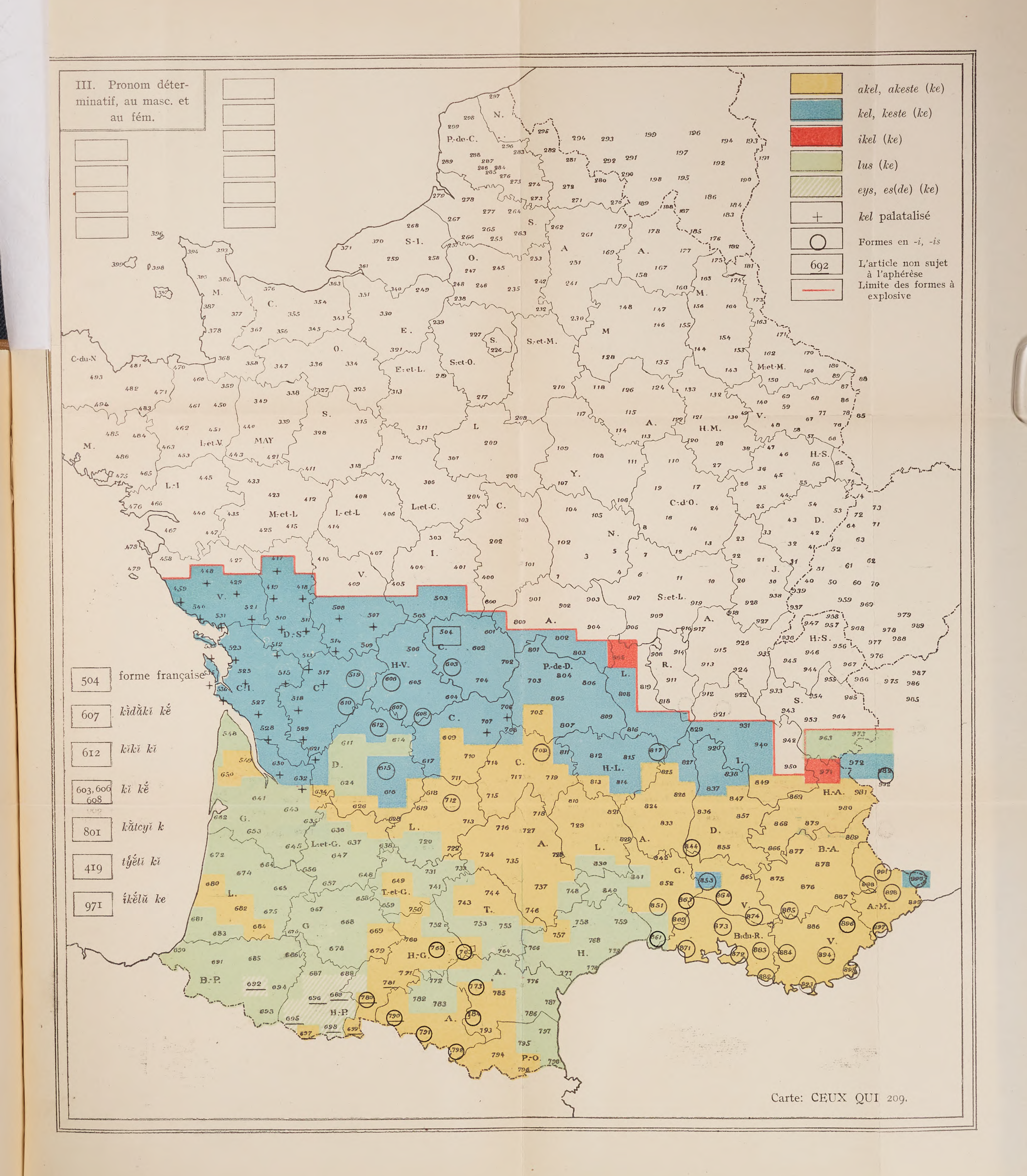
3. SYLWAN, OTTO. Versen i Tegnérs Fritjofs saga. (Inbjudningsskrift). Kr. 0:50.

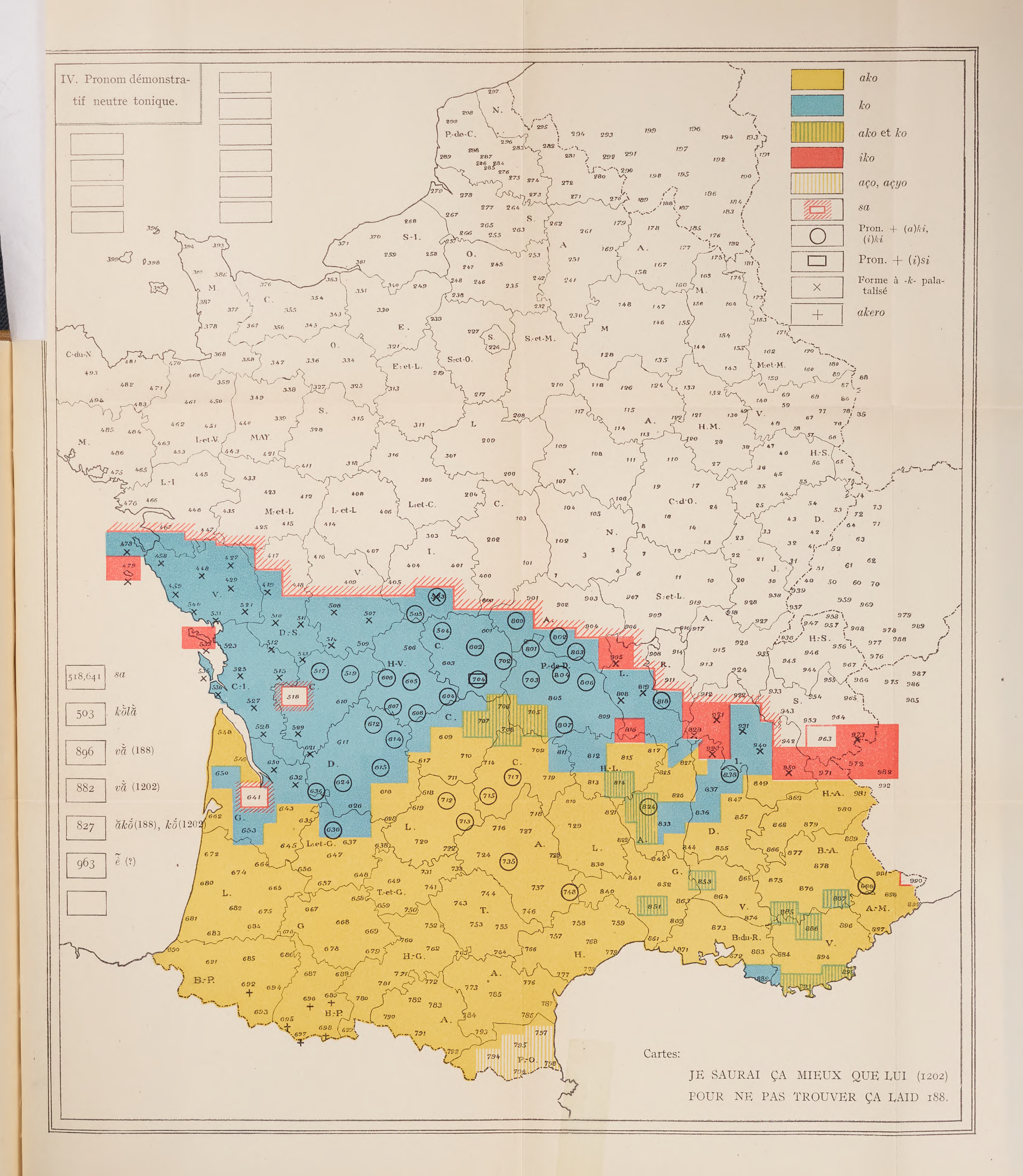
1928. 1. HEDIN, GRETA. Manhemsförbundet. Ett bidrag till göticismens och den yngre romantikens historia. Kr. 10:—.

2. KJELLMAN, H. Étude sur les termes démonstratifs en provençal. Kr. 10:—.

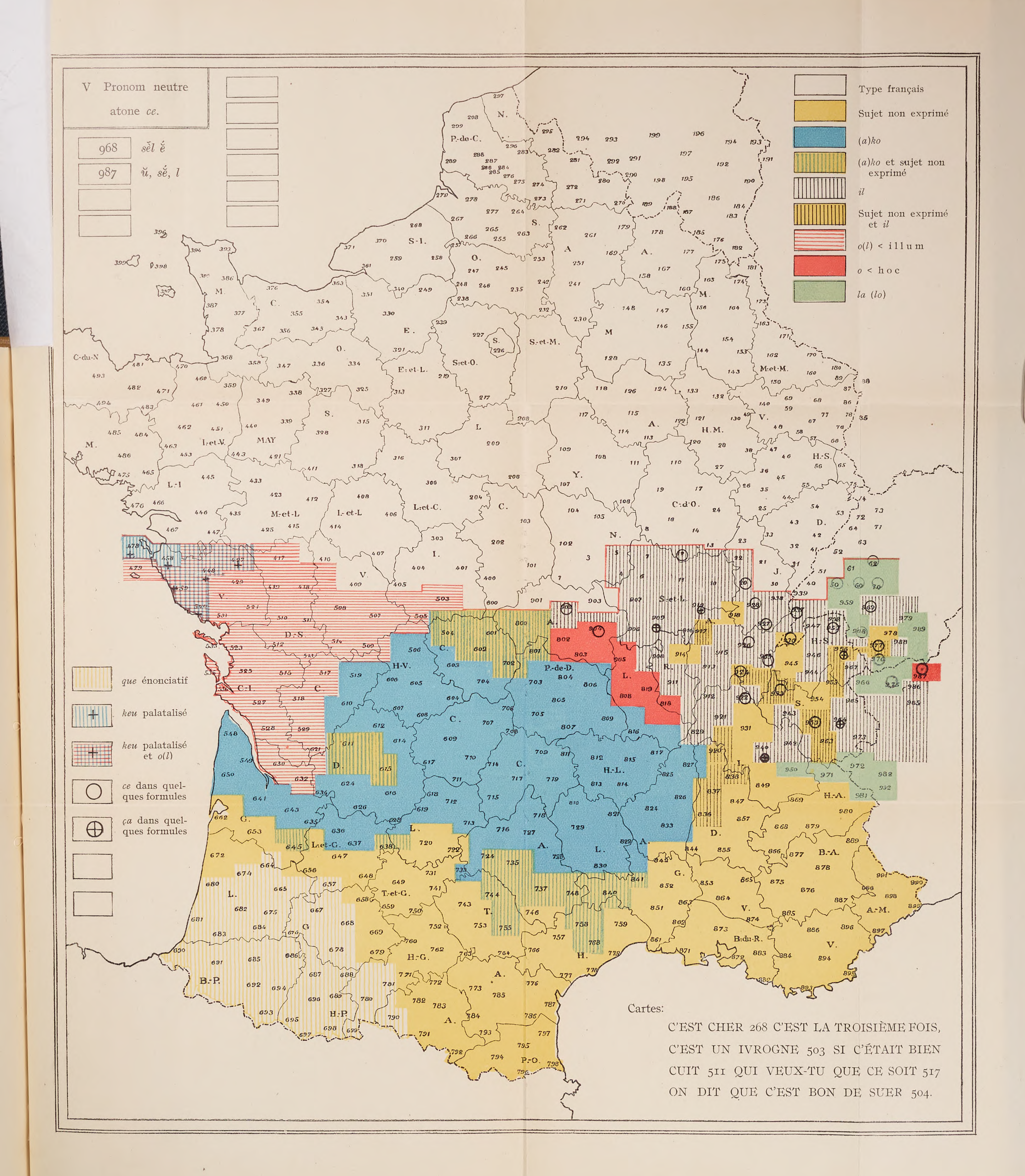

I. Adjectif démonstratif.
akeste, akel
keste, kel
ikel
Formes longues et courtes
Formes doubles sur 44.
Limite des formes à explosive.
Limite de -a > -o.
963, 973 d'autres types.
990 kwẽste tẽmpe
kwẽ pǒst
ste pǎi
stǎ fnẽstrà
Cartes:
A CET ENDROIT 460 DANS CE PAYS 984 PAR CE TEMPS 1292 CETTE ANNÉE 44 A CETTE FENÊTRE OÙ 549.

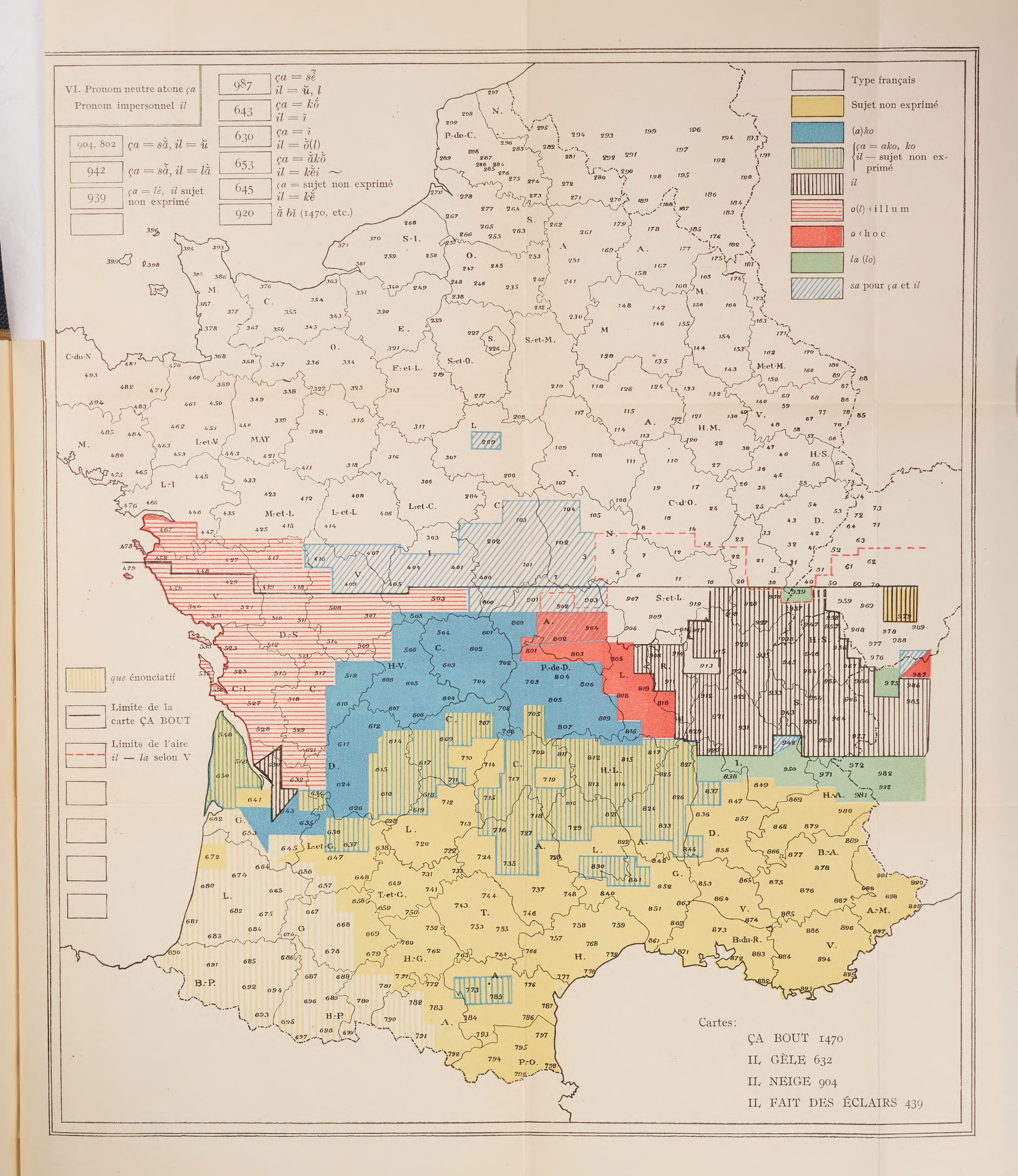

II Pronom démonstratif, au masc. et au fém.
akel
(a)kest
akest + {isi / a(i)si
(a)kest + (a)ki
+ (a)kel + aki
++ (a)kel + a(i)si
× (i/a)kel + iki
— (i/a)kel + ki
○ kel + la
⊕ (a)kel + isi
selon 207
Forme non-abrégée
Forme sujette à l'aphérèse
'celui-ci' abrégé, 'de celle-ci' non abrégé
'celui-ci' non abrégé, 'de celle-ci' abrégé
ikel
keu (kel) palatalisé
ecce-ille + (i)k(i)
Limite des formes pronominales à explosive
Limite d' iki selon VII
Limite de qualem > kal, kau
811 ăkĭ
518 slŭïsĭ (207)
838 {kĕtĭkyi (207) / ikĕlŏkĭ (208)
813 ăkĕstĕdĭçĭ (207)
447 forme française (208)
816 ĭkĕdĕytĭ
Cartes:
CELUI-CI, IL EST BON 207 JE VOUDRAIS
BIEN AVOIR DE CELLE-CI 208


III. Pronom déterminatif, au masc. et au fém.
akel, akeste (ke)
kel, keste (ke)
ikel (ke)
lus (ke)
eys, es(de) (ke)
kel palatalisé
Formes en -i, -is
L'article non sujet à l'aphérèse
Limite des formes à explosive
504 forme française
607 kĭdăkĭ kĕ
612 kĭkĭ kĭ
603, 606, 608 kĭ kĕ
801 kătcyĭ k
419 tyĕtĭ kĭ
971 ĭkĕlŭ ke
Carte: CEUX QUI 209.

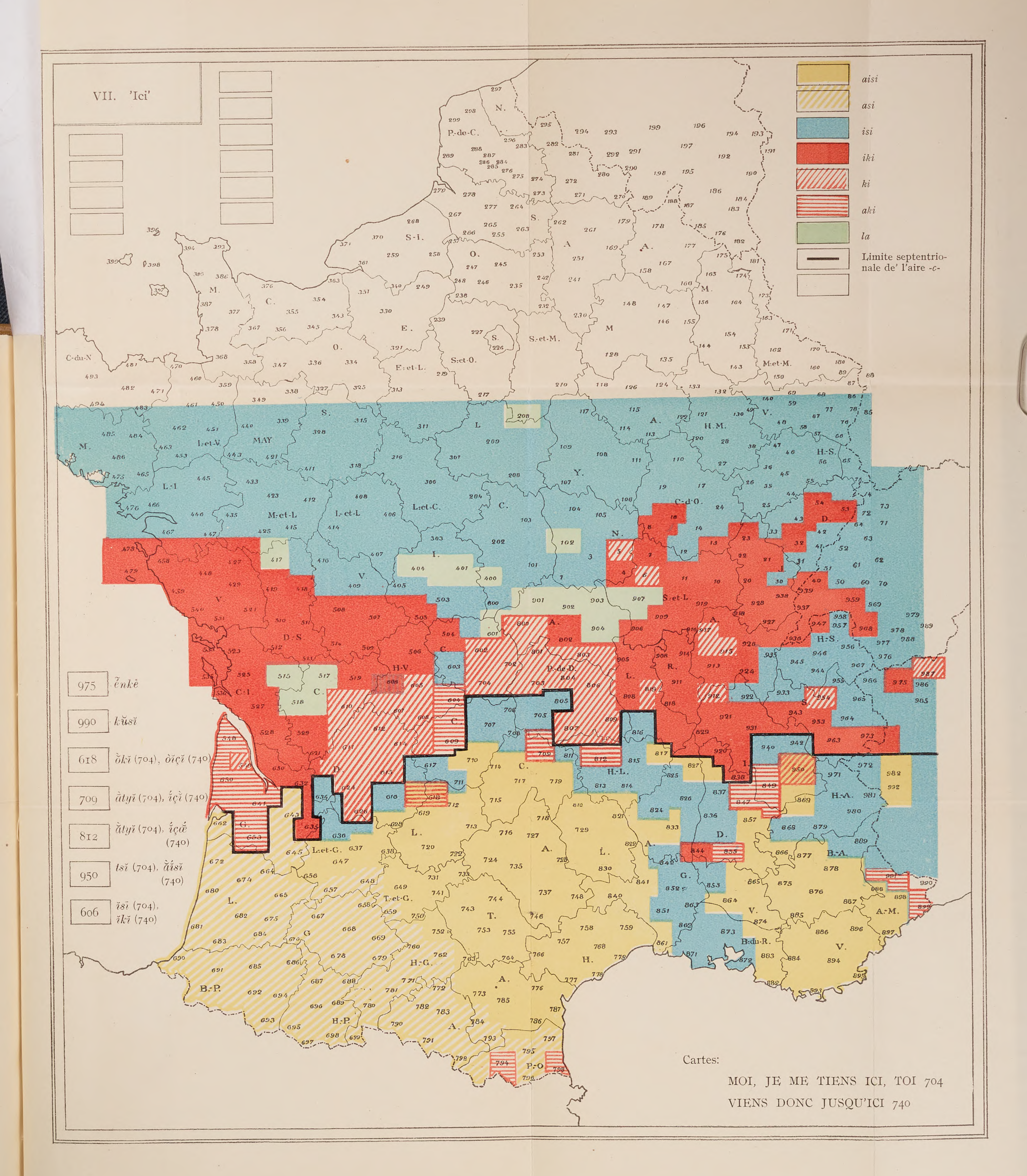


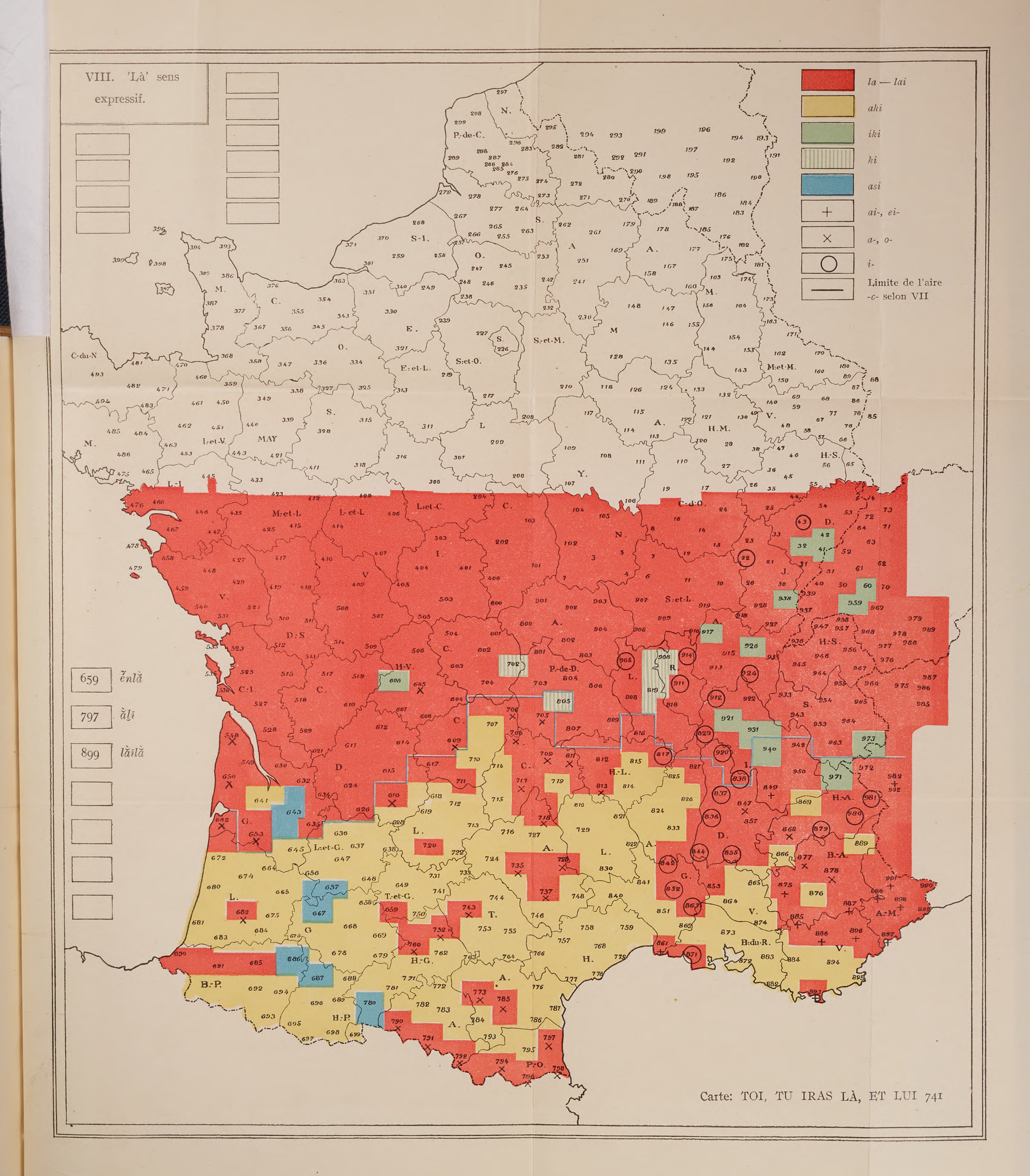
IV. Pronom démonstratif neutre tonique.
ako
ko
ako et ko
iko
aço, açyo
sa
Pron. + (a)ki, (i)ki
Pron. + (i)si
Forme à -k- palatalisé
akero
518,641 sa
503 kòlă
896 vă (188)
882 vă (1202)
827 ăkǒ(188), kǒ(1202)
963 ẽ (?)
Cartes:
JE SAURAI ÇA MIEUX QUE LUI (1202)
POUR NE PAS TROUVER ÇA LAID 188.

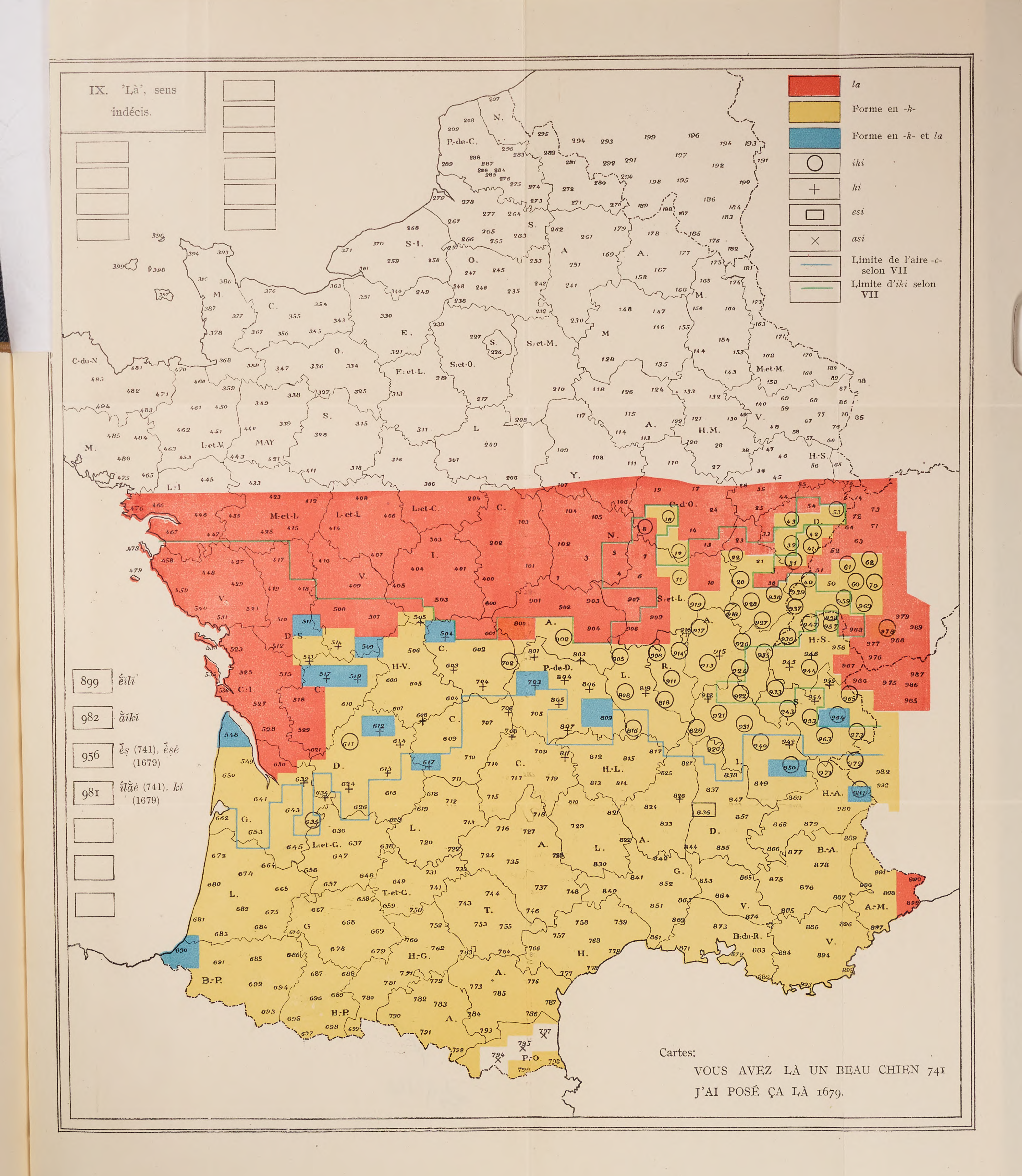

V Pronom neutre atone *ce.*
968 sĕl ĕ
987 ŭ, sĕ, l
Type français
Sujet non exprimé
(a)ko
(a)ko et sujet non exprimé
il
Sujet non exprimé et *il*
o(l) < illum
o < hoc
la (lo)
que énonciatif
keu palatalisé
keu palatalisé et *o(l)*
ce dans quelques formules
ça dans quelques formules
Cartes:
C'EST CHER 268 C'EST LA TROISIÈME FOIS, C'EST UN IVROGNE 503 SI C'ÉTAIT BIEN CUIT 511 QUI VEUX-TU QUE CE SOIT 517 ON DIT QUE C'EST BON DE SUER 504.



VI. Pronom neutre atone ça
Pronom impersonnel il
904, 802 ça = sǎ, il = ŭ
942 ça = sǎ, il = lǎ
939 ça = lè, il sujet non exprimé
987 ça = sẽ il = ŭ, l
643 ça = kǒ il = ĭ
630 ça = ĭ il = ǒ(l)
653 ça = ǎkǒ il = kěi ~
645 ça = sujet non exprimé il = kě
920 ǎ bĭ (1470, etc.)
Type français
Sujet non exprimé
(a)ko
ça = ako, ko
il — sujet non exprimé
il
o(l) ‹ illum
o ‹ hoc
la (lo)
sa pour ça et il
que énonciatif
Limite de la carte ÇA BOUT
Limite de l'aire il — la selon V
Cartes:
ÇA BOUT 1470
IL GÈLE 632
IL NEIGE 904
IL FAIT DES ÉCLAIRS 439


VII. 'Ici'
aisi
asi
isi
iki
ki
aki
la
Limite septentrionale de' l'aire -c-
975 ẽ̆nkė
990 kŭ̆sĭ
618 ŏ̀kĭ (704), ò̆ïçĭ (740)
709 ằtyĭ (704), ĭ́çĭ̀ (740)
812 ắtyĭ (704), ĭ́çǽ (740)
950 tsĭ (704), ằĭ́sĭ (740)
606 ĭsī (704), ĭkĭ (740)
Cartes:
MOI, JE ME TIENS ICI, TOI 704
VIENS DONC JUSQU'ICI 740


VIII. 'Là' sens expressif.
la — lai
aki
iki
ki
asi
ai-, ei-
a-, o-
i-
Limite de l'aire -c- selon VII
659 ẽnlă
797 ǟḷi
899 lǟilǟ
Carte: TOI, TU IRAS LÀ, ET LUI 741

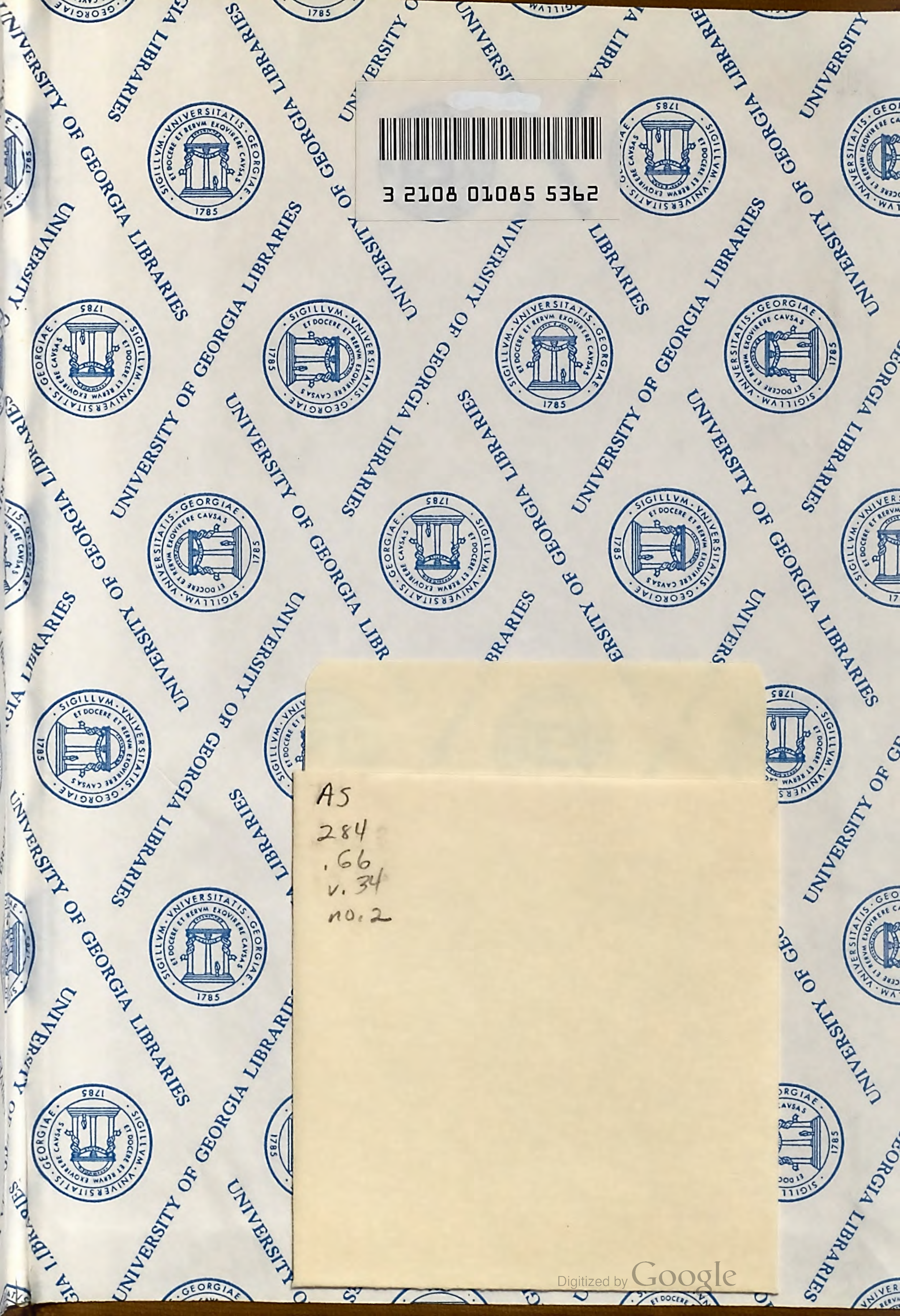

IX. 'Là', sens indécis.
la
Forme en -k-
Forme en -k- et la
iki
ki
esi
asi
Limite de l'aire -c- selon VII
Limite d'iki selon VII
899 ẽ̆ilī
982 ȁīkī
956 ẽṣ (741), ẽṣė (1679)
981 ílãè (741), kī (1679)
Cartes:
VOUS AVEZ LÀ UN BEAU CHIEN 741
J'AI POSÉ ÇA LÀ 1679.







Date Due


UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · GEORGIAE
ET DOCERE ET RERVM EXQVIRERE CAVSAS
1785
3 2108 01085 5362

